A PUBLICATION OF THE ASSOCIATION FOR CANADIAN STUDIES — UNE PUBLICATION DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES

CANADIAN DIVERSITÉ CANADIENNE

VOLUME 6:2 PRINTEMPS 2008

Les expériences des Canadiens de la deuxième génération

Directrice invitée
Audrey Kobayashi,
Queen's University

METROPOLIS

Avec l'appui du Programme du multiculturalisme et des droits de la personne, Patrimoine canadien

A superior market research quality with an exceptional customer service and a rapid turnaround time

Leger MARKETING

CANADIAN DIVERSITÉ CANADIENNE

Printemps / spring 2008
Vol. 6, n° 2

3 INTRODUCTION
Un programme de recherches et de politiques pour les membres de la deuxième génération
Audrey Kobayashi

7 Qui sont les membres de la deuxième génération ? Origines ethniques de minorités visibles de la deuxième génération
Lorna Jantzen

14 Parcours divergents vers la mobilité et l'assimilation au sein de la nouvelle deuxième génération
Min Zhou et Jennifer Lee

19 La deuxième génération en Europe
Maurice Crul

23 Variations des résultats socioéconomiques chez les jeunes adultes de la deuxième génération
Monica Boyd

28 Appartenance ethnique et nationale chez les Canadiens de deuxième génération : essor des Canadiens « inassimilables » ?
Jack Jedwab

39 Combler le fossé : l'importance de la cohésion et de l'inclusion
Mark McDonald et Carsten Quell

44 Définir le « meilleur » cadre d'analyse des familles immigrantes du Canada
Anupriya Sethi

47 Qui habite toujours chez ses parents ? Variations ethniques parmi les jeunes adultes immigrants de deuxième génération
Monica Boyd et Stella Y. Park

52 Identité et participation politique des jeunes immigrants de deuxième génération
Nicole Gallant

56 Acculturation et adaptation des jeunes immigrants
John W. Berry

60 Intégration psychosociale au Canada des jeunes racialisés des deuxième et troisième générations
Nazilla Khanlou

65 L'entrechoquement des univers culturels de la deuxième génération
Richard N. Lalonde et Benjamin Giguère

70 Six caractéristiques marquantes des jeunes de la deuxième génération à Toronto, Winnipeg et Calgary
Yvonne Hébert, Lori Wilkinson et Mehrunnisa Ali

77 Discrimination perçue par les enfants d'immigrants : réactions et résilience
N. Arthur, A. Chaves, D. Este, J. Frideres et N. Hrycak

84 Imaginer le Canada, négocier l'appartenance : comprendre le racisme vécu par les Canadiens de couleur de la deuxième génération
Meghan Brooks

88 Parents et adolescents de familles immigrantes : influences culturelles et pressions matérielles
Vappu Tyyskä

93 Portrait de l'identité et du sentiment d'appartenance chez les jeunes immigrants de deuxième génération à Winnipeg
Lori Wilkinson

96 Les jeunes de la deuxième génération à Toronto : sommes-nous tous multiculturels ?
Mehrunnisa Ali

99 Sur les bords de la mosaïque : l'identité ethnoculturelle des jeunes Grecs et des jeunes Juifs de deuxième génération à Halifax
Michele Byers et Evangelia Tastsoglou

103 L'amitié comme signe de respect chez les jeunes Canadiens de la deuxième génération
Yvonne Hébert et Ernie Alama

109 L'expérience de la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec
Maryse Potvin

114 La création d'un islam authentique : les musulmans de deuxième génération qui grandissent au Canada
Rubina Ramji

121 Transmission de l'esprit entrepreneurial entre première et deuxième génération chez les minorités ethniques à Montréal
Sébastien Arcand

127 Les jeunes racialisés, l'identité et le marché du travail : la deuxième génération de Vietnamiens
Esther Rootham

131 Les difficultés d'accès au marché du travail : l'expérience vécue par les nouvelles générations de jeunes immigrants de minorité visible
Miu Chung Yan, Sean Lauer et Surita Jhangiani

135 Trouver le juste milieu dans le dialogue sur la diversité au Canada : Le cas de la communauté luso-canadienne
Fernando Nunes

***Canadian Diversity* is published by**
***Diversité canadienne* est publiée par**

ACS • AEC
Association for Canadian Studies • Association d'études canadiennes

PRESIDENT / PRÉSIDENT
The Honourable Herbert Marx / L'honorable Herbert Marx

OUTGOING PRESIDENT / PRÉSIDENT SORTANT
Maurice Basque

FRENCH LANGUAGE SECRETARY / SECRÉTAIRE DE LANGUE FRANÇAISE
Jocelyn Létourneau, Université Laval

ENGLISH LANGUAGE SECRETARY / SECRÉTAIRE DE LANGUE ANGLAISE
Minelle Mahtani, University of Toronto

ATLANTIC PROVINCES REPRESENTATIVE / REPRÉSENTANTE DE L'ATLANTIQUE
Marie-Linda Lord, Université de Moncton

QUEBEC REPRESENTATIVE / REPRÉSENTANT DU QUÉBEC
Kimon Valaskakis, Global Governance Group

ONTARIO REPRESENTATIVE / REPRÉSENTANT DE L'ONTARIO
Irving Abella, York University

PRAIRIES PROVINCES AND NORTHWEST TERRITORIES REPRESENTATIVE / REPRÉSENTANT DES PRAIRIES ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Gerald Gall, University of Alberta

BRITISH COLUMBIA AND YUKON REPRESENTATIVE / REPRÉSENTANT DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU YUKON
Jean Teillet, Pape Salter Teillet

STUDENTS' REPRESENTATIVE AND TREASURER / REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS ET TRÉSORIÈRE
Andrea Braithwaite, Université McGill

EXECUTIVE DIRECTOR OF THE ACS / DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AÉC
Jack Jedwab

DIRECTOR OF PROGRAMMING AND ADMINISTRATION / DIRECTEUR DES PROGRAMMES ET ADMINISTRATION
James Ondrick

DIRECTOR OF PUBLICATIONS / DIRECTRICE DES PUBLICATIONS
Marie-Pascale Desjardins

CANADIAN DIVERSITÉ CANADIENNE

EDITOR / RÉDACTEUR EN CHEF
Jack Jedwab

MANAGING EDITOR / DIRECTRICE À LA RÉDACTION
Marie-Pascale Desjardins

DESIGN / GRAPHISME
Llama Communications • 819-776-6888 • marc@llamacom.ca

ADVERTISING / PUBLICITÉ
mp.desjardins@acs-aec.ca

DISTRIBUTION
Diticor Direct
695 Westney Road South, Unit 14
Ajax, Ontario L1S 6M9

ACS ADDRESS / COORDONNÉES DE L'AÉC
1822a, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (QC) H3H 1E4 514-925-3096
E-mail / Courriel : general@acs-aec.ca

RUN OF 11,000 COPIES / TIRAGE DE 11 000 EXEMPLAIRES

CONVENTION POSTE PUBLICATION, 41006541

This edition of Canadian Diversity *is supported by the Metropolis Project.*
Ce numéro de Diversité canadienne *est commandité par le projet Metropolis.*

METROPOLIS

Canadian Diversity is a quarterly publication of the Association for Canadian Studies (ACS). It is distributed free of charge to individual and institutional members of the ACS. *Canadian Diversity* is a bilingual publication. All material prepared by the ACS is published in both French and English. All other texts are published in their language of origin. Opinions expressed in articles are those of the authors and do not necessarily reflect the opinion of the ACS. The ACS is a voluntary non-profit organization. It seeks to expand and disseminate knowledge about Canada through teaching, research and publications. The ACS is a scholarly society and a member of the Humanities and Social Science Federation of Canada.

Canadian Diversity acknowledges the financial support of the Government of Canada through the Department of Canadian Heritage for this project.

Diversité canadienne est une publication trimestrielle de l'Association d'études canadiennes (AÉC). Elle est distribuée gratuitement aux membres de l'AÉC. *Diversité canadienne* est une publication bilingue. Tous les textes émanant de l'AÉC sont publiés en français et en anglais. Tous les autres textes sont publiés dans la langue d'origine. Les collaborateurs et collaboratrices de *Diversité canadienne* sont entièrement responsables des idées et opinions exprimées dans leurs articles. L'AÉC est un organisme pancanadien à but non lucratif dont l'objet est de promouvoir l'enseignement, la recherche et les publications sur le Canada. L'AÉC est une société savante et membre de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales.

Diversité canadienne bénéficie, pour ce projet, de l'appui financier du Gouvernement du Canada par le biais du ministère du Patrimoine canadien.

LETTERS/LETTRES

***Comments on this edition of* Canadian Diversity?**
We want to hear from you. Write to:
Canadian Diversity - Letters, ACS, 1822a rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Quebec H3H 1E4
Or e-mail us at allison.anderson@acs-aec.ca
Your letters may be edited for length and clarity.

Des commentaires sur ce numéro ?
Écrivez-nous à :
Diversité canadienne - Lettres, AÉC, 1822a, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
Ou par courriel a allison.anderson@acs-aec.ca
Vos lettres peuvent être modifiées pour des raisons éditoriales.

UN PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE POLITIQUES POUR LES MEMBRES DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

Les histoires de la deuxième génération font partie intégrante des récits romantiques de chaque société immigrante. Citons par exemple celle de l'idéaliste et ambitieux Horacio Alger, qui est passé de la misère à la richesse tout en préservant les valeurs familiales ancestrales, et qui a travaillé fort pour devenir un citoyen modèle et un dirigeant communautaire. Les personnes qui examinent les influences sociales et économiques dans la société, les spécialistes en sciences sociales, les analystes de politiques et les travailleurs communautaires peuvent comprendre qu'une telle mythologie entourant la deuxième génération repose sur les stéréotypes sexuels et raciaux; cela crée ainsi une société mythologique où chacun peut s'intégrer tout simplement en travaillant fort et en respectant un même ensemble de valeurs mythiques. Mais toute mythologie nationale comporte un soupçon de vérité, dans la mesure où ceux qui réussissent à vivre la belle histoire de la deuxième génération y voient un parcours réaliste. Les récits nationaux représentent socialement les possibilités et les voies normatives vers l'inclusion et l'accession sociales.

Ce volume reflète le travail des spécialistes en sciences sociales et des analystes en recherche sur les politiques, qui essaient de comprendre les mythes touchant les membres de la deuxième génération. Des universitaires provenant d'une grande variété de domaines, comme l'éducation, la géographie, les sciences de la santé, la psychologie, la sociologie et le travail social, ont été invités par le Secrétariat national de Metropolis à soumettre un bref rapport au sujet de leurs recherches actuelles sur les expériences de la deuxième génération, tout comme les partenaires en recherche sur les politiques qui analysent, dans les ministères fédéraux, la diversité, l'immigration et l'intégration. La deuxième génération est un groupe démographique qui comprend les enfants nés au Canada de parents immigrants et les personnes qui étaient des enfants lorsqu'elles ont immigré au Canada (souvent désignées sous le nom de première génération et demie). Il en découle un recueil éclectique de comptes rendus sur la vie des personnes de la deuxième génération. Les méthodologies des diverses recherches varient en grandeur, allant d'une analyse basée sur de grands ensembles de données nationales à une analyse qualitative concentrée sur les personnes. Les résultats aussi varient, démontrant que la deuxième génération est hétérogène autant dans un même groupe ethnoculturel que d'un groupe à l'autre, que les particularités varient géographiquement selon la province, la ville, voire même le quartier, et que les chercheurs eux-mêmes ont des opinions très diverses sur les questions relatives à l'intégration, à l'assimilation et aux principes normatifs qui définissent la culture « canadienne ». Selon Sethi, toutes ces questions devraient être prises en compte pour l'élaboration d'une politique publique efficace.

Ces articles présentent nombre de thèmes récurrents. Les membres de la deuxième génération se voient, et sont vus par les autres, comme un pont culturel entre la façon de vivre de leurs parents et une nouvelle façon de vivre, supposément canadienne. Par conséquent, ils sont les agents du changement socioculturel, et les premiers capables de comprendre les complexités de la société multiculturelle. Ils sont aussi essentiellement issus des minorités « racialisées » ou « visibles » et, contrairement à beaucoup de deuxièmes générations d'autrefois, ils sont aux prises, tous les jours, avec le racisme. Les problèmes de la deuxième génération ont donc trait, fondamentalement, à la société dominante et au fait qu'elle a atteint – ou non – les objectifs de la politique officielle du multiculturalisme canadien. De plus, c'est au moment où l'enfant devient adulte, à la fin des études, à l'entrée sur le marché du travail et lors de la formation de nouveaux ménages, que nous trouvons le plus d'exemples révélateurs de ce qui distingue la deuxième génération. Par conséquent, les analyses de toutes les questions soulevées dans ces articles doivent tenir compte de la façon dont les expériences humaines sont structurées pendant une vie.

AUDREY KOBAYASHI

Audrey Kobayashi a obtenu son doctorat de la University of California à Los Angeles en 1985. Elle a enseigné aux départements de géographie et d'études de l'Asie de l'Est à l'Université McGill de 1983 à 1994, après quoi elle a été engagée à la Queen's University, d'abord à titre de directrice de l'Institut des études féminines (de 1994 à 1999) et ensuite comme professeure de géographie. En 1994, elle a été Fulbright Fellow au Migration Policy Institute de Washington, DC. Ses recherches portent sur la façon dont le processus de différenciation humaine – race, classe sociale, genre, aptitudes, identité nationale – est pris en compte dans divers environnements, notamment au foyer, dans la rue et au travail. Elle accorde beaucoup d'importance à la politique d'intérêt public et aux cadres juridiques et législatifs propices au changement social.

À l'échelle internationale, les recherches portant sur la deuxième génération sont relativement récentes, mais leur nombre augmente rapidement. Aux États-Unis, comme Zhou et Lee le démontrent, la tendance s'est éloignée des hypothèses de mobilité ascendante et d'assimilation pour se diriger vers la reconnaissance de différents parcours menant à l'inclusion – ou à l'exclusion – et à un remodelage du « rêve américain ». En Europe, où les notions d'origines nationales et culturelles profondément ancrées dominent encore dans la plupart des pays, Crul prétend que la présence d'un grand nombre de jeunes de la deuxième génération, provenant particulièrement du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a mené à un tournant décisif dans les débats sur les appartenances nationales, qui sont loin d'être résolus. En effet, beaucoup de ces débats se tiennent – dans les pays tels que les Pays-Bas, la France, l'Irlande et la Suisse, pour ne nommer que quelques exemples frappants – dans le contexte d'une nouvelle représentation des constitutions nationales, qui viennent renforcer le concept d'altérité des étrangers pour les immigrants et leurs enfants et forcer l'assimilation culturelle, créant le paradoxe étonnant de l'assimilation : les visions culturelles normatives rendent à la fois obligatoire et impossible l'appartenance à une nation ethnocentrique .

Au Canada, d'aucuns estiment que la politique sur le multiculturalisme sape les aspirations à une conformité culturelle et les principes de dominance ethnonationale. Toutefois, selon les récentes discussions sur le multiculturalisme, ses échecs et ses déconfitures possibles démontrent que de telles croyances peuvent être contestées. Même le langage des chercheurs montre que la façon de caractériser une société en transition grâce à l'immigration est ambiguë. Nous voyons encore, par exemple, l'expression « immigrants de la deuxième génération », un oxymore pour désigner ceux qui sont nés au Canada. Souvent aussi, le Canada et d'autres pays qui reçoivent des immigrants sont qualifiés de pays « d'accueil », comme si les membres de la deuxième génération demeuraient des invités dans leur pays de naissance. Le terme « Canadien », qui se retrouve partout dans ces pages, est tout aussi problématique lorsqu'il sert à indiquer que les chercheurs, et les « Canadiens » de la deuxième génération qu'ils ont analysés, ont fréquemment une compréhension normative et monolithique de la culture dominante canadienne régie par ce qu'on appelle des valeurs « occidentales ».

La persistance de cette idée selon laquelle il y aurait une culture canadienne dominante transcendant les différences intégrées par les récents immigrants, reflète (au moins) une des deux hypothèses suivantes : 1) ceux qui ne se sentent pas – ou ne sont pas reconnus – comme des membres de la culture dominante considèrent la culture dominante normative et monolithique et, par conséquent, ne reconnaissent pas la diversité de la société qui les entoure; ou 2) la société canadienne est réellement hautement normative, assimilationniste et régie par un ensemble de normes eurocentriques. Or chacune des deux hypothèses pose problème, si nous voulons atteindre les objectifs du multiculturalisme, et remet en cause les déclarations faites par le premier ministre Trudeau en 1971 (lors de l'annonce de la politique sur le multiculturalisme au Parlement), selon lesquelles le Canada a « deux langues officielles, mais pas de culture officielle ».

Les membres de la deuxième génération se voient, et sont vus par les autres, comme un pont culturel entre la façon de vivre de leurs parents et une nouvelle façon de vivre, supposément canadienne. Par conséquent, ils sont les agents du changement sociocu:turel, et les premiers capables de comprendre les complexités de la société multiculturelle.

L'apport collectif des présents articles indiquerait que chaque hypothèse, comme la plupart des mythologies nationales, est exacte à sa façon : d'une part, ceux qui sont marginaux, spécialement les minorités racialisées, ont tendance à voir une société « canadienne » dominante à laquelle ils n'appartiennent pas vraiment; d'autre part, ceux qui font partie de la société dominante, même s'ils soutiennent, en principe, le concept du multiculturalisme, n'ont toujours pas dépassé les normes eurocentriques. Ces visions croisées sont l'expression d'une société qui n'est pas aussi multiculturelle que nous le voudrions. Les conséquences pour la deuxième génération sont très importantes. S'agit-il d'une génération dont le statut est incertain, comprenant des gens ni vraiment Canadiens ni complètement d'une autre nationalité, vivant en transition avant de devenir des citoyens à part entière ? Ou bien leurs expériences représentent-elles vraiment un Canada où toutes les identités sont en *mutation permanente* vers une société multiculturelle où il n'y a ni hôtes ni invités, ni aucun groupe de référence pour mesurer l'authenticité ethnonationale ?

Comme Monica Boyd le souligne sagement, nous devons être très prudents avant d'émettre des généralisations concernant la deuxième génération. Cette cohorte démographique est non seulement hétérogène quant aux origines ancestrales (voir Jantzen), mais elle varie aussi selon le sexe, le lieu de résidence, l'éducation, et par rapport à la question contextuelle du capital social. En fait, la relation entre les expériences et attributs personnels et le capital social

est l'un des principaux thèmes que ces pages nous dictent de mieux analyser.

Depuis le travail inédit du sociologue Raymond Breton sur « l'intégralité institutionnelle », les universitaires canadiens s'intéressent aux moyens utilisés par les groupes ethnoculturels pour se construire un capital social tout en préservant leur héritage culturel et en favorisant le bien-être de leurs membres. En faveur du multiculturalisme, nous pourrions prétendre qu'une société saine est basée sur une diversité de groupes ethnoculturels prospères pouvant apporter soutien et sécurité à leurs citoyens. À l'encontre du multiculturalisme, il y aurait l'opinion du politicologue Robert Putnam, pour qui trop de diversité ou trop de multiculturalisme diminue la confiance, et ainsi le capital social, entraînant la dissolution des liens sociaux. Même si les décideurs et le public en général ont jusqu'à récemment fortement approuvé les idéaux de Breton, les récentes attaques contre le multiculturalisme, y compris les incidents qui ont entraîné la création d'une com-mission sur les « accommodements raisonnables » (la Commission Bouchard-Taylor) au Québec, donnent à penser qu'un nombre croissant de personnes appuient la théorie de Putnam basée sur ce que Jedwab appelle les « Canadiens inassimilables ».

La solution pour comprendre la tension entre ces deux notions du multiculturalisme se retrouve souvent dans le discours canadien sur la « cohésion sociale ». Habituellement, ceux qui ne s'assimilent pas ne se lient pas non plus (voir McDonald et Quell). Mais le concept de cohésion sociale est sujet à plusieurs interprétations. L'une est la notion libérale voulant que le Canada soit une grande famille d'inclusion sociale, dans laquelle tous les nouveaux arrivants sont bienvenus et égaux; une autre stipule que la cohésion sociale est possible seulement si les limites du multiculturalisme sont reconnues, et les politiques relatives à l'immigration, adaptées afin que ceux qui ne veulent pas s'assimiler – y compris, récemment, les personnes d'origine musulmane –, ne soient pas légion au pays. Bien entendu, la situation actuelle se trouve quelque part entre les idéaux du multiculturalisme et les extrêmes de la discrimination, et la deuxième génération occupe ce territoire inégal d'une grande variété de façons.

Comment cette variété est-elle exprimée dans les travaux de recherche regroupés ici ? Y a-t-il des thèmes communs chez ceux que Boyd appelle « la descendance immigrante » ? Toutes les études, mais spécialement celles de Byers et coll. et de Gallant, révèlent que les membres de la deuxième génération sont profondément conscients de leur identité ethnoculturelle, et des possibilités et limites auxquelles font face ceux qui veulent la changer. Pour beaucoup d'entre eux, la famille tient un rôle d'une grande importance, ce qui se traduit par une forte tendance à demeurer à la maison avant le mariage (Boyd et Park), par le maintien de la tradition pour le choix du conjoint (Lalonde et Giguère; Byers et Tastsoglou), par l'adoption de normes conservatrices en matière de sexualité (Lalonde et Giguère) ou, dans certains cas, par la conservation des traditions familiales grâce à l'entrepreneuriat (Arcand). Une proportion croissante de familles immigrantes sont aux prises avec la pauvreté (Tyyskä), ce qui influence profondément les relations dans beaucoup de familles immigrantes.

> Les membres de la deuxième génération [...] sont capables d'interpréter et même de restructurer les discours dominants de différentes manières pour exprimer leur propre sentiment d'identité et leur canadianité, mais ils le font dans un contexte social où les ambitions du multiculturalisme sont incomplètes et où l'exclusion sociale et la discrimination sur le marché du travail sont justifiées par un discours prépondérant axé sur la race blanche.

Mais il semble aussi que les membres de la deuxième génération remodèlent de façon originale les notions traditionnelles. Ramji montre que les jeunes de la deuxième génération musulmane réinterprètent leur foi de façon multiculturelle. Brooks et Wilkinson décrivent des individus dotés d'une grande vision nationale inclusive; Ali souligne la remarquable confiance de la jeunesse torontoise relativement au racisme; et Potvin présente les ressources sociales de la jeunesse haïtienne qui veut faire sa place dans la société québécoise, témoignant ainsi de la possibilité de maintenir un sentiment d'identité ethnoculturelle par de nouveaux moyens distincts, selon la génération. Toutes ces expressions d'optimisme prudent soulignent l'importance de développer un capital social autour des questions d'identité.

Néanmoins, ce recueil expose l'importance du racisme, un enjeu important pour la deuxième génération de Canadiens issus des minorités racialisées, bien que *l'expérience du racisme*, ainsi que les réactions individuelles au racisme, puissent différer de ce que nous croyions jusqu'à tout récemment être un comportement raciste (voir tout spécialement Ali, Arthur et coll., Brooks, Potvin). Selon d'importantes bases de données, comme celle de l'*Enquête sur la diversité ethnique* (EDE) de Statistique Canada (2003), un nombre important de jeunes gens subissent le racisme et reconnaissent que des incidents racistes ont des conséquences considérables dans leur vie. Des chercheurs, spécialement Reitz et Somerville (2004) ainsi que Reitz et Bannerji (2007), ont laissé entendre que les jeunes de la deuxième génération subiront plus de racisme que leurs parents, car leur maîtrise de la langue, leur niveau

d'instruction et les attentes élevées découlant des droits que confère la citoyenneté les placent dans des situations où ils peuvent représenter des menaces pour le groupe dominant; ils seront donc portés à décrire ces situations comme étant empreintes de racisme. Dans l'ensemble, cette recherche démontre que le Canada est loin de devenir la société postraciste acclamée par un grand nombre de nouveaux experts; nous devons donc aussi surveiller les expériences très spécifiques de racisme selon la position sur les plans ethnoculturel et générationnel. Cependant, selon Potvin, au lieu de nous concentrer seulement sur l'expérience du racisme que connaissent les minorités racialisées, nous devons aussi reconnaître que le problème touche l'ensemble de la société, où la culture dominante d'appartenance à la race blanche et l'exclusion des minorités racialisées isolent les membres de la deuxième génération et les privent de leurs droits dans leur lieu de naissance.

Les chercheurs de ce volume (spécialement Boyd, Nunes, Rootham, et Yan et coll.) contribuent aussi à la croissance de la documentation démontrant que l'entrée sur le marché du travail est un moment crucial où les membres de la deuxième génération rencontrent des difficultés. La période de transition entre les études et le travail représente aussi la période pendant laquelle les jeunes gens sont le plus conscients de leur place dans la société, de leurs relations avec leur famille et de leurs aspirations. Les multiples rapports indiquant la position précaire des jeunes de couleur sur le marché du travail canadien, ainsi que la preuve évidente que leur situation varie nettement d'un groupe à l'autre, soulignent l'urgence d'établir une politique publique et d'accroître la recherche, pour s'attaquer à la discrimination sur le marché du travail et à ses causes.

Il est aussi important de comprendre les expériences vécues par la deuxième génération sous l'angle de l'adaptation psychosociale, examinée de différentes façons par Ali, Arthur et coll., Berry, Hébert et Adams, et Khanlou. Dans l'ensemble, ces recherches révèlent que l'intégration sociale des membres de la deuxième génération varie considérablement, tant en ce qui concerne leur participation au marché du travail et leur sentiment d'appartenance subjectif qu'en ce qui concerne l'identité qu'ils s'attribuent. Il existe une importante relation entre l'intégration et le bien-être, que l'intégration soit calculée en fonction de variables socioéconomiques mesurables ou selon une certaine perception de la discrimination. Peut-être n'est-il pas surprenant de faire cette généralisation. Cela nous ramène, cependant, à l'argument soulevé au début de cette introduction, voulant qu'il y ait une relation récursive entre le sentiment d'appartenance à la société (lequel varie selon les personnes) et les structures normatives selon lesquelles les discours dominants d'une société sont reproduits. Les membres de la deuxième génération ont démontré qu'ils sont capables d'interpréter et même de restructurer les discours dominants de différentes manières pour exprimer leur propre sentiment d'identité et leur canadianité; mais ils le font dans un contexte social où les ambitions du multiculturalisme sont incomplètes et où l'exclusion sociale et la discrimination sur le marché du travail sont justifiées par un discours prépondérant axé sur la race blanche. Comprendre les dimensions psychologiques de cette dialectique peut nous en apprendre beaucoup sur le niveau de bien-être auquel peuvent aspirer les individus ainsi que les groupes « racialisés » en général.

Ces articles représentent un avertissement pour les universitaires, les décideurs et le public en général. Leurs pages donnent la parole aux centaines de jeunes Canadiens qui ont participé à ces recherches diversifiées. Nous devrions tenir compte de leur optimisme, de leur créativité, de leurs ambitions et de leur vision du Canada. Mais nous ne devons pas oublier le fait que, pour un nombre inquiétant de personnes, le racisme fait partie du quotidien, en particulier pendant les études et lors de l'entrée sur le marché du travail. Nous devrions utiliser ces connaissances pour préconiser un programme de recherches et de politiques publiques visant à créer une nation vraiment multiculturelle.

Références

Breton, R. 1964. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, p. 193-205.

Canada. Statistique Canada. 2003. *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*. Consulté le 3 mai 2998 au www.statcan.ca/bsolc/english/bsolc?catno=89-593-X.

Putman, R. D. 2000. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster.

Reitz, J. G., et R. Banerjee. 2007. « Ethnocultural Communities: Participation and Social Cohesion », dans K. Banting, T. J. Courchene et F. L. Seidle (dir.), *Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

Reitz, J. G., et S. Somerville. 2004. « Institutional Change and Emerging Cohorts of the 'New' Immigrant Second Generation: Implications for the Integration of Racial Minorities in Canada », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 5, nº 3, p. 1-48.

QUI SONT LES MEMBRES DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION ?

Origines ethniques de minorités visibles de la deuxième génération

RÉSUMÉ

Le présent article analyse les particularités des Canadiens de deuxième génération en matière de diversité, et ce, en vue de fournir un contexte aux chercheurs qui désireraient étudier leur intégration. Plus particulièrement, nous examinerons dans un premier temps le concept de générations selon les termes usités dans le Recensement. Nous nous pencherons ensuite sur les réponses données par les membres de la deuxième génération, par groupe d'âge, aux questions portant sur l'origine ethnique et les groupes de population (minorités visibles) lors du Recensement de 2006.

LORNA JANTZEN

Lorna Jantzen est agente de recherche principale pour le secteur de la Citoyenneté et du Patrimoine du ministère du Patrimoine canadien. Son travail porte sur les minorités ethnoculturelles et linguistiques au Canada.

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteure et ne représentent pas nécessairement celles du ministère du Patrimoine canadien.

Conséquence directe de la « déracialisation » de la politique d'immigration du Canada, la composition démographique du pays a considérablement changé au cours des 30 dernières années. En effet, le gouvernement est passé d'une politique qui privilégiait les personnes d'origine européenne à une politique qui accepte les immigrants indépendamment de leur origine nationale ou de leur race. Avant les années 1960, le Canada était déjà un pays diversifié avec ses peuples autochtones, ses minorités francophones et ses immigrants d'origines britanniques (Écosse, Pays de Galles, Irlande et Angleterre) ou européennes (Allemagne, Ukraine et Hongrie, par exemple). Toutefois, à la suite des changements apportés à la politique d'immigration dans les années 1960 et 1970, de nouveaux pays sont devenus des sources d'immigration vers le Canada, dont la Chine et l'Inde, et le nombre d'origines ethniques, de cultures et de langues représentées dans la population canadienne[1] a augmenté. Les résultats du Recensement de 2006 soulignent clairement le phénomène : le nombre de langues répertoriées lors du Recensement est passé de 38 en 1971 à 147 en 2006, le nombre d'origines ethniques est passé de 121 en 1991 à 247 en 2006 et le pourcentage de la population ayant déclaré être membre d'une minorité visible est passé de 4,7 % en 1981 à 16,2 % en 2006[2].

Plusieurs décennies se sont écoulées depuis la libéralisation des lois sur l'immigration canadiennes, mais c'est seulement au cours des dix dernières années environ que le Canada a accueilli un nombre très important de personnes originaires de nouveaux pays sources d'immigration. Une nouvelle question stratégique d'importance se pose maintenant : les enfants des immigrants en provenance de nouveaux pays sources font-ils toujours face aux obstacles à l'intégration qu'ont dû surmonter leurs parents, ont-ils réussi à prospérer dans un pays encore solidement ancré dans ses traditions britanniques et européennes, et fondé sur des valeurs chrétiennes ? Selon certains chercheurs, les immigrants, qu'ils proviennent de nouveaux pays sources ou de pays sources plus anciens, doivent tous surmonter les mêmes obstacles et l'intégration de leurs enfants (la deuxième génération) se fera de manière identique à celle des enfants des générations antérieures d'immigrants. D'autres avancent que les immigrants en provenance de nouveaux pays sources diffèrent considérablement de ceux provenant de pays sources plus anciens (en ce qui a trait à la religion et aux caractéristiques physiques, par exemple) et qu'en conséquence, ces immigrants et leurs enfants se heurteront à des obstacles différents qui nuiront également à leur intégration.

Le présent article analyse les particularités des Canadiens de deuxième génération en matière de diversité, et ce, en vue de fournir un contexte aux chercheurs qui désireraient étudier leur intégration. Plus particulièrement, nous examinerons dans un premier temps le concept de générations selon les termes usités dans le Recensement et quelques-unes des lacunes inhérentes aux concepts généraux du Recensement lui-même. Ensuite, nous procéderons à une analyse des résultats des réponses données par les personnes de deuxième génération, par groupe d'âge, aux questions[3] du Recensement de 2006 portant sur l'origine ethnique et les groupes de populations (minorités visibles).

Définir les générations

Le Recensement fournit des renseignements sur les générations représentées au Canada pour les personnes âgées de 15 ans et plus. Il a été possible d'effectuer une analyse portant sur trois catégories de générations qui a partir du Recensement de 2001, avec l'ajout de la question sur le lieu de naissance des parents à l'échantillon de 20 %. Dans le présent document, on utilise des définitions usuelles données par Statistique Canada pour les différentes générations d'immigrants : « première génération » s'applique à toute personne qui n'est pas née au Canada (6 124 600 personnes ou 24 %); « deuxième génération » représente les personnes nées au Canada et dont au moins un parent est né à l'étranger (4 006 400 personnes ou 16 %) et « troisième génération et plus » désigne des personnes dont les deux parents sont nés au Canada (15 534 200 personnes ou 60 %). Ces proportions sont résumées dans la figure 1.

Figure 1
Population âgée de 15 ans et plus au Canada selon le statut générationnel
(Recensement de 2006, échantillon de 20 %)

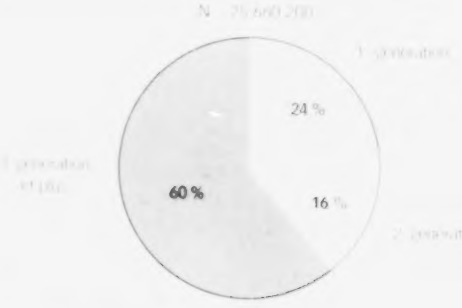

Bien que nous nous appuyions ici sur les définitions usuelles des différentes générations, il faut savoir qu'il existe des problèmes méthodologiques à leur sujet. Par exemple, en définissant les personnes de la première génération comme nées à l'extérieur du Canada, les catégories normales de générations placent également les citoyens canadiens nés à l'étranger dans la première génération. Selon l'objectif du projet de recherche, il est possible d'ajuster les données générationnelles pour traiter le cas de ces enfants (p. ex., les exclure).

Il est également possible de sonder la deuxième génération en deux catégories : les enfants dont ni l'un ni l'autre des parents n'est né au Canada (« deuxième génération ») et ceux dont l'un des parents est né au Canada et l'autre à l'étranger (« deuxième génération et demie »). Cette scission permet de tenir compte du fait que pour les enfants, l'expérience n'est peut-être pas la même selon que leurs deux parents soient immigrants ou que l'un d'entre eux ait été socialisé au Canada.

De plus, la variable générationnelle usuelle ne tient pas compte du fait que les enfants sont parfois également immigrants et peuvent, dans certains cas, avoir été entièrement instruits au Canada. La question se pose donc : quelle est la différence entre les enfants d'immigrants et les enfants nés au Canada de parents immigrants en ce qui a trait à leur intégration ? Il est possible de modifier les catégories générationnelles pour tenir compte de cette distinction potentiellement importante. Par exemple, on peut classer dans la deuxième génération les enfants qui ont immigré au Canada ou sonder la première génération entre ceux qui sont arrivés enfants et ceux qui sont arrivés adultes : il faut alors décider de l'âge qui « sépare les deux sous-catégories ». Selon la nature de la question employée, il pourrait être important de raffiner l'opérationnalisation de la variable générationnelle afin d'en tenir compte.

Une autre donnée manquante dans les définitions usuelles des générations est l'âge des parents au moment de l'immigration. Puisque cette donnée ne fait pas l'objet d'une question dans le Recensement, il est impossible d'en tenir compte. Le concept de génération au Canada se fonde sur le fait qu'être socialisé dans un autre pays peut avoir des répercussions sur une personne et sur sa manière d'être parent. Si un parent a immigré au Canada alors qu'il était enfant et qu'il a fait toutes ses études au Canada, le degré de socialisation reçue à l'étranger est bien moindre que s'il avait immigré à l'âge adulte.

Les problèmes méthodologiques que nous venons de soulever font ressortir les lacunes de la variable générationnelle usuelle lorsqu'on l'utilise pour les recherches ayant trait à l'intégration. Bien que certains des problèmes puissent être surmontés en ayant recours à des catégories non usuelles, la question de l'âge du parent au moment de l'immigration demeure irrésolue. Même si les divisions de générations ne sont pas précises, il est plus utile de faire la distinction entre les enfants d'immigrants que d'avoir à les inclure dans la troisième génération ou plus, et de se baser sur une dichotomie opposant les « immigrants » aux « non-immigrants ». Aux fins du présent article, la définition usuelle donne assez d'information pour dresser un portrait de la deuxième génération. Toutefois, le conseil aux chercheurs qui se pencheront sur des générations ou des sous-populations générationnelles modifient les définitions usuelles pour les adapter à leurs recherches.

La deuxième génération selon le Recensement de 2006

Le reste du présent article contient essentiellement un examen des résultats liés à la deuxième génération pour les questions sur l'origine ethnique et le groupe de population minoritaire visible qui étaient contenues dans le formulaire long du Recensement de 2006.

Grandes catégories d'origines ethniques

La question sur l'origine ethnique, dans le Recensement de 2006, était une question ouverte qui portait sur les origines des ancêtres des répondants. Comme l'indique le préambule, la question a pour but de recueillir des données afin de connaître la diversité de la population du Canada. Elle ne vise pas à déterminer à quelle culture les gens peuvent s'identifier ou ont le sentiment d'appartenir, mais plutôt à savoir d'où venaient leurs ancêtres. Statistique Canada a diffusé de

Définir les générations

Le Recensement fournit des renseignements sur les générations représentées au Canada pour les personnes âgées de 15 ans et plus. Il n'a été possible d'effectuer une analyse portant sur trois catégories de générations qu'à partir du Recensement de 2001, avec l'ajout de la question sur le lieu de naissance des parents à l'échantillon de 20 %. Dans le présent document, on utilise des définitions usuelles données par Statistique Canada pour les différentes générations d'immigrants : « première génération » s'applique à toute personne qui n'est pas née au Canada (6 124 600 personnes ou 24 %), « deuxième génération » représente les personnes nées au Canada et dont au moins un parent est né à l'étranger (4 006 400 personnes ou 16 %) et « troisième génération et plus » désigne des personnes dont les deux parents sont nés au Canada (15 533 200 personnes ou 60 %). Ces proportions sont résumées dans la Figure 1.

Figure 1
Population âgée de 15 ans et plus au Canada selon le statut générationnel (Recensement de 2006, échantillon de 20 %)

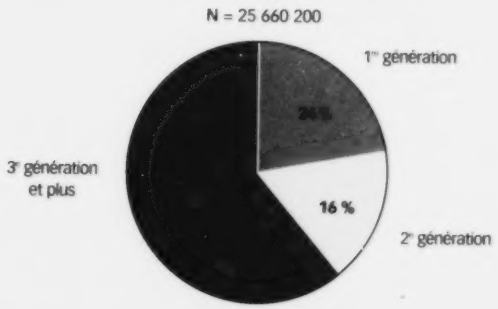

Bien que nous nous appuyions ici sur les définitions usuelles des différentes générations, il faut savoir qu'il existe des problèmes méthodologiques à leur sujet. Par exemple, en définissant les personnes de la première génération comme nées à l'extérieur du Canada, les catégories normales de générations placent également les citoyens canadiens nés à l'étranger dans la première génération[4]. Selon l'objectif du projet de recherche, il est possible d'ajuster les données générationnelles pour traiter le cas de ces enfants (p. ex., les exclure).

Il est également possible de scinder la deuxième génération en deux catégories : les enfants dont ni l'un ni l'autre des parents n'est né au Canada (deuxième génération) et ceux dont l'un des parents est né au Canada et l'autre, à l'étranger (deuxième génération et demie). Cette scission permet de tenir compte du fait que pour les enfants, l'expérience n'est peut-être pas la même selon que leurs deux parents soient immigrants ou que l'un d'entre eux ait été socialisé au Canada.

De plus, la variable générationnelle usuelle ne tient pas compte du fait que les enfants sont parfois également immigrants et peuvent, dans certains cas, avoir été entièrement instruits au Canada. La question se pose donc : quelle est la différence entre les enfants d'immigrants et les enfants nés au Canada de parents immigrants en ce qui a trait à leur intégration ? Il est possible de modifier les catégories générationnelles pour tenir compte ce cette distinction potentiellement importante. Par exemple, on peut classer dans la deuxième génération les enfants qui ont immigré au Canada ou scinder la première génération entre ceux qui sont arrivés enfants et ceux qui sont arrivés adultes[5]; il faut alors décider de l'âge qui sépare les deux sous-catégories[6]. Selon la nature de la question employée, il pourrait être important de raffiner l'opérationalisation de la variable générationnelle afin d'en tenir compte[7].

Une autre donnée manquante dans les définitions usuelles des générations est l'âge des parents au moment de l'immigration. Puisque cette donnée ne fait pas l'objet d'une question dans le Recensement, il est impossible d'en tenir compte[8]. Le concept de génération au Canada se fonde sur le fait qu'être socialisé dans un autre pays peut avoir des répercussions sur une personne et sur sa manière d'être parent. Si un parent a immigré au Canada alors qu'il était enfant et qu'il a fait toutes ses études au Canada, le degré de socialisation reçue à l'étranger est bien moindre que s'il avait immigré à l'âge adulte[9].

Les problèmes méthodologiques que nous venons de soulever font ressortir les lacunes de la variable générationnelle usuelle lorsqu'on l'utilise pour les recherches ayant trait à l'intégration. Bien que certains des problèmes puissent être surmontés en ayant recours à des catégories non usuelles, la question de l'âge du parent au moment de l'immigration demeure irrésolue. Même si les divisions de générations ne sont pas précises, il est plus utile de faire la distinction entre les enfants d'immigrants que d'avoir à les inclure dans la troisième génération ou plus, et de se baser sur une dichotomie opposant les « immigrants » aux « non-immigrants ». Aux fins du présent article, la definition usuelle donne assez d'information pour dresser un portrait de la deuxième génération. Toutefois, je conseille aux chercheurs qui se pencheront sur des générations ou des sous-populations générationnelles modifient les définitions usuelles pour les adapter à leurs recherches[10].

La deuxième génération selon le Recensement de 2006

Le reste du présent article contient essentiellement un examen des résultats liés à la deuxième génération pour les questions sur l'origine ethnique et le groupe de population (minorité visible) qui étaient contenues dans le formulaire long du Recensement de 2006.

Grandes catégories d'origines ethniques

La question sur l'origine ethnique, dans le Recensement de 2006, était une question ouverte qui portait sur les origines des ancêtres des répondants[11]. Comme l'indique le préambule, la question a pour but de « recueillir des données afin de connaître la diversité de la population du Canada ». Elle ne vise pas à déterminer à quelle culture les gens peuvent s'identifier ou ont le sentiment d'appartenir, mais plutôt à savoir d'où venaient leurs ancêtres. Statistique Canada a diffusé de

l'information sur 247 catégories différentes d'origines ethniques[12]. Il est possible de donner des réponses simples ou multiples. Les réponses multiples permettent aux chercheurs de comprendre dans quelles circonstances se produisent des mélanges entre gens de différentes origines ethniques[13].

Les origines ethniques déclarées peuvent être classées dans des catégories plus vastes. Pour les besoins du présent article, nous répartissons les gens dans quatre grandes catégories : Canadiens et/ou Britanniques et/ou Français[14] (CBF), autres origines européennes, origines non européennes et origines autochtones. Quand on examine ces grandes catégories sous l'angle de la composition générationnelle (Figure 2), on constate que les catégories autochtones et CBF uniquement sont surtout composées d'immigrants de la troisième génération ou plus, que la catégorie des autres origines européennes se répartit entre les trois catégories générationnelles et que la majorité des répondants non européens sont des immigrants de la première génération.

Il est important de comprendre la composition de ces grandes catégories pour pouvoir analyser la deuxième génération, car elle indique sa taille relative dans chaque catégorie.

Figure 2
Les grandes catégories d'origines ethniques selon le statut générationnel

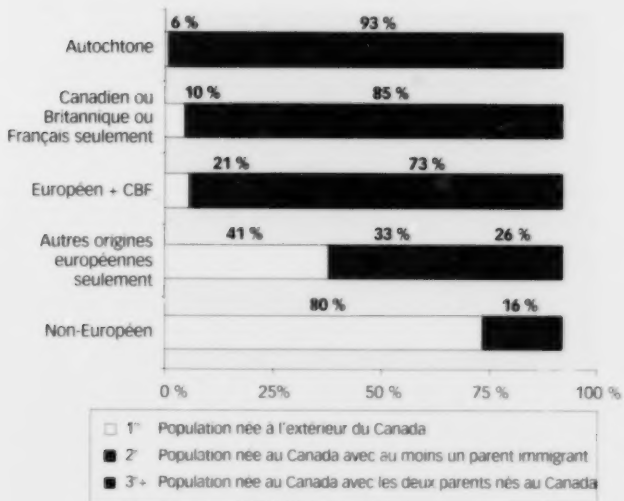

Si nous répartissons ces grandes catégories d'origines ethniques dans un diagramme de Venn de la deuxième génération[15] (Figure 3), nous pouvons faire ressortir des tendances dans les réponses. Ce diagramme montre non seulement que la catégorie des autres origines européennes (54 %) présente le cercle le plus grand, suivie des origines CBF (52 %), des origines non européennes (19 %) et des origines autochtones (2 %), mais aussi que les catégories CBF et autres origines européennes présentent les niveaux les plus élevés de chevauchement ou de mélange[16].

Origines ethniques les plus fréquemment déclarées dans la deuxième génération

Afin de mieux comprendre la deuxième génération, on peut prendre les données sur l'origine ethnique à un niveau inférieur et examiner, pour cette génération, les origines le plus souvent déclarées (Figure 4). Comme on le montre plus loin, les origines les plus fréquemment déclarées pour cette génération entrent dans la catégorie des origines CBF, les Anglais arrivant au premier rang, suivis des Écossais et des Canadiens. Parmi les 15 origines les plus fréquentes, les Irlandais et les Français se classent respectivement aux 5e et 7e rangs. Il convient de souligner que dans le cas des cinq origines CBF, la proportion de réponses multiples à la question sur l'origine ethnique a été supérieure à celle des réponses uniques, ce qui met en évidence le fait que les personnes aux origines mixtes déclarent les origines en question.

Figure 3
Les grandes catégories des origines ethniques de la deuxième génération âgée de 15 ans et plus au Canada (Recensement de 2006, échantillon de 20 %)*

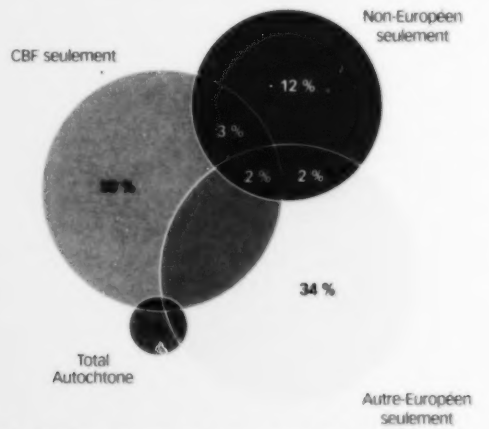

*Seuls les chevauchements qui sont au-dessus de 2 % sont montrés. Les pourcentages ne totalisent pas 100 % car ces petits chevauchements ne sont pas compris.

Parmi les origines les plus fréquemment déclarées, sept appartiennent à la catégorie des autres origines européennes : Allemands, Italiens, Hollandais, Ukrainiens, Polonais, Portugais et Russes. Pour plusieurs des familles d'origines européennes (Allemands et Ukrainiens, par exemple) la présence au Canada remontait à plusieurs générations[17]. Les différents groupes d'origine européenne n'ont pas tous le même passé sur le plan de l'immigration. Par exemple, dans le cas des Italiens et des Portugais, des pourcentages plus élevés des répondants appartiennent aux première et deuxième générations. Dans la catégorie des autres origines européennes, on observe de fortes variations entre les groupes, ce que reflètent les pourcentages de personnes ayant fourni des réponses uniques et des réponses multiples à la question sur l'origine ethnique.

Parmi les 15 origines les plus fréquentes dans la deuxième génération, trois sont « non européennes » :

l'information sur 247 categories differentes d'origines ethniques . Il est possible de donner des reponses simples ou multiples. Les reponses multiples permettent aux chercheurs de comprendre dans quelles circonstances se produisent des melanges entre gens de differentes origines ethniques .

Les origines ethniques declarees peuvent etre classees dans des categories plus vastes. Pour les besoins du present article, nous repartissons les gens dans quatre grandes categories : Canadiens et/ou Britanniques et/ou Francais (CBF), autres origines europeennes, origines non europeennes et origines autochtones. Quand on examine ces grandes categories sous l'angle de la composition generationnelle (Figure 2), on constate que les categories autochtones et CBF uniquement sont surtout composees d'immigrants de la troisieme generation ou plus, que la categorie des autres origines europeennes se repartit entre les trois categories generationnelles et que la majorite des repondants non europeens sont des immigrants de la premiere generation.

Il est important de comprendre la composition de ces grandes categories pour pouvoir analyser la deuxieme generation, car elle indique sa taille relative dans chaque categorie.

Figure 2
Les grandes categories d'origines ethniques selon le statut generationnel

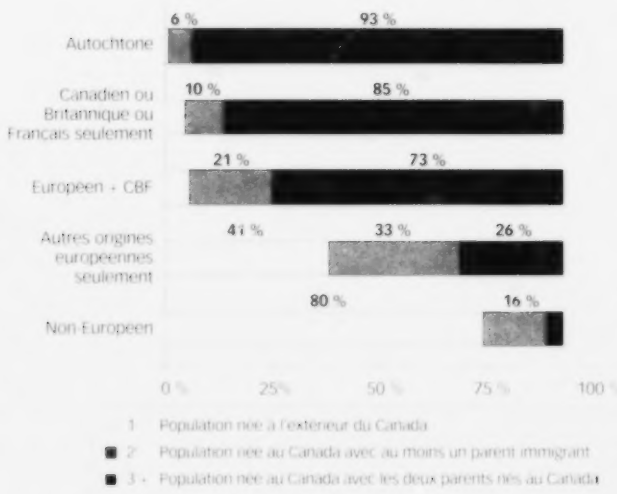

Si nous repartissons ces grandes categories d'origines ethniques dans un diagramme de Venn de la deuxieme generation (Figure 3), nous pouvons faire ressortir des tendances dans les reponses. Ce diagramme montre non seulement que la categorie " des autres origines europeennes (34 %) presente le cercle le plus grand, suivie des origines CBF (32 %), des origines non europeennes (19 %) et des origines autochtones (2 %), mais aussi que les categories CBF et autres origines europeennes presentent les niveaux les plus eleves de chevauchement ou de melange .

Origines ethniques les plus frequemment declarees dans la deuxieme generation

Afin de mieux comprendre la deuxieme generation, on peut prendre les donnees sur l'origine ethnique a un niveau inferieur et examiner, pour cette generation, les origines le plus souvent declarees (Figure 4). Comme on le montre plus loin, les origines les plus frequemment declarees pour cette generation entrent dans la categorie des origines CBF, les Anglais arrivant au premier rang, suivis des Ecossais et des Canadiens. Parmi les 15 origines les plus frequentes, les Irlandais et les Francais se classent respectivement aux 5 e et 7 e rangs. Il convient de souligner que dans le cas des cinq origines CBF, la proportion de reponses multiples a la question sur l'origine ethnique a ete superieure a celle des reponses uniques, ce qui met en evidence le fait que les personnes aux origines mixtes declarent les origines en question.

Figure 3
Les grandes categories des origines ethniques de la deuxieme generation agee de 15 ans et plus au Canada (Recensement de 2006, echantillon de 20 %)*

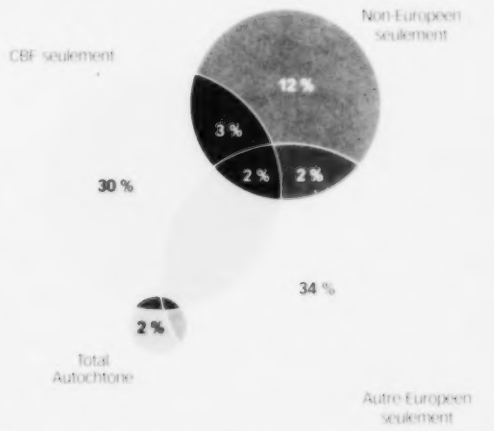

*Seuls les chevauchements qui sont au-dessus de 2 % sont montres. Les pourcentages ne totalisent pas 100 % car les petits chevauchements ne sont pas compris.

Parmi les origines les plus frequemment declarees, sept appartiennent a la categorie des autres origines europeennes : Allemands, Italiens, Hollandais, Ukrainiens, Polonais, Portugais et Russes. Pour plusieurs des familles d'origines europeennes (Allemands et Ukrainiens, par exemple) la presence au Canada remontait a plusieurs generations . Les differents groupes d'origine europeenne n'ont pas tous le meme passe sur le plan de l'immigration. Par exemple, dans le cas des Italiens et des Portugais, des pourcentages plus eleves des repondants appartiennent aux premiere et deuxieme generations. Dans la categorie des autres origines europeennes, on observe de fortes variations entre les groupes, ce que refletent les pourcentages de personnes ayant fourni des reponses uniques et des reponses multiples a la question sur l'origine ethnique.

Parmi les 15 origines les plus frequentes dans la deuxieme generation, trois sont « non europeennes » :

Figure 4
Les origines ethniques les plus fréquemment déclarées par les personnes de la deuxième génération (Recensement de 2006, échantillon de 20 %)

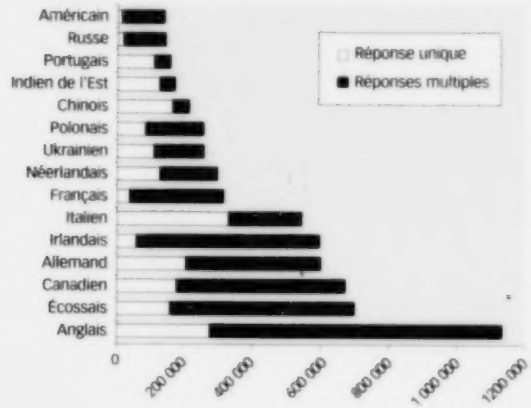

Figure 5
Pourcentage de la population de la deuxième génération dont l'âge varie entre 15 et 34 ans selon les origines ethniques sélectionnées (Recensement de 2006, échantillon de 20 %)

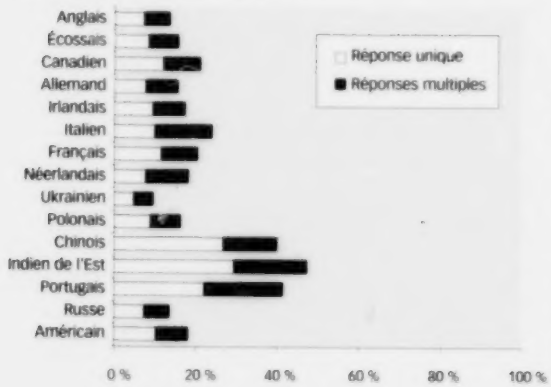

Figure 6
Nombre de personnes appartenant à chaque catégorie de minorités visibles de la deuxième génération (Recensement de 2006, échantillon de 20 %)

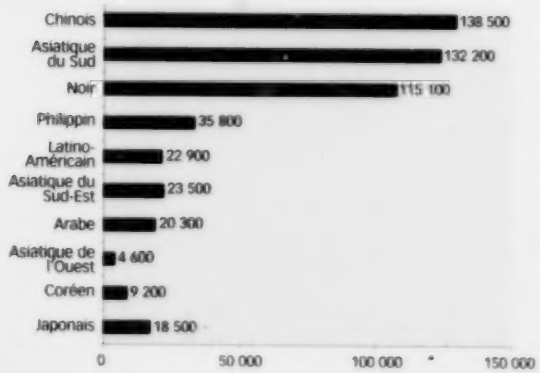

Chinois, Indiens de l'Est et Américains[17]. Tout comme les personnes des autres origines européennes qui faisaient partie des cohortes plus récentes d'immigrants, les personnes de la deuxième génération qui ont déclaré être originaires de l'Inde de l'Est et de la Chine étaient plus susceptibles de fournir une réponse unique qu'une réponse multiple. L'origine américaine est comparable à l'origine canadienne, puisqu'il s'agit d'une origine du « nouveau monde » et qu'elle est déclarée plus souvent dans des réponses multiples que dans des réponses uniques.

Pour que les chercheurs puissent comparer l'intégration des gens d'une catégorie d'origine ethnique de deuxième génération avec celle d'une autre catégorie, il est également important de comprendre les structures d'âge. Nous nous intéresserons ici au pourcentage des populations des différentes origines qui se situent dans le groupe d'âge de 15 à 34 ans, car les personnes de ce groupe d'âge sont habituellement en situation de transition, essayant de trouver leur place sociale sur le plan économique. En nous intéressant au pourcentage de personnes dans le groupe d'âge de 15 à 34 ans, nous pourrons comprendre dans quelle mesure les gens de ces catégories d'origines ethniques ont atteint une maturité économique et sociale par comparaison avec chacune des autres catégories. Pour la plupart des origines CBF et des autres origines européennes, entre 20 % et 40 % des gens des différentes origines ethniques se situent dans le groupe d'âge de 15 à 34 ans. Les gens des deux catégories d'origines ethniques non européennes se distinguent des autres du fait que leur deuxième génération est beaucoup plus jeune, les Chinois et les Indiens de l'Est affichant des proportions respectives de 76 % et 91 % dans ce groupe d'âge[18]. Finalement, dans le cas des origines les plus fréquemment déclarées, les personnes associées aux origines CBF et aux autres origines européennes ont tendance à être plus âgées que les personnes associées aux origines non européennes, ce qui pourrait déboucher sur des conclusions erronées en raison de l'existence de structures d'âge très différentes.

Situation sociale des minorités visibles

Bon nombre de personnes qui s'intéressent à la deuxième génération voudront savoir comment les répondants qui ont déclaré appartenir à une minorité visible réussissent dans la vie, et s'ils s'intègrent à la société canadienne. Chez les personnes de 15 ans ou plus appartenant à la deuxième génération, 14 % (ou 552 000 personnes) ont déclaré appartenir à une minorité visible, les Chinois arrivant au premier rang, suivis des Asiatiques du Sud et des Noirs. Moins de 40 000 personnes ont déclaré appartenir à chacune des autres catégories de minorités visibles[19]. Pour une compilation des données à ce sujet, consulter la Figure 6.

Catégories de minorités visibles de la deuxième génération, selon l'âge

Cependant, il ne suffit pas de tenir compte uniquement de la taille des catégories individuelles. Si l'on désire connaître le niveau d'intégration des personnes appartenant aux différentes catégories de minorités

visibles, il est intéressant de connaître également leur répartition selon l'âge (voir Figure 7). Si une population est jeune, en effet, ses membres pourront être encore à l'université ou ne pas s'être encore établis dans leur carrière. Comme c'est le cas pour la plupart des origines ethniques les plus souvent déclarées, bon nombre des catégories de minorités visibles de la deuxième génération comptent des proportions élevées de personnes dans le groupe d'âge de 15 à 34 ans, soit plus de 90 % chez les Asiatiques du Sud-Est, les Philippins, les Sud-Américains, les Asiatiques du Sud et les Coréens. La seule exception est celle des Japonais, 29 % seulement des personnes s'étant déclarées de cette origine appartenant au groupe d'âge de 15 à 34 ans[2]. Même s'il y a un fort pourcentage de jeunes dans les catégories de minorités visibles, on devrait également savoir que les trois catégories au sommet du classement ont tout de même d'importantes populations dans le groupe d'âge de 35 ans ou plus (98 600 pour les Chinois, 96 400 pour les Asiatiques du Sud et 88 300 pour les Noirs). En somme, il est possible de faire des analyses en ce qui a trait à l'intégration, mais les chercheurs doivent tenir compte de l'âge.

Figure 7
Pourcentage de la population de la deuxième génération dont l'âge varie entre 15 et 34 ans, selon les catégories des minorités visibles (Recensement de 2006, échantillon de 20 %)

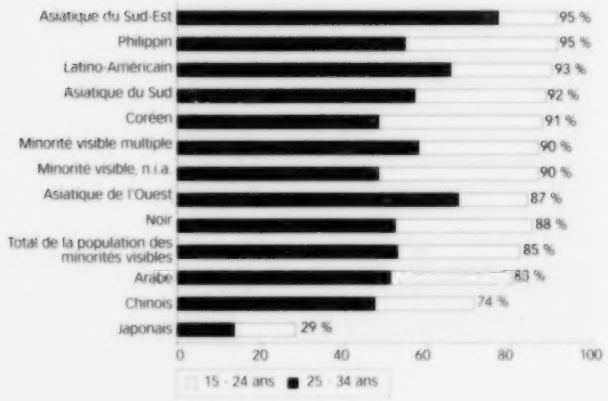

Catégories de minorités visibles : deuxième génération dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada

Nous savons que les immigrants, ou les Canadiens de première génération, ont tendance à s'installer dans les grandes villes canadiennes, plus particulièrement dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR), à savoir Toronto, Vancouver et Montréal (voir Figure 8).

Dans le cas de la deuxième génération, on continue à observer une concentration dans ces RMR, surtout chez les Noirs, mais aussi, dans une mesure moindre, chez les Chinois et les Asiatiques du Sud. Dans le cas des Chinois, 80 % des immigrants de première génération vivent dans

Figure 8
Pourcentage des catégories sélectionnées de minorités visibles des première et deuxième générations vivant à Toronto, Montréal et Vancouver (Recensement de 2006, échantillon de 20%)

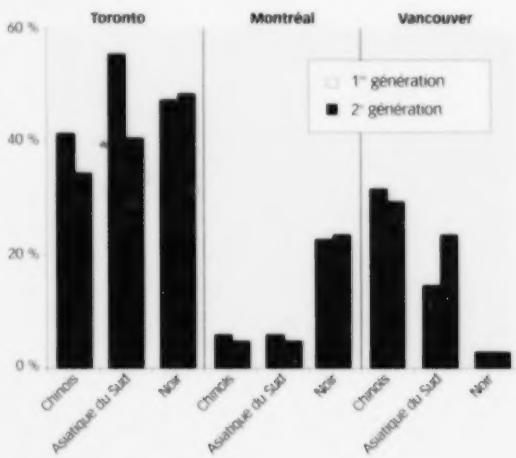

ces trois RMR, tandis que chez les immigrants de la deuxième génération, cette proportion s'établit à 70 %. Dans une proportion de 42 %, les immigrants chinois de première génération vivent à Toronto, comparativement à 35 % des immigrants chinois de deuxième génération[3]; 32 % des immigrants chinois de première génération vivent à Vancouver, comparativement à 30 % de ceux de la deuxième génération. En ce qui concerne les Asiatiques du Sud, 77 % des immigrants de première génération vivent dans les trois RMR précitées, comparativement à 70 % de ceux de deuxième génération. Quelque 56 % des immigrants sud-asiatiques de première génération vivent à Toronto, comparativement à 41 % de ceux de la deuxième génération. La situation est différente à Vancouver : 15 % des Asiatiques du Sud de première génération vivent dans cette ville, comparativement à 24 % de ceux de la deuxième génération. Chez les Noirs, 74 % des immigrants de première génération vivent dans les trois RMR précitées, comparativement à 76 % de ceux de deuxième génération. Les pourcentages de Noirs sont presque les mêmes dans les trois RMR[4].

En bref, il semble que chez les Chinois et les Asiatiques du Sud, la deuxième génération soit moins concentrée dans les RMR que la première génération[5]. Dans le cas des Noirs, le pourcentage a peu varié d'une génération à l'autre, mais il conviendrait également de souligner que des mouvements sont observés vers les autres RMR (et plus particulièrement vers la région d'Ottawa-Gatineau, cela aussi bien pour la première génération que pour la deuxième). Les immigrants de deuxième génération semblent s'installer dans des régions à l'extérieur de leur « collectivité d'attache ». Cependant, cette question mériterait d'être examinée de plus près, car il est possible que ces personnes aillent s'installer dans des banlieues avoisinantes.

Conclusion

Après plusieurs décennies d'immigration en provenance de pays non européens, les enfants de ces immigrants de première génération, qui appartiennent bien souvent à des minorités visibles, font leur entrée dans la population active. Bien que les origines CBF et les autres origines européennes continuent d'occuper une place prépondérante dans la deuxième génération, la population des personnes de 15 ans ou plus présente maintenant une proportion de non-Européens de l'ordre de 16 %. Cependant, comme le présent article l'a montré, ces personnes sont encore relativement jeunes, de sorte qu'une analyse de la population active serait un peu prématurée (à moins que l'on neutralise l'effet de l'âge). Dans le cas des deux plus importantes catégories de minorités visibles (Chinois et Asiatiques du Sud), on observe également une concentration moindre dans les trois grandes RMR (Toronto, Montréal et Vancouver) que chez les parents immigrants.

Notes

[1] Bien sûr, l'immigration en provenance des pays européens s'est poursuivie. Pendant la période en question, de nombreux immigrants sont également arrivés de plusieurs sources européennes comme le Portugal, l'Italie et la Grèce.

[2] La question sur les groupes de population (à partir de laquelle est extrapolé le statut de minorité visible) a été posée pour la première fois dans le Recensement de 1996. Avant cette date, l'information était obtenue à partir des réponses données à la question sur l'origine ethnique.

[3] Beaucoup d'autres questions du Recensement auraient pu être examinées, mais ne l'ont pas été par manque d'espace. Un autre article est prévu, qui examinera plus de variables du Recensement (p. ex., langue maternelle, langue parlée à la maison et première langue officielle parlée).

[4] Ces citoyens sont principalement des enfants nés à l'étranger de Canadiens travaillant comme diplomates ou pour des organisations non gouvernementales. Puisque nous ne connaissons pas le nombre d'années qu'ils ont passées à l'étranger, il est difficile de les classer dans une catégorie ou l'autre.

[5] Selon le Recensement de 2006, 1,3 million d'immigrants âgés de 15 ans ou plus (5 % de la population totale ou 22 % de la population immigrante) sont arrivés au Canada avant l'âge de 15 ans.

[6] Plusieurs points de vue existent sur la manière de faire la scission : certains tiennent compte des enfants ayant fait toutes leurs études au Canada (qui ont immigré avant l'âge de cinq ans); d'autres, des enfants arrivés avant l'âge de 12 ans (âge où se termine l'école primaire); et d'autres encore utilisent l'âge de 15 ans comme limite (ces enfants ont donc fait une partie de leurs études au Canada).

[7] Les enquêtes telles que l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes fournissent des données d'analyse.

[8] Il est toutefois possible d'utiliser les données sur les ménages pour établir l'âge des enfants vivant à la maison. Cette option est cependant fortement limitée, puisque la variable générationnelle ne s'applique qu'à la population âgée de 15 ans ou plus.

[9] L'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 a cherché à définir l'âge des parents au moment de l'immigration, mais il s'est avéré qu'au moment où l'enquête a été testée, de nombreux répondants n'étaient pas certains de l'âge auquel leurs parents avaient immigré au Canada et la question a été mise de côté.

[10] Le présent article a été rédigé quelques semaines après la publication des données sur l'origine ethnique et les minorités visibles, laissant peu de temps pour produire des catégories de générations non usuelles. De futures recherches se fonderont sur des définitions non usuelles.

[11] On pouvait lire ce qui suit dans le préambule de la question sur l'origine ethnique du Recensement de 2006 : « Depuis plus de 100 ans, on recueille des données du Recensement sur les origines ancestrales afin de connaître la diversité de la population du Canada ». La question se lisait comme suit : « Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne ? ». Une définition était fournie : « Habituellement, un ancêtre est plus éloigné qu'un grand-parent ». Suivait une liste d'exemples qui reprenait les réponses les plus fréquentes à la question sur l'origine ethnique recueillies lors du Recensement précédent. Dans le cas du Recensement de 2006, les exemples étaient les suivants : Canadien, Anglais, Français, Chinois, Italien, Allemand, Écossais, Indien de l'Inde, Irlandais, Cri, Mi'kmaq (Micmac), Métis, Inuit (Esquimau), Ukrainien, Hollandais, Philippin, Polonais, Portugais, Juif, Grec, Jamaïcain, Vietnamien, Libanais, Chilien, Salvadorien, Somalien, etc. À droite de la question se trouvaient quatre lignes (comptant chacune 11 cases pour les caractères individuels) où les répondants pouvaient inscrire leurs réponses.

[12] Au nombre de ces 247 catégories figurent des regroupements. Par exemple, les Cornouaillais, les Anglais, les Irlandais, les résidents de l'île de Man, les Écossais, les Gallois et les Britanniques n.i.a. (l'abréviation « n.i.a. » signifie « non inclus ailleurs ») ont été groupés dans la catégorie des îles britanniques.

[13] À chaque Recensement, nous avons relevé un accroissement du pourcentage de la population ayant donné une réponse multiple à la question sur l'origine ethnique : 30 % en 1991, 36 % en 1996, 38 % en 2001 et 41 % en 2006.

[14] La catégorie « Canadien et/ou Britannique et/ou Français » s'applique aux gens qui ont déclaré des origines canadiennes (origines propres au Canada, c'est-à-dire les Canadiens, les Albertains, les Acadiens ou les Québécois), des origines liées aux îles britanniques (Anglais, Irlandais, Cornouaillais, Écossais, Gallois) ou des origines françaises. La différence entre les « Canadiens, Britanniques et Français » et les « Canadiens, Britanniques et Français uniquement » tient au fait que le premier regroupement inclut toute personne ayant fourni l'une de ces réponses (Canadiens d'origine italienne, p. ex.), tandis que le deuxième regroupement inclut les gens dont les réponses figurent uniquement dans cette catégorie (Canadiens d'origine anglaise, par exemple).

[15] Le même diagramme de Venn tracé pour la première génération ferait ressortir un mélange encore moindre entre les différentes catégories. Les Autochtones constituent une trop petite catégorie pour qu'on puisse la mettre en lumière.

[16] Cela pourrait être attribué au fait que les immigrants d'origine européenne se trouvent au Canada depuis un plus grand nombre de générations que les non-Européens. Certains pourront faire valoir qu'avec le temps, la même chose se produira avec la catégorie des non-Européens.

[17] Bon nombre des parents ou des grands-parents des répondants sont arrivés au Canada au tournant du siècle pour s'y établir comme agriculteurs, pensant échapper ainsi aux traitrises du « vieux monde » et bénéficier des terres gratuites et de la liberté qui leur était offertes dans le « nouveau monde ».

[18] Certains pourront faire valoir que les Américains devraient figurer dans la catégorie « Autres Européens », étant donné qu'ils ont un passé comparable à celui des Canadiens sur le plan de l'immigration.

[19] La proportion de personnes se déclarant d'origine portugaise et appartenant au groupe d'âge de 15 à 34 ans est également assez élevée, soit 79 %.

[20] Les autres catégories de minorités visibles sont les suivantes : Philippins, Sud-Américains, Asiatiques du Sud-Est, Arabes, Asiatiques de l'Ouest, Coréens, Japonais, minorité visible n.i.a. et minorités visibles multiples.

[21] Les familles des Canadiens d'origine japonaise se trouvent au Canada depuis plusieurs générations, et il n'y a pas beaucoup d'immigration en provenance du Japon.

[22] Il convient également de souligner que Calgary et Edmonton présentent des pourcentages plus élevés que Montréal d'immigrants chinois de deuxième génération.

[23] Cependant, on devrait également savoir que les régions d'Ottawa-Gatineau et de Calgary présentent des proportions plus élevées que Vancouver d'immigrants Noirs de première et de deuxième génération.

[24] Dans le cas des Asiatiques du Sud, même en tenant compte de la proportion d'immigrants de la deuxième génération qui vivent à Vancouver, on observe tout de même, au total (pour l'ensemble des trois RMR), un pourcentage inférieur d'immigrants sud-asiatiques de deuxième génération qui vivent dans ces trois RMR que d'immigrants sud-asiatiques de première génération.

Maîtrise en études de l'immigration de l'Université Ryerson

Au sujet du programme d'études supérieures

Le premier programme canadien d'études supérieures consacré aux hautes études des politiques, des services et de l'expérience en immigration a été lancé en septembre 2004 à l'Université Ryerson.

La maîtrise en études de l'immigration et de l'établissement est un nouveau programme qui examinera les tendances, les politiques et les programmes de l'immigration au Canada dans une perspective multidisciplinaire. **Offert à temps plein ou à temps partiel**, ce programme a pour objet :

- d'améliorer, grâce à quatre cours principaux, la connaissance de la documentation et des questions importantes liées à l'histoire, à la théorie, à la méthode, aux politiques et aux programmes en matière d'immigration et d'établissement au Canada;
- d'étudier et d'évaluer d'un point de vue critique, par un choix de cours et de séminaires, certains des aspects sociaux, économiques, politiques, culturels, spatiaux et stratégiques de l'immigration et de l'établissement et certains aspects liés à la prestation des services et aux droits de la personne;
- de comparer l'expérience du Canada en matière de migration et d'établissement avec celle d'autres pays, par l'intégration d'une perspective internationale dans le programme d'études;
- de prévoir des discussions ciblées des questions et des concepts théoriques et méthodologiques que les intervenants se doivent de connaître et auxquels ils ont besoin de réfléchir quand ils utilisent une information connexe;
- de développer une compréhension critique des problèmes méthodologiques et pratiques auxquels se heurte la recherche dans le domaine;
- de développer, grâce à des travaux pratiques, la compréhension de la manière dont l'information est utilisée dans le domaine, à la fois dans la pratique et dans l'élaboration des politiques;
- de faire preuve d'une capacité de contribuer aux connaissances dans le domaine par la préparation d'un document de recherche ou d'un document sur un projet expérimental.

www.ryerson.ca/gradstudies/immigration

PARCOURS DIVERGENTS VERS LA MOBILITÉ ET L'ASSIMILATION AU SEIN DE LA NOUVELLE DEUXIÈME GÉNÉRATION*

RÉSUMÉ

La nouvelle deuxième génération atteint sa majorité en ce début du 21e siècle. Elle marque les villes d'une empreinte indélébile à l'échelle des États-Unis, obligeant ainsi les universitaires du domaine de l'immigration à prêter attention à cette population grandissante. Dans le présent compte rendu, nous évaluons d'abord d'un point de vue critique les hypothèses existantes concernant les définitions et les parcours vers « la réussite » et « l'assimilation » de ces jeunes adultes. En second lieu, nous remettons en question la validité et la fiabilité des principales mesures de la mobilité sociale. Nous progressons ensuite vers une approche axée sur le sujet afin de déterminer les mécanismes sous-jacents qui permettent d'expliquer les trajectoires diverses et les résultats inégaux en matière de mobilité au sein de la deuxième génération. Ce faisant, nous tentons de dissiper certains mythes sur les cultures de groupe, les stéréotypes et les processus d'assimilation.

MIN ZHOU

Min Zhou est professeure de sociologie et d'études américano-asiatiques à la University of California à Los Angeles. Elle est l'auteure de *Chinatown: The Socioeconomic Potential of an Urban Enclave*, coauteure de *Growing Up American: How Vietnamese Adapt to Life in the United States* (avec C. L. Bankston) et coéditrice de *Contemporary Asian America* (avec J. V. Gatewood) et de *Asian American Youth: Culture, Identity, and Ethnicity* (avec J. Lee).

JENNIFER LEE

Jennifer Lee est professeure agrégée de sociologie à la University of California à Irvine. Elle est l'auteure de *Civility in the City: Blacks, Jews, and Koreans in Urban America* et coéditrice de *Asian American Youth: Culture, Identity, and Ethnicity* (avec M. Zhou).

Les États-Unis d'Amérique ont subi des changements impressionnants depuis que la population a atteint les 200 millions d'habitants en 1967. Cette population, qui dépasse aujourd'hui les 300 millions d'habitants (depuis le 17 octobre 2006), se diversifie de plus en plus : au delà de 14 % de ses habitants sont hispaniques (par rapport à moins de 5 % en 1970), plus de 4 % sont asiatiques (par rapport à moins de 1 % en 1970) et environ 12 % sont des Noirs (en légère hausse par rapport à 11 % en 1970); à titre de comparaison, les Blancs constituent à peine 67 % de la population (par rapport à 84 % en 1970). Une bonne partie de la croissance exponentielle au sein des populations hispanique et asiatique est attribuable à la migration internationale. En conséquence, la nouvelle deuxième génération, soit les enfants des immigrants arrivés aux États-Unis après 1960, a atteint l'âge de la majorité au 21e siècle. En 2005, ils totalisaient plus de 30 millions d'habitants (y compris les 9 millions d'enfants nés à l'étranger qui sont arrivés à l'âge de 13 ans ou avant), l'âge médian se situant à 18 ans.

Des changements démographiques ont suscité et alimenté le débat public sur l'immigration. Le débat porte sur l'intégration dans la société américaine des plus récents immigrants arrivés aux États-Unis et de leurs enfants. Certains s'inquiètent du fait que les nouveaux arrivants d'aujourd'hui sont « non assimilables », un cinquième d'entre eux étant d'origine mexicaine, et attribuent cette situation à leurs origines culturelles non européennes, à leur scolarité et à leurs compétences professionnelles insuffisantes ainsi qu'à leur refus de se fondre dans le mode de vie des États-Unis. En outre, ils appréhendent de plus en plus une explosion démographique et l'épuisement des ressources naturelles, économiques et sociales qu'elle entrainera. D'autres, à l'opposé, vantent le fait que la majorité des nouveaux arrivants et de leurs enfants non seulement réussissent à s'intégrer à leur société d'accueil, mais que leurs taux de mobilité sociale et économique sont comparables à ceux des vagues précédentes d'immigrants européens, sinon meilleurs.

Comme c'est le cas pour de si nombreuses controverses idéologiques, la question de l'intégration des immigrants est peut-être hors de propos, car elle s'articule autour de la charnière des personnes nées à l'étranger, lesquelles constituent une génération transitoire coincée entre le pays d'origine et la nouvelle société d'accueil. Nous estimons que l'étude des tendances de la mobilité chez les générations subséquentes, c'est-à-dire la première génération et demie et la deuxième génération (soit les personnes élevées ou nées aux États-Unis de parents immigrants), constitue un baromètre plus efficace de l'intégration des immigrants. Les enfants adultes des immigrants s'élèvent-ils au-dessus du statut socioéconomique de leurs parents et, ce qui est tout aussi important, progressent-ils au point de se situer à égalité avec les Américains de naissance ? Dans le présent compte rendu, nous évaluons d'un point de vue critique les hypothèses existantes sur les définitions de « l'assimilation » et les parcours qui y

conduisent. Nous éclairons nos observations critiques à l'aide de certaines constatations préliminaires extraites de notre étude qualitative de longue durée portant sur les Mexicains, les Chinois et les Vietnamiens de la première génération et demie et de la deuxième génération à Los Angeles[1].

Poser le problème de « l'assimilation » et de la « réussite »

Le modèle classique de « l'assimilation » a été très controversé et critiqué, comme les concepts mêmes de « l'assimilation » et « du courant dominant ». Le modèle classique de l'assimilation « en ligne droite », avec ses nombreuses variantes, prévoit que les nouveaux arrivants influeront sur le tissu de la vie aux États-Unis et seront influencés par lui tout à la fois de sorte que, à la longue, les immigrants et les Américains de naissance deviendront de plus en plus indiscernables les uns des autres (Alba, 1990; Gans, 1992; Gordon, 1964; Park, 1950). Le modèle de la ligne droite contient implicitement la notion selon laquelle il n'existe qu'un seul parcours uniforme vers l'assimilation. Remettant cette notion en question, Portes et Zhou (1993) ont élaboré la théorie de « l'assimilation segmentée » et ont avancé l'idée qu'il n'existe pas de voie unique vers l'assimilation, mais plutôt de multiples parcours; ce concept a été approfondi par d'autres universitaires (Neckerman, Carter et Lee, 1999; Zhou et Bankston, 1998). Portes et Zhou (1993) ont également remis en question la caractérisation uniforme du courant dominant aux États-Unis, qu'ils considèrent comme étant segmenté à la fois en fonction de la race et de la classe sociale plutôt que constitué autour de la base indifférenciée de la classe moyenne blanche. En introduisant la race dans leur modèle théorique, les deux chercheurs soulignent que le système de la stratification raciale des États-Unis interagit avec la classe, les modes d'intégration et la structure sociale plus vaste pour produire des résultats divergents en matière de mobilité.

Alba et Nee (2003) ont nuancé cette ligne de pensée; ils ont conceptualisé de nouveau le courant dominant aux États-Unis, considérant qu'il peut contenir non seulement la classe moyenne ou les banlieusards blancs fortunés, mais également la classe ouvrière et les minorités raciales urbaines pauvres. En élargissant leur concept du courant dominant au-delà des confins de la classe moyenne blanche, Alba et Nee admettent la possibilité que les nouveaux arrivants puissent s'assimiler à différents segments de la société des États-Unis. En outre, ils font valoir que les expériences des immigrants qui affichent une mobilité intergénérationnelle ne sont pas sans rappeler celles des Américains de naissance; ils signalent judicieusement que « le fait d'espérer que l'ensemble d'un groupe connaîtra une mobilité ascendante universelle est irréaliste » et ils laissent entendre que tous les immigrants et leurs descendants s'assimileront un jour, bien que pas nécessairement dans la direction unique et uniforme prévue par le modèle classique (Alba et Nee, 2003, p. 163). Bien qu'Alba et Nee aient élargi la conception du courant dominant aux États-Unis, ils maintiennent qu'une intégration réussie implique nécessairement l'intégration à la classe moyenne, au sein de laquelle les immigrants convergent vers la moyenne. Bien que les parcours et les résultats vers l'assimilation soient bigarrés, il semble donc que le seul résultat qui demeure socialement acceptable soit celui qui conduit à converger vers la classe moyenne.

> La question de l'intégration des immigrants est peut-être hors de propos, car elle s'articule autour de la charnière des personnes nées à l'étranger, lesquelles constituent une génération transitoire coincée entre le pays d'origine et la nouvelle société d'accueil. [...] L'étude des tendances de la mobilité chez les générations subséquentes [...] constitue un baromètre plus efficace de l'intégration.

La population et le milieu de la recherche tiennent souvent pour acquis que l'assimilation comporte des implications normatives, ce qui laisse entendre que les immigrants *devraient* ressembler davantage aux Américains de naissance blancs et non hispaniques. En fait, nous avons souvent défini et conceptualisé la réussite d'un groupe en fonction de la mesure dans laquelle les immigrants et leurs enfants deviennent plus comme des Blancs non hispaniques, c'est-à-dire comme la majorité de la classe moyenne des États-Unis, qui constitue également le groupe de référence principal à l'aune duquel les nouveaux arrivants sont mesurés. Ce faisant, nous avons accepté l'hypothèse selon laquelle tous les immigrants et leurs enfants définissent et mesurent la « réussite » au moyen d'une lentille normative. Néanmoins, si nous reculons d'un pas et demandons exactement comment les membres de la deuxième génération définissent la réussite et par rapport à qui ils mesurent leurs progrès, nous pourrions en arriver à des conclusions différentes quant au degré de réussite qu'ils ont atteint. Nous pourrions également mieux comprendre la raison pour laquelle certains groupes privilégient certains parcours particuliers plutôt que d'autres.

Définir la « mobilité » et la « réussite » dans la perspective des enfants immigrants

Les recherches précédentes n'ont pas réussi à soulever la question empirique de savoir si les résultats de la deuxième génération sont perçus et définis différemment

par les universitaires qui étudient l'intégration des immigrants et ceux-là mêmes qu'ils étudient. En d'autres mots, notre façon à nous, universitaires, de définir la « réussite » et la « mobilité » se rapproche-t-elle de la manière dont les membres de la deuxième génération définissent ces concepts ? En outre, si nous devions conceptualiser de nouveau notre définition de la réussite et reformuler nos analyses compte tenu de la définition qu'en donnent ceux que nous étudions, en arriverions-nous à des conclusions différentes sur la mobilité ? Peut-être qu'en mettant de côté le cadre que nous avons imposé aux sujets de nos recherches, nous pourrions mieux comprendre les mécanismes qui conduisent à l'adoption de parcours divergents vers la mobilité sociale.

Dans le cadre des observations recueillies sur place à Los Angeles, nous avons été témoins de cas qui défient les parcours normatifs vers la mobilité. Par exemple, certains Mexicains de la première génération et demie et de la deuxième génération quittent l'école secondaire et exploitent avec succès des entreprises de jardinage et de toiture, des créneaux professionnels boudés par la plupart des Américains de naissance. Leur réussite en affaires leur permet de s'enrichir, d'acquérir des maisons dans les banlieues de la classe moyenne et de fonder des ménages stables. En outre, de leur point de vue, ils ont atteint un degré de réussite extraordinaire, bien supérieur à celui de leurs parents, et ils éprouvent un sentiment de satisfaction personnelle. Toutefois, si nous devions mesurer leur réussite au moyen des indicateurs conventionnels du statut socioéconomique, comme les échelles de la scolarité et de l'occupation professionnelle, ils se situeraient dans la catégorie des « échecs ».

Notre façon à nous, universitaires, de définir la « réussite » et la « mobilité » se rapproche-t-elle de la manière dont les membres de la deuxième génération définissent ces concepts ?

L'histoire de Noe

Noe est un Mexicain de la première génération et demie dont les parents ont migré vers les États-Unis lorsqu'il était âgé de six mois à peine. Ses parents se sont séparés lorsqu'il était en bas âge; lui et ses quatre frères et sœurs ont été élevés par leur mère à Lake Los Angeles, une collectivité ouvrière à prédominance blanche dans les montagnes désertiques. À l'école primaire, Noe se souvient qu'il réussissait bien et qu'il surpassait même nombre de ses compagnons de classe, en partie parce que sa mère consacrait du temps à ses enfants et leur enseignait à lire, à écrire et à résoudre des problèmes de mathématique plus avancés que ce qu'ils apprenaient à l'école. L'avantage de Noe était que sa mère avait fréquenté une école de métiers, même si son père avait terminé uniquement une première année au Mexique.

Bien que Noe ait bien réussi à l'école primaire et à l'école intermédiaire, ses résultats se sont révélés moins bons à l'école secondaire. Noe vivait dans une très petite collectivité comptant seulement 1 500 habitants; il devait voyager en autobus pour se rendre à l'école secondaire la plus proche, soit 89 kilomètres plus loin. C'est au cours de cette période qu'il est devenu éminemment conscient de l'écart social qui le séparait de ses compagnons de classe. La mère de Noe bénéficiait de l'aide sociale pour subvenir aux besoins de ses enfants et, compte tenu des ressources limitées de la famille, Noe ne pouvait pas participer aux activités parascolaires, comme le football, car il ne pouvait pas payer le prix de l'uniforme. De plus, pour participer à l'entraînement après l'école, il aurait dû renoncer à rentrer chez lui en autobus, ce qui lui était impossible, vu que l'autobus était le seul mode de transport auquel il avait accès pour aller à l'école et en revenir. Noe s'est bientôt trouvé intimidé par l'obligation de prendre l'autobus; c'était le signe clair et visible de son statut socioéconomique inférieur.

Puisque l'électronique l'avait toujours intéressé, Noe a décidé de fréquenter un collège communautaire après ses études secondaires; la perspective de travailler dans un domaine qui lui permettrait de perfectionner ses compétences techniques l'enthousiasmait. Toutefois, dès qu'il a appris qu'il devait faire un versement initial sur ses frais de scolarité de l'automne, il a pris conscience qu'il ne pourrait pas s'inscrire à cette institution d'enseignement en raison de contraintes financières. Désillusionné et incertain de ce qu'il devrait faire après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, Noe a choisi la rue; il subvenait à ses besoins en faisant des travaux divers comme réparer des voitures, des téléviseurs et d'autres petits appareils électroniques. Soucieuse du fait que son fils ne savait trop quoi faire et qu'il pourrait commettre des infractions graves aux yeux de la loi, la mère de Noe a décidé de l'envoyer au Mexique, où il a passé un certain temps avec son père.

Au terme d'une période de six mois au Mexique, Noe est rentré aux États-Unis. À son retour, Noe a contracté un prêt gouvernemental de 2 500 $ et s'est inscrit à un institut technique, où il a obtenu un certificat. Malheureusement pour lui, Noe a plus tard découvert que l'école n'était pas agréée et que son certificat ne lui était d'aucune utilité pour trouver un emploi. Toutefois, Noe a pu obtenir une formation en apprentissage non rémunérée à un studio d'enregistrement et, après trois mois, il touchait 6,50 $ l'heure; il a travaillé à ce salaire pendant un an. Frustré par l'absence de possibilités d'avancement dans l'entreprise, Noe a trouvé un autre emploi dans un studio d'enregistrement différent, où il a pu apprendre à réparer du matériel et à fabriquer des câbles pour les techniciens qui travaillaient à cet endroit. L'employeur de Noe en est venu à beaucoup compter sur lui, parce qu'il pointait plus de 100 heures par semaine; il y gagnait le salaire respectable de 75 000 $ par année. Rompu au métier, Noe a décidé de fonder sa propre entreprise avec un collègue de travail et, deux ans plus tard, son entreprise a commencé à dégager un profit. Noe est actuellement marié et a deux enfants inscrits à l'école

primaire. Il est également propriétaire à Lancaster d'une maison de cinq chambres à coucher et de trois salles de bains, qu'il a payée 130 000 $ et qui vaut maintenant 365 000 $.

Bien que le parcours de Noe vers la mobilité ait emprunté de nombreux détours, ses réalisations sont remarquables, étant donné qu'il a été élevé par une mère monoparentale bénéficiaire de l'aide sociale, qui parlait peu anglais et qui était diplômée d'une école de métiers. Son parcours semble encore plus extraordinaire lorsqu'on prend en compte le fait que son père n'a pas participé activement à son éducation et qu'il n'a fait qu'une première année d'études au Mexique. Plusieurs éléments importants concernant le parcours de Noe vers la mobilité méritent d'être signalés. Premièrement, compte tenu du faible niveau de scolarité des parents de Noe, le fait d'obtenir son diplôme d'études secondaires représente un saut énorme dans la mobilité intergénérationnelle. Deuxièmement, non seulement Noe a-t-il réalisé une grande part de la mobilité intergénérationnelle relativement aux études, mais il l'a également fait en ce qui concerne sa situation professionnelle. Fils d'une mère qui faisait vivre sa famille grâce à l'AFDC (l'aide aux familles ayant des enfants à charge aux États-Unis), Noe est néanmoins propriétaire de son entreprise, ce qui marque un saut considérable en matière de réalisation professionnelle. Lorsque Noe mesure ce qu'il possède maintenant comparativement à ce qu'il possédait au départ, il convient qu'il a accompli beaucoup en très peu de temps. Toutefois, selon certains indicateurs de réussite traditionnels et comparativement à la moyenne des Américains de naissance, Noe pourrait faire partie de la catégorie « des échecs », parce qu'il possède seulement une scolarité de niveau secondaire.

À titre de chercheurs, nous devrions faire preuve de prudence et ne pas souscrire à l'hypothèse selon laquelle le fait de s'engager dans un parcours non orthodoxe vers la mobilité ou une autre définition de la réussite sous-entend nécessairement une intégration non réussie à la structure sociale et économique des États-Unis.

L'histoire de Shirley

Shirley est arrivée aux États-Unis à l'âge de six ans. Ses parents étaient très instruits et exerçaient une profession en Chine : son père était professeur de mathématiques et sa mère était médecin. Comme de nombreux immigrants possédant des compétences de niveau élevé, les parents de Shirley n'ont pas pu obtenir aux États-Unis des emplois comparables à ceux qu'ils avaient avant d'immigrer et à la mesure de leurs compétences; ils ont occupé des postes très inférieurs à leur niveau de compétences. Son père a exercé une suite de métiers inférieurs avant d'occuper un emploi mal rémunéré chez un avionneur, et sa mère a lancé une petite entreprise dans Orange County, travaillant comme acupunctrice auprès des immigrants d'Asie et d'Amérique latine. La famille de Shirley s'est d'abord établie dans le quartier Little Saigon, mais a bientôt déménagé dans une banlieue à prédominance blanche, où les membres de la famille ont pu oublier les problèmes des gangs et de la violence.

Shirley a obtenu de bonnes notes à l'école secondaire; elle s'est inscrite surtout à des cours permettant le reclassement dans une classe supérieure, a obtenu une moyenne pondérée cumulative de 3,5 et a fait partie de l'équipe de débat de l'école secondaire. Toutefois, lorsqu'elle compare sa situation à celle de ses amis asiatiques à l'école secondaire, elle estime qu'elle n'était pas aussi intelligente qu'eux, parce que ces derniers ont tous obtenu une moyenne pondérée cumulative de 4,0. Lorsqu'elle était finissante à l'école secondaire, Shirley a présenté une demande d'inscription et a été acceptée à un collège de la University of California et à une université privée dans le sud de la Californie. Elle a choisi la première pour deux raisons. En premier lieu, elle a dit qu'elle savait tout simplement [*Traduction*] « que lorsqu'on est chinois, on s'inscrit à la University of California ». En second lieu, en raison des moyens limités de sa famille, elle ne voyait pas l'utilité de fréquenter une université privée : « Si ce n'est pas pour fréquenter l'une des sept grandes universités, pourquoi m'inscrirais-je à un établissement privé ? » Shirley a expliqué que, selon le point de vue de ses parents, faire des études supérieures et les réussir allaient de soi.

Après avoir obtenu son diplôme de la University of California, Shirley a travaillé dans une société de génie logiciel, puis dans une banque, et elle a ensuite décidé d'obtenir un permis d'entrepreneur. Peu de temps après avoir obtenu son permis, Shirley a lancé son entreprise, car elle constatait directement que le moyen de « s'enrichir » dans ce pays était d'être propriétaire d'une entreprise. Par exemple, pendant que ses parents exerçaient leurs fonctions courantes à temps plein, ils investissaient également dans l'immobilier, ce qui leur a permis d'accumuler les fonds nécessaires pour acquérir une maison. Shirley a tiré parti des leçons qu'elle a apprises de ses parents et elle possède actuellement une entreprise de conception qu'elle a lancée il y a sept ans. Bien que son salaire varie en fonction des fluctuations de son travail, bon an mal an, elle gagne environ 160 000 $ par année, soit suffisamment pour lui permettre d'acheter son habitation dans une banlieue fortunée de Los Angeles.

Bien que Shirley ait réussi selon les indicateurs traditionnels de la réussite socioéconomique (elle est titulaire d'un diplôme de premier cycle décerné par une université publique de premier ordre, elle possède une entreprise prospère et est propriétaire de son habitation),

elle n'estime pas avoir réussi – du moins, pas encore. Elle précise qu'elle n'a pas encore réussi financièrement, mais que cette réussite lui est accessible. En outre, comparativement à ses pairs de même origine et à sa sœur aînée qui est avocate, elle estime faire piètre figure, car elle n'a pas fait d'études supérieures et qu'elle est sans enfant. Elle ajoute, un peu honteuse, que tous ses amis de l'école secondaire ont fréquenté une école d'études supérieures, sauf elle. Son opinion selon laquelle elle n'a pas réussi aussi bien qu'elle aurait pu se trouve renforcée par ses parents, qui continuent de lui demander si elle projette de retourner aux études pour obtenir un grade supérieur. Malgré tous les marqueurs de réussite au crédit de Shirley, ses parents ne considèrent pas qu'elle a réussi, parce qu'elle n'a pas obtenu de grade supérieur. À tout le moins, ils espéraient qu'elle obtienne une maîtrise, car, précise-t-elle, ce sont des Chinois traditionnels et ils insistent beaucoup sur les études.

Soulignons ici deux facteurs. Premièrement, bien que Shirley ait réussi selon les indicateurs socioéconomiques traditionnels, comme le diplôme d'études collégiales, l'emploi, le revenu et la propriété de son habitation, ni elle ni ses parents n'estiment qu'elle a réussi. À la fois parce que ses parents sont plus instruits qu'elle et parce que Shirley mesure sa réussite par rapport à un groupe de référence comprenant des personnes de même origine, mais encore plus performantes qu'elle (y compris sa sœur), Shirley n'estime pas qu'elle a tout à fait réussi. Ensuite, bien que Shirley se soit très bien débrouillée, elle n'a pas atteint la mobilité intergénérationnelle. Ses deux parents sont très instruits et, en Chine, ils occupaient des postes de professionnels de niveau élevé; en outre, compte tenu des niveaux d'études extraordinairement élevés de ses parents, le niveau d'instruction de Shirley (si remarquable soit-il selon les normes des Américains de naissance) constitue un cas de mobilité intergénérationnelle descendante.

Conclusion

Les exemples indicateurs tirés de nos entrevues en profondeur soulignent trois éléments essentiels. Premièrement, nous devons poser le problème de la définition conventionnelle de la réussite et prendre en compte la manière dont les membres de la deuxième génération se représentent ces concepts. Deuxièmement, nous devrions porter attention non seulement aux parcours normatifs qui donnent lieu à des résultats escomptés, mais également aux parcours moins conventionnels qui aboutissent à des résultats divergents. Troisièmement, en posant le problème des hypothèses et des définitions généralement reçues sur la réussite et les parcours qui y conduisent, nous pouvons mieux comprendre les raisons qui sous-tendent les choix des membres de la deuxième génération en matière d'études et d'emploi.

Au moment où les enfants de la vague d'immigration subséquente à 1965 atteignent l'âge de la majorité, leurs empreintes sont indélébiles dans les villes à l'échelle du pays. Selon nos constatations préliminaires relatives à la nouvelle deuxième génération à Los Angeles, les enfants adultes des immigrants optent pour des parcours divergents dans la poursuite de la mobilité et de la réussite et, à titre de chercheurs, nous devrions faire preuve de prudence et ne pas souscrire à l'hypothèse selon laquelle le fait de s'engager dans un parcours non orthodoxe vers la mobilité ou une autre définition de la réussite sous-entend nécessairement une intégration non réussie à la structure sociale et économique des États-Unis. En effet, nous avons déjà reconnu que les définitions de la réussite sont diverses, les routes vers la mobilité, complexes, et les façons de mesurer de tels résultats, multiples.

Références

Alba, R. D., et V. Nee. 2003. « Remaking the American Mainstream », Cambridge, Harvard University Press.

Gans, H. J. 1992. « Second-Generation Decline », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 15, p. 173-192.

Gordon, M. M. 1964. « Assimilation in American Life », New York, Oxford University Press.

Neckerman, K., P. Carter et J. Lee. 1999. « Segmented Assimilation and Minority Cultures of Mobility », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, p. 945-965.

Park, R. 1950. « Race and Culture », Glencoe, The Free Press.

Portes, A., et M. Zhou. 1993. « The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 530, p. 74-96.

Zhou, M., et C. L. Bankston III. 1998. « Growing Up American », New York, Russell Sage Foundation.

Notes

[*] Le compte rendu se fonde sur les travaux de Zhou et Lee publiés sous le titre « Becoming Ethnic or Becoming American ? Tracing the Mobility Trajectories of the New Second Generation in the United States », *Du Bois Review*, vol. 4 (2007), p. 1-17.

[†] Les constatations préliminaires que nous présentons sont tirées de notre projet continu intitulé « Becoming "Ethnic", Becoming "Angeleno" and/or Becoming "American": The Multi-Faceted Experiences of Immigrant Children and the Children of Immigrants in Los Angeles ». L'étude qualitative s'appuie sur des entrevues en profondeur menées avec des Mexicains, des Chinois et des Vietnamiens de la première génération et demie et de la deuxième génération vivant à Los Angeles; elle a été financée par la Russell Sage Foundation (n° 88-06-04). Nous y avons examiné la manière dont les membres de la première génération et demie et de la deuxième génération d'aujourd'hui définissent la « réussite », comment l'origine nationale, la classe sociale, le statut d'immigrant et le sexe influent sur leurs perspectives et sur les résultats qu'ils obtiennent en matière de « réussite » et comment ils choisissent de s'identifier.

LA DEUXIÈME GÉNÉRATION EN EUROPE

RÉSUMÉ

La deuxième génération en Europe atteint sa majorité et le premier groupe est en voie de s'intégrer au marché du travail. Cela nous donne l'occasion pour la première fois de comparer la situation des membres de la deuxième génération à travers l'Europe. L'étude d'un groupe en particulier – les enfants d'immigrants turcs – dans cinq pays européens permet de relever des différences substantielles et de démontrer l'influence du contexte de l'intégration.

MAURICE CRUL

Maurice Crul est chercheur en chef au Institute for Migration and Ethnic Studies (IMES) de l'Université d'Amsterdam et coordonnateur international du projet The Integration of the European Second Generation (TIES) (www.tiesproject.eu/index.php?lang=fr).

Le débat public sur la deuxième génération en Europe s'est modifié considérablement au cours des cinq dernières années. Le Royaume-Uni a été profondément secoué par la participation de jeunes Pakistanais de la deuxième génération nés en Grande-Bretagne à des actes de terrorisme sur son territoire. Les émeutes impliquant de jeunes Algériens et Marocains de la deuxième génération qui ont éclaté dans les banlieues de France ont plongé le modèle républicain si cher à ce pays dans une crise profonde. Aux Pays-Bas, dans le débat sur l'échec de la société multiculturelle, on a évoqué le taux de décrochage scolaire relativement élevé chez les enfants d'immigrants et le taux élevé de criminalité chez les Marocains de la deuxième génération. En Allemagne, des préoccupations similaires au sujet des Turcs de la deuxième génération ont provoqué un débat sur l'existence d'une société (*Gesellshaft*) parallèle, composée de près de 2 millions de Turcs qui vivent à l'écart de la société allemande.

Cette image globale véhiculée par les médias cache le fait que la majorité des enfants de la deuxième génération ont terminé leurs études avec succès et occupent des emplois stables sur le marché du travail. Comparativement à leurs parents, qui n'ont pas eu la possibilité de faire des études, ils ont fait un bond spectaculaire dans l'échelle sociale. Ce portrait global masque également les énormes différences qui existent entre les membres de la deuxième génération partout en Europe. En fait, les différences de contexte d'intégration dans les divers pays européens expliquent les résultats sociaux très différents obtenus par les jeunes immigrants de la deuxième génération.

La deuxième génération à l'école

La présence des enfants d'immigrants est maintenant très importante dans bon nombre d'arrondissements scolaires européens. À Amsterdam et à Rotterdam, ils forment la majorité de la population scolaire; à Berlin, capitale européenne de la communauté turque, certaines écoles primaires du quartier Kreuzberg comptent presque uniquement des élèves d'origine turque. À Londres, l'anglais est la langue seconde d'un tiers des écoliers.

Le rendement scolaire de ces enfants est généralement inférieur à celui des enfants de non-immigrants selon tous les indicateurs de réussite scolaire : leur taux de décrochage est plus élevé, ils redoublent plus fréquemment et se concentrent dans les domaines d'études les moins difficiles.

Sur le plan de l'éducation, l'écart entre les enfants d'immigrants et les enfants de parents nés au pays préoccupe beaucoup les décideurs et les politiciens des administrations locales et nationales. Un débat permanent porte sur la question de savoir si les jeunes de la « nouvelle deuxième génération » – formée essentiellement d'enfants de travailleurs invités immigrés en Europe dans les années 1960 et 1970 – sont capables de gravir les échelons scolaires ou s'ils sont en voie de former une nouvelle classe marginale dans les grandes villes d'Europe. Même si l'on exagère souvent l'importance de ces préoccupations à des fins politiques, il ne fait aucun doute que l'écart sur le plan de l'éducation mine la cohésion sociale et nuit au bien-être économique des personnes et des nations.

Le rendement de la deuxième génération dépend avant tout de deux facteurs, le premier étant les antécédents de la population immigrante. En général, les enfants d'immigrants défavorisés sur le plan du capital humain sont les plus désavantagés. Sur le continent, il s'agit principalement des immigrants d'Afrique du Nord et de Turquie. En Grande-Bretagne, il s'agit des enfants de familles originaires des anciennes colonies britanniques de l'Asie du Sud et des Antilles.

Le rendement des enfants de réfugiés démontre une fois de plus l'importance du contexte socioéconomique. Les enfants issus de familles mieux nanties et plus instruites d'Iran ou d'Iraq ont tendance à bien réussir ou à exceller à l'école, alors que ceux des régions rurales de la Somalie et de l'Éthiopie éprouvent de grandes difficultés.

Le deuxième facteur dont dépend le rendement scolaire des jeunes de la deuxième génération est le pays de destination des familles immigrantes. Les différences entre les pays d'accueil se superposent souvent aux différences entre les groupes d'immigrants eux-mêmes.

Le débat théorique, surtout américain, au sujet de l'intégration de la deuxième génération semble persister à ne pas tenir compte du contexte national dans lequel celle-ci essaie de progresser. Dans le débat américain, on a mis l'accent sur la comparaison entre différents groupes ethniques dans le même contexte national. Comme le fait remarquer Jeffrey Reitz, ce n'est que récemment que des chercheurs nord-américains ont commencé à considérer le contexte national dans lequel vivent et travaillent les immigrants et leurs enfants.

En 2005, on a lancé un vaste projet international appelé TIES (The Integration of the European Second-Generation – L'intégration de la deuxième génération en Europe). Dans le cadre de ce projet, 10 000 répondants ont été interrogés dans huit pays. On y compare les mêmes groupes (Turcs, Marocains et anciens Yougoslaves de deuxième génération) ayant la même situation de départ (tous sont nés en Europe) dans ces huit pays. Ce projet offre une occasion unique d'examiner l'incidence du contexte national sur l'intégration des immigrants dans leur nouvelle communauté. L'étude de différentes pratiques dans plusieurs pays donne une idée de ce qui fonctionne bien. Les États membres de l'Union européenne (UE) peuvent être considérés comme un laboratoire naturel pour cerner les pratiques efficaces d'intégration.

Dans l'analyse qui suit, nous avons choisi un groupe en particulier, les enfants d'immigrants turcs, et examiné leurs expériences dans cinq pays où les données relatives au projet TIES ont déjà été recueillies : l'Allemagne, l'Autriche, la France, les Pays-Bas et la Suisse.

L'écart entre les enfants de parents immigrants et les enfants de parents nés au pays préoccupe beaucoup les décideurs et les politiciens [...] Un débat permanent porte sur la question de savoir si les jeunes de la « nouvelle deuxième génération » [...] sont capables de gravir les échelons scolaires ou s'ils sont en voie de former une nouvelle classe marginale dans les grandes villes d'Europe.

Le cas des Turcs de la deuxième génération

Les immigrants turcs et leurs enfants forment le groupe d'immigrants le plus important d'Europe – ils sont jusqu'à 4 millions de personnes – et ils résident dans un grand nombre de pays européens. Partout, la migration turque a suivi des tendances comparables.

L'Allemagne a été le premier (1961) et la Suède le dernier (1967) pays européen à signer avec la Turquie une entente officielle sur la migration de la main-d'œuvre. Ces migrations ont atteint leur niveau record entre 1971 et 1973, époque à laquelle plus d'un demi-million de travailleurs turcs sont allés travailler en Europe occidentale. L'industrie allemande a embauché 90 % de ces travailleurs.

À l'époque, l'Europe avait besoin de travailleurs peu spécialisés et, effectivement, la plupart de ces « travailleurs invités » turcs de première génération ont été recrutés dans les couches socioéconomiques inférieures de leur pays d'origine et avaient très peu d'instruction. Dans les régions rurales, où la plupart avaient grandi, les possibilités d'études se limitaient au niveau primaire. En général, les hommes de la première génération n'avaient terminé que l'école primaire, et la plupart des femmes n'avaient que quelques années de scolarité. La première génération d'immigrants turcs a fait peu de progrès sur le marché du travail européen; en fait, ils ont même connu un recul dans leurs conditions de travail.

La plupart des enfants turcs de la deuxième génération – ceux qui sont nés dans le pays d'immigration ou (de façon plus générale) qui sont arrivés avant l'âge d'aller à l'école primaire – ont grandi dans des conditions défavorables. Le revenu familial était souvent très faible par rapport aux normes européennes, et la plupart des familles vivaient dans des logements exigus et non conformes aux normes en vigueur. Dans bon nombre d'écoles de quartier, les enfants issus de divers milieux immigrants formaient la majorité des élèves.

La situation des Turcs de deuxième génération sur le plan scolaire dans les cinq pays visés par le projet TIES présente des écarts saisissants. Alors qu'en France, la moitié d'entre eux entreprennent des études supérieures, dans les pays voisins comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, 10 % à peine, voire moins, réussissent à entrer à l'université. Les Pays-Bas se situent entre les deux : dans ce pays, 27 % des Turcs de la deuxième génération accèdent à l'enseignement supérieur.

Les résultats indiquent que les contextes nationaux varient largement au chapitre des possibilités offertes aux Turcs de la deuxième génération. Les écarts dans les résultats peuvent être liés aux différences entre les systèmes scolaires des cinq pays visés par l'étude. La réussite du système français peut s'expliquer en grande partie par son ouverture. Les enfants y vont à l'école très tôt, soit à l'âge de deux ou trois ans. Les enfants turcs de deuxième génération commencent donc à apprendre le français comme langue seconde dans un cadre scolaire à un très jeune âge. Les enfants cheminent dans un réseau scolaire complet et ne sont sélectionnés qu'à l'âge de 15 ans. Ils disposent ainsi de 13 années de scolarité pour compenser leur handicap de départ. En comparaison, en

Autriche et en Allemagne, les enfants turcs de deuxième génération ne commencent l'école qu'à l'âge de six ans. À ce moment-là, ils parlent couramment le turc mais accusent un retard important en allemand. De plus, ils ne fréquentent l'école qu'à raison de demi-journées. Quand, à l'âge de dix ans (à la fin de l'école primaire), ils sont sélectionnés pour les différents programmes scolaires, il ne faut pas s'étonner que la plupart se dirigent vers une formation professionnelle de premier cycle. En Autriche, en Allemagne et en Suisse, environ les trois quarts des enfants turcs de deuxième génération aboutissent dans le volet professionnel.

La situation aux Pays-Bas, où l'on commence à aller à l'école à l'âge de quatre ans et où l'on choisit son programme d'études à l'âge de 12 ans, représente un cas intermédiaire. Cependant, une autre caractéristique du système d'éducation néerlandais explique le rendement supérieur qu'on enregistre dans ce pays par rapport à celui des trois autres situés à l'est de la France : près de la moitié des étudiants turcs de deuxième génération qui accèdent à l'enseignement supérieur ont emprunté ce qu'on appelle le *cycle long* pour y arriver. Autrement dit, ils ont commencé dans l'enseignement professionnel de premier cycle, sont passés à l'enseignement professionnel intermédiaire puis ont accédé à l'enseignement supérieur. Ce cycle prend trois années de plus, mais il permet à la longue d'accéder à l'enseignement supérieur. Or cette option est presque absente dans les pays voisins.

La situation des Turcs de deuxième génération sur le plan scolaire dans les cinq pays visés par le projet TIES présente des écarts saisissants. Alors qu'en France, la moitié d'entre eux entreprennent des études supérieures, dans les pays voisins comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, 10 % à peine réussissent à entrer à l'université.

On peut dès lors être tenté de conclure que la France et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas offrent le meilleur contexte d'instruction pour les enfants d'immigrants. Cependant, l'accès aux études supérieures n'est qu'un indicateur parmi d'autres du rendement scolaire des jeunes de deuxième génération, un autre indicateur crucial étant le décrochage précoce. En Europe, l'abandon scolaire précoce se définit par le fait d'abandonner l'école sans posséder de diplôme secondaire ou en ayant obtenu seulement un diplôme d'études secondaires professionnelles de cycle inférieur. Le décrochage précoce est particulièrement élevé aux Pays-Bas, où il touche un quart des Turcs de deuxième génération. La Suisse, l'Autriche et l'Allemagne obtiennent les meilleurs résultats à ce chapitre, tandis que la France se classe au milieu. Les écoles françaises et néerlandaises à vocation plus générale ont des objectifs élevés; de ce fait, un plus grand nombre d'élèves turcs de deuxième génération abandonnent leurs études. Ils quittent l'école à l'âge de 16 ans sans posséder de compétences utiles pour le marché du travail. En Autriche, en Allemagne et en Suisse, les Turcs de deuxième génération qui suivent le programme professionnel commencent à travailler dans une entreprise dès l'âge de 14 ans et fréquentent l'école à temps partiel. Ce contexte les empêche généralement de décrocher avant d'avoir achevé leur formation de travailleurs qualifiés; il contribue également à faciliter la transition de l'école au marché du travail, comme en témoignent les meilleurs résultats obtenus sur le marché du travail en Autriche, en Allemagne et en Suisse. La transition vers le marché du travail est plus problématique en France, où près de la moitié des élèves sont sans emploi après avoir terminé leurs études. Les trois pays voisins à l'est de la France obtiennent de bien meilleurs résultats à cet égard. En outre, à la longue, ils réussissent mieux qu'en France (13 %) et aux Pays-Bas (14 %) à intégrer les jeunes Turcs de deuxième génération au marché du travail, particulièrement en Suisse, où seulement 7 % ont recours au régime d'assurance emploi ou d'assurance invalidité.

La décision d'embaucher une personne en Allemagne, en Suisse et en Autriche dépend dans une large mesure de l'expérience qu'elle a acquise au cours de son apprentissage. À l'opposé, en France et aux Pays-Bas, cette décision dépend des résultats scolaires. Des recherches effectuées en France et aux Pays-Bas indiquent que si les employeurs ont le choix entre un jeune immigrant et un jeune né dans le pays possédant les mêmes compétences, le premier ne bénéficie pas de chances égales.

En résumé, la comparaison entre les cinq pays européens visés par l'étude démontre l'influence du cadre scolaire et du contexte du marché du travail, comme l'âge auquel les élèves commencent à aller à l'école et le nombre d'heures d'enseignement, ainsi que l'aspect précoce ou tardif de la sélection dans les études secondaires. La méthode de transition entre l'école et le marché du travail est également un facteur clé du de l'intégration des jeunes immigrants de deuxième génération. Il est tentant d'esquisser ce que serait l'expérience scolaire idéale pour les enfants des immigrants. Ce faisant, toutefois, on ne rendrait pas justice aux différents contextes sociaux, économiques et historiques qui ont façonné les systèmes d'enseignement de chacun des pays examinés ici.

Toutefois, quelques leçons globales sont à tirer de cette étude. L'une d'elles inciterait à abaisser l'âge de la scolarité obligatoire comme moyen de promouvoir l'acquisition de la langue à un âge précoce et à prolonger la période d'apprentissage avant la sélection. Une deuxième solution consisterait à instaurer des cycles longs ou à offrir aux élèves une « deuxième chance » afin de les aider à surmonter leur désavantage initial. Enfin, des programmes de type apprentissage ou offrant aux élèves la possibilité de travailler

en entreprise pendant une longue période pendant leurs études pourraient faciliter la transition entre l'école et le marché du travail.

La comparaison faite dans cet article indique qu'il faut se concentrer davantage sur les raisons pour lesquelles les systèmes d'enseignement produisent des résultats défavorables. Les coûts de la modification des systèmes scolaires – qui bloquent la mobilité ascendante – doivent être comparés aux coûts sociaux d'un système où les enfants d'immigrants ne terminent pas leurs études et deviennent des chômeurs chroniques.

Scénarios d'avenir

Les différents résultats obtenus sur le plan des études et du marché du travail auront une énorme incidence sur le futur développement des communautés turques dans les cinq pays visés par l'étude. En France et aux Pays-Bas, nous voyons apparaître une future élite de jeunes Turcs de la deuxième génération, munis de diplômes universitaires, prêts à s'engager dans les classes moyennes ou supérieures. Ils épousent souvent d'autres jeunes de deuxième génération très instruits et se joignent aux riches habitants des quartiers résidentiels aisés. Parallèlement, dans ces deux pays, nous observons également l'existence d'un groupe de décrocheurs précoces dont les familles, qui sont souvent des chômeurs chroniques, se situent près du seuil de pauvreté ou sous celui-ci. En Allemagne, en Autriche et en Suisse, le scénario est beaucoup moins polarisé. Les Turcs de deuxième génération accèdent lentement mais sûrement à des postes de travailleurs qualifiés. L'élite, cependant, y est presque absente. Il reste à savoir lequel de ces deux scénarios sera le plus efficace à long terme.

Journal of International Migration and Integration

Revue de l'integration et de la migration internationale

The Journal of International Migration and Integration (JIMI) is a multidisciplinary scholarly journal which publishes original research papers, policy discussions, and book reviews that enhance the understanding of immigration, settlement and integration, and contribute to policy development. JIMI is printed four times a year with articles in English or French.

La Revue de l'intégration et de la migration internationale (RIMI) est une revue spécialisée multidisciplinaire qui publie des travaux de recherche, des discussions portant sur les politiques et des critiques de livres qui font avancer les connaissances en matière d'immigration, d'établissement et d'intégration et qui contribuent à l'élaboration des politiques. La RIMI paraît quatre fois par année et présente des articles en anglais et en français.

JIMI
1-17 Humanities Centre
University of Alberta
Edmonton, AB T6G 2E5
Canada
Tel: (780) 492-0635
Fax: (780) 492-2594
Email: jimi@ualberta.ca
Web Site: http://jimi.metropolis.net

VARIATIONS DES RÉSULTATS SOCIOÉCONOMIQUES CHEZ LES JEUNES ADULTES DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION*

RÉSUMÉ

Les profils du rendement scolaire ou professionnel de la deuxième génération, âgée de 20 à 29 ans, se fondent sur le Recensement canadien de 2001. En général, les jeunes de cette génération réussissent de façon exceptionnelle comparativement à ceux de la troisième génération et des générations suivantes qui appartiennent à des minorités non visibles. Cependant, il existe des variations au sein de la population des minorités visibles, certains groupes réussissant mieux que d'autres.

MONICA BOYD

Monica Boyd est professeure de sociologie à la University of Toronto et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'immigration, l'inégalité et les politiques publiques. Démographe et sociologue de formation, elle a publié un grand nombre d'articles, de livres et de monographies sur l'évolution de la famille, les inégalités entre les sexes, les migrations internationales et sur la stratification ethnique. Elle est également une intervenante active dans les milieux politiques et gouvernementaux et elle a été membre de plusieurs conseils d'administration d'associations professionnelles canadiennes et américaines. Elle est actuellement la présidente de l'Académie des sciences sociales (Académie II) des académies nationales du Canada, la Société royale du Canada et la présidente désignée de la Société canadienne de sociologie.

Le Canada est une destination prisée par les immigrants, et les Canadiens nés à l'étranger représentaient 18 % de la population canadienne en 2001 (Boyd et Vickers, 2000). Nombre de ces immigrants arrivent à l'âge adulte, et leurs enfants naissent au Canada. Ces derniers constituent également un groupe important. Parmi les personnes qui étaient âgées de 15 ans et plus en 2001, celles nées au Canada et dont au moins l'un des parents était né à l'étranger (ou même les deux parents, pour la plupart d'entre eux) représentaient près de 17 % de la population canadienne. Ces pourcentages traduisent une présence importante de descendants d'immigrants et nous amènent à reformuler la question de la réussite des immigrants dans leur société d'accueil pour nous demander plutôt dans quelle mesure les enfants d'immigrants réussissent au Canada.

Ces deux questions mettent l'accent sur les expériences vécues par les immigrants au sein de leur groupe d'origine, mais elles s'inscrivent dans des horizons chronologiques différents. La première question porte sur les expériences vécues par les immigrants sur une période de temps précise. Nous savons à ce jour que les immigrants récemment arrivés réussissent généralement moins bien que les personnes nées au Canada ou que les groupes qui y sont établis depuis plus longtemps, du moins pour ce qui est des indicateurs économiques tels que l'accession à la propriété, l'emploi et les revenus. Par contre, les difficultés auxquelles ont dû faire face les nouveaux arrivants ne devraient pas se poser pour leurs descendants nés au Canada, étant donné que ces derniers étudient au Canada, qu'ils parlent couramment l'anglais ou le français, voire les deux, et qu'ils ont probablement une meilleure connaissance des pratiques et des coutumes du marché du travail.

Une recherche visant à déterminer dans quelle mesure les enfants d'immigrants réussissent à l'égard des indicateurs socioéconomiques constitue donc une démarche utile, et ce, pour deux raisons. Premièrement, cette orientation de la recherche fournit une période de temps plus longue pour évaluer la façon dont les groupes d'origine immigrante réussissent, étant donné que l'accent est mis sur les résultats de la génération suivante, laquelle connaît mieux la société d'accueil. Deuxièmement, cela permet généralement de déterminer si les expériences négatives vécues par des groupes d'immigrants donnés persistent ou disparaissent pour ceux de la génération suivante. La persistance des difficultés pourrait indiquer l'existence dans la société d'obstacles fondés sur les origines ou la race et qui entraîneraient une stratification des groupes, tandis que la disparition de ces difficultés au fil des générations laisserait penser le contraire.

Travaux de recherche précédents et modèles de transformation

Dans quelle mesure les descendants d'immigrants réussissent-ils au Canada ? Jusqu'à tout récemment, très peu d'études menées au Canada s'intéressaient aux descendants d'immigrants, et celles qui existaient ne mettaient l'accent que sur leur réussite scolaire et professionnelle. L'insuffisance des travaux de recherche s'expliquait principalement par la rareté des données. Il est nécessaire d'obtenir des

renseignements sur le lieu de naissance des parents et des répondants pour distinguer les différents groupes générationnels, que l'on peut rapidement classer ainsi : la première génération d'immigrants (les personnes nées à l'étranger), la deuxième génération (les personnes nées au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'étranger) et, finalement, un groupe constitué de la troisième génération et des générations suivantes (personnes nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada).

Le Recensement canadien de 1971 – le dernier lors duquel le lieu de naissance des parents était demandé jusqu'à ce qu'on reprenne la question en 2001 – a permis de préparer une monographie sur les immigrants et leurs descendants (Richmond et Kalbach, 1980). Les enquêtes effectuées par des universitaires dans les années 1970 ont également fourni des renseignements sur les réalisations des Canadiens de deuxième génération (pour un résumé, voir Boyd et Grieco, 1998). Du milieu des années 1970 au milieu des années 1990, les enquêtes nationales n'ont pas recueilli de données sur les immigrants de deuxième génération vivant au Canada, à l'exception des enquêtes sociales générales (ESG) menées par Statistique Canada en 1986 et 1994 et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), qui a débuté en 1996. L'analyse des données obtenues à la suite des deux ESG a permis de constater la réussite des immigrants de deuxième génération, en particulier des adultes dont les deux parents étaient nés à l'étranger. La réussite scolaire et professionnelle de ces individus est en moyenne plus importante que celle des autres groupes générationnels, et leur niveau de mobilité intergénérationnelle est également plus important, comparativement aux Canadiens issus de la première génération d'immigrants, de la troisième génération et des générations suivantes (Boyd et Grieco, 1998; Boyd et Norris, 1994).

Ces résultats sont conformes à un modèle de changement de groupes d'immigrants de même origine au fil des générations, appelé « modèle d'orientation vers le succès » (*success orientation model*) (Boyd et Grieco, 1998) ou « hypothèse sur l'optimisme des immigrants » (*immigrant optimism hypothesis*) (Kao et Tienda, 1995). En vertu de ce modèle, les immigrants de la deuxième génération réussissent de façon exceptionnelle comparativement à la première et à la troisième génération, ainsi que par rapport aux générations suivantes. Ces réussites exceptionnelles sont fréquemment attribuées à l'intérêt que portent les familles d'origine étrangère à la réussite, lesquelles communiquent leurs attentes élevées à leurs descendants en leur insufflant des rêves de réussite scolaire et professionnelle. On présume que cet intérêt n'est pas maintenu à la troisième génération et aux générations suivantes.

Au cours des 15 dernières années, des critiques ont noté que le succès de la deuxième génération ne s'applique plus à tous les groupes de descendants d'immigrants vivant en Amérique du Nord. Ces remarques découlent des changements observés dans l'origine des immigrants à la fin du 20e siècle. Depuis la modification des politiques d'immigration au cours des années 1960 et 1970, de moins en moins d'immigrants arrivent d'Europe, et la plupart viennent désormais d'Asie. Ces changements se traduisent par le fait que les « minorités visibles » prédominent désormais dans les flux d'immigration, et ce, depuis la fin des années 1970. Le terme « minorité visible » a été instauré par le gouvernement fédéral canadien pour répondre aux besoins de la législation fédérale sur l'équité en matière d'emploi, dans les années 1980. Les groupes ainsi désignéscomprennent les Noirs, les Asiatiques du Sud, les Chinois, les Coréens, les Japonais, les Asiatiques du Sud-Est, les Philippins, les personnes originaires d'autres îles du Pacifique, les Asiatiques de l'Ouest, les Arabes et les Latino-Américains. Le nombre croissant de minorités visibles parmi les immigrants du Canada laisse craindre qu'ils se heurtent à des discriminations ethniques et raciales, particulièrement sur le marché du travail; il est en outre possible que les immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible connaissent de plus grandes difficultés sur le marché du travail, comparativement aux deuxième et troisième générations, ainsi qu'aux générations suivantes d'immigrants appartenant à des minorités non visibles. Si le fait d'appartenir à une minorité visible est associé à des résultats sociaux et professionnels négatifs se manifestant au-delà de la première génération, les groupes d'immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible pourraient présenter une moins bonne réussite scolaire et professionnelle. Ils pourraient également gagner un salaire inférieur à celui observé chez les immigrants appartenant à des minorités non visibles, qui sont essentiellement des Blancs.

L'arrivée relativement récente d'immigrants d'origine non européenne et, par conséquent, de membres de minorité visible, crée trois différences démographiques frappantes entre les descendants d'immigrants de minorité visible et non visible : les membres de minorités visibles au Canada sont pour la plupart nés à l'étranger, ils ont davantage tendance à vivre dans de grandes RMR et ils sont très jeunes.

Réussite socioéconomique des descendants d'immigrants appartenant à une minorité visible

Le Recensement canadien de 2001 a permis d'accroître nos connaissances sur les résultats socioéconomiques des descendants d'immigrants, et ce, sous deux facettes

particulières. Premièrement, après une période de 30 ans d'absence de cette question, le Recensement de 2001 demandait à nouveau aux répondants âgés de 15 ans et plus de mentionner le lieu de naissance de leurs parents. En plus des questions relatives au lieu de naissance des répondants et à la date d'arrivée des résidents permanents, les questions portant sur le lieu de naissance des parents ont permis d'établir des groupes générationnels, ce qui était nécessaire à l'étude du statut socioéconomique des descendants d'immigrants au Canada. Deuxièmement, étant donné que le nombre d'immigrants provenant de pays non européens a augmenté au cours des années 1980 et 1990, le Recensement de 2001 a permis de recueillir une quantité importante de renseignements sur les descendants d'immigrants appartenant à une minorité visible, ce qui n'avait pas pu être fait lors d'enquêtes précédentes ou du Recensement de 1971.

L'arrivée relativement récente d'immigrants d'origine non européenne et, par conséquent, de membres de minorités visibles, crée trois différences différences démographiques frappantes entre les groupes générationnels et entre les descendants d'immigrants appartenant à une minorité visible ou non visible. Premièrement, les membres de minorités visibles et vivant au Canada sont pour la plupart nés à l'étranger, tandis que les membres de minorités non visibles appartiennent principalement à la troisième génération et aux générations suivantes. Selon le Recensement de 2001, parmi les immigrants âgés de 15 ans et plus qui n'appartenaient pas à des minorités visibles, 13 % étaient nés à l'étranger, 17 % appartenaient à la deuxième génération tandis que 70 % étaient de la troisième génération ou des générations suivantes. Inversement, parmi les immigrants appartenant à une minorité visible et qui étaient âgés de 15 ans et plus, 84 % étaient nés à l'étranger, 13 % appartenaient à la deuxième génération et 3 % à la troisième génération ou aux générations suivantes. Deuxièmement, les groupes qui appartiennent à des minorités visibles ont davantage tendance à vivre dans de grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) telles que Montréal, Toronto et Vancouver, comparativement aux groupes de minorités non visibles. Lors du Recensement de 2001, 68 % de ceux qui étaient âgés de 15 ans et plus et qui appartenaient à la deuxième génération de minorités non visibles vivaient dans une RMR, comparativement à 93 % des immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible. Troisièmement, les immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible étaient très jeunes. Parmi ceux qui étaient âgés de 15 ans et plus en 2001, 78 % des immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible étaient âgés de 15 à 29 ans, comparativement à 26 % de la population d'immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité non visible.

Quelles sont les réalisations socioéconomiques de ces jeunes immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible, comparativement au même groupe de minorité non visible ? Plus précisément, existe-t-il des données constantes montrant que les jeunes de deuxième génération réussissent mieux que ceux de la troisième génération et des générations suivantes et qui indiquent par ailleurs l'ampleur de cette réussite des minorités visibles ? Pour répondre à ces questions, nous présentons un profil socioéconomique basé sur les données du Recensement de 2001; il s'intéresse plus particulièrement aux groupes de minorités visibles les plus importants et porte sur de jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans vivant dans des RMR. Plusieurs jeunes de ce groupe d'âge sont encore en transition entre l'école et le travail, mais leurs expériences fourniront une première réponse à la question de savoir si les difficultés économiques dont sont victimes les immigrants appartenant à une minorité visible – qui ont été documentées lors d'études précédentes – persistent ou disparaissent pour les jeunes immigrants de deuxième génération nés au Canada.

Réussite scolaire

La fréquentation d'un établissement d'enseignement de niveau supérieur est jugée souhaitable pour plusieurs raisons : elle permet d'acquérir des connaissances sur le monde en général, elle est associée à une meilleure santé et elle constitue un atout important sur le marché du travail, étant donné que le salaire augmente généralement avec le nombre d'années d'études complétées. Deux indicateurs de réussite scolaire fréquemment utilisés sont le fait détenir un diplôme d'études secondaires ou collégial et le fait de détenir un diplôme universitaire (de premier, de deuxième ou de troisième cycle) ou un diplôme professionnel. Le fait de savoir si ces jeunes fréquentent l'école permet également d'établir quel pourcentage d'entre eux suit encore des études supérieures.

Figure 1
Pourcentage d'immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible, âgés de 20 à 29 ans, vivant dans une RMR et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires, Canada 2001

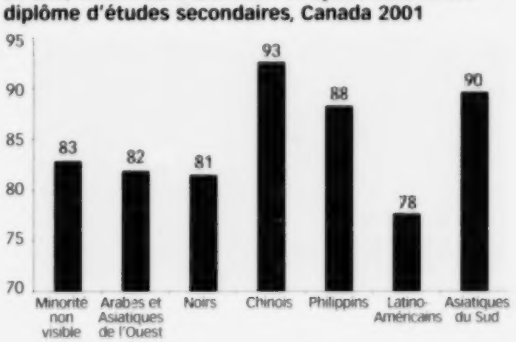

Figure 2
Pourcentage d'immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible, âgés de 20 à 29 ans, vivant dans une RMR et ayant obtenu un baccalauréat ou un diplôme de deuxième ou de troisième cycle, Canada 2001

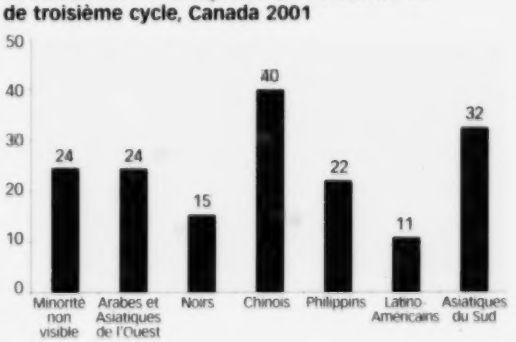

Les données du Recensement de 2001 montrent que les jeunes adultes de deuxième génération qui vivent dans des RMR sont plus susceptibles d'obtenir leur diplôme d'études secondaires que ceux qui appartiennent à la troisième génération et aux générations suivantes. À l'exception des Noirs et des Latino-Américains, ces jeunes des minorités visibles sont également plus susceptibles d'obtenir un baccalauréat ou d'autres diplômes de deuxième et troisième cycles (voir les figures 1 et 2, où les lignes droites représentent les pourcentages observés pour les jeunes des minorités non visibles appartenant à la troisième génération et aux générations suivantes). De même, le taux de réussite des jeunes appartenant à une minorité visible est soit similaire, soit supérieur aux pourcentages observés pour les jeunes adultes de deuxième génération appartenant à une minorité non visible et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires ou universitaires. Les deux exceptions relatives en particulier aux diplômes universitaires concernent les Noirs et les Latino-Américains. La Figure 3 montre qu'il est également plus probable que les jeunes de deuxième génération fréquentent l'école, comparativement à ceux de la troisième génération et des générations suivantes, cela étant particulièrement vrai pour les jeunes de deuxième génération appartenant à une minorité visible.

Figure 3
Pourcentage d'immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible, âgés de 20 à 29 ans, vivant dans une RMR et ayant fréquenté l'école entre septembre 2000 et mai 2001, Canada 2001

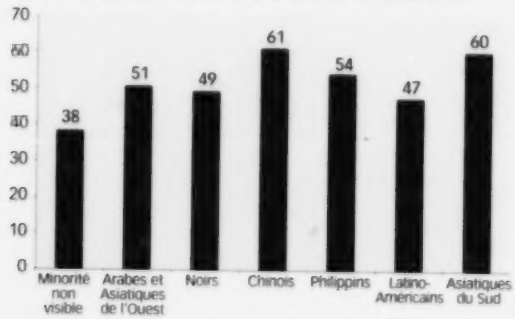

Transition vers la population active

La fréquentation de l'école par de nombreux groupes d'immigrants de deuxième génération laisse penser que près de la moitié d'entre eux, voire davantage, est encore en transition entre l'école et le travail. Les indicateurs économiques appuient cette conclusion.

Les figures 4 et 5 montrent que comparativement aux jeunes de la troisième génération et des générations suivantes, il est plus probable que les jeunes de deuxième génération – particulièrement ceux qui appartiennent à une minorité visible – travaillent à temps partiel s'ils sont sur le marché du travail et qu'ils travaillent en moyenne moins d'heures par semaine. Cette tendance reflète le fait qu'ils fréquentent l'école. En même temps, d'autres indicateurs du marché du travail sont conformes aux différents niveaux de réussite scolaire des jeunes immigrants de deuxième génération. À l'exception des groupes de Noirs et de Latino-Américains, les jeunes

Figure 4
Pourcentage d'immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible, âgés de 20 à 29 ans, vivant dans une RMR et ayant travaillé à temps partiel en 2000, Canada 2001

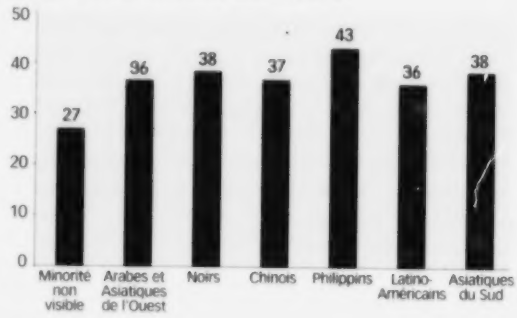

Figure 5
Nombre moyen de semaines de travail en 2000 des immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible, âgés de 20 à 29 ans et vivant dans une RMR, Canada 2001

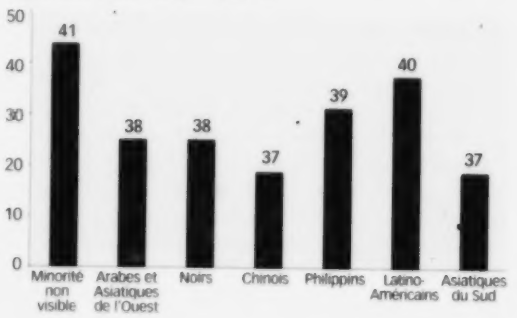

adultes de deuxième génération qui appartiennent à une minorité visible sont plus nombreux à avoir une profession définie comme étant hautement spécialisée, ce qui signifie qu'un diplôme universitaire est nécessaire pour pouvoir occuper l'emploi en question (Figure 6).

Figure 6
Pourcentage d'immigrants de deuxième génération appartenant à une minorité visible, âgés de 20 à 29 ans, vivant dans une RMR et ayant une profession hautement spécialisée, Canada 2001

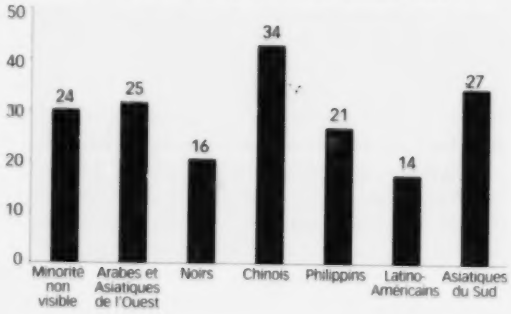

Par ailleurs, bien que de nombreux jeunes hommes de deuxième génération travaillent à temps partiel, leur salaire hebdomadaire moyen dépasse celui des jeunes hommes de

la troisième génération et des générations suivantes qui vivent dans des villes canadiennes (Figure 7).

Figure 7
Salaire hebdomadaire moyen des femmes et des hommes de deuxième génération, appartenant à une minorité visible, âgés de 20 à 29 ans et vivant dans une RMR, Canada 2001

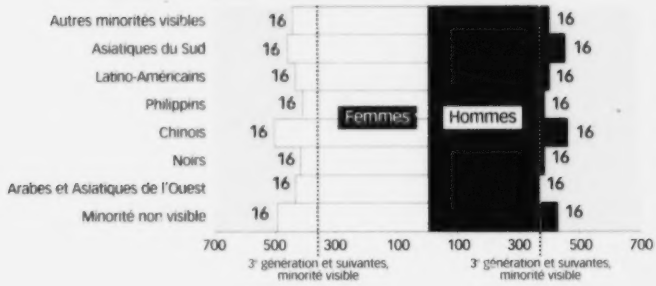

Les jeunes femmes de deuxième génération gagnent moins que leurs homologues masculins et, à l'exception des Chinoises et des Asiatiques du Sud de deuxième génération, leur salaire hebdomadaire est similaire à celui des femmes de la troisième génération et des générations suivantes qui appartiennent à une minorité non visible, ce qui est compatible avec les études générales canadiennes sur les écarts de salaires fondés sur le sexe.

La mosaïque de la deuxième génération

En général, la comparaison des caractéristiques scolaires et professionnelles des jeunes adultes de deuxième génération avec celles des jeunes adultes de troisième génération et des générations suivantes est toujours conforme au modèle de « réussite », en vertu duquel les jeunes de deuxième génération présentent une réussite exceptionnelle, comparativement à ceux de la troisième génération et des générations suivantes. Deux mises en garde doivent toutefois être formulées. Premièrement, l'accent est mis ici sur des jeunes adultes dans la vingtaine et nombre d'entre eux sont en phase de transition entre l'école et le travail ou en sont encore au début de leur carrière. Des travaux de recherche seront nécessaires dans l'avenir afin de déterminer si les avantages relatifs dont bénéficient ceux qui appartiennent à la deuxième génération persistent ou diminuent avec l'âge. Deuxièmement, il existe des variations importantes, au sein de cette deuxième génération, dans la réussite socioéconomique. Les jeunes adultes chinois et asiatiques du Sud de deuxième génération sont les plus susceptibles de fréquenter l'école, d'obtenir un diplôme universitaire ou postuniversitaire, de travailler pendant le moins de semaines, d'avoir une profession hautement spécialisée et de gagner les salaires hebdomadaires les plus élevés parmi tous les groupes. En termes d'indicateurs scolaires, les jeunes adultes noirs ou latino-américains de deuxième génération réussissent moins bien que de nombreux autres groupes et ils sont les moins susceptibles d'avoir une profession hautement spécialisée. Ces variations dans les résultats montrent clairement que l'expérience des jeunes appartenant à une minorité visible de seconde génération n'est pas uniforme – certains groupes réussissent bien, d'autres moins. Ces variations posent également deux questions auxquelles d'autres travaux devront répondre. Premièrement, comment s'expliquent ces différences entre jeunes appartenant à une minorité visible ? Les sociologues et les économistes savent que les résultats socioéconomiques des descendants d'immigrants reflètent souvent les particularités et les ressources des parents; mais les recherches récentes laissent penser que les différences scolaires au sein de la population d'immigrants de deuxième génération subsistent même lorsque les ressources parentales sont prises en compte (Boyd, 2006; Park et Boyd, 2008). Deuxièmement, étant donné que les groupes appartenant à une minorité visible sont eux-mêmes d'origines différentes, quels sont les résultats socioéconomiques de groupes auxquels on a attribué une appellation homogène, tels que « Asiatiques du Sud » ou « Noirs » ? La recherche sur les résultats socioéconomiques des jeunes de deuxième génération en est encore à ses balbutiements et plusieurs questions restent pour l'instant sans réponse.

Références

Boyd, M. 2006. « Social Mobility or Social Inheritance? Unpacking Immigrant Offspring Success », communication présentée à la réunion annuelle de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, du 30 mai au 2 juin, Toronto.

———. 2002. « Educational Attainments of Immigrant Offspring: Success or Segmented assimilation? », *International Migration Review*, vol. 36, p. 1037-1060.

Boyd, M., et E. Grieco. 1998. « Triumphant Transitions: Socioeconomic Achievements of the Second Generation in Canada », *International Migration Review*, vol. 22 (Hiver), p. 857-876.

Boyd, M., et D. Norris. 1994. « Generating Success: Educational and Occupational Achievement of the Second-Generation in Canada », *Working Paper Series* 94-117, *Center for the Study of Population and Demography*, Florida State University.

Boyd, M., et M. Vickers. 2000. « Cent ans d'immigration au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, nº 58 (automne), p. 2-13.

Kalbach, W., M. Lanphier, D. Rhyne, et A. H. Richmond. 1985. « Ethnogenerational Factors in Socio-Economic Achievement in Toronto: The Second Generation During the 1970s », Institute for Behavioral Research, Toronto, York University.

Kao, G., et M. Tienda. 1995. « Optimism and Achievement: The Educational Performance of Immigrant Youth », *Social Science Quarterly*, vol. 76 (mars), p. 1-19.

Park, S., et M. Boyd. 2008. « Explaining the University Attainments of Second Generation Immigrants: Family Background, Ethnic Embeddedness, and Social Exclusion », communication présentée à la réunion annuelle de la Société canadienne de sociologie, Saskatoon, Saskatchewan, du 29 mai au 1er juin. Soumis pour publication.

Richmond, A. H., et W. E. Kalbach. 1980. *Degré d'adaptation des immigrants et leurs descendants*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Notes

* Les résultats présentés dans le cadre de cet article proviennent de projets de recherche financés par une bourse de chercheuse invitée principale de Statistique Canada et par la subvention de recherche 410-2004-0650 du CRSH sur « l'intégration socioéconomique, l'acculturation et le mariage entre descendants d'immigrants ».

APPARTENANCE ETHNIQUE ET NATIONALE CHEZ LES CANADIENS DE DEUXIÈME GÉNÉRATION : ESSOR DES CANADIENS « INASSIMILABLES » ?

JACK JEDWAB
Association d'études canadiennes

L'hypothèse selon laquelle l'adoption d'une nouvelle culture par un immigrant se fait au détriment de celle qu'il possède déjà est le fondement historique des théories de l'assimilation. Isajiw a qualifié d'unilinéarité, ou de dynamique de la somme nulle, le principe voulant qu'une personne qui conserve ses origines ethniques ne s'assimile pas à la société d'accueil. Les premiers sociologues à se pencher sur l'ethnicité, comme Park (1922) et Wirth (1928), ont popularisé ce concept théorique, même si Milton Gordon (1964) est largement reconnu comme l'autorité en matière de linéarité de l'assimilation au fil des générations. L'inévitable érosion des cultures d'origine est également un principe central de la théorie du *melting pot* – ou du creuset ethnique – américain. Quoi qu'il en soit, les premiers sociologues à avoir étudié l'ethnicité ont reconnu que le processus d'assimilation était inégal et variait souvent en fonction des antécédents culturels des divers groupes. Il est donc possible que des immigrants de deuxième génération conservent une partie de leur identité ancestrale (Park et Miller, 1921). Toutefois, quelle que soit la vitesse de la déperdition culturelle, ces chercheurs ont insisté sur son caractère inévitable.

Au début des années 1960, l'historien Marcus Lee Hansen (1962) a remis en question la thèse de Gordon, en soutenant que le processus d'assimilation s'inversait avec la troisième génération. C'est ce qu'il est convenu d'appeler l'hypothèse de la résurgence de l'intérêt manifesté par la troisième génération pour ses origines ethniques, ou loi de Hansen. Par la suite, de nombreuses autres recherches ont été menées dans la même voie. Même si, en général, leurs résultats n'ont pas vraiment corroboré l'opinion de Hansen, ces études ont conclu que les membres de la troisième génération renouaient fréquemment, jusqu'à un certain point, avec leurs racines ethniques et culturelles (Isajiw, 1990, p. 37-49; Alba et Nee, 1997).

L'idée que les identités ethniques persistent en dépit de l'immersion dans le creuset ethnique a été discutée en détail dans un ouvrage publié en 1971, *The Rise of the Unmeltable Ethnics*. Son auteur, Michael Novak, insiste sur l'importance de l'identification ethnique chez les descendants des Européens qui ont immigré en Amérique – soit les ethnies blanches. Il conteste l'hypothèse de la dissolution rapide des identités et des caractéristiques ethniques des enfants d'immigrants au contact de la culture de masse américaine.

Ironie du sort, un paradigme différent a vu le jour la même année (1971) au nord de la frontière des États-Unis, lorsque les décisionnaires canadiens ont reconnu qu'il n'y avait pas de culture officielle au Canada et ont adopté, par conséquent, une politique de multiculturalisme prévoyant deux langues officielles. Le gouvernement du Canada a clairement énoncé qu'on pouvait conserver son identité culturelle propre tout en étant Canadien. Le premier ministre de l'époque, Pierre Elliott Trudeau, a fait remarquer que la [*Traduction*] « question du pluralisme culturel et ethnique dans ce pays et le statut de nos diverses cultures et langues [est] un domaine d'étude trop souvent négligé par nos érudits » (Trudeau, 1971).

À son avis, [*Traduction*] « l'appartenance à un groupe ethnique dépend non pas tellement de l'origine ou de la langue maternelle mais bien plutôt du sentiment d'appartenance à ce groupe et de sa volonté collective d'exister » (*Ibid.*). À ce titre, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il accorderait son appui aux divers groupes culturels et ethniques et les inciterait à faire profiter les autres Canadiens de leur culture et de leurs valeurs et à contribuer de la sorte à l'enrichissement de la vie de tous les citoyens.

En adoptant une politique de multiculturalisme dans un contexte de bilinguisme, le gouvernement du Canada a proposé les quatre mesures de soutien suivantes : 1) selon la disponibilité

des ressources, soutenir tous les groupes culturels canadiens ayant exprimé le désir et fait l'effort de continuer à améliorer leur capacité de croître et d'apporter leur contribution au Canada, et indiqué qu'ils avaient indubitablement besoin d'aide, cela s'appliquant autant aux groupes petits et faibles qu'aux groupes solides et bien structurés; 2) aider les membres de tous les groupes culturels à surmonter les obstacles culturels restreignant leur pleine participation à la société canadienne; 3) promouvoir les rencontres et les échanges culturels entre tous les groupes culturels canadiens en vue de favoriser l'unité nationale; 4) aider les immigrants à apprendre au moins l'une des langues officielles du Canada afin de participer pleinement à la société canadienne (*Ibid.*).

En fait, en 1971, le gouvernement a officiellement rejeté l'idéologie du creuset ethnique, puisqu'il présumait que le processus de déperdition culturelle des groupes ethniques n'était pas linéaire. Il supposait également que l'intervention gouvernementale pouvait infléchir le processus d'adaptation des collectivités ethniques. Toutefois, l'analyse de l'incidence réelle des politiques gouvernementales sur le maintien des collectivités ethniques revêt souvent un caractère plus conjectural que concret. Cela s'explique en partie par la difficulté d'établir des liens de causalité entre les mesures prises par le gouvernement en matière de diversité et la vitalité, ou le manque de vitalité, de certaines collectivités ethniques – un phénomène présentant indubitablement plusieurs dimensions. Cela n'a pas empêché à la fois les partisans et les détracteurs de l'approche du gouvernement canadien de faire des suppositions concernant l'incidence de ces politiques. En fait, les opposants à cette approche oublient souvent de mentionner qu'à la fin des années 1980, le gouvernement du Canada a cessé de fournir un soutien aux institutions des groupes ethniques – ce qui était un volet important de la politique.

La place de l'ethnicité dans la société de même que les avantages – ou désavantages – de sa prétendue continuité alimentent toujours les débats au Canada. En règle générale, la polémique suscitée par l'approche du gouvernement en matière de diversité tourne autour de la valeur de l'ethnicité en tant qu'expression de l'identité. Les détracteurs de la politique multiculturelle font valoir qu'elle est essentiellement séparative et nuit incontestablement à l'implantation d'une forte identité nationale. Nous étudierons ci-après l'ampleur de la continuité ethnique d'une génération à l'autre au Canada et les diverses formes qu'elle a prises. Nous chercherons ensuite à savoir s'il existe des éléments de preuve à l'appui de la thèse suivant laquelle la persistance de l'ethnicité sape le sentiment d'appartenance au Canada.

La polémique suscitée par l'approche du gouvernement en matière de diversité tourne autour de la valeur de l'ethnicité en tant qu'expression de l'identité. Les détracteurs de la politique multiculturelle font valoir qu'elle est essentiellement séparative et nuit incontestablement à l'implantation d'une forte identité nationale.

Continuité ethnique

Dans les deux pays, les idéologies respectives du multiculturalisme canadien et du creuset ethnique américain ont fait l'objet de vives critiques. Chaque fois, les analystes ont démontré que la perte de la culture d'origine s'effectuait à une cadence et à un rythme assez semblables, quel que soit le message communiqué aux collectivités ethniques concernant la préservation de leur culture ou, dans le cas du Canada, les politiques adoptées à cet égard. Les analystes américains ont continuellement remis en question l'idée selon laquelle l'assimilation est un processus linéaire et émettaient donc des réserves face au modèle du creuset ethnique. Glazer et Moynihan (1963) soutiennent que ce modèle [*Traduction*] « n'est plus utile et n'est plus crédible désormais ». Ils poursuivent en disant que le creuset ethnique [*Traduction*] « ne s'est pas concrétisé ». De nos jours, on soutient volontiers que, même si certaines caractéristiques ethniques s'atténuent d'une génération à l'autre, il n'en reste pas moins que des aspects de l'identité ethnique perdurent (Gans, 1979; Reitz, 1980; Yinger, 1981; Alba et Chamlin, 1983; Breton et coll., 1990).

En dépit des divergences des deux pays en ce qui a trait à la diversité, on est porté à conclure que l'appartenance à une minorité ethnique persiste chez les membres de la deuxième génération. À l'heure actuelle, c'est la forme que prend cette persistance qui donne lieu à un débat. Les conclusions sur la persistance de l'ethnicité au fil des générations sont souvent tributaires de la manière dont on définit l'identité ethnique. Certains observateurs font une distinction entre les dimensions « substantielle » et « symbolique » de l'ethnicité, la dernière étant décrite par le sociologue américain réputé Herbert Gans (1979) comme [*Traduction*] « une allégeance nostalgique [...] l'amour de la tradition, et la fierté suscitée par celle-ci, sentiments qui peuvent être ressentis sans qu'il soit nécessaire de les intégrer au comportement quotidien ». Selon lui, si certaines pratiques ethniques perdurent, elles sont cependant dissociées de leur contexte culturel d'origine. À son avis, [*Traduction*] « la plupart des gens cherchent des moyens faciles et intermittents d'exprimer leur identité [ethnique] ».

Selon Gans, le retour à l'ethnicité symbolique est partie intégrante de ce qu'il appelle la « théorie de la ligne brisée » de l'acculturation et de l'assimilation qui, à son sens, vient corriger la « théorie de la ligne droite ». Suivant la théorie de la ligne brisée, l'assimilation ne se fait pas en ligne droite continue mais bien par à-coups, au

fil des ajustements apportés par les individus à mesure que les circonstances évoluent, processus dont il est impossible de prévoir le terme. Il soutient que ce chemin cahoteux est probablement pavé d'expressions symboliques. Il est possible qu'on se trompe en sous-estimant l'importance des attachements symboliques qui, au bout du compte, peuvent être des raisons d'agir découlant de l'identification au groupe.

Le Recensement du Canada fournit des indications à savoir si l'ethnicité suit une ligne droite ou brisée. Premièrement, les données recueillies signalent l'existence d'une nette démarcation d'une génération à l'autre, d'ordinaire associée à un certain degré d'adaptation. Cette constatation est corroborée par le rapport entre les déclarations uniques et les déclarations multiples (voir le Tableau 1) établi pour plusieurs groupes rendant compte de leurs origines dans le contexte du Recensement de 2006. La perte de la singularité de l'identité ethnique confirme l'idée que celle-ci s'affaiblit, ou du moins se transforme, de génération en génération. Signalons toutefois que bon nombre de répondants de deuxième ou troisième génération ajoutent la réponse « Canadien » à la question sur l'ethnicité; on ne doit donc pas présumer que les déclarations multiples sont entièrement attribuables à des mariages entre membres d'ethnies différentes. Le ratio entre les déclarations multiples et les déclarations uniques est moins marqué chez certaines minorités visibles (Indiens de l'Inde et Chinois) de deuxième génération (cela vaut également pour les personnes d'origine italienne) et de troisième génération, le pourcentage de déclarations multiples augmentant considérablement dans ce dernier cas tout en demeurant inférieur à celui des groupes d'Européens. Signalons toutefois une exception d'importance, à savoir les personnes qui disent appartenir à l'ethnie canadienne. En fait, le phénomène se manifestant à la première génération s'inverse à la troisième génération, car si les immigrants qui s'identifient comme étant « Canadiens » ajoutent des précisions à leur réponse, les membres de la troisième génération ou des générations suivantes, pour leur part, se disent Canadiens et ne précisent pas s'ils sont d'origine française ou anglaise comme le faisaient les répondants aux Recensements précédents (nous y reviendrons plus tard).

Au sujet de la continuité ethnique, notons également que les langues ancestrales ou non officielles sont liées à un mode d'expression particulier de l'ethnicité. Signalons que les données du Tableau 2 ne sont pas corrélées; il s'agit plutôt du nombre de déclarations uniques d'une origine ethnique et du nombre de personnes qui, à la maison, parlent la langue ancestrale associée à chaque origine (le nombre de personnes qui déclarent parler cette langue est sans doute plus grand). Même si d'autres analyses approfondies devront être effectuées avant qu'il soit possible de tirer des conclusions concernant la préservation de la langue ancestrale, nous pouvons affirmer sans présomption que celle-ci est passablement érodée à la deuxième génération et s'appauvrit encore

Tableau 1
Déclarations uniques et multiples de groupes sélectionnés, quant à l'origine ethnique et selon la génération au Canada, 2006

	Réponses uniques et multiples quant à l'origine ethnique	Première génération	Deuxième génération	Générations suivantes
Canadien	Unique	30 670	141 440	4 482 245
	Multiple	80 370	472 005	2 754 125
Caribéen	Unique	210 260	56 840	6 645
	Multiple	74 945	60 035	15 275
Latino-Américain, Centraméricain, Sud-Américain	Unique	142 960	14 455	1 915
	Multiple	66 770	27 190	6 860
Indien de l'Inde	Unique	523 980	89 995	4 620
	Multiple	88 480	32 455	6 405
Chinois	Unique	829 450	119 550	9 835
	Multiple	87 395	37 445	15 440
Européen	Unique	1 530 430	1 099 745	742 695
	Multiple	571 480	1 058 130	2 955 505
Polonais	Unique	149 295	63 185	32 750
	Multiple	64 420	140 535	332 230
Ukrainien	Unique	43 125	98 515	142 605
	Multiple	41 625	114 340	500 350
Italien	Unique	304 445	301 395	60 380
	Multiple	61 760	137 880	250 830
Juif	Unique	45 430	35 905	29 950
	Multiple	50 660	42 035	49 615
Arabe	Unique	206 010	27 190	5 745
	Multiple	50 480	27 645	22 050

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2006.

Tableau 2
Déclarations uniques de groupes sélectionnés quant à l'origine ethnique et à la langue parlée le plus souvent à la maison, selon la génération au Canada, 2006

		Total des générations	Première génération	Deuxième génération	Générations suivantes
Italien	Origine ethnique unique	666 220	304 445	301 395	60 380
	Langue parlée à la maison	166 290	148 970	14 925	2 395
Polonais	Origine ethnique unique	245 230	149 295	63 185	32 750
	Langue parlée à la maison	90 965	84 385	4 680	1 900
Ukrainien	Origine ethnique unique	284 245	43 125	98 515	142 605
	Langue parlée à la maison	24 820	18 960	4 175	1 685
Arabe	Origine ethnique unique	238 945	206 010	27 190	5 745
	Langue parlée à la maison	111 920	105 515	4 555	1 850

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2006.

plus à la troisième génération, quoique cette déperdition soit alors de moindre importance.

En 2002, des questions concernant l'identification et l'appartenance ethniques ont été posées à quelque 41 000 Canadiens dans le cadre de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) menée par Statistique Canada. Cette enquête a permis de constituer un ensemble de données jetant un éclairage inédit sur la manière dont la population perçoit et exprime l'ethnicité. Elle fournit des renseignements précieux sur les dimensions symbolique et substantielle de l'ethnicité. En ce qui concerne les aspects cognitifs de l'identification ethnique – le sentiment d'appartenance au groupe culturel –, il semble que l'érosion intergénérationnelle soit moins marquée qu'on pourrait le croire chez divers groupes ethniques, minorités visibles et minorités religieuses. Le Tableau 3 laisse supposer que l'appartenance ethnique a un peu plus d'importance aux yeux des minorités ethniques qu'à ceux de la population de race blanche. Pourtant, la perte de ce qui pourrait être décrit comme un lien émotionnel entre les générations n'est pas particulièrement importante dans l'une ou l'autre de ces catégories et, dans certains cas, nous constatons que ce lien s'intensifie entre la première et la deuxième génération, s'écartant de la sorte de la ligne droite.

Que l'étude porte sur l'ethnicité substantielle ou symbolique, l'âge des répondants est un facteur important pour déterminer la prégnance de l'identité. Trop souvent, les analystes ne tiennent pas compte de l'âge d'un groupe de répondants lorsqu'ils étudient la manifestation de l'identité. L'établissement de comparaisons entre des personnes appartenant à une même génération est souvent fondé sur l'hypothèse que ces personnes partent d'un même point. Toutefois, lorsque nous prenons en considération le fait que les membres d'une minorité visible au Canada ont, en moyenne, plus de 25 ans, et que les membres d'une minorité non visible ont en moyenne un peu plus de 40 ans, il est évident qu'aucune comparaison ne peut être établie entre les divers comportements sociaux et politiques de ces individus si nous omettons de faire la part de l'âge. En réalité, à l'étape de l'évaluation de la prégnance de l'identité, l'âge est un facteur souvent plus influent que la génération. Par exemple, si nous comparons la participation électorale en nous basant sur la génération et l'identification à une minorité visible, nous risquons d'obtenir des résultats trompeurs, puisque les plus jeunes participent moins souvent aux élections.

Lorsque nous prenons l'âge en considération et que nous nous concentrons sur le groupe des 35 à 44 ans (Tableau 4), nous constatons l'existence de variations dans

Tableau 3
Appartenance à un groupe ethnique ou culturel, tirée de la combinaison des notes 4 et 5 sur une échelle de cinq points visant à mesurer la vigueur du sentiment d'appartenance, 2002

	Total	Première génération	Deuxième génération	Générations suivantes
Minorité non visible	42,7	46,4	43,0	41,3
Minorité visible	58,6	60,4	58,8	36,9
Juif	61,8	60,6	64,2	59,4
Musulman	62,2	59,2	70,6	-
Canadien	39,1	43,7	41,8	34,7
Africain	64,7	67,8	65,5	53,7
Chinois	52,1	55,3	49,4	33,7
Latino-Américain et Sud-Américain	54,9	55,3	58,3	-
Polonais	40,4	51,3	37,9	29,3
Ukrainien	35,4	52,7	38,3	31,1
Italien	58,7	53,2	67,4	56,5
Caribéen	72,5	70,7	75,8	-

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*, 2002.

Tableau 4
Appartenance des personnes âgées de 35 à 44 ans à un groupe ethnique ou culturel, tirée de la combinaison des notes 4 et 5 sur une échelle de cinq points visant à mesurer la vigueur du sentiment d'appartenance, selon la génération, 2002

	Total	Première génération	Deuxième génération	Générations suivantes
Minorité non visible	40,8	46,6	40,3	39,5
Minorité visible	56,0	60,2	41,0	35,7
Africain	59,9	64,0	40,0	-
Chinois	50,5	57,2	33,3	-
Latino-Américain ou Sud-Américain	50,8	55,6	37,5	-
Italien	75,0	74,4	74,4	-

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*, 2002.

Tableau 5
Importance de perpétuer les coutumes et traditions pour les membres d'une minorité, selon la génération, tirée de la combinaison des notes 4 et 5 sur une échelle de cinq points, 2002

	Total	Première génération génération	Deuxième génération	Générations suivantes
Minorité non visible	23,1	35,7	24,0	17,4
Minorité visible	46,0	49,8	43,4	24,4
Juif	33,7	36,1	34,6	29,7
Musulman	50,1	50,5	49,4	-
Canadien	12,7	17,6	17,5	10,3
Africain	44,1	49,8	36,1	41,8
Chinois	39,7	42,8	36,7	25,0
Latino-Américain ou Sud-Américain	44,9	47,1	44,7	12,5
Polonais	29,6	51,3	18,8	14,1
Ukrainien	26,0	46,5	26,9	22,2
Italien	61,3	61,0	69,4	31,9
Caribéen	53,2	54,5	52,8	16,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*, 2002.

cinq des groupes évalués. En règle générale, l'écart entre les membres de ce groupe et ceux de la deuxième génération des minorités – visibles ou non – disparaît, ce qui signifie que le sentiment de faire partie de l'ethnie en question s'estompe avec l'âge chez les membres d'une minorité visible. Les répondants de deuxième génération d'origine africaine, chinoise ou sud-américaine ayant pris part à l'EDE illustrent parfaitement cette tendance. Toutefois, il semble que, dans le cas des personnes d'ascendance italienne, le sentiment d'appartenance ethnique croît avec l'âge.

En qui a trait à la perpétuation des coutumes et traditions liées à l'identité ethnique (voir Tableau 5), c'est au sein des membres d'une minorité non visible ou d'origine européenne de race blanche que l'écart entre la première et la deuxième génération est, semble-t-il, le plus prononcé (exception faite des répondants d'origine italienne, pour qui l'érosion se manifeste à la troisième génération). Parmi les minorités visibles (exception faite des descendants d'Africains), on constate une assez faible érosion entre la première et la deuxième génération, le déclin s'observant principalement entre la deuxième et la troisième génération (exception faite du groupe africain).

En ce qui concerne l'importance de maintenir des contacts sociaux avec des personnes ayant les mêmes origines, ce qui est un autre aspect de la continuité ethnique, les répondants à l'EDE déclarent une diminution considérable du nombre d'amis de même origine ancestrale, d'une génération à l'autre (Tableau 6). Il y a cependant trois exceptions à cette règle : les répondants canadiens d'origine ethnique qui, à la première génération, étaient déjà moins susceptibles de déclarer que la plupart de leurs amis étaient

Tableau 6
Personnes déclarant que la plupart de leurs amis avaient la même origine ancestrale, selon la minorité et selon la génération, 2002

	Première génération	Deuxième génération
Minorité non visible	27,8	16,4
Minorité visible	48,7	24,3
Juif	27,5	29,5
Musulman	35,5	20,8
Canadien	15,1	13,3
Africain	40,8	18,9
Chinois	65,2	30,0
Latino-Américain ou Sud-Américain	26,4	7,5
Polonais	30,6	7,6
Ukrainien	29,0	12,7
Italien	51,4	32,6
Caribéen	43,3	34,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*, 2002.

de même origine, le groupe de personnes originaires des Caraïbes et celui des Juifs, qui tous présentaient peu de divergences à cet égard entre la première et la deuxième génération.

Identité ethnique et appartenance canadienne

Avant le Recensement de 1991, un groupe de citoyens avait organisé, avec l'aide du quotidien *The Toronto Sun*, une campagne pour inciter les citoyens à se dire « Canadiens » en réponse à la question du Recensement sur les origines ethniques. Cette campagne était portée par l'idée que les divergences ethniques avaient sapé l'unité canadienne, et ses responsables estimaient que les conflits entre les divers groupes seraient résolus si tous les répondants affirmaient qu'ils étaient Canadiens. Ils estimaient qu'en posant à ses citoyens des questions sur leur origine ethnique, l'État les encourageait à se voir comme les membres d'un groupe ethnique, avec les conséquences que l'on sait. La question du Recensement ayant trait à l'ethnicité a donc été ciblée par cette campagne politique prônant la nécessité de se déclarer « Canadiens ». Les responsables de la campagne étaient d'avis que les liens ethniques allaient à l'encontre de la primauté d'être Canadien, c'est-à-dire qu'ils minaient l'identité nationale. En 1991, cette campagne a, semble-t-il, remporté un succès mitigé : plus de 700 000 Canadiens ont répondu à son appel, surtout des Ontariens représentant 3 % de la population, et n'ont donné qu'une seule réponse à la question sur les origines ethniques, soit « Canadien », tandis que 1 % d'entre eux ont donné cette même réponse en combinaison avec une ou plusieurs autres origines. Quoi qu'il en soit, les résultats n'ont pas semblé encourageants à première vue, puisque la réponse multiple à la question des origines ethniques était la sixième plus populaire au pays et était placée au sixième rang sur la liste des exemples de réponses à la question posée en 1996 sur les origines ethniques. En 1996, les répondants disposaient de quatre espaces blancs pour inscrire une ou plusieurs des réponses figurant sur la liste des 24 origines ethniques, dans laquelle « Canadien » venait au sixième rang. (« Canadien » étant l'exemple donné sur le questionnaire français et « *Canadian* » étant celui proposé sur le questionnaire anglais des deux Recensements).

Dans le cadre du Recensement de 1996, environ 5,3 millions de personnes (habitant presque toutes au Québec) ont déclaré « Canadien » comme seule origine ethnique et 3,5 millions de personnes ont indiqué à la fois « Canadien » et une autre origine – soit environ 31 % de la population. Si l'on en croit les manchettes de certains grands quotidiens, ce résultat témoignait d'un renforcement de l'identité canadienne. Rhoda Howard-Hassman, professeure à la McMaster University, a prétendu que le résultat du Recensement de 1996 consolidait l'identité canadienne en raffermissant notre « canadianité ». Toutefois, ceux qui se fondent sur le nombre de répondants ayant opté pour la réponse « Canadien » pour conclure à un renforcement de l'identité nationale ou de la citoyenneté ne tiennent pas compte de l'identité des « Canadiens » qui ont fourni cette réponse.

Presque tous les répondants qui, en 1996, ont déclaré être « Canadiens » étaient des personnes dont la langue maternelle était soit le français, soit l'anglais, qui étaient nées au Canada et dont les deux parents étaient nés au Canada. Cela donne à penser que bon nombre d'entre eux comptaient parmi les membres de leur famille des gens qui étaient installés au pays depuis plusieurs générations. En fait, ces « nouveaux Canadiens » étaient les personnes qui déclaraient auparavant qu'elles avaient des origines françaises ou anglaises. De surcroît, en 1996, environ 55 % des répondants dont les deux parents étaient nés au Canada ont déclaré être Canadiens (réponse unique ou en combinaison avec d'autres origines). En revanche, seulement 4 % des personnes dont les deux parents étaient nés à l'extérieur du Canada ont déclaré être Canadiennes. Cette réponse n'est donc pas choisie par la grande majorité des immigrants ou de leurs enfants. Toutefois, l'élément le plus important, c'est que presque la moitié des personnes ayant déclaré être d'origine canadienne en 1996 habitaient au Québec, ce qui signifie que le français était la langue maternelle de la majorité d'entre elles. Même dans l'hypothèse la plus optimiste, il est peu probable qu'environ six mois après la tenue du référendum sur la souveraineté québécoise qui avait semé la discorde, une majorité de Québécois francophones aient affirmé leur sentiment d'appartenance au Canada en déclarant, en réponse à la question sur l'origine ethnique, être « Canadiens ». Dans le cadre du Recensement de 2001, presque 11,7 millions de personnes, soit 39 % de la population totale, ont déclaré « Canadien » comme seule origine ethnique ou en combinaison avec d'autres origines. Comme l'indique le Tableau 7, en 2006, cette proportion a diminué à environ 10 millions de personnes, soit 32 % de l'ensemble de la population.

Lorsque nous analysons les réponses « Canadien » en fonction de la génération, nous remarquons que le nombre d'immigrants ayant déclaré cette origine ethnique a diminué de presque 40 % entre 2001 et 2006; parmi les enfants des immigrants – la deuxième génération –, le recul s'établissait à presque 30 %, et à 10 % pour ce qui est de la troisième génération ou des générations suivantes. Par conséquent, nous constatons que le nombre de répondants avait augmenté de 91 % dans cette dernière catégorie qui, en 2001, regroupait 88 % de

Tableau 7
Nombre de personnes ayant inscrit « Canadien » en réponse à la question sur l'origine ethnique, 1996-2006

	Total – réponses uniques ou multiples quant à l'origine ethnique	Réponses uniques quant à l'origine ethnique	Réponses multiples quant à l'origine ethnique
1996	8 806 275	5 326 995	3 479 285
2001	11 682 680	6 748 135	4 934 550
2006	10 066 290	5 748 720	4 317 570

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2006.

Tableau 8
Répondants âgés de 15 ans ou plus ayant déclaré « Canadien » comme origine ethnique (réponses uniques ou multiples), selon la génération, 2001 et 2006

	Total des générations	Première génération	Deuxième génération	Générations suivantes
2006	7 960 850	111 040	613 440	7 236 370
2001	9 071 320	181 165	839 020	8 051 135

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2006.

tous ces répondants. Moins de 2 % de tous les immigrants ont inclus « Canadien » dans leur réponse à la question sur l'ethnicité, comparativement à 15 % de ceux de la deuxième génération et à 47 % de ceux de la troisième génération ou des générations suivantes.

Contrairement aux affirmations de certaines personnes, le fait que des répondants déclarent avoir des racines au Canada ne signifie pas nécessairement qu'ils s'identifient plus étroitement ou ont un plus fort sentiment d'appartenance au pays que les répondants ayant d'autres racines. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier les populations multigénérationnelles canadiennes-françaises ou autochtones du pays pour se rendre compte que ce n'est pas le fait d'être établi au Canada depuis plusieurs années qui détermine l'attachement au pays. L'EDE a révélé que 43 % des francophones qui se déclarent d'origine ethnique canadienne ont affirmé avoir un fort sentiment d'appartenance au Canada, soit respectivement 25 points et 20 points de moins que les anglophones et les allophones ayant fourni la même réponse dans le cadre de l'EDE. En réalité, le pourcentage des allophones ayant déclaré avoir un sentiment d'appartenance au Canada était bien plus élevé, en dépit du fait qu'ils étaient beaucoup moins nombreux à indiquer qu'ils étaient d'origine ethnique canadienne.

Selon la mise en garde de Statistique Canada, « le concept d'origine ethnique est fluide et constitue probablement l'un des concepts les plus complexes mesurés dans le cadre du Recensement. La compréhension ou le point de vue des répondants quant à l'ethnicité, la connaissance qu'ils ont de leurs antécédents familiaux, le nombre de générations au Canada, le temps écoulé depuis l'immigration, la situation sociale au moment du Recensement, voilà autant de facteurs pouvant influer sur la déclaration de l'origine ethnique d'un recensement à l'autre. L'augmentation du nombre de mariages ou d'unions entre différents groupes a entraîné une hausse des déclarations d'origines multiples, ce qui ajoute à la complexité des données sur l'origine ethnique. »

Il n'empêche que certains analystes ont tout de même choisi de faire fi de tels avertissements et ont tiré des conclusions sur le renforcement de l'identité canadienne en se fondant sur l'autodéclaration de l'identité ethnique. Au Canada, quelques décideurs tentent encore d'établir un lien entre l'attachement et l'appartenance au Canada, d'une part, et la décision de se définir comme un Canadien d'origine, d'autre part, afin d'en tirer des conclusions quant à l'intégration sociale. En janvier 2007, deux sociologues de la University of Toronto ont prétendu que le Canada était aux prises avec un grave problème « d'intégration sociale », étant donné que les minorités visibles de deuxième génération ne s'identifient pas comme étant des Canadiens, pour des raisons raciales. Ces conclusions étaient fondées sur une étude réalisée d'après les données de l'EDE de 2002. L'un des articles, paru dans le quotidien national *Globe and Mail* (2007), était titré comme suit : [*Traduction*] « À quel point êtes-vous Canadien ? ». L'auteur de cet article soutenait que les immigrants faisant partie d'une minorité visible s'intègrent plus lentement à la société canadienne que leurs homologues européens de race blanche et ont moins le sentiment d'être Canadiens. C'est sur cet élément qu'il se fondait pour conclure que le multiculturalisme ne fonctionne pas bien pour les personnes de couleur. Pour illustrer l'argumentation, le Tableau 9 était présenté dans le *Globe and Mail*.

Les réponses à cette question prouvent sans doute que les immigrants appartenant à des minorités visibles sont bien moins nombreux que leurs enfants qui sont nés au Canada à s'identifier comme des Canadiens. Ces conclusions ont séduit un segment important des Canadiens, dont l'instinct les porte à croire que les immigrants sont moins attachés au Canada et que cette situation présumée s'explique en partie par le fait que les minorités cultivent des liens ethniques.

Ces constatations ont été abondamment citées par les médias nationaux et présentées dans certains pays comme des preuves que l'approche adoptée par le Canada en matière de diversité n'est pas un exemple à suivre. Autrement dit, les données soumises par Reitz et Banerjee (2007) remettent vivement en question, semble-t-il, l'idée qu'on puisse à la fois

Tableau 9
Vous identifiez-vous comme Canadien ?

	Immigrant récent*	Immigrant de longue date**	Deuxième génération
Blanc	21,9 %	53,8 %	78,2 %
Total des minorités visibles	21,4 %	34,4 %	56,6 %
Chinois	30,6 %	42,0 %	59,5 %
Asiatique du Sud	19,1 %	32,7 %	53,6 %
Noir	13,9 %	27,2 %	49,6 %
Autres minorités visibles	17,4 %	32,8 %	60,6 %

Source : *Globe and Mail*, 12 janvier 2007. * Arrivé au Canada entre 1991 et 2001 ** Arrivé au Canada avant 1991

Tableau 10
Vigueur du sentiment d'appartenance au Canada par groupe d'âge, 2002

Age	1 – très faible	2	3	4	5 – très fort
15-17 ans	4,7 %	7,1 %	17,0 %	27,8 %	40,6 %
18-24 ans	4,6 %	5,1 %	16,6 %	27,2 %	43,9 %
25-29 ans	3,5 %	4,4 %	13,1 %	24,7 %	51,6 %
30-34 ans	3,1 %	3,7 %	12,8 %	23,5 %	54,2 %
35-44 ans	2,7 %	2,7 %	11,2 %	20,5 %	59,9 %
45-54 ans	2,7 %	2,6 %	9,2 %	18,2 %	64,8 %
55-64 ans	2,2 %	2,3 %	7,0 %	14,2 %	70,5 %
65 ans et +	1,9 %	1,3 %	4,8 %	9,8 %	74,5 %
Total	**3,0 %**	**3,3 %**	**10,9 %**	**19,9 %**	**59,4 %**

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*, 2002.

être attaché à ses origines ethniques ou ancestrales et avoir un fort sentiment d'appartenance au Canada. Sur la foi des résultats susmentionnés, nous pouvons penser que le moins grand nombre de répondants ayant déclaré comme origine ethnique être des Canadiens laisse croire à la persistance de l'ethnicité ou, du moins, que la déclaration d'autres identités ethniques est un obstacle à « l'intégration sociale ». En fait, lorsqu'ils établissent des comparaisons entre les immigrants de longue date et les immigrants récents, Reitz et Banerjee affirment [*Traduction*] « que l'identification au Canada est plus forte, tant chez les immigrants de race blanche que chez ceux appartenant à une minorité raciale, ce qui témoigne, selon toutes probabilités, de leur attachement plus marqué envers le Canada, mais l'écart est plus grand pour les immigrants de race blanche que pour les membres de minorités raciales. » Les suppositions voulant qu'un répondant qui s'identifie comme Canadien en réponse à la question sur l'identité ethnique ou culturelle soit plus attaché au Canada risquent d'alimenter les affirmations tendancieuses de certains détracteurs du multiculturalisme. Or les auteurs ne définissent pas ce qu'ils entendent par engagement.

En fait, les résultats diffusés par Reitz et Banerjee sont fondés sur le nombre de personnes qui ont répondu « Canadien » à une question ouverte demandant aux particuliers d'indiquer leur origine ethnique. Fait paradoxal, même si les immigrants sont bien moins nombreux que leurs enfants à se dire Canadiens, ils déclarent éprouver un plus fort sentiment d'appartenance au Canada. Voilà un problème grave qui pourrait fort bien ruiner l'hypothèse formulée par Reitz et Banerjee concernant l'importance de l'identification comme Canadien d'origine en tant qu'indicateur de l'intégration sociale, puisque les immigrants canadiens sont, semble-t-il, mieux « intégrés » que les non-immigrants.

Cette apparente contradiction peut toutefois s'expliquer par une interprétation différente de l'expression « Canadien d'origine » employée par certaines personnes en réponse à la question d'autodéclaration de l'EDE et à celle sur le sentiment d'appartenance au Canada figurant ailleurs sur le même questionnaire. Pour des raisons inconnues, les auteurs semblent avoir l'impression que les réponses à la première question sont un meilleur indicateur de l'intégration à la société canadienne. Soucieux d'équité, les auteurs mentionnent dans leur analyse les réponses à la question visant à déterminer l'appartenance, mais les jugent de moindre intérêt. En fait, si nous nous fondons sur la démarche de ces deux sociologues, qui se sont concentrés sur les répondants indiquant une note de 5 sur l'échelle allant de 1 à 5 visant à mesurer la vigueur de l'attachement au Canada, nous constatons paradoxalement que l'EDE corrobore l'idée que les personnes très attachées à leurs origines ethniques cultivent également un plus fort sentiment d'appartenance au Canada. D'où l'explication du fait qu'environ 79 % des répondants ayant une note de 5 pour l'origine ethnique affichent sensiblement la même note pour leur vif attachement envers le Canada, comparativement à 60 % pour les répondants ayant la note la plus faible au chapitre de l'appartenance ethnique.

L'écart décrit par les deux sociologues est en majeure partie lié à l'âge des répondants et non pas à la génération à laquelle ils appartiennent. Autrement dit, les effets de l'appartenance attribuables aux générations diminuent considérablement lorsque l'âge est pris en compte. C'est l'âge plutôt que la génération qui doit retenir l'attention lorsque vient le moment d'étudier les écarts

Tableau 11
Appartenance au Canada de membres de certains groupes âgés de 30 à 34 ans de la deuxième génération, tiré de la combinaison des notes 4 et 5 sur une échelle de cinq points visant à mesurer la vigueur du sentiment d'appartenance, 2002

Groupe 30 à 34 ans*	Appartenance
Minorité non visible	82,1
Minorité visible	79,5
Asiatique du Sud	86,5
Polonais	84,3
Arabe	81,8
Juif	81,3
Africain	81,0
Canadien	80,8
Ukrainien	80,0
Japonais	77,7
Noir	76,8
Chinois	76,7
Italien	70,8
Caribéen	61,6

* Le choix du groupe des 30 à 34 ans était fonction du nombre de données statistiquement pertinentes recueillies pour chaque groupe

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*, 2002.

Tableau 12
Appartenance au Canada de certains groupes et de certaines cohortes d'âge de la deuxième génération, tiré de la combinaison des notes 4 et 5 sur une échelle de cinq points visant à mesurer la vigueur du sentiment d'appartenance, 2002

	Groupe d'âge		
	18-24 ans	25-29 ans	30-44 ans
Minorité non visible	76,7	80,3	83,4
Chinois	69,1	76,1	78,1
Asiatique du Sud	77,6	86,3	85,6
Noir	60,6	66,7	77,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*, 2002.

relevés sur le plan de l'identité et de l'appartenance au Canada. À vrai dire, comme nous l'avons déjà signalé, les répondants de la deuxième génération appartenant à une minorité visible qui ont participé à l'EDE sont en moyenne âgés de 25 ans, comparativement aux personnes de race blanche de la deuxième génération dont la moyenne d'âge est de 45 ans. L'importance de l'âge pour la compréhension du lien entre le sentiment d'appartenance au Canada et les effets des générations et le statut de minorité visible est illustrée dans les Tableaux 10, 11 et 12. On voit que les répondants âgés de 15 à 24 ans éprouvaient un plus faible sentiment d'appartenance au Canada que ceux qui avaient entre 25 à 44 ans, dont le sentiment d'appartenance était, en retour, moins profondément ancré que les répondants âgés de 45 ans ou plus.

Comme l'indique le Tableau 11, l'âge est un facteur déterminant pour évaluer le sentiment d'appartenance au Canada. Le rôle de l'âge pour comprendre le lien entre le sentiment d'appartenance et les effets des générations apparaît clairement dans le cas des groupes ethniques et raciaux de 30 à 34 ans, exception faite des personnes originaires des Caraïbes, pour qui les variations ne sont plus significatives.

Certains feront sans doute valoir que ce sont les divergences entre les générations et non pas les effets de l'âge qui sont à l'origine de l'écart sur le plan de l'intégration sociale signalé par Reitz et Banerjee. Pour ce qui est des groupes de la deuxième génération faisant partie des mêmes cohortes d'âge de 18 à 24 ans, de 25 à 29 ans et de 30 à 44 ans, on observe un faible écart entre les répondants membres de la minorité visible des Noirs. Il n'y a pas d'écart très notable entre les minorités visibles et les autres groupes. Ce sont les Asiatiques du Sud de la deuxième génération qui affichaient les notes les plus élevées au chapitre du sentiment d'appartenance au Canada dans les trois cohortes d'âge, ce qui nous amène à nous demander si l'écart en question est attribuable à la race.

Nous le répétons, il est difficile de faire valoir l'écart est attribuable à la politique du Canada en matière de multiculturalisme et au fait que le gouvernement canadien a supposément encouragé l'attachement ethnique. La corrélation des données relatives au sentiment d'appartenance à un groupe ethnique et au sentiment d'appartenance au Canada met en lumière des tendances similaires chez les divers groupes : les répondants le plus fortement attachés à un groupe ethnique sont également ceux qui nourrissaient le sentiment d'appartenance au Canada le plus profond, et ces résultats sont tirés des mêmes séries de données de l'EDE utilisées par les deux sociologues de la University of Toronto.

La corrélation des données découlant d'autres questions de l'EDE et du sentiment d'appartenance au Canada ne permet pas de prétendre que le maintien des liens ethniques entrave l'attachement au Canada. Par exemple, plus les membres de minorités visibles accordent de l'importance au respect des coutumes et traditions, plus profond est leur sentiment d'appartenance au Canada. L'étude des groupes ethniques, raciaux ou religieux ayant les mêmes origines ancestrales ne révèle aucun écart significatif quant au sentiment d'appartenance au Canada.

Conclusion

Les vives critiques formulées au Canada et aux États-Unis à l'endroit des approches philosophiques et politiques en matière de diversité sont portées par l'idée

Tableau 13
Appartenance à un groupe ethnique ou culturel et appartenance au Canada, tiré de la combinaison des notes 4 et 5 sur une échelle de cinq points visant à mesurer la vigueur du sentiment d'appartenance, 2002

	Appartenance à un groupe ethnique ou culturel			
Appartenance au Canada (4 et 5)	2	3	4	5
Minorité non visible	79,6	78,6	83,1	90,4
Minorité visible	72,2	70,8	79,5	88,0
Juif	80,4	74,8	86,4	88,1
Musulman	86,5	82,7	86,7	91,0
Canadien	84,8	85,1	89,1	94,6
Africain	75,6	77,6	78,4	85,4
Chinois	71,2	66,1	79,7	85,9
Latino-Américain ou Sud-Américain	77,1	76,2	75,7	81,0
Polonais	82,8	83,0	86,1	93,6
Ukrainien	89,3	82,8	91,6	93,7
Italien	75,0	67,7	86,3	91,5
Caribéen	53,3	65,4	63,7	84,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique*, 2002.

selon laquelle le processus de déperdition culturelle des immigrants et de leurs descendants n'est pas aussi linéaire que les premiers théoriciens l'affirmaient (et peut-être qu'ils le souhaitaient). Fait paradoxal, plusieurs personnes qui critiquent le creuset ethnique américain et le modèle de multiculturalisme canadien sont d'avis que l'appartenance à une collectivité ethnique minoritaire entrave l'identification au Canada. En d'autres mots, le patrimoine ethnique fait inévitablement concurrence à l'identité américaine ou canadienne. Samuel Huntingdon est l'un des critiques qui estiment que l'assimilation des groupes ethniques laisse à désirer en Amérique; il expose son point de vue fort alarmiste dans son ouvrage intitulé Who We Are (2004). Au Canada, Gregg (2006) et Cohen (2007) ont invoqué des arguments semblables.

D'autres personnes ne sont cependant pas du même avis et prétendent que nous avons trop tenté de gommer l'identité ethnique des immigrants et de leurs enfants. Certains ont fait valoir que la théorie du creuset ethnique n'a pas prêté suffisamment d'attention à la manière dont les minorités visibles et les groupes raciaux américains s'ajustaient au modèle et qu'elle n'a pas non plus tenu compte de la manière dont se modulait cette adaptation, ni même du fait qu'elle ait effectivement lieu ou non. Portes et Zhou (1993) ont déclaré que [*Traduction*] « l'assimilation des enfants des immigrants d'aujourd'hui prendra plusieurs formes – contrairement au chemin unique et linéaire suivi par les vagues d'immigrant précédentes ». Pour les membres de la deuxième génération, le statut économique des parents et les possibilités de faire des études supérieures entreront en ligne de compte. D'autre part, les enfants d'immigrants peu spécialisés, membres d'une minorité visible, auront beaucoup de difficulté à se tailler une place au sein d'une société en majeure partie composée de personnes de race blanche. Notre objectif est simplement de déterminer si l'affaiblissement du sentiment d'appartenance au Canada est attribuable à la persistance de caractéristiques ethniques chez les membres de la deuxième génération.

Le politicologue de Harvard Robert Putnam, auteur du livre *Bowling Alone* paru récemment (2007) et louangé par la critique, a diffusé une étude dans laquelle il concluait que la diversité ethnique engendre l'anomie ou l'isolement social. Dans le numéro de juin 2007 de la revue *Scandinavian Political Studies*, Putnam déclare ce qui suit : [*Traduction*] « Pour parler clairement, les personnes qui vivent dans un environnement diversifié du point de vue ethnique ont tendance à se faire tout petits – à rentrer dans leur coquille. » Dans un article intitulé « *E Pluribus Unum*: Diversity and Community in the Twenty-first Century », il suggérait que les États-Unis revoient la définition du « nous » et réinventent les concepts de l'identité commune et de la solidarité sociale. Les détracteurs du multiculturalisme au Canada et ailleurs n'ont pas tardé à mettre à profit les constatations de Putnam pour étayer leur point de vue.

Selon Putnam, [*Traduction*] « la société pourra plus facilement tirer profit des avantages de l'immigration et aplanir les difficultés qui en découlent si l'objectif visé est de reconstruire les identités ethniques, d'atténuer les aspects distinctifs des immigrants sur le plan social, sans toutefois réduire à néant leur importance sur le plan personnel ». À cet égard, Putnam estime qu'il est important de se constituer des identités syncrétiques perméables et « fragmentées », grâce auxquelles les groupes ethniques qui se distinguaient auparavant les uns des autres pourraient se percevoir comme les membres d'un même groupe dotés d'une même identité. Putnam ne prétend toutefois pas avoir établi un lien causal entre la vigueur des identités ethniques et la faiblesse des identités nationales, puisqu'il ne tient pas compte de ces dernières.

Les détracteurs du multiculturalisme canadien insistent sur le fait que la perpétuation des identités ethniques minoritaires mine le sentiment d'appartenance au Canada et ils semblent croire qu'ils n'ont pas besoin de preuves, empiriques ou autres, pour étayer cette affirmation. Les résultats de l'EDE – interprétés à la manière de Reitz et Banerjee – ne fournissent tout simplement pas d'éléments probants aux critiques. La même conclusion s'applique au travail effectué par les deux sociologues qui ont analysé les données de l'EDE; rien ne prouve que la persistance ethnique affaiblit le sentiment d'appartenance au Canada chez les membres de la deuxième génération de n'importe quel groupe ayant opté pour ce modèle.

Après la spectaculaire réaction des Canadiens à la question sur l'origine ethnique et l'ascendance entre 1991 et 2001, à l'occasion du Recensement du Canada de 2006, une diminution du nombre de répondants ayant déclaré être Canadiens, c'est-à-dire des « Canadiens de souche canadienne» a été constatée.

Il faut donc se demander jusqu'à quel point il est possible d'établir un lien entre l'attachement au Canada et l'origine ethnique canadienne déclarée par les répondants, puisque le bien-fondé d'une telle démarche est remise en question par les résultats du Recensement de 2006.

Références

Alba, R., et M. B. Chamlin. 1983. « A Preliminary Examination of Ethnic Identification among Whites », *American Sociological Review*, vol. 48, p. 240-247.

Breton, R., W. W. Isajiw, E. Kalbach, et J. G. Reitz. 1990. « Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City », Toronto, University of Toronto Press.

Canada. Statistique Canada. 2006. *Recensement du Canada.*

———. Statistique Canada. 2002. *Enquête sur la diversité ethnique.*

Cohen, A. 2007. « The Unfinished Canadian: The People We Are », Toronto, MacMillan.

Gans, H. J. 1997. « Toward a Reconciliation of 'Assimilation' and 'Pluralism': The Interplay of Acculturation and Ethnic Retention », *International Migration Review*, vol. 31, p. 875-892.

———. 1979. « Symbolic Ethnicity: The Future of Ethnic Groups and Cultures in America », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, p. 1-20.

Globe and Mail, 12 janvier 2007.

Gordon, M. 1964. « Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion and National Origins », New York, Oxford University Press.

Gregg, A. 2006. « Identity Crisis: Multiculturalism: A Twentieth Century Dream Becomes a Twenty-first Century Conundrum », *Walrus* (mars).

Hansen, M. L. 1962. « The Study of Man : The Third Generation in America », *Commentary*, vol. 14, p. 496.

Howard-Hassman, R. 1999. « 'Canadian' as an Ethnic Category: Implications for Multiculturalism and National Unity », *Analyse de Politiques / Canadian Public Policy*, p. 523-537.

Huntingdon, S. 2004. « Who Are We? The Challenges to America's National Identity », Simon and Schuster.

Isajiw, W. W., 1993. « The Assimilation-Retention Hypothesis and the Second and Third Generations », consulté le 14 avril 2008 au https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/70/2/Assim_Retention_Hypothesis.pdf.

———, 1990. « Ethnic Identity Retention », dans R. Breton, W.W. Isajiw, W. E. Kalbach et J. G. Reitz, *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press, p. 34-91.

Novak, M. 1971. « The Rise of the Unmeltable Ethnics », New York, Macmillan.

Park, R. E. 1922. « The Immigrant Press and Its Control », NewYork, Harper and Brothers Publishers.

Park, R. E., et H. Miller. 1921. « Old World Traits Transplanted », New York, Harper and Brothers Publishers.

Portes, A., et M. Zhou. 1993. « The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants Among Post-1965 Immigrant Youth », *Annals*, no 530, p. 74-96.

Putnam, R. 2007. « *E Pluribus Unum*: Diversity and Community in the Twenty-first Century –The 2006 Johan Skytte Prize », *Scandinavian Political Studies*, vol. 30, no 2.

Reitz, J. G. 1980. *The Survival of Ethnic Groups*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson.

Reitz, J. G., et R. Banerjee. 2007. « Racial Inequality, Social Cohesion, and Policy Issues in Canada », dans K. Banting, T. J. Courchene et F. L. Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, p. 489-545.

Trudeau, P. E. 1971. « Government Response to Volume 4 of the report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism », Chambre des communes du Canada (8 octobre).

Wirth, L. 1928. « The Ghetto », Chicago, University of Chicago Press.

Yinger, J. M. 1981. « Towards a Theory of Assimilation and Dissimilation », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 4, p. 249-264.

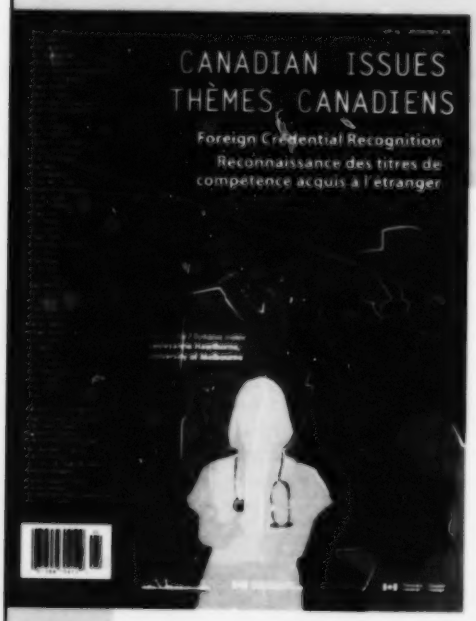

Reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger

Directrice invitée : Lesleyanne Hawthorne (University of Melboune)

Le numéro de printemps 2007 de la revue *Thèmes canadiens* invite le lecteur à jeter un regard neuf sur le débat relatif à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger. Les quelque 35 articles de ce numéro, précédés d'une introduction de Lesleyanne Hawthorne (University of Melbourne), brossent un tableau exhaustif des enjeux liés à la reconnaissance des acquis et proposent un éventail de stratégies canadiennes visant à résoudre cette question.

Les auteurs traitent notamment des normes établies par les organismes de réglementation, de la « légitimité » du processus de reconnaissance des acquis, de la prévalence des préjudices et du protectionnisme professionnel, des stratégies de reconnaissance des acquis au Canada et à l'étranger, des façons de faciliter les évaluations professionnelles, des modalités d'accréditation des immigrants, des programmes de perfectionnement et de transition, et de la contribution économique, sociale et culturelle qu'ils apportent au Canada.

Pour commander un exemplaire : canada@metropolis.net

COMBLER LE FOSSÉ : L'IMPORTANCE DE LA COHÉSION ET DE L'INCLUSION

RÉSUMÉ

Cet article pose l'hypothèse selon laquelle, dans une société pluraliste, il est aussi important de mettre l'accent sur l'identité que sur l'inclusion socioéconomique, particulièrement en ce qui a trait aux Canadiens de deuxième génération ou des générations suivantes. On soutient que, surtout depuis le 11 septembre 2001, la cohésion civique ne découle pas seulement du pluralisme et de l'inclusion.

MARK McDONALD ET CARSTEN QUELL[1]

Groupe de recherche sur les politiques, ministère du Patrimoine canadien

Les opinions exprimées dans le présent article sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Metropolis, du ministère du Patrimoine canadien ou du gouvernement du Canada.

En tant que pays, le Canada se caractérise par sa diversité, son engagement envers le bien-être de ses citoyens et son ouverture à l'égard de l'évolution de son identité. Ces trois caractéristiques, que nous appelons ici le *pluralisme*, l'*inclusion sociale* et la *cohésion civique*, constituent les principaux éléments qui font du Canada une société pluraliste[2] et inclusive. En raison de la présence des Canadiens autochtones, de la dualité linguistique et des 250 000 nouveaux immigrants qui arrivent chaque année d'un peu partout dans le monde, notre pays est un des plus diversifiés de la planète. Le soutien venant de tous les ordres de gouvernement en vue d'assurer le bien-être social et économique des Canadiens souligne la mobilisation nationale pour l'inclusion sociale. Il prend la forme de politiques et de programmes dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la discrimination, ainsi que dans celui des soins de santé et vise également à répondre aux besoins d'une population vieillissante. Par contre, en ce qui concerne la troisième caractéristique du Canada, soit la cohésion civique, on estime ici qu'on lui a moins prêté attention qu'au pluralisme et à l'inclusion sociale.

Même si la reconnaissance du pluralisme et l'accent mis sur l'inclusion sont essentiels au Canada, nous nous demandons s'il ne faudrait pas également établir un dialogue sur la création d'une identité canadienne commune et distincte. Après tout, au sein d'une société, le pluralisme ne peut être une source d'enrichissement que si tous ses membres, y compris les immigrants et les Canadiens de deuxième génération ou des générations suivantes, y participent et s'y identifient[3]. On pourrait soutenir que cette participation et cette identification exigent que l'on vise davantage que la seule amélioration du bien-être socioéconomique. Voilà un point soulevé par Banting, Courchene et Seidle (2007) :

> [*Traduction*]
> D'après certaines mesures de la participation civique, les immigrants arrivés récemment et leurs enfants participent raisonnablement bien à la société canadienne. Cependant, selon d'autres mesures, comme le sens d'appartenance au Canada et la confiance à l'égard des autres, il y a entre les immigrants et le reste de la population un écart qui semble se transmettre à la deuxième génération malgré les progrès qu'elle réalise au chapitre d'autres mesures, comme le revenu.

Le présent article pose l'hypothèse selon laquelle, dans une société pluraliste, il est aussi important de mettre l'accent sur l'identité que sur l'inclusion socioéconomique, particulièrement en ce qui a trait aux Canadiens de deuxième génération ou des générations suivantes. Nous y soutenons que, surtout depuis le 11 septembre 2001, la cohésion civique ne découle pas seulement du pluralisme et de l'inclusion. Nous nous demandons ce qu'il faut faire pour s'assurer que les citoyens d'une société aussi diversifiée que le Canada utilisent un discours apte à afficher leur perception collective et à réaliser leurs rêves en tant que communauté de citoyens.

Trouver sa place

Afin de comprendre la « cohésion » et l'« inclusion » en ce qui concerne les immigrants et leurs descendants (les Canadiens de deuxième génération ou des générations suivantes), il est utile

d'examiner le processus d'adaptation des immigrants dans la société. Ce processus fait partie d'une dynamique sociale beaucoup plus large. Dans le cadre de ses travaux sur les relations interculturelles, J. W. Berry (1999) aborde ce processus d'adaptation. Voici sa définition de l'« acculturation » :

> [*Traduction*]
> Le processus du changement culturel qui se produit lorsque deux groupes culturels (ou plus) entrent en contact ainsi que du changement psychologique que les personnes vivent en tant que membres de groupes culturels qui font l'objet de l'acculturation à l'échelle de leur groupe ou de la collectivité.

Les recherches de Berry lui ont permis de créer des modèles d'acculturation « à deux dimensions », qui reconnaissent que les deux principaux aspects de l'acculturation, soit la conservation de la culture d'origine d'une personne et son adaptation à la société d'accueil, sont distincts sur le plan conceptuel et peuvent changer de manière indépendante (Phinney et coll., 2001).

On peut également poser deux questions qui reflètent les stratégies utilisées par les immigrants pour faire face à l'acculturation : estime-t-on que la conservation du patrimoine culturel a une valeur ? Estime-t-on que la création de liens avec la société élargie a une valeur ? (Phinney et coll., 2001). Ces questions s'adressent aussi aux Canadiens de deuxième génération et des générations suivantes, comme le montrent d'autres recherches (Eid, 2003; Gaudet, Clément et Deuzeman, 2005; Plaza, 2006).

Deux questions dans un contexte élargi

Le fait de répondre aux questions concernant l'acculturation (autrement dit, comment on les négocie en réalité) est un processus dynamique faisant partie d'un plus grand processus d'accommodement entre les personnes et les groupes d'une société, dont les immigrants et les Canadiens de deuxième génération ou des générations suivantes. L'équilibre optimal pourrait être ce que Berry (1999) appelle l'« intégration », tout en émettant toutefois quelques réserves :

> [*Traduction*]
> L'intégration peut seulement être choisie « librement » et réalisée avec succès par les groupes non dominants lorsque la société dominante est ouverte et inclusive au chapitre de la diversité culturelle. [...] Ainsi, un accommodement mutuel est nécessaire pour qu'il y ait intégration, et la société dominante et les groupes non dominants doivent accepter que tous les groupes vivent d'après leur propre culture. Par conséquent, les groupes non dominants doivent adopter les valeurs de base de la société élargie, qui à son tour doit être prête à adapter ses institutions nationales (p. ex., l'éducation, la santé et le travail) pour répondre aux besoins de tous les groupes qui vivent ensemble en son sein.

Nous croyons qu'au moins deux phénomènes expliquent cette dynamique. D'une part, on trouve l'« inclusion », qui concerne principalement l'élimination des obstacles empêchant la pleine participation de certains groupes et de certaines personnes vivant dans une société donnée. Axée principalement sur les questions sociales et économiques, l'inclusion compte souvent des mesures comme les services d'établissement pour les immigrants, des programmes d'équité en matière d'emploi pour éliminer les pratiques d'embauche discriminatoires, des activités de lutte contre le racisme et des initiatives de lutte contre la pauvreté.

D'autre part, la « cohésion » peut, au contraire, être considérée comme la qualité des relations entre diverses personnes et divers groupes constituant une société donnée, où le chevauchement et la convergence des valeurs, des expériences et des intérêts constitue ce que l'on pourrait appeler une identité « nationale » distincte, « partagée » ou « commune ». Cela comprend l'ouverture d'une société à l'accueil de diverses cultures (présentant une multitude de caractéristiques, dont l'origine ethnique et raciale ou la religion) et sa volonté de s'adapter pour répondre à leurs besoins. En ce qui a trait aux immigrants et à leurs descendants, la cohésion concerne leur *capacité* de s'attacher et de s'identifier à la société d'accueil[1].

Au Canada, l'importance de ces concepts découle de la nature diverse du pays. Notre nation compte une foule de cultures et des gens de multiples horizons, ce qui entraîne des relations nombreuses et complexes. Le défi du Canada est de tirer profit de son pluralisme en mettant l'accent sur l'inclusion, mais sans négliger la cohésion civique.

Notre nation compte une foule de cultures et des gens de multiples horizons, ce qui entraîne des relations nombreuses et complexes. Le défi du Canada est de tirer profit de son pluralisme en mettant l'accent sur l'inclusion, mais sans négliger la cohésion civique.

Inclusion ou cohésion

Toutefois, l'inclusion n'encourage pas automatiquement la cohésion et peut se développer de manière indépendante. Une étude récente sur l'acculturation des immigrants canadiens soutient que la situation d'emploi, la profession et le revenu gagné avant l'immigration n'influent aucunement sur le fait que les immigrants s'identifient ou non à leur société d'accueil (Phythian, Walters et Anisef, 2007). Sur le plan économique, l'inclusion n'influe pas sur la relation des immigrants avec la société d'accueil.

De plus, le fait que la société canadienne soit généralement accueillante à l'égard des immigrants n'est pas nécessairement un indicateur de la mesure dans laquelle des groupes précis estiment qu'ils font partie de la société élargie. Une étude de cas portant sur les immigrants iraniens a permis de constater que leur acceptation au Canada est affectée par leur appartenance religieuse et l'association populaire avec leur pays d'origine, comme le souligne Sadeghi (2007).

> [*Traduction*]
> Les immigrants iraniens font souvent face à de multiples couches de discrimination, d'exclusion et d'isolement social systématiques en raison de leur appartenance religieuse en tant que musulmans et de leur association à un pays dont le nom est souvent lié aux images négatives de l'intégrisme et du terrorisme.

Dans le cadre d'un sondage récent, lorsqu'on leur a posé des questions à propos des aspects positifs de l'immigration, les Canadiens ont indiqué que l'immigration donne une poussée à la main-d'œuvre en augmentant le nombre de travailleurs et de professionnels hautement qualifiés disponibles (Aubry, 2007). Il est intéressant de mentionner que, même s'ils jugent que l'accroissement de la diversité culturelle est également positif, les mêmes répondants se sont dits préoccupés par le fait que des immigrants imposent leur culture et désirent que le Canada prenne des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins (Aubry, 2007) – attitudes qui ne favorisent pas la diversité et le sens de la cohésion civique.

Pour faire davantage la distinction entre l'inclusion et la cohésion, examinons le cas du complot visant à perpétrer des attentats à la bombe à Toronto; 18 suspects ont été arrêtés pour avoir supposément planifié de faire exploser des cibles dans le sud de l'Ontario. Il s'agissait d'un complot présumé « maison », puisque tous les suspects étaient nés au Canada ou y résidaient depuis longtemps (Société Radio-Canada, 2008). Par contre, tous les suspects étaient issus de groupes minoritaires ethnoculturels. Selon certains, ils étaient « inclus » dans la collectivité, mais ne s'y identifiaient pas dans la mesure où ils envisageaient de mener des activités terroristes. Comme on l'a mentionné précédemment, l'inclusion et la cohésion peuvent se développer indépendamment, et l'amélioration de l'une de ces caractéristiques ne veut pas nécessairement dire qu'il y a amélioration de l'autre.

Au fil du temps, le Canada a cessé de se considérer comme un pays uniquement fondé sur ses cultures « pionnières » (autochtone, française et anglaise). Il s'agit maintenant d'une société pluraliste dans laquelle l'identité, loin de mettre de côté les réalités et les racines linguistiques et culturelles du Canada, se sert plutôt de celles-ci pour établir un discours apte à intégrer d'autres éléments. Le défi est de donner le ton à ce nouveau discours entre nos fondations et notre diversité en évolution tout en encourageant la cohésion civique.

Les risques de négliger la cohésion

« L'inclusion sans la cohésion », expression de Berry, pourrait faire en sorte que les collectivités fonctionnent parallèlement sans développer de connectivité avec la société élargie. La mesure dans laquelle les Canadiens de deuxième génération se considèrent comme intégrés au discours général de leur société constitue une épreuve décisive pour déterminer le fondement civique du pluralisme au Canada. Sans sentiment de cohésion civique et sans but commun, des groupes et des personnes, même s'ils ne sont pas désavantagés sur le plan socioéconomique, peuvent se considérer comme des « étrangers ».

Sans sentiment de cohésion civique et sans but commun, des groupes et des personnes, même s'ils ne sont pas désavantagés sur le plan socioéconomique, peuvent se considérer comme des « étrangers ».

> [*Traduction*]
> Les conséquences du fait de ne pas sentir de lien d'appartenance créent un sentiment profond d'aliénation, entraînant des projections et des introjections par l'intermédiaire de notions imaginées de la culture, de la religion et de l'identité. Tout cela peut entraîner le culturalisme, l'essentialisme, l'intégrisme religieux et le terrorisme, comme les attaques terroristes dans le métro et les autobus de Londres les 7 et 21 juillet 2005. (Moodley, 2007)

La réaction après le 11 septembre 2001 aux États-Unis et le discours indiquant que les personnes et les groupes sont « avec nous ou contre nous » peuvent être considérés comme des exemples de manque de cohésion civique dans le cadre duquel les Américains d'origine arabe ou musulmane, dont les Américains de deuxième génération et des générations suivantes, sont perçus comme des « musulmans » ou des « Arabes », et non pas comme des Américains. Il est intéressant de mentionner que cela s'est produit même s'il existe des garanties juridiques officielles d'égalité, notamment dans la Déclaration des droits de la Constitution américaine. Pour réagir aux menaces potentielles, le gouvernement américain s'est fondé sur l'origine nationale pour déterminer le niveau de risque au lieu d'utiliser des critères personnalisés fondés sur les renseignements ou les soupçons (Chishti et coll., 2003). Ces actes ont affecté l'ouverture de la société américaine et ont nui à l'unité nationale (*Ibid.*).

Cette réaction ne s'est pas limitée aux activités officielles, mais s'est plutôt répandue dans la société américaine élargie. Le nombre d'actes discriminatoires perpétrés au travail a augmenté de façon considérable immédiatement après le 11 septembre 2001, et l'Equal

Employment Opportunity Commission (EEOC) a dû créer une nouvelle catégorie pour surveiller les actes de discrimination visant les travailleurs du Moyen-Orient, musulmans et sud-asiatiques (*Ibid.*). De plus, les crimes haineux contre les musulmans ont monté en flèche après le 11 septembre, représentant une augmentation de 1 500 % (le nombre de crimes violents a par contre diminué depuis) (*Ibid.*). Même s'il s'agit d'une société démocratique libérale prévoyant des garanties constitutionnelles d'égalité sur le plan juridique, ces situations montrent un manque d'inclusion sociale, mais surtout de cohésion civique aux États-Unis. On pourrait dire que bon nombre de ces situations auraient pu être évitées s'il y avait eu une meilleure relation entre la société élargie et les groupes minoritaires ethnoculturels.

Le contexte canadien

Certains diront que l'expérience vécue aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001 a peu d'impact sur le Canada, mais la distinction entre les deux pays pourrait être moins prononcée qu'on le pense. On remarque aussi des signes de faiblesse de la cohésion au Canada. Par exemple, selon un sondage mené en 2006, 48 % des répondants canadiens acceptaient que des agents gouvernementaux infiltrent la collectivité musulmane, tandis que 62 % acceptaient que l'on donne aux États-Unis des renseignements sur des citoyens canadiens que les autorités américaines pourraient soupçonner de terrorisme (Strategic Counsel, 2006). Sur une note plus générale, un sondage mené en 2008 a montré que 30 % des répondants estimaient que le fait de prendre des mesures d'adaptation pour répondre aux besoins culturels et religieux des immigrants affaiblissait notre sens d'identité nationale (Strategic Counsel, 2008). Selon cette même enquête, 45 % des répondants croyaient que les immigrants tenaient trop longtemps à leurs coutumes et à leurs traditions après leur arrivée au Canada, et 61 % estimaient que le Canada prenait trop de mesures pour répondre aux besoins des minorités visibles. Par contre, 88 % des répondants croyaient tout de même que le Canada était un pays accueillant pour les minorités visibles.

Aller de l'avant

Selon les Canadiens, les mesures prises pour résoudre les questions d'inclusion sont toujours extrêmement importantes. Il faut également éliminer les obstacles afin que toutes les personnes et tous les groupes puissent pleinement participer à la société canadienne sur le plan tant social qu'économique. Cela est aussi typiquement canadien.

De plus, nous avons lancé l'idée selon laquelle, afin de soutenir une société canadienne pluraliste après le 11 septembre 2001, nous devons aussi prêter attention aux questions de la cohésion civique. Le sentiment d'appartenance ou d'attachement est essentiel pour tous les groupes de la société, et cela s'applique particulièrement aux Canadiens de deuxième génération ou des générations suivantes. Si le discours du Canada, en constante évolution, ne rejoint pas tous les Canadiens, dont certains nouveaux citoyens, nous risquons de créer des groupes qui se considéreront marginaux, même s'ils participent pleinement à la société sur le plan économique. Si nous faisons fi des questions d'identité et de cohésion civique, nous risquons d'être incapables d'expliquer les liens qui nous unissent en tant que citoyens et le discours commun de l'expérience canadienne.

Banting, Courchene et Seidle (2007) tirent la conclusion suivante :

> [*Traduction*]
> Dans un État fédéral multinational et bilingue, notre capacité de nous engager dans des efforts de construction d'une nation est certes limitée. Par conséquent, les trois égalités sur lesquelles nous mettons l'accent [1. les droits de la personne et le système de justice; 2. l'égalité socioéconomique; 3. la participation politique et civique] constituent l'assise de notre citoyenneté partagée. Nous développons le respect en respectant la différence; nous développons la tolérance en résistant à la discrimination; nous développons la confiance en nous montrant digne de foi; nous développons le sentiment d'appartenance en amenant les gens dans le courant dominant de la vie civique et politique; nous développons la solidarité en soutenant tous les Canadiens dans le besoin.

Un objectif du présent document est de stimuler la discussion sur le troisième élément de l'égalité, que nous appelons aussi la « cohésion civique », particulièrement dans le cas des Canadiens de deuxième génération ou plus. La valeur de la diversité canadienne est indéniable sur les plans culturel, social, linguistique et économique. Elle contribue à la richesse de notre nation pluraliste. Le Canada est un pays accueillant à l'écoute des besoins de ses citoyens. Cela est si vrai qu'un de ses écrivains les plus reconnus, Yann Martel, l'a appelé « le meilleur hôtel de la Terre » (Bethune, 2006). Un hôtel peut vous loger et vous nourrir de manière exceptionnelle, mais, pour qu'il devienne une véritable collectivité, ceux qui s'y trouvent doivent trouver une identité commune et se considérer comme des voisins et des citoyens, et non pas comme de simples invités.

Références

Aubry, J. 2008. « Canadians Want Illegal Immigrants Deported: Poll », *National Post*, 20 octobre. Consulté le 16 avril 2008 au www.nationalpost.com/news/story.html?id=f86690ed-a2ed-447c-8be8-21ba5a3dd922.

Banting K., T. Courchene, et F.L. Seidle, 2007. « Conclusion », dans K. Banting, T. Courchene et F. L. Seidle, *Diversity, Belonging and Shared Citizenship, Belonging? – Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institut de recherches politiques, p. 645-682.

Berry, J. W. 1999. « Intercultural Relations in Plural Societies », *Canadian Psychology* (février). Consulté le 16 avril 2008 au http://findarticles.com/p/articles/mi_qa3711/is_199902/ai_n8844186.

Bethune, B. 2006. « Noah Richler: In Search of Nowhere », *Maclean's*, 6 septembre, consulté le 17 avril 2008 au www.macleans.ca/article.jsp?content=20060911_133164_133164.

Canada. Société Radio-Canada. « In-Depth: Toronto Bomb Plot », *CBC News*, Société Radio-Canada. Consulté le 11 avril 2008 au www.cbc.ca/news/background/toronto-bomb-plot/index.html.

Chishti, M. A., et coll. 2003. *America's Challenge: Domestic Security, Civil Liberties, and National Unity After September 11*, Washington DC, Migration Policy Institute.

Eid, P. 2003. « The Interplay Between Ethnicity, Religion, and Gender Among Second-Generation Christian and Muslim Arabs in Montréal », *Études ethniques du Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. 35, p. 30-60.

Gaudet, S., R. Clément, et K. Deuzeman. 2005. « Daily Hassles, Ethnic Identity and Psychological Adjustment Among Lebanese-Canadians », *International Journal of Psychology*, vol. 40, p. 157-168.

Moodley, R. 2007. « (Re)placing Multiculturalism in Counselling and Psychotherapy », *British Journal of Guidance and Counselling*, vol. 35, p. 1-22.

Phinney, J. S., et coll. 2001. « Ethnic Identity, Immigration, and Well-Being: An Interactional Perspective », *Journal of Social Issues*, vol. 57, p. 493-510.

Phythian, K., D. Walters, et P. Anisef. 2007. « The Acculturation of Canadian Immigrants: Determinants of Ethnic Identification with the Host Society » *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 44, p. 37-64.

Plaza, D. 2006. « The Construction of a Segmented Hybrid Identity Among One-and-a-Half-Generation and Second Generation Indo- and African-Caribbean Canadians », *Identity: An International Journal of Theory and Research*, vol. 6, p. 207-229.

Sadeghi, S. 2007. « The Making of 'Good Citizens': First-Generation Muslim Immigrants' Narratives on Race, Gender and Identity in Higher Education », *The International Journal of Diversity in Organisations, Communities and Nations*, vol. 7, p. 103-111.

The Strategic Counsel. 2008. *A Report to* The Globe and Mail *and CTV: Attitudes Towards Canada's Growing Visible Minority Population*, Toronto, The Strategic Counsel.

———. 2006. *A Report to* The Globe and Mail *and CTV: Public Perceptions of Immigration and Terrorism*, Toronto, The Strategic Counsel.

Notes

[1] Les auteurs remercient chaleureusement leurs collègues pour leurs suggestions et commentaires. Ils aimeraient surtout souligner la contribution de Nadine Charron.

[2] La spécificité et le haut degré de pluralisme présent dans le contexte canadien proviennent du fait que le Canada est composé de peuples autochtones, de deux majorités linguistiques et de plusieurs communautés ethnoculturelles, et ce, dans la même société. Cette constellation d'éléments pluralistes est une particularité du Canada et le distingue en grande mesure des autres pays.

[3] Nous utilisons le terme « Canadien de deuxième génération ou des générations suivantes » au lieu d'« immigrant de deuxième génération », puisqu'il décrit mieux ce groupe de Canadiens (les personnes nées au Canada ou d'anciens immigrants ayant maintenant la citoyenneté canadienne).

[4] La capacité s'explique ici de deux façons : d'une part, il s'agit du *désir* des immigrants de tisser un lien avec la société d'accueil en adoptant, par exemple, son identité et ses valeurs et, d'autre part, il s'agit de l'existence ou de l'absence d'obstacles (p. ex., discrimination) empêchant la création d'un lien avec la société d'accueil.

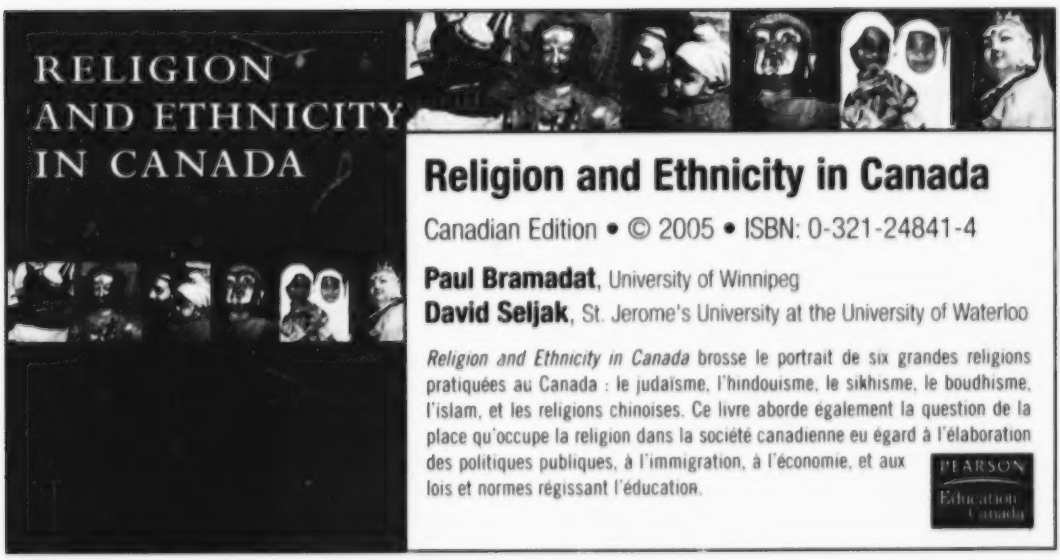

Religion and Ethnicity in Canada

Canadian Edition • © 2005 • ISBN: 0-321-24841-4

Paul Bramadat, University of Winnipeg
David Seljak, St. Jerome's University at the University of Waterloo

Religion and Ethnicity in Canada brosse le portrait de six grandes religions pratiquées au Canada : le judaïsme, l'hindouisme, le sikhisme, le boudhisme, l'islam, et les religions chinoises. Ce livre aborde également la question de la place qu'occupe la religion dans la société canadienne eu égard à l'élaboration des politiques publiques, à l'immigration, à l'économie, et aux lois et normes régissant l'éducation.

PEARSON Éducation Canada

DÉFINIR LE « MEILLEUR » CADRE D'ANALYSE DES FAMILLES IMMIGRANTES DU CANADA

RÉSUMÉ

D'ici 2020, les immigrants devraient constituer le seul facteur de croissance démographique au Canada. Par conséquent, la nécessité de favoriser leur pleine contribution à la vie socioéconomique est de plus en plus reconnue. Nous en sommes cependant encore à l'étape du développement dans des domaines clés pour la population immigrante, soit la recherche, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes. Comme il n'existe pas un modèle idéal unique à cet égard, l'objectif de cet article est de faire ressortir les tendances actuelles quant à la reconnaissance de la diversité dans ces domaines et aux mesures prises pour faire face à cette réalité, tout en soulignant les meilleures pratiques qui pourraient servir de principes directeurs. Même si cet article met en lumière des points de vue que pourraient partager diverses cultures et générations d'immigrants, nous ferons des distinctions en ce qui a trait aux problèmes propres aux familles de la deuxième génération, et particulièrement aux jeunes.

ANUPRIYA SETHI

Anupriya Sethi est analyste des politiques à Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). Titulaire d'une bourse dans le cadre du Programme des bourses du Commonwealth du Canada, elle possède deux maîtrises, l'une en service social de la Carleton University et l'autre en administration des affaires. Elle a écrit plusieurs rapports sur le trafic des personnes et le trafic d'organes, le bien-être des enfants autochtones, la santé des femmes et l'égalité des sexes. Sa plus récente publication est intitulée *Domestic Sex Trafficking of Aboriginal Girls in Canada: Issues and Implications*.

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteure et elles ne témoignent pas de la position du gouvernement du Canada.

D'ici 2020, les immigrants devraient constituer le seul facteur de croissance démographique au Canada. Par conséquent, la nécessité de favoriser leur pleine contribution à la vie socioéconomique est de plus en plus reconnue. La population canadienne vieillit, les taux de fécondité diminuent et la génération du *baby-boom* part à la retraite, ce qui exige de tirer parti des compétences et de la contribution des immigrants. Nous en sommes cependant encore à l'étape du développement dans des domaines clés pour la population immigrante, soit la recherche, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes.

Il est vrai que la diversité de la population immigrante pose des défis, particulièrement si nous tenons compte des diverses générations de familles de cultures différentes qui ont fait du Canada leur pays. Même s'il n'existe pas un modèle idéal unique qui pourrait servir de solution toute faite pour assurer la pleine participation des immigrants dans les domaines sociaux et économiques, certains principes directeurs pourraient favoriser les progrès en ce sens.

Cet article expose des tendances et des lignes directrices précises dans le domaine des politiques et de la recherche, mais elles ne sont pas nécessairement limitées à leurs secteurs spécifiques et peuvent se chevaucher.

Recherche

La contrainte majeure dans le cadre des recherches sur les familles immigrantes est la tendance à étudier leurs problèmes en fonction du modèle « occidental », habituellement considéré comme la référence. Ainsi, il n'est pas rare que les expériences vécues par les immigrants – comme le mariage, la parentalité, les études et les réussites professionnelles – soient évaluées en fonction du modèle occidental préétabli, souvent présumé être le meilleur. Or un cadre d'analyse fondé sur des concepts occidentaux risque de ne pas refléter les valeurs et les convictions de la population immigrante, particulièrement dans le cas des jeunes de la deuxième génération, qui sont perçus comme étant « intégrés » à la culture « canadienne » et qui sont donc analysés généralement dans une optique « occidentale ». Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de retrouver des préjugés et des stéréotypes dans les études, ce qui nuit à une compréhension réelle du vécu des immigrants et à la mise en œuvre de solutions. Pour éviter ce piège, il est essentiel de remettre en question nos hypothèses et les stéréotypes créés par les médias sur la population immigrante qui fait l'objet de la recherche.

Ainsi, la définition et la signification de divers concepts dans la culture canadienne dominante ne sont pas nécessairement les mêmes du point de vue de la population à l'étude. Par exemple, une organisation non gouvernementale (ONG) établie au Canada, à l'œuvre dans un petit village d'un pays en développement, a jugé que les femmes y étaient « opprimées » parce qu'elles devaient marcher plusieurs kilomètres pour aller chercher de l'eau, puisqu'il n'y avait pas de source à proximité.

L'ONG a donc décidé de construire un système d'alimentation en eau dans le village pour éviter aux femmes d'avoir à transporter de lourds seaux d'eau. Les femmes n'étaient cependant pas heureuses de cette innovation, parce qu'elles considéraient cette période de marche en groupe comme une occasion de socialiser avec d'autres femmes. Elles jugeaient avoir ainsi perdu la seule partie agréable et relaxante de leur journée, loin de leurs responsabilités et des pressions familiales.

Les préjugés se propagent d'eux-mêmes dans les études et sont accrus par les lacunes importantes dans la recherche sur la population immigrante du Canada. Les problèmes que vivent les immigrants aujourd'hui sont très variés et souvent complexes, mais la recherche continue à être dominée par des sujets limités, comme la participation des immigrants au marché du travail, le racisme, etc. Ces problèmes sont sérieux, certes, mais il y en a d'autres sur lesquels il faudrait se pencher pour favoriser et soutenir la participation optimale des immigrants à la vie socioéconomique, par exemple le rôle des immigrants âgés, les répercussions des retards ou des refus dans les cas de regroupement familial, et les causes et les conséquences du retour des immigrants dans leur pays d'origine. La portée des études concernant les familles de la deuxième ou de la troisième génération est encore plus limitée, particulièrement en ce qui concerne les jeunes. Il est important de reconnaître que les expériences des jeunes de la deuxième génération peuvent être similaires et pourtant très différentes de celles de la première génération. Il faut élargir la portée et les domaines des recherches, pour assurer un examen holistique des expériences des immigrants et, par la suite, l'élaboration de politiques et de programmes qui les aideront à fournir une contribution optimale.

Les problèmes que vivent les immigrants aujourd'hui sont très variés et souvent complexes, mais la recherche continue à être dominée par des sujets limités, comme la participation des immigrants au marché du travail, le racisme, etc. Ces problèmes sont sérieux, certes, mais il y en a d'autres sur lesquels il faudrait se pencher.

Un autre principe capital à respecter dans la recherche sur les immigrants consiste à reconnaître la diversité de la population immigrante au Canada, entre autres en termes de culture, de pays d'origine et de génération, et à prendre des mesures en rapport avec cette réalité. Le regroupement sous la seule grande dénomination « immigrants » de différentes cultures, dont chacune possède des compétences et des expériences uniques, est souvent trompeur et inutile pour quiconque veut en arriver à une compréhension approfondie. De même, il faudrait reconnaître la diversité des problèmes des jeunes de la première et de la deuxième génération de la même culture.

Politique

Le principe le plus important, mais le moins respecté ou mis en pratique dans les cadres de politique, est l'écoute et l'appréciation de la voix de ceux qui sont le plus touchés par ces politiques. C'est particulièrement vrai dans le cas d'une population immigrante diversifiée, dont les expériences et les compétences demeurent le plus souvent méconnues et donc sous-utilisées. Cet argument sur les lacunes des politiques est appuyé par de nombreux exemples, qu'il s'agisse des médecins qui tentent de survivre en conduisant un taxi ou de la discrimination systématique envers les jeunes de la première et de la deuxième génération sur le marché du travail, particulièrement lorsqu'ils tentent d'obtenir des postes de cadres supérieurs.

Les modèles comparatifs utilisés pour l'analyse des politiques sont largement axés sur les pays du G8 ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette approche est indéniablement pratique, étant donné les similitudes entre ces pays, mais elle ne doit pas empêcher l'examen des modèles exemplaires des pays en développement, qui pourraient être adaptés au système canadien. Il est encore plus essentiel de déborder du cadre des pays développés lorsque l'étude porte sur les problèmes touchant les immigrants. Il est peut-être exagéré ou trop radical de demander l'adoption de cette approche, compte tenu de la prémisse générale selon laquelle les immigrants viennent dans une « terre d'avenir » et, donc, que ce devrait être à eux de s'adapter. Ce point de vue n'aide ni les immigrants ni le pays d'accueil – dans le cas présent le Canada –, puisqu'il empêche la pleine « utilisation » du potentiel des immigrants, sans mentionner le risque de les perdre en faveur de leur pays d'origine ou d'autres pays. Il est impossible de prévoir comment cette perte nuira à la capacité du Canada de rivaliser avec d'autres pays dans un contexte de mondialisation.

D'autres tendances, souvent évidentes dans les cadres de politique, sont le manque de communication entre les différents secteurs politiques et l'éternelle séparation entre la politique et la pratique. Les politiques et les programmes axés spécifiquement sur les immigrants fonctionnent habituellement en « vase clos ». Or il est crucial d'établir des liens avec d'autres politiques et d'adopter une optique de « diversité » dans toutes les politiques, plutôt que de se limiter à celles visant particulièrement les immigrants. Cette approche est particulièrement importante dans le cas des jeunes de la deuxième génération, parce que, soit il n'existe pas de politiques spéciales les concernant directement, soit les politiques générales ne les incluent pas. Par exemple, un cadre de politique conçu pour analyser en général les besoins en soins de santé des aînés devrait faire de la place aux expériences des immigrants aînés de la première et de

la deuxième génération. Autrement dit, le fait que de nombreux immigrants aînés sont principalement pris en charge par leurs familles et ne vont pas dans des centres d'hébergement devrait avoir une incidence sur l'élaboration de la politique « générale » sur les soins des personnes âgées et ensuite sur les types de programmes mis en place. L'utilisation de cette approche prend toute son importance à la lumière des projections démographiques, qui établissent que l'immigration deviendra à moyen ou long terme le seul facteur de croissance démographique au Canada. C'est pour cette raison que les cadres de politique doivent reposer sur une vision à long terme, afin de refléter adéquatement la perspective du nombre toujours croissant d'immigrants et de demeurer pertinents face aux changements démographiques.

En outre, il faut combler l'écart qui existe entre la politique et la pratique, manifeste dans les politiques mises en œuvre. La contribution des collectivités, des groupes de femmes et des organismes populaires aux processus d'élaboration des politiques pourrait favoriser la prise de décisions éclairées. Les organismes populaires et les décideurs sont des experts dans leurs domaines respectifs, mais le manque de communication entre eux est très improductif. Une compréhension limitée – sinon à peu près inexistant – de l'autre crée et élargit souvent le fossé entre, d'une part, les besoins réels et, d'autre part, les programmes qui finissent par être mis en place, ce qui mène à des solutions miracles plutôt qu'à des mesures qui répondent vraiment aux problèmes fondamentaux. Il existe un trésor de connaissances et d'expérience communautaire dans les organismes populaires, lequel devrait être reconnu et pris en compte lors de l'élaboration des politiques sociales.

Conclusion

En résumé, pour être efficace, tout cadre d'analyse devrait prendre pour point de départ la compréhension du point de vue des immigrants. Par exemple, un terme aussi simple que « famille » peut signifier beaucoup plus que le conjoint ou les enfants; pour de nombreux immigrants, la famille comprend les parents, les grands-parents et même d'autres proches parents. La recherche, les politiques et les programmes qui utilisent une définition différente de la famille posent donc des obstacles systémiques. Ce sont des nuances comme celle-là qu'il faut prendre en compte afin de réaliser une analyse utile. En outre, il faut absolument accorder plus d'attention aux familles de la deuxième génération, surtout en raison du peu de renseignements ou de données dont nous disposons sur leurs expériences au Canada.

Même s'il existe des études et des politiques qui tiennent compte des principes directeurs dont nous venons de discuter, il n'y en a peut-être pas assez pour bien montrer la transformation du contexte démographique canadien. La notion de « diversité » devra être intégrée à la recherche, aux politiques et à l'exécution des programmes au Canada, afin de créer une situation où il n'y aura pas de perdants : ni les immigrants, ni notre pays.

Voici un dernier point et peut-être le plus important : il est essentiel de se rappeler que, malgré le soutien dont ils ont d'abord besoin pour s'adapter, la contribution des familles qui immigrent au Canada est précieuse pour le développement socioéconomique du pays. Par conséquent, les discussions sur les immigrants devraient être axées sur leur potentiel et sur leurs capacités de contribuer à la société canadienne, plutôt que simplement sur leurs « besoins ». Un cadre d'analyse axé sur les besoins, qui ne tient pas compte des compétences et des forces des immigrants, est pour le moins incomplet et déresponsabilisant.

Notes

[1] Statistique Canada (2005). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires*, Ottawa.

[2] Cet exemple provient d'une présentation donnée par un représentant de l'ONG en question, à laquelle l'auteure a assisté.

QUI HABITE TOUJOURS CHEZ SES PARENTS ?

Variations ethniques parmi les jeunes adultes immigrants de deuxième génération

MONICA BOYD
Monica Boyd est professeure de sociologie à la University of Toronto et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'immigration, l'inégalité et les politiques publiques. Elle est la présidente de l'Académie des sciences sociales (Académie II) des académies nationales du Canada, la Société royale du Canada, et la présidente désignée de la Société canadienne de sociologie.

STELLA Y. PARK
Stella Y. Park, étudiante en troisième année de doctorat en sociologie (2007-2008), travaille avec la professeure Boyd sur les différentes dimensions du processus d'adaptation des immigrants. Son principal domaine d'intérêt est l'immigration en lien avec la santé.

Historiquement, au Canada, terminer ses études, trouver un travail à temps plein, quitter le domicile parental, se marier et fonder sa propre famille ont été les principaux indicateurs du passage à l'âge adulte. Certains pensaient même que l'enchaînement idéal suivait un ordre précis et était irréversible; les jeunes finissaient d'abord leurs études, puis trouvaient un travail, quittaient le domicile parental, se mariaient et ensuite avaient des enfants. Tout cela se produisait vers la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine. De nos jours, le passage à la vie adulte a bien changé et l'on observe deux différences essentielles. Tout d'abord, les divers indicateurs de ce passage ne suivent souvent aucun ordre précis, et les différents événements peuvent se produire simultanément. En effet, les jeunes gens peuvent trouver un emploi tout en continuant de fréquenter l'école; ils peuvent quitter le domicile parental, se marier et revenir habiter chez leurs parents. Ensuite, la transition complète à l'âge adulte prend beaucoup plus de temps à se faire; les jeunes adultes fréquentent l'école plus longtemps, se marient plus tard et choisissent de repousser le moment d'avoir des enfants (Clark, 2007).

L'évolution du passage à l'âge adulte s'exprime notamment par la probabilité plus grande que dans les dernières décennies que les jeunes adultes résident encore au domicile parental. Selon le plus récent Recensement de la population canadienne, parmi les 4 millions de jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans en 2006, plus de deux sur cinq (43,5 %) vivaient chez leurs parents, par rapport à juste un peu plus d'un sur quatre (27 %) 25 ans plus tôt, en 1981. Cette augmentation s'explique en partie par la tendance croissante des jeunes à revenir au domicile parental après l'avoir quitté (Beaupré, Turcotte et Milan, 2006a et 2006b). Elle représente également le fait que les jeunes adultes sont de plus en plus nombreux à fréquenter l'école et que l'obtention d'un emploi stable en est donc retardée; des considérations financières peuvent également les inciter fortement à limiter leurs dépenses en habitant chez leurs parents (Boyd et Pryor, 1989; Boyd et Norris, 1999).

Bien sûr, tous les jeunes ne vivent pas chez leurs parents. Lorsqu'ils ont un travail, gagnent un bon salaire et vivent dans une grande ville où les appartements ne manquent pas, les chances qu'ils choisissent de vivre ailleurs augmentent. La structure familiale est également un facteur qui joue un rôle dans leur décision. Les jeunes gens sont plus susceptibles de rester au domicile parental lorsque les deux parents y résident plutôt qu'un seul. De plus, les liens familiaux jouent un rôle important, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, les jeunes qui bénéficient de la proximité émotionnelle de leurs parents en grandissant ainsi que de leur soutien financier tendent à rester au domicile parental (Mitchell, Wister et Gee, 2002 et 2004). Ensuite, dans notre société contemporaine, certains groupes continuent à mettre l'accent sur la famille et les orientations familiales et à considérer que la cohabitation intergénérationnelle est souhaitable. Dans un pays à fort taux d'immigration comme le Canada, il se peut que l'accent mis sur la famille et les attitudes favorables à la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents proviennent de croyances et de préférences en matière de vie familiale qui existent dans d'autres pays et que les immigrants apportent avec eux.

Notre dernière observation suggère que les jeunes nés au Canada d'au moins un parent né à l'étranger pourraient être plus susceptibles de cohabiter avec leurs parents que ceux qui sont plus éloignés de l'expérience de la migration (troisième génération ou générations suivantes). De plus, puisque les immigrants viennent maintenant de nombreux pays fort différents, il est aussi probable que la propension des jeunes de deuxième génération à résider chez leurs parents variera entre eux selon leur origine ethnique.

Incidences des origines

Il semble que certains groupes sont plus tournés vers la famille que d'autres et que cette prédisposition influence la propension des jeunes gens à cohabiter avec leurs parents. Une étude canadienne portant sur 1 900 jeunes adultes âgés de 19 à 35 ans en 1999-2000 a permis de constater que les jeunes d'origines indo-asiatique, chinoise et européenne du Sud ont tendance à rester chez leurs parents plus longtemps que ceux d'origine britannique. Les auteurs de cette étude notent que les parents d'origine indo-asiatique organisent des activités sociales pour leurs enfants célibataires afin que ces derniers restent au domicile parental aussi longtemps que possible, alors que la piété filiale et la poursuite d'études supérieures sont peut-être à la base de la cohabitation des jeunes adultes d'origine chinoise avec leurs parents (Mitchell, Wister et Gee, 2004). En outre, le système familial de l'Europe méditerranéenne, qui insiste sur l'importance de la famille, entraine également un taux élevé de cohabitation de jeunes adultes avec leurs parents à la fois en Amérique du Nord et en Europe du Sud. Dans le même ordre d'idées, une étude canadienne antérieure a constaté qu'en 1991, les adultes célibataires âgés de 20 à 34 ans qui déclaraient des origines ethniques grecque, italienne, balkanique, portugaise, asiatique du Sud, chinoise, arabe, asiatique de l'Ouest, juive ou asiatique du Sud-Est vivaient avec leurs parents en proportion très élevée (Boyd, 2000).

Les deux études canadiennes précédentes ne se sont pas intéressées spécifiquement aux enfants de deuxième génération, nés au Canada d'au moins un parent né à l'étranger. Pourtant, la deuxième génération jouit d'une situation unique. Comme ils sont nés de parents ayant conservé de leur pays d'origine certaines croyances et préférences concernant la résidence de leurs enfants au domicile parental, certains groupes de deuxième génération sont plus susceptibles que d'autres de cohabiter avec leurs parents. Une seule étude portant sur les jeunes de deuxième génération aux États-Unis suggère que c'est le cas des jeunes avec des racines en Europe du Sud, particulièrement ceux d'origines portugaise, grecque et italienne (Giuliano, 2007).

Dans un pays à fort taux d'immigration comme le Canada, il se peut que l'accent mis sur la famille et les attitudes favorables à la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents proviennent de croyances et de préférences en matière de vie familiale qui existent dans d'autres pays et que les immigrants apportent avec eux.

Renseignements sur les jeunes adultes de deuxième génération au Canada

Le Recensement de la population canadienne de 2001 fournit des renseignements abondants sur les jeunes immigrants de deuxième génération. En plus de la base de données principale conservée à Statistique Canada, établie lors du Recensement, un fichier de microdonnées à grande diffusion (PUMF_I) est disponible. Les renseignements contenus dans le PUMF_I sur les variations du phénomène de cohabitation des jeunes adultes de deuxième génération avec leurs parents confirment en effet qu'ils sont plus susceptibles que ceux de troisième génération et des générations suivantes (Canadiens nés de deux parents nés au Canada) de vivre avec le parent considéré comme chef de famille (qualifié de « personne 1 » par le Recensement). Cependant, les pourcentages varient en fonction des origines ethniques ou ancestrales des jeunes. Certaines d'entre elles comprennent aussi des groupes de minorités visibles.

Dans le cadre de notre étude des conditions de résidence des jeunes de deuxième génération, nous nous intéressons à ceux qui étaient âgés de 20 à 29 ans en 2001, puisqu'il s'agit de la tranche d'âge à laquelle la plupart des jeunes quittent le domicile parental (et y reviennent, le cas échéant). En fait, la plupart des adolescents, même les plus âgés, vivaient encore avec leurs parents. En raison de la tendance marquée des Canadiens mariés ou en union libre de vivre indépendamment de leurs parents, nous examinons seulement les conditions de résidence de ceux qui sont célibataires et qui n'ont jamais été mariés. Les origines ethniques ou ancestrales sont fondées sur les questions du Recensement canadien sur les origines ethniques. Les répondants devaient indiquer « à quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenaient leurs ancêtres ». Dans le fichier de microdonnées à grande diffusion, le système de classification des origines ethniques est extrêmement agrégé et les réponses des célibataires sont celles pour lesquelles le plus de détails ont été conservés, mais uniquement pour ceux vivant en dehors des Territoires et des provinces de l'Atlantique.

À partir des modifications réglementaires des années 1960, qui ont ensuite été inscrites dans la *Loi sur l'immigration* de 1976 entrée en vigueur le 10 avril 1978, la politique de l'immigration du Canada a abandonné les anciens critères d'admission qui reposaient sur les origines nationales et favorisaient fortement les migrants d'Europe tout en limitant considérablement l'admission de migrants d'autres régions. Par la suite, les migrants potentiels désireux de résider de manière permanente au Canada ont été admis en fonction de leurs liens familiaux, de leur contribution économique ou de considérations humanitaires. En conséquence, la migration en provenance de pays non européens a augmenté sensiblement, la plupart des immigrants venant désormais de pays asiatiques. À leur arrivée dans les années 1970, 1980 et 1990, bon nombre de ces migrants étaient dans la

Figure 1
Pourcentage de jeunes adultes, âgés de 20 à 29 ans, vivant avec au moins un parent, par sexe et origine ethnique, Canada, 2001

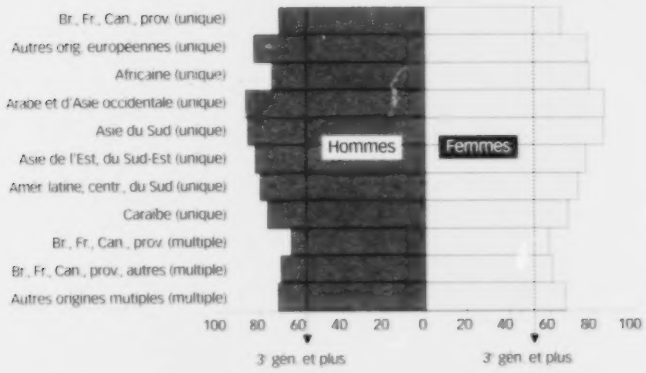

vingtaine et dans la trentaine, et ils sont devenus les parents de la « nouvelle » deuxième génération.

Afin de pouvoir mettre en lumière les tendances en matière de cohabitation pour les groupes de « nouveaux immigrants » d'origines non européennes, nous avons utilisé les renseignements provenant de la classification plus détaillée des origines ethniques, en nous intéressant tout particulièrement aux habitudes de cohabitation des jeunes adultes d'origines africaine, arabe, asiatique de l'Ouest, du Sud, de l'Est et du Sud-Est, latino-américaine, centraméricaine, sud-américaine et caribéenne. En conséquence, l'analyse qui suit exclut les personnes résidant dans les provinces de l'Atlantique et dans les Territoires. Notre examen des différences ethniques et raciales dans les pourcentages de jeunes de deuxième génération qui habitent avec leurs parents s'accompagne également d'une comparaison avec les personnes de troisième génération et des générations suivantes. Ce dernier groupe est le groupe dominant numériquement et culturellement au Canada. La famille de la plupart des personnes de troisième génération et plus réside au Canada depuis plusieurs générations, et les trois quarts des célibataires de troisième génération et plus, âgés de 20 à 29 ans, sont d'origine canadienne, britannique ou française.

Variations ethniques de la cohabitation avec les parents

Les jeunes de deuxième génération dans la vingtaine sont plus susceptibles que ceux de troisième génération et des générations suivantes de vivre avec un ou deux parents. En comparaison avec cinq jeunes femmes sur dix (53 %) de troisième génération et plus, célibataires et dans la vingtaine, sept jeunes femmes sur dix (70 %) de deuxième génération cohabitent avec leurs parents. Dans le cas de leurs homologues masculins, presque six jeunes hommes sur dix (59 %) de troisième génération et plus vivent avec leurs parents, alors que les trois quarts (75 %) des jeunes hommes de deuxième génération font de même. Toutes les études réalisées au Canada révèlent que les jeunes femmes sont moins susceptibles que les jeunes hommes de vivre au domicile de leurs parents, et ce, tant pour les jeunes de deuxième génération que pour ceux de troisième génération et plus. Cette différence reste à expliquer. C'est peut-être parce que les filles se marient un peu plus jeunes et sont donc plus susceptibles de quitter le domicile parental à un âge plus jeune que les garçons. Le fait que les jeunes femmes retirent moins d'avantages que les jeunes hommes à demeurer avec leurs parents est une autre explication possible. En effet, il se peut que leurs parents les surveillent plus étroitement et qu'ils leur demandent de faire plus de travaux ménagers que les garçons (Boyd et Pryor, 1989; Clark, 2007; Mitchell, Wister et Gee, 2002).

Parmi les jeunes de deuxième génération, on observe également des différences ethniques ou ancestrales concernant la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents (Figure 1). En effet, parmi les jeunes de deuxième génération qui cohabitent avec leurs parents, ceux qui ont de multiples origines ethniques sont les moins nombreux.

Cela s'applique surtout aux jeunes adultes qui déclarent avoir deux – voire trois – des origines ethniques britannique, française ou canadienne et peut également s'appliquer à ceux qui déclarent n'avoir qu'une seule ce ces origines. En revanche, la proportion des personnes d'origine arabe, asiatique de l'Ouest, du Sud, de l'Est et du Sud-Est ou d'« autres origines européennes » qui vivent chez leurs parents est la plus grande. Plus des deux tiers (67 %) du groupe ayant d'autres origines européennes ont des origines ethniques du sud de l'Europe. Il semble que l'importance accordée à la famille par les personnes originaires de l'Europe méditerranéenne peut effectivement accroître la probabilité que les jeunes adultes résident chez leurs parents. En 2001, parmi les jeunes de deuxième génération qui indiquaient être d'origine portugaise, italienne ou grecque, respectivement 82 %, 87 % et 84 % des jeunes femmes et 85 %, 90 % et 93 % des jeunes hommes vivaient chez leurs parents.

Les variations ethniques existent aussi en ce qui a trait à « l'écart entre les sexes » des jeunes vivant au domicile parental. Le taux de masculinité, défini comme étant le nombre d'hommes pour 100 femmes, est une façon d'exprimer cet « écart » qui veut qu'en général, le pourcentage de jeunes femmes vivant chez leurs parents soit plus faible que celui des jeunes hommes. Un taux de masculinité de 100 indique que la proportion de jeunes femmes qui ont tendance à vivre avec leurs parents est semblable à celle des jeunes hommes; un taux supérieur à 100 signifie que les jeunes hommes sont plus susceptibles que les jeunes femmes de cohabiter avec leurs parents et un taux inférieur à 100 indique que les jeunes hommes sont moins susceptibles que les jeunes femmes de vivre au domicile parental. Pour les personnes de troisième génération et plus, 112 hommes pour 100 femmes cohabitent avec leurs parents; dans le cas de la deuxième génération, le taux est de 107, ce qui signifie que, bien que les jeunes hommes soient encore plus susceptibles que les jeunes femmes de cohabiter avec leurs parents, l'écart entre les sexes s'amoindrit.

Entre les personnes de deuxième génération, l'importance de l'écart entre les sexes – et son existence même – varie en fonction des origines ethniques (Figure 2).

Figure 2
Taux d'hommes chez les jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans, vivant avec au moins un parent, Canada, 2001

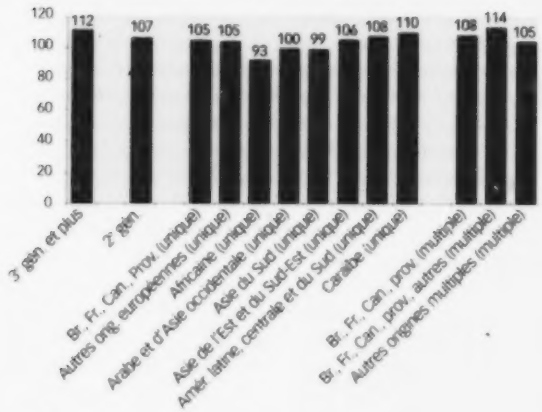

Les jeunes hommes de deuxième génération, tout comme ceux de troisième génération et des générations suivantes, sont plus susceptibles que les jeunes femmes de vivre chez leurs parents. Cependant, il existe des exceptions : les jeunes femmes de deuxième génération d'origine africaine sont plus susceptibles que leurs homologues masculins de vivre chez leurs parents (taux de masculinité de 93, ce qui signifie que pour 100 femmes vivant chez leurs parents, seulement 93 hommes font de même), et les jeunes femmes de deuxième génération d'origines arabe, asiatique de l'Ouest et asiatique du Sud sont tout aussi susceptibles que leurs homologues masculins de vivre avec leurs parents. Malheureusement, les résultats du Recensement ne permettent pas d'expliquer pourquoi les jeunes femmes de deuxième génération qui appartiennent à ces groupes sont plus susceptibles ou tout aussi susceptibles que les jeunes hommes de deuxième génération de vivre chez leurs parents. Les résultats observés pour les jeunes de deuxième génération d'origines africaine, arabe, asiatique de l'Ouest et du Sud s'expliquent peut-être si l'on considère que les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes de posséder des diplômes universitaires et de suivre des études à temps plein, et que vivre chez leurs parents leur permet d'économiser de l'argent. Cependant, si ces groupes ethniques ont aussi de fortes préférences pour que les jeunes filles célibataires restent à la maison, de telles valeurs pourraient également aider à expliquer la tendance observée. Des études supplémentaires sont nécessaires pour proposer une réponse définitive.

Contexte familial des jeunes vivant au domicile parental

Les études portant sur les jeunes adultes qui vivent au domicile parental présument souvent que la plupart des jeunes adultes vivent avec leurs parents dans un contexte unifamilial. En général, c'est bel et bien le cas. Cependant, il peut aussi s'agir d'un parent seul ou de parents qui cohabitent avec d'autres familles, qui leur sont apparentées ou non. La variation signifie que la situation familiale des jeunes adultes vivant au domicile parental peut différer quelque peu.

En définitive, les résultats du Recensement indiquent que peu de différences existent en ce qui concerne le contexte familial entre les personnes de deuxième génération et celles des générations suivantes. Parmi les jeunes gens qui vivent avec au moins un parent, plus des trois quarts (77 %) vivent avec deux parents dans un contexte unifamilial. Cependant, dans l'ensemble, les jeunes de deuxième génération sont un peu plus susceptibles que ceux de troisième génération et des générations suivantes de vivre dans un foyer où cohabitent plusieurs familles (5 % contre 4 %) et un peu moins susceptibles de vivre dans un contexte familial monoparental (18 % contre 20 %).

Toutefois, on observe des variations ethniques ou ancestrales ainsi que de petites différences entre les sexes (figures 3 et 4). Parmi les jeunes femmes de deuxième

Figure 3
Structure familiale pour les femmes âgées de 20 à 29 ans vivant avec leurs parents, Canada, 2001

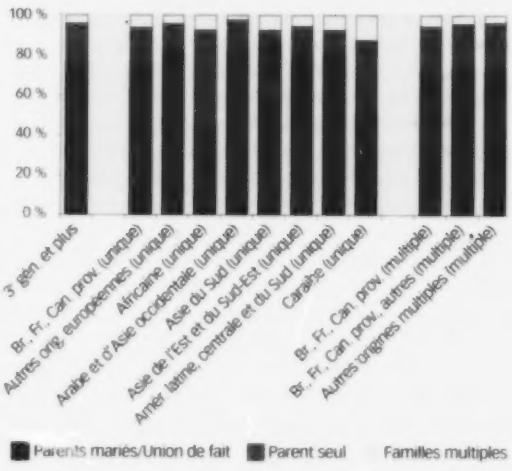

Figure 4
Structure familiale pour les hommes âgés de 20 à 29 ans vivant avec leurs parents, Canada, 2001

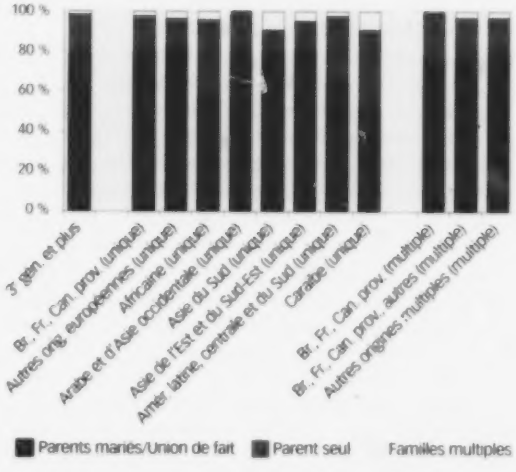

génération qui vivent chez leurs parents, le pourcentage de celles qui vivent avec leurs deux parents dans un contexte unifamilial est le plus élevé chez les jeunes femmes d'origines arabe, asiatique de l'Ouest, du Sud ou européenne (autre que britannique ou française). En revanche, parmi les jeunes femmes de deuxième génération d'origines ethniques africaine ou caribéenne et qui vivent avec au moins un parent, celles qui vivent avec leurs deux parents dans un contexte unifamilial sont les moins nombreuses, alors que celles qui vivent dans une famille monoparentale sont les plus nombreuses. Le pourcentage de ces jeunes femmes qui vivent dans un foyer où cohabitent plusieurs familles est aussi très élevé, tout comme pour les jeunes femmes de deuxième génération originaire d'Asie du Sud.

Les tendances observées pour les jeunes femmes de deuxième génération d'origines ethniques africaine et caribéenne se répètent pour les jeunes hommes de deuxième génération qui vivent chez leurs parents. Cependant, la proportion des jeunes hommes de deuxième génération d'origine latino-américaine qui habitent avec un parent seul dans un foyer monoparental est très élevée et, tout comme les jeunes hommes originaires d'Asie du Sud, ils sont plus susceptibles de vivre dans des foyers où cohabitent plusieurs familles.

Conclusion

L'intérêt porté à la propension des jeunes gens de deuxième génération à vivre au domicile parental provient de l'observation suivante : la vie familiale et les attentes en matière de relations entre parents et enfants varient selon les pays, certaines sociétés accordant plus d'importance que d'autres à la vie familiale. Dès lors, selon le pays d'origine de leurs parents, les enfants qui ont des parents nés à l'étranger peuvent continuer à vivre chez leurs parents pendant qu'ils fréquentent l'école et pendant leur passage à la vie adulte.

Les résultats du Recensement canadien confirment que les jeunes de deuxième génération sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents que les jeunes de troisième génération et des générations suivantes. Toutefois, les pourcentages de ceux qui vivent avec un parent ou les deux varient beaucoup en fonction des origines ethniques. Parmi les jeunes célibataires (jamais mariés) de deuxième génération, ceux qui sont le plus susceptibles de vivre chez leurs parents incluent les jeunes qui ont été décrits par une étude précédente comme appartenant à des groupes ethniques qui accordent beaucoup d'importance à la famille ou au devoir filial. De même, on observe des différences entre les sexes. En général, les jeunes femmes de deuxième génération vivent avec leurs parents en proportion moins grande que leurs homologues masculins, mais ce n'est pas le cas pour les jeunes femmes d'origines africaine, arabe, asiatique de l'Ouest et du Sud. Enfin, le contexte familial des jeunes de deuxième génération qui vivent chez leurs parents change en fonction des groupes ethniques. Bien que la plupart d'entre eux vivent avec leurs deux parents, les jeunes hommes (uniquement) d'origines africaine, caribéenne et latino-américaine sont plus susceptibles de résider avec un parent seul.

Il serait nécessaire de réaliser des études supplémentaires pour proposer une explication complète des tendances observées. Toutefois, si l'on considère que vivre au domicile parental – et le quitter – est un indicateur du passage à l'âge adulte, il est clair que les jeunes de deuxième génération vivent des expériences très diverses.

References

Beaupré, P., P. Turcotte, et A. Milan. 2006a. « Fiston revient à la maison : tendances et indicateurs du retour au domicile parental », *Tendances sociales canadiennes*, nº 82 (hiver), p. 28-34.

———. 2006b. « Quand fiston quittera-t-il la maison ? Transition du domicile parental à l'indépendance », *Tendances sociales canadiennes*, nº 82 (hiver), p. 8-15.

Boyd, M. 2000. « Ethnic Variations in Young Adults Living with Parents », *Canadian Studies in Population*, vol. 27, nº 1, p. 135-158.

Boyd, M., et D. Norris. 2000. « Demographic Change and Young Adults Living with Parents, 1981-1996 », *Canadian Studies in Population*, vol. 27, nº 2, p. 267-281.

———. « Continuer de vivre chez les parents », *Tendances sociales canadiennes*, 1999, nº 52 (printemps), p. 2-6.

Boyd, M., et E. T. Pryor. 1989. « The Cluttered Nest: Living Arrangements of Young Canadian Adults », *Cahiers canadiens de sociologie / Canadian Journal of Sociology*, vol. 15, nº 4 (automne), p. 463-479.

Clark, W. 2007. « Transitions différées des jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, nº 84 (hiver), p. 14-23.

Giuliano, P. 2007. « Living Arrangements in Western Europe: Does Cultural Origin Matter? », *Journal of the European Economic Association, 2007*, vol. 5, nº 5, p. 927-952.

Mitchell, B. A., A. V. Wister, et E. M. Gee. 2002. « There's No Place Like Home: An Analysis of Young Adults Mature Coresidency », *International Journal of Aging and Human Development*, vol. 54, nº 1, p. 57-84.

———. 2004. « The Ethnic and Family nexus of Home Leaving and Returning among Canadian Young Adults », *Cahiers canadiens de sociologie / Canadian Journal of Sociology*, vol. 29, nº 4, p. 543-575.

IDENTITÉ ET PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES IMMIGRANTS DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

RÉSUMÉ

Ce ne sont pas tous les immigrants de deuxième génération qui s'identifient au groupe ethnoculturel du pays d'origine de leurs parents. Ceux qui le font peuvent avoir une conception soit ethnique (essentialiste), soit culturelle (plus ouverte et que l'on peut acquérir) de l'appartenance à ces groupes. Certains immigrants de deuxième génération s'identifient autant au Québec ou au Canada qu'au groupe ethnoculturel de leurs parents. Même s'il n'est pas aussi fort, de nombreux autres immigrants de deuxième génération ont un sentiment d'appartenance envers leur société d'accueil. En outre, presque tous vont voter lors des élections fédérales et provinciales.

NICOLE GALLANT
INRS-Urbanisation, culture et société

Par définition, les jeunes immigrants de deuxième génération sont des personnes nées au Canada de parents immigrants. Ils ont donc généralement grandi et été scolarisés dans un milieu canadien. Toutefois, certains parents ont conservé certains aspects de la culture de leur pays d'origine, et peuvent donc les avoir transmis à leurs enfants – par exemple, la langue, les valeurs, la nourriture ou la musique. Ces enfants d'immigrants sont donc susceptibles d'avoir acquis un sentiment d'appartenance envers la culture d'un autre pays ou d'une autre région du monde, certains d'entre eux sans jamais y avoir mis les pieds.

Dans cet article, nous explorons les choix identitaires et la participation civique de jeunes immigrants de deuxième génération du Québec[1]. Nous nous intéressons à leur autodéfinition et à leur façon de définir leurs groupes d'appartenance identitaire. En outre, nous nous penchons sur leur appartenance à la société majoritaire et sur l'exercice du droit de vote comme indicateur de participation civique.

Choix identitaires

Les jeunes qui appartiennent techniquement à la catégorie démographique des « immigrants de deuxième génération » sont loin de tous considérer que leur ethnicité est une dimension importante de leur identité. En effet, lorsqu'ils sont laissés libres de désigner eux-mêmes le groupe – ou les groupes – d'appartenance formant leur identité (c'est-à-dire les groupes qui sont, à leurs yeux, les plus significatifs et caractéristiques de leur personne), un peu moins de la moitié (12 sur 28) des répondants incluent un groupe associé au pays d'origine de leurs parents.

Ces résultats peuvent paraître surprenants et contrastent un peu avec la documentation sur le sujet, mais ils s'expliquent en partie par les modes de recrutement de participants de la plupart des études sur les immigrants de deuxième génération, qui sont souvent systématiquement biaisés en faveur des jeunes pour qui l'ethnicité d'origine des parents demeure importante. Pour notre étude, le mode de sélection des répondants reposait principalement sur une source indépendante de l'autodéfinition et du comportement culturel ou de la participation à la communauté[2]. Cela permet de voir que les jeunes appartenant *de facto* à la catégorie démographique des « immigrants de deuxième génération » ne se voient pas forcément eux-mêmes sous cet angle.

D'ailleurs, quelques répondants tiennent même un discours qui rejette toute forme d'appartenance, soit pour dire qu'ils sont comme tout le monde, soit pour dire au contraire qu'ils sont uniques, différents. Mais plusieurs de ces répondants nomment néanmoins des groupes d'appartenance (parfois même ethnoculturels) qu'ils considèrent comme étant des groupes identitaires. En fait, seulement deux répondants immigrants de deuxième génération n'ont nommé aucun groupe identitaire, en se cantonnant dans un discours de rejet des appartenances. À l'inverse, plusieurs répondants du corpus désignent plus d'un groupe identitaire : environ le tiers des répondants ne nomme qu'un seul groupe identitaire; un autre tiers en choisit deux et le troisième

tiers en désigne trois ou plus, l'un d'eux allant jusqu'à nommer cinq groupes d'appartenance jugés significatifs et caractéristiques de sa personne.

Qu'ils tiennent ou non un discours sur le rejet des appartenances, qu'ils désignent plusieurs groupes d'appartenance ou un seul, les groupes identitaires nommés par les jeunes immigrants de deuxième génération sont assez diversifiés. Outre les groupes ethniques ou géopolitiques sur lesquels nous nous pencherons plus en détail plus loin, les autres groupes identitaires évoqués font référence à des lieux (« Montréalais » est nommé deux fois), au sexe (« homme », « masculin »), à l'occupation (« être parent », nommé deux fois, ou encore « mère de famille »; « être étudiant », nommé trois fois; « être musicien », nommé trois fois, ou du « milieu artistique »), aux traits de personnalité (« sportif », nommé deux fois; « amateur de *hard core* »; « amatrice de mode et esthéticienne »), à l'idéologie (« séparatiste », « conscientisé »), à la classe sociale (« éduqué »; « classe moyenne supérieure »), au groupe d'âge (« les jeunes », « mon groupe d'âge », le « monde plus vieux ») ou au groupe d'amis doté d'un nom. Certains groupes évoqués se situent également sur le plan d'identités ethnoculturelles, religieuses ou linguistiques, mais majoritaires (« chrétien »; « catholique »; « francophone »). Cette diversité s'apparente à celle que l'on rencontre dans le groupe témoin.

Premier constat : *L'ethnicité n'est pas forcément une dimension importante de l'identité des jeunes immigrants de deuxième génération. Ces jeunes énumèrent une variété de types de groupes lorsqu'ils sont laissés libres de désigner eux-mêmes leurs appartenances les plus significatives.*

Les jeunes appartenant *de facto* à la catégorie démographique des « immigrants de deuxième génération » ne se voient pas forcément eux-mêmes sous cet angle.

Formes de l'appartenance ethnoculturelle minoritaire

Au total, 12 répondants ont choisi un groupe ethnoculturel ou religieux minoritaire lié à l'origine de leurs parents, tantôt comme unique groupe identitaire, mais le plus souvent en combinaison avec d'autres groupes.

Outre le cas d'un groupe à caractère ethnoreligieux (les Juifs), les groupes ethnoculturels choisis par les jeunes immigrants de deuxième génération peuvent se situer à trois niveaux : certes, il y a le niveau du *pays* d'origine des parents (« Portugaise », « Sénégalais », « Égyptienne »), mais aussi, à plus petite échelle, une région ou un *sous-ensemble* à l'intérieur de ce pays (notamment des groupes religieux, par exemple les « Indiens hindous » ou les « Égyptiens chrétiens »), ou encore, à plus grande échelle, un ensemble géographique ou ethnique plus large ou « *panethnique* », comme les « Latinos » ou les « Africains ». Quel que soit leur niveau, la presque totalité de ces groupes sont définis simplement par des pratiques et des valeurs culturelles, définition parfois complétée d'une référence plus ou moins explicite à l'hérédité ou à des traits physiques perçus comme typiques.

Par ailleurs, certains participants se disent d'identité hybride, alliant une majorité et une minorité ethnoculturelles (« Métis-Afro-Américain-Néo-Québécois », « Montréalaise d'origine égyptienne » ou « Philippin canadien »). Ceux-là relèvent d'une dynamique identitaire généralement différente de ceux qui choisissent un groupe ethnoculturel minoritaire plus unifié[7]. Dans certains cas, il s'agit davantage d'une étiquette symbolisant une ethnicité relativement floue, dont on ne tire que quelques valeurs. À l'inverse, certains répondants soulignent plutôt un surplus de culture, une connaissance accrue qui vient du chevauchement de deux univers culturels distincts. Enfin, lorsque l'hybridité contient une composante raciale, l'appartenance commune s'appuie sur un vécu similaire d'exclusion dans le milieu majoritaire.

Toutes ces définitions de l'appartenance identitaire à des minorités ethnoculturelles se présentent de façon plus ou moins essentialistes. Les personnes qui ont une définition *essentialiste* de leur groupe ethnoculturel identitaire considèrent qu'on ne peut pas changer son identité. Pour eux, l'appartenance à ces groupes est le fait d'attributs obtenus à la naissance et invariables, que l'on ne peut pas acquérir : le sang, la physionomie (couleur des cheveux, teint) ou la généalogie. Parmi les 12 jeunes de l'échantillon ayant choisi d'inclure un groupe ethnoculturel minoritaire parmi leurs groupes identitaires, cinq donnent une définition essentialiste de ce groupe (« Portugaise », nommée par deux répondantes, « Juif », « Métis-Afro-Américain-Néo Québécois », « Égyptien »). Ces groupes sont donc à leurs yeux plus ethniques que culturels.

Cependant, l'appartenance à un groupe ethnoculturel minoritaire n'est pas forcément essentialiste aux yeux de tous ceux qui la ressentent. En effet, pour cinq autres répondants, l'appartenance à leur groupe est quelque chose qui peut être acquis, qui se construit (« Montréalaise d'origine égyptienne », « Indien hindou », « Africain », « Sénégalais », « Philippin canadien »). Ces appartenances se construisent en vertu d'une manière de vivre, de valeurs, de pratiques culturelles (comme la nourriture ou la musique), voire de la participation aux activités communautaires du groupe. On peut alors dire que ces groupes sont peut-être, pour eux, plus culturels qu'ethniques à proprement parler.

Entre les deux, on rencontre des jeunes immigrants de deuxième génération qui font preuve d'un essentialisme relatif dans la définition de leur groupe ethnoculturel minoritaire identitaire, souvent large (« Latino ») ou imprécis (« mon groupe ethnique »). Pour eux, l'appartenance ethno-culturelle n'est pas liée au sang, mais plutôt à une socialisation en bas âge : « en restant dans le milieu, en vivant dans ce milieu »; [*Traduction*] « s'ils sont adoptés, oui, il y a un facteur familial. Cela dépend de votre famille, de la façon dont vous êtes élevé. »

En somme, on peut dire que les répondants sont partagés pour moitié entre des positions essentialistes et non essentialistes. Ces observations ne sont pas propres aux groupes ethnoculturels minoritaires; on retrouve également ces trois niveaux d'essentialisme dans leurs autres types de groupes identitaires et même chez les autres répondants du corpus.

L'échantillon est toutefois trop petit pour pouvoir distinguer clairement les facteurs qui mènent un jeune immigrant de deuxième génération à considérer que l'origine ethnoculturelle de ses parents immigrants est une composante essentielle de sa propre identité. Néanmoins, il est intéressant de noter que les immigrants de deuxième génération qui ne se sont jamais rendus dans le pays d'origine de leurs parents immigrants ont moins tendance que les autres à s'y identifier. Ainsi, peut-être que le retour au pays sert de renforcement ou de ressourcement identitaire; mais le retour au pays pourrait aussi, inversement, être un symptôme de l'attachement envers ce pays incitant les jeunes à y aller.

Par ailleurs, le fait d'avoir soit un seul soit deux parents immigrants semble avoir une certaine incidence. Certes, les répondants dont les deux parents sont des immigrants originaires de la même région sont divisés en deux parties égales entre ceux pour qui leur ethnicité est identitaire et ceux pour qui elle ne l'est pas. Mais les répondants dont seulement un parent est immigrant sont nettement moins nombreux à considérer leur ethnicité minoritaire comme faisant partie de leurs groupes identitaires (seulement trois sur les 12 répondants n'ayant qu'un seul parent immigrant).

En somme, les participants qui s'identifient au groupe ethnoculturel d'origine de leurs parents immigrants peuvent le faire à trois niveaux (le pays, un sous-ensemble dans ce pays ou un ensemble plus large, panethnique) et selon trois degrés d'essentialisme.

Les participants qui s'identifient au groupe ethnoculturel d'origine de leurs parents immigrants peuvent le faire à trois niveaux (le pays, un sous-ensemble dans ce pays ou un ensemble plus large, panethnique) et selon trois degrés d'essentialisme.

Deuxième constat : *Lorsque l'appartenance ethnoculturelle minoritaire est une composante de l'identité des jeunes immigrants de deuxième génération, elle peut prendre des formes variées.*

Appartenir au Québec et au Canada

Ces appartenances ethnoculturelles minoritaires n'entravent pas l'appartenance des jeunes immigrants de deuxième génération à la société qui a accueilli leurs parents. Certains répondants ont inclus le Québec (trois répondants), le Canada (deux répondants) ou les deux (un répondant) parmi leurs groupes identitaires. Tout comme dans le corpus plus large, le Québec peut alors être défini soit comme un groupe ethnoculturel (langue maternelle, culture, voire hérédité ou physionomie) soit, à l'instar du Canada, comme un groupe d'appartenance civique (territoire, langue commune, citoyenneté).

Bien que peu d'immigrants de deuxième génération de notre échantillon ont choisi d'inclure le Canada ou le Québec parmi leurs groupes d'appartenance identitaires, il ne faudrait pas pour autant en conclure qu'ils ne ressentent pas de sentiment d'appartenance fort envers le Canada ou le Québec. En effet, parmi les 28 immigrants de deuxième génération de l'échantillon, 19 ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance envers leur citoyenneté canadienne et 11 envers leur nationalité canadienne. Il s'agit d'une proportion à peu près comparable aux réponses des 41 autochtones qui complètent l'échantillon. Dans une moindre mesure, trois immigrants de deuxième génération ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance envers une « citoyenneté » qu'ils jugent québécoise et sept envers la nationalité québécoise. Ici, les proportions sont plus fortes que chez les répondants autochtones de la même étude, mais moindres que dans le petit groupe témoin.

Outre les sentiments d'appartenance déclarés envers le Québec et le Canada, on remarque par ailleurs que la presque totalité des immigrants de deuxième génération participent à ces deux communautés civiques. En effet, ils sont 24 à voter tant au niveau provincial que fédéral et un 25e répondant vote au niveau fédéral uniquement. Seulement trois des 28 immigrants de deuxième génération de l'échantillon ne votent pas.

Troisième constat : *Même si elle est rarement cruciale aux yeux des répondants, l'appartenance et la participation au Canada et au Québec n'en est pas moins fortement présente.*

Conclusion

Les observations qui précèdent démontrent bien la diversité qui peut exister dans les sentiments d'appartenance et l'identité des jeunes immigrants de deuxième génération du Québec. Si beaucoup s'identifient au moins en partie à la culture d'origine de leurs parents, ils ne le font pas tous. En outre, ceux qui s'y identifient ont diverses façons de définir cette appartenance, qui peut être essentialiste ou non et qui peut se situer à des niveaux divers. Certains en font une identité hybride avec le Canada ou le Québec, mais aucun des jeunes rencontrés ne semblait trouver cela problématique.

En outre, le fait de s'identifier même fortement à l'origine ethnoculturelle des parents n'empêche nullement les immigrants de deuxième génération de s'identifier à la société qui a accueilli leurs parents et dans laquelle ils ont grandi (que ce soit à leurs yeux le Canada ou plus spécifiquement le Québec). Si très peu de

répondants choisissent cette société comme groupe identitaire, ils sont néanmoins nombreux à ressentir une appartenance envers cet ensemble national ou provincial et presque tous y participent civiquement.

Il faut donc se méfier des généralisations abusives sur les identités des immigrants de deuxième génération, car, comme le démontrent les résultats empiriques résumés ici, elle sont variées et complexes.

Notes

[1] Il s'agit de 28 jeunes de 18 à 25 ans rencontrés à Québec et surtout à Montréal en 1999, dans le cadre d'entrevues durant d'une heure et demie à deux heures. La moitié sont des femmes; quatre sont anglophones et les 24 autres sont francophones. Leurs parents viennent de différentes parties du monde. Notons que l'étude complète comportait 37 autres jeunes : 41 autochtones de différentes « nations » du Québec, cinq immigrants et un petit groupe témoin de 11 autres jeunes.

[2] La plupart des études sur les membres de minorités ethniques opèrent leur recrutement par les associations ethniques ou par des messages d'invitation qui ciblent des gens qui se disent eux-mêmes des immigrants de deuxième génération. Les répondants de la présente étude ont été sélectionnés à l'aide d'une liste en provenance du Registre des naissances du Québec, en fonction du fait qu'au moins un parent était né en dehors du Canada. Pour de plus amples détails sur la méthodologie ou pour consulter les résultats détaillés et commentés, voir Nicole Gallant *Appartenances, identités et préférences à propos des droits différenciés dans le discours de jeunes membres de minorités ethnoculturelles au Québec*, thèse de doctorat, Science politique, Université Laval, janvier 2002, 656 p.

[3] Toutefois, une dénomination simple peut cacher une interprétation quelque peu axée sur le groupe hybride de la deuxième génération ou, du moins, de la communauté dans le pays d'accueil.

L'Immigration et les intersections de la diversité

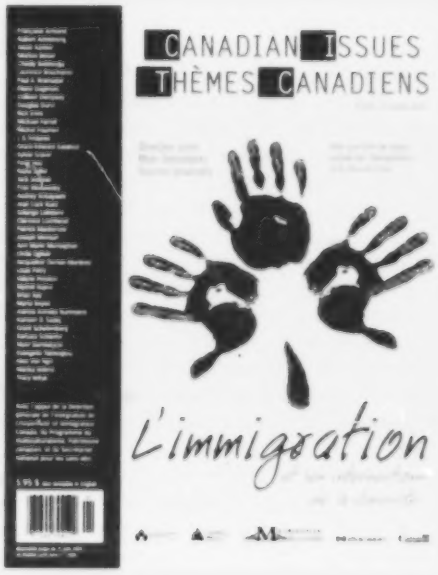

Numéro spécial de
Thèmes canadiens / Canadian Issues

Ce numéro de *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, porte sur l'immigration et les intersections de la diversité. Publié sous la direction de Myer Siemiatycki, responsable du programme de maîtrise en immigration à la Ryerson University, il propose 25 articles rédigés par des chercheurs, des responsables des politiques et des organisations non gouvernementales, sur l'hétérogénité de l'expérience de l'immigration au Canada. Le numéro comprend également trois articles sur le sans-abrisme et l'immigration.

Pour obtenir un exemplaire en français ou en anglais : **canada@metropolis.net**

ACCULTURATION ET ADAPTATION DES JEUNES IMMIGRANTS

RÉSUMÉ

L'acculturation consiste à apprendre à vivre dans un nouveau contexte social et culturel après avoir été socialisé dans un contexte différent. La *façon* d'aborder ce processus varie selon les groupes et les individus, de même que selon leur adaptation à ces changements. Les liens systématiques qui s'établissent entre la façon dont les personnes sont acculturées et la *mesure* dans laquelle elles s'adaptent laissent entrevoir que la participation aux deux cultures (culture d'origine et culture de la société d'accueil) est la meilleure stratégie.

JOHN W. BERRY

John W. Berry détient un baccalauréat de la Sir George Williams University (1963), un doctorat de la University of Edinburgh (1966) et des doctorats honorifiques de l'Université d'Athènes et de l'Université de Genève (2001). Il est membre de la Société canadienne de psychologie, de l'Institut néerlandais des études supérieures, de la International Association for Cross-Cultural Psychology et de la International Academy for Intercultural Research. Il a publié plus de 30 livres dans le domaine de la psychologie interculturelle, sociale et cognitive. Ses travaux portent principalement sur l'acculturation et les relations interculturelles, et mettent l'accent sur l'application des résultats de la recherche dans les politiques sur l'immigration, l'éducation et la santé.

L'acculturation est un processus de changement culturel et psychologique qui consiste à apprendre à vivre dans un nouveau contexte social et culturel après avoir été socialisé dans un contexte différent. Plusieurs groupes de personnes vivent ce processus, dont les immigrants après leur migration, de même que les groupes dominants avec lesquels ils sont en contact quotidien dans la société d'accueil. Autrement dit, l'acculturation est un processus continu et mutuel qui touche tous ceux qui vivent dans une société multiculturelle. L'étude de l'acculturation est fondamentale pour comprendre les relations interculturelles dans une société pluraliste (Berry, 2005; Sam et Berry, 2006). Même s'il s'agit d'un processus continu, il donne habituellement des résultats à long terme; les personnes et les groupes trouvent des moyens de s'adapter à la vie dans leur société en évolution. Ces adaptations sont souvent considérées en fonction de deux caractéristiques distinctes : le bien-être personnel (adaptation psychologique) et la compétence sociale (adaptation socioculturelle).

La plupart des premières recherches sur l'acculturation ont été faites auprès d'adultes, mais plus récemment, les chercheurs se sont intéressés aux jeunes qui sont eux-mêmes immigrants (première génération) et aux enfants d'immigrants (deuxième génération). Deux facteurs expliquent cette nouvelle orientation de la recherche : premièrement, il est évident que ce sont souvent des familles avec des enfants (et non seulement des adultes) qui immigrent et, deuxièmement, les jeunes immigrants vivent un processus d'acculturation plus complexe que leurs parents, qui exige qu'ils fassent une distinction entre les caractéristiques de la culture familiale et communautaire dont ils ont hérité et celles de la culture de leurs pairs et des institutions de la société d'accueil.

Une étude internationale récente menée auprès de jeunes immigrants (Berry et coll., 2006) s'est penchée sur deux questions fondamentales : la *façon* dont se fait l'acculturation des jeunes immigrants, et la *mesure* dans laquelle ils s'adaptent. S'il existe des variations dans la façon dont ils cherchent à vivre dans leur nouvelle société et dans le degré d'adaptation auquel ils parviennent, on peut se poser une troisième question : existe-t-il une façon « idéale » de s'acculturer pour mieux réussir dans sa nouvelle vie ?

Comment les jeunes immigrants sont-ils acculturés ?

Pour ce qui est de la première question, il est maintenant bien établi que tout le monde ne cherche pas à s'acculturer de la même façon : les personnes et les groupes adoptent diverses stratégies qui facilitent leur acculturation. Quatre *stratégies d'acculturation* découlent de deux questions fondamentales que doivent régler toutes les personnes qui s'acculturent. Ces questions sont fondées sur la distinction entre les orientations, c'est-à-dire l'orientation vers son propre groupe et l'orientation vers d'autres groupes (Berry, 2005). Cette distinction est d'abord décrite comme une préférence relative pour le *maintien* de sa culture et de son identité d'origine, et ensuite comme une préférence relative pour le *contact* et la *participation* à la société d'accueil, de concert avec d'autres groupes ethnoculturels. Il a été clairement démontré que ces deux dimensions sont indépendantes l'une de l'autre, à la fois sur le plan empirique et sur le plan conceptuel. Ce modèle bidimensionnel est illustré dans la Figure 1.

Figure 1

Premier enjeu : Maintien de la culture et de l'identité d'origine

Deuxième enjeu : Établissement de relations avec d'autres groupes

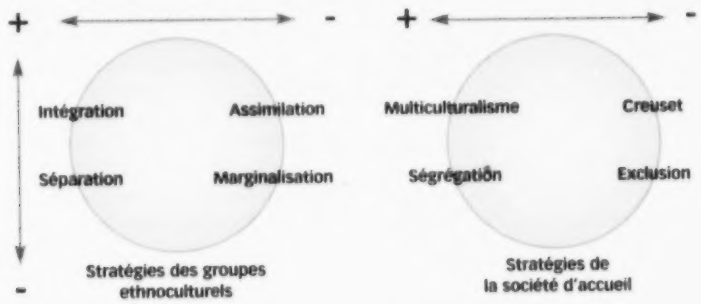

On peut répondre à ces deux questions sur le plan du comportement, les réponses étant échelonnées en fonction de deux pôles plutôt que réparties entre deux options imprécises (positive ou négative). Les points d'intersection des orientations répondant à ces deux premières questions représentent quatre stratégies d'acculturation. Du point de vue des groupes ethnoculturels non dominants (côté gauche de la Figure 1), on les appelle *stratégies d'acculturation*. Dans la première, la personne ne veut pas maintenir son identité culturelle et cherche à établir une interaction quotidienne avec d'autres cultures; c'est ce qui définit la stratégie d'*assimilation*. Au contraire, lorsqu'une personne valorise le maintien de sa culture d'origine tout en évitant les interactions avec les autres cultures, on peut parler de *séparation*. Lorsqu'une personne souhaite à la fois conserver sa culture d'origine et établir des interactions quotidiennes avec d'autres groupes, elle adopte une stratégie d'*intégration*; dans ce cas, elle conserve un certain niveau d'intégrité culturelle, tout en cherchant en même temps, à titre de membre d'un groupe ethnoculturel, à faire partie intégrante du réseau social élargi. Finalement, lorsque la personne manifeste peu d'intérêt pour le maintien de sa culture ou que ce maintien s'avère impossible (souvent pour des raisons de perte culturelle forcée), mais qu'elle fait preuve en même temps de réticence à établir des relations avec d'autres cultures (à cause d l'exclusion ou de la discrimination, par exemple), on peut parler de *marginalisation*.

Du point de vue des membres de la société d'accueil (côté droit de la Figure 1), ces stratégies présentent deux aspects : les *attentes en matière d'acculturation* du groupe dominant, c'est-à-dire relativement à la façon dont le groupe non dominant devrait être acculturé, et sa propre *volonté de changement* au cours du processus d'acculturation (Berry, 2005). Du côté des attentes, lorsque le groupe dominant vise l'assimilation, on parle de *creuset*, alors que s'il impose la séparation, on parle de *ségrégation*. Lorsqu'elle est décidée par le groupe dominant, la marginalisation se définit comme une *exclusion*. Finalement, dans le cas de l'intégration, lorsque la diversité est une caractéristique largement acceptée par la société dans son ensemble, y compris tous les groupes ethnoculturels, on parle de *multiculturalisme*. Pour ce qui est de la volonté de changement, la recherche a aussi porté sur l'ensemble de la société et a été axée sur le processus d'accommodement mutuel. Cet aspect a été décrit comme l'*idéologie multiculturelle* (Berry, Kalin et Taylor, 1977). Finalement, il est important de souligner qu'on utilise souvent les concepts d'assimilation et d'intégration comme des synonymes, particulièrement en Europe et aux États-Unis. Dans leur usage actuel (largement admis au Canada), ces concepts sont clairement distincts, surtout en ce qui a trait à l'importance qu'ils accordent au maintien de la culture d'origine.

Dans une étude internationale récente, utilisant une analyse typologique sur un échantillon de plus de 5 000 jeunes immigrants établis dans 13 pays, nous avons déterminé qu'il existe quatre façons de s'acculturer. Un grand nombre de variables culturelles ont été évaluées : attitude à l'égard de l'acculturation (préférences pour l'intégration, l'assimilation, la séparation ou la marginalisation), identité culturelle, connaissance et utilisation de la langue et relations sociales avec les pairs (ces dernières étant évaluées par rapport à la fois au groupe d'origine et à la société d'accueil). Le mode d'acculturation préféré était l'*intégration*, définie comme une attitude axée à la fois sur l'héritage culturel et la nouvelle société (36 % de l'échantillon correspondait à ce modèle). Dans ce groupe, on observait une attitude positive envers l'intégration, des identités positives avec les deux groupes culturels, la connaissance et l'usage des deux langues et des amitiés avec des personnes issues des deux cultures. Le mode d'acculturation le moins souhaité était l'*assimilation* (19 %); pour les jeunes de ce groupe, les variables étaient principalement axées vers la nouvelle société. La *séparation* venait en deuxième place (23 %), et ce mode privilégiait la culture d'origine. La *marginalisation* venait en troisième place (22 %); les jeunes de ce groupe étaient incertains de la façon de s'acculturer, avaient des identités négatives avec les deux groupes culturels, connaissaient mal la langue nationale et avaient peu d'amis dans l'un ou l'autre groupe.

D'autres facteurs étaient également liés au mode d'acculturation des jeunes immigrants. En voici une brève description.

Le sexe : La proportion des garçons et des filles différait de façon significative dans les différents profils : les filles manifestaient plus souvent un profil d'intégration, et les garçons un profil de marginalisation.

La période de résidence : Les profils ont été analysés en fonction des différences dans la durée de résidence au sein de la société d'accueil. Les profils montrent des différences marquées entre les trois périodes de résidence : les profils intégration et assimilation étaient plus fréquents chez ceux dont la durée de résidence était supérieure; il y avait deux fois plus de profils intégration et national parmi les personnes nées dans la nouvelle société ou ayant au moins 12 ans de résidence que chez celles qui avaient moins de six ans de résidence. À l'inverse, le profil marginalisation était beaucoup moins fréquent chez les résidents de longue date; plus de 45 % de ceux qui avaient moins de six ans de résidence présentaient un profil flou, contre seulement 12 % des résidents de plus longue date. Par ailleurs, le profil séparation était presque aussi fréquent partout, quelle que soit la durée de résidence. Parmi les arrivants les plus récents, le profil marginalisation dominait, alors que le profil assimilation était très peu répandu. À l'inverse, chez ceux qui avaient vécu dans *la société d'accueil* depuis leur naissance ou depuis leurs premières années d'école, le profil intégration dominait, et le profil assimilation arrivait en deuxième place.

La composition ethnique du voisinage : Les profils d'acculturation étaient aussi reliés à la composition ethnique du voisinage. Les résultats ont démontré que le profil intégration était le plus fortement représenté dans les quartiers présentant un équilibre entre le groupe ethnique de l'adolescent et les autres groupes. Le profil séparation dominait dans les collectivités composées entièrement de membres du groupe ethnique de l'adolescent, alors que les profils assimilation tendaient à être plus fréquents dans les quartiers comportant une grande proportion de résidants n'appartenant pas au groupe ethnique du jeune immigrant.

La société d'accueil : Les profils différaient selon que la société d'accueil avait été établie largement par des immigrants (les « sociétés de colonisation » comme l'Australie, le Canada et les États-Unis) ou que l'immigration était un phénomène plus récent et plus rare (p. ex., pays européens). Dans les sociétés de colonisation, plus de 50 % des adolescents avaient un profil intégration, alors qu'il était généralement plus rare dans les pays européens, soit entre 30 % et 40 %. Pour ce qui est de l'identité culturelle, les conclusions sont semblables.

En ce qui concerne l'identité culturelle, les résultats moyens sont plus élevés pour l'identité ethnique que pour l'identité nationale dans toutes les sociétés étudiées. Cependant, l'écart est plus grand chez les jeunes des sociétés de colonisation que chez les autres. Quant à la relation entre les deux identités, on a observé la même différence. Dans les sociétés de colonisation, il y a habituellement une corrélation positive entre l'identité ethnique et l'identité nationale, alors qu'elle est négative dans les autres sociétés. Autrement dit, il semble que les jeunes vivant dans des sociétés de colonisation considèrent qu'il est possible d'avoir des liens avec les deux groupes culturels (groupe d'origine et société d'accueil), alors qu'il faut faire un choix entre les deux dans les sociétés non colonisatrices.

L'acculturation est un processus continu et mutuel qui touche tous ceux qui vivent dans une société multiculturelle. L'étude de l'acculturation est fondamentale pour comprendre les relations interculturelles dans une société pluraliste.

Dans quelle mesure les jeunes immigrants s'adaptent-ils ?

L'adaptation a été évaluée en fonction de deux variables : le *bien-être psychologique* (estime de soi, joie de vivre et absence de problèmes psychologiques comme la tristesse ou des inquiétudes fréquentes) et l'*adaptation socioculturelle* (adaptation scolaire et absence de problèmes de comportement dans la collectivité, comme le vol et le vandalisme).

Nous avons étudié la mesure dans laquelle les jeunes immigrants s'adaptent par comparaison aux jeunes de la société d'accueil. Une conclusion très importante est que la comparaison n'a permis de déceler aucune différence significative. Autrement dit, dans l'ensemble, les jeunes immigrants et les jeunes de la société d'accueil présentent des niveaux similaires d'adaptation psychologique et socioculturelle.

L'adaptation chez les jeunes immigrants diffère selon une seule variable démographique : le sexe. Les garçons immigrants ont obtenu des résultats légèrement supérieurs à ceux des filles pour ce qui est de l'adaptation psychologique, et légèrement inférieurs pour ce qui est de l'adaptation socioculturelle. On n'a trouvé aucun lien entre les résultats en matière d'adaptation, d'une part, et, d'autre part, l'âge, la durée de résidence, la densité ethnique du quartier et le niveau d'éducation des parents. Chez les jeunes de la société d'accueil, les garçons avaient des résultats plus élevés que les filles sur le plan de l'adaptation psychologique, et plus faibles sur le plan de l'adaptation socioculturelle.

La relation entre les deux formes d'adaptation est assez intéressante. Dans un modèle d'équations structurales, on obtient un ajustement optimal lorsque l'adaptation socioculturelle précède l'adaptation psychologique, et non le contraire. Autrement dit, un bon comportement à l'école et dans la collectivité favorise le bien-être psychologique.

Relations entre la façon dont les jeunes immigrants sont acculturés et la mesure dans laquelle ils s'adaptent

La conclusion essentielle pour la conception des politiques est qu'il y a des différences significatives entre les deux formes d'adaptation selon le mode d'acculturation des

jeunes immigrants. Il existe des liens importants entre la *façon* dont les jeunes sont acculturés et la *mesure* dans laquelle ils s'adaptent; ceux qui ont un profil d'intégration présentent les meilleurs résultats d'adaptation psychologique et socioculturelle, alors que ceux qui ont un profil flou obtiennent les pires résultats; entre les deux, ceux qui montrent un profil ethnique réalisent une adaptation psychologique assez bonne mais une adaptation socioculturelle plus faible, alors que ceux qui affichent un profil national ont une adaptation psychosociale assez faible, et une adaptation socioculturelle légèrement négative. Ces résultats ont été reportés dans un modèle par équations structurales.

La relation entre le mode d'acculturation des jeunes et la mesure dans laquelle ils s'adaptent est d'un grand intérêt pour notre discussion, tout comme une autre variable, celle de la *discrimination perçue*. Cette dernière est cruciale, parce que l'expérience d'une telle discrimination constitue le meilleur indicateur du niveau auquel les jeunes immigrants sont autorisés à participer équitablement à la vie de la société d'accueil. Les jeunes présentant le profil intégration sont ceux qui ont signalé avoir subi le moins de discrimination, tandis que ceux dont le profil est flou semble en avoir subi le plus; entre les deux, les jeunes ayant un profil national ont assez peu connu la discrimination, alors que les jeunes du profil ethnique l'ont expérimentée à un degré relativement élevé. Dans le modèle par équations structurales, la variable la plus utile pour prévoir une mauvaise adaptation psychologique et socioculturelle est le niveau de discrimination perçu par les jeunes immigrants. Ainsi, le degré de discrimination vécu par les jeunes immigrants correspond à leur stratégie d'acculturation privilégiée et a une incidence directe sur leur adaptation.

En résumé, il semble que les immigrants réussissent mieux sur les plans psychologique et social (y compris à l'école) lorsqu'ils sont en mesure d'atteindre un équilibre dans leurs relations et dans les compétences qu'ils acquièrent à la fois dans leur culture d'origine et dans leur société d'accueil. À l'inverse, les jeunes marginalisés vivent une situation très difficile, font l'objet d'une discrimination importante et n'obtiennent pas de bons résultats sur les plans psychologique et social. Les politiques publiques qui encouragent et soutiennent l'équilibre des relations et des compétences dans un contexte interculturel sont donc supérieures à d'autres modalités proposées par des politiciens ou appliquées par des institutions publiques. Au Canada, les écoles publiques ont un rôle crucial à jouer dans l'atteinte de cet équilibre, puisque nous n'avons pas d'autre institution publique d'intégration. Le mouvement multiculturel à l'intérieur des écoles (qui s'étend maintenant à d'autres institutions publiques comme les médias, les soins de santé et la justice) semble être le moyen le plus approprié d'aborder les relations interculturelles dans nos sociétés et nos collectivités pluralistes.

Références

Berry, J. W. 2005. « Acculturation: Living Successfully in Two Cultures », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 29, p. 697-712.

Berry, J. W., R. Kalin., et D. Taylor, D. 1977. *Multiculturalism and Ethnic Attitudes in Canada*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services.

Berry, J. W., J. S. Phinney, D. L. Sam, et P. Vedder. 2006. *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity and Adaptation Across National Contexts*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.

Sam, D. L., et J. W. Berry (dir.). 2006. *Cambridge Handbook of Acculturation Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.

INTÉGRATION PSYCHOSOCIALE AU CANADA DES JEUNES RACIALISÉS DES DEUXIÈME ET TROISIÈME GÉNÉRATIONS*

RÉSUMÉ

Cet article examine, dans une perspective psychosociale, la question de l'intégration au Canada des jeunes racialisés des deuxième et troisième générations. L'intégration est vue comme une construction pluridimensionnelle à plusieurs niveaux : micro (expériences psychologiques individuelles), méso (comportement collectif) et macro (participation à la vie sociale). On accordera une attention particulière à l'identité culturelle des jeunes et à leur intégration.

NAZILLA KHANLOU

Nazilla Khanlou est professeure agrégée à la LSB Faculty of nursing et au Department of Psychiatry, à la University of Toronto. Elle dirige le Health and Wellbeing Domain de CERIS – le Centre Metropolis de l'Ontario. Elle a mené des recherches et publié des articles, des ouvrages et des rapports sur la promotion de la santé mentale et sur les jeunes filles et les femmes immigrantes. Elle contribue à la vulgarisation scientifique médiatisée.

Tandis que les sociétés favorables à l'immigration subissent des changements démographiques, les questions relatives à l'intégration restent à l'avant-scène du discours théorique, empirique, stratégique et pragmatique. Le Recensement de 2006 a établi que près de 20 % de la population canadienne (plus de 6 millions de personnes) était née à l'étranger (Statistique Canada, 2007), qu'environ 60 % des nouveaux arrivants venaient d'Asie (comparativement à 12 % en 1971), 16 % d'Europe (62 % en 1971), 11 % d'Amérique centrale et du Sud et 11 % d'Afrique. Le Recensement a également permis de répertorier plus de 200 origines ethniques différentes et d'établir que près de 16 % de la population du Canada (plus de 5 millions de personnes) appartenait à une minorité visible (Statistique Canada, 2008). En 2006, selon le Recensement, la plupart des personnes nées à l'étranger ayant accès à la citoyenneté canadienne étaient naturalisées (Statistique Canada, 2007), ce qui représente une mesure de l'efficacité de la politique d'intégration du pays hôte.

Les sociétés pluralistes offrent des occasions inégalées pour la création de groupes mixtes diversifiés et pour la croissance de ces groupes; toutefois, elles doivent aussi relever des défis particuliers. Les immigrants et les minorités visibles sont notamment la cible de préjugés et de discrimination. Différents groupes migrants peuvent subir, dans leurs pays d'établissement, en raison de facteurs historiques et contextuels plus larges, des préjugés et de la discrimination à divers degré, ce qui risque d'avoir une incidence sur leur identité culturelle et leur processus d'acculturation (Jasinskaja-Lahti et coll., 2003; Phinney et coll., 2006; Phinney et coll., 2001). L'étude de l'expérience d'intégration des descendants d'immigrants au Canada est un champ de recherche émergent, crucial parce que leur processus d'intégration est différent de celui des populations de nouveaux arrivants (Reitz et Somerville, 2004). Selon certains chercheurs, même si les descendants d'immigrants sont nés au Canada, ils subissent en fait une plus grande discrimination que les nouveaux venus (Reitz et Banerjee, 2007).

Jeunes racialisés

Les récents événements survenus dans les pays occidentaux favorables à l'immigration et caractérisés par une diversité culturelle et ethnoraciale croissante ont amené dans le discours public une réévaluation des mérites du multiculturalisme. On s'est particulièrement intéressé aux phénomènes d'intégration ou de marginalisation des jeunes issus de familles d'immigrants, mais nés au pays. L'intégration des jeunes des deuxième et troisième générations[1], particulièrement celle des groupes racialisés[2], a attiré l'attention des médias tant au Canada qu'à l'étranger, notamment en France, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas (Kramer, 2006; Murray, 2006; Saunders, 2006). Les émeutes d'octobre 2005 fomentées en France par de jeunes Nord-Africains marginalisés des deuxième et troisième générations ont été analysées de façon critique dans leur contexte historique, social, politique, religieux, économique et mondial et ont incité les chercheurs à se pencher sur les structures sociales plus larges qui peuvent entraver l'intégration de ces jeunes, pour la plupart racialisés (Hajdukowski-Ahmed, 2006;

Honiker, 2006; Ossmani et Terrio, 2006). Au Canada, immédiatement après que des accusations de complot terroriste ont été portées contre un groupe de jeunes musulmans à Toronto, les médias se sont lancés dans des discussions enflammées et ont publié des reportages d'inspiration variée allant du déni des bienfaits du multiculturalisme à son éloge au rang des valeurs canadiennes fondamentales.

Ces événements ont mis en lumière la marginalisation et l'exclusion sociale croissantes des jeunes tout en remettant en question le succès des politiques multiculturelles et des initiatives d'intégration sociale des pays favorables à l'immigration (Barry, 2001; Bissoondath, 1995; Galabuzi, 2001; Ornstein, 2006; Verkuyten et Martinovic, 2006). Alors que la population des immigrants du Canada ne cesse de croître et que sa diversité culturelle et ethnoraciale continue à augmenter, l'intégration des immigrants n'est pas toujours homogène ni rapide. Même si la recherche sur l'immigration et l'établissement a surtout porté sur l'expérience des nouveaux venus, Boyd (2003) note qu'un intérêt croissant se manifeste pour l'étude des descendants d'immigrants, particulièrement ceux appartenant à des groupes racialisés.

Reitz et Somerville (2004) font valoir que si les expériences d'intégration des descendants d'immigrants sont distinctes de celles des nouveaux arrivants, c'est parce que les obstacles initiaux à l'établissement, tels que la langue, n'ont plus de pertinence. De plus, bien qu'elle soit née au pays, cette population est en fait susceptible d'affronter une discrimination plus grande que les nouveaux arrivants et de renforcer ainsi leur sentiment de ne pas appartenir à la société dominante (Abouguendia et Noels, 2001; Hall et Carter, 2006). Certains chercheurs voient, dans les différents niveaux d'intégration des générations successives d'immigrants, le « paradoxe de l'immigration », laissant entendre que la première génération d'immigrants s'adapte mieux à son nouvel environnement que les autres et que l'adaptation des jeunes nés au pays peut décliner avec le temps (Berry et coll., 2006). Par conséquent, [*Traduction*] « une meilleure compréhension des expériences des immigrants des deuxième et troisième générations peut éclairer les perspectives d'intégration des minorités raciales à long terme » (Reitz et Somerville, 2004, p. 1).

Les récents événements survenus dans les pays occidentaux favorables à l'immigration et caractérisés par une diversité culturelle et ethnoraciale croissante ont amené dans le discours public une réévaluation des mérites du multiculturalisme.

Intégration psychosociale

L'intégration peut embrasser tout un éventail de réalités, allant de l'inclusion sociale et du sentiment d'appartenance à l'exclusion et à la marginalisation. Nous renvoyons à la définition sociopolitique de la marginalité que donnent Hall, Stevens et Meleis (1994) : [*Traduction*] « condition des personnes qui, en raison de leur identité, de leur statut et de leurs expériences de vie, restent en marge de la société dominante » (définition citée dans Choi, 2001, p. 197). L'intégration sociale est une construction multidimensionnelle reconnue comme la capacité de personnes ou de groupes de participer pleinement à la vie de la société canadienne, indépendamment du contexte économique, social ou culturel, ce qui peut être examiné en termes d'inclusion, de participation et d'appartenance (Ravanera, Rajulton et Turcotte, 2003).

Les attitudes des jeunes envers la société peuvent varier entre le sentiment positif d'appartenance et le sentiment d'exclusion (Phinney et Devich-Navarro, 1997). Toutefois, on ne sait pas grand-chose des conséquences des préjugés et de la discrimination sur l'intégration des jeunes racialisés des deuxième et troisième générations. De telles influences sur l'intégration des jeunes peuvent s'exercer à trois niveaux : l'expérience psychologique individuelle (p. ex., le sentiment d'appartenance, l'identité culturelle et l'estime de soi); le comportement collectif (p. ex., les relations interpersonnelles et entre les différents groupes); et la participation à la vie sociale au sens large (p. ex., l'engagement civique, le bénévolat). Les deux premiers domaines sont des dimensions des expériences psychosociales intégratives des jeunes, la troisième de l'intégration des jeunes à la société. Si on leur applique une perspective systémique, on constate que ces dimensions sont liées et vont d'une perspective micro (expériences psychologiques individuelles) à méso (comportement collectif) et macro (participation à la vie de la société). Nous mettons l'accent ici sur l'identité culturelle et l'intégration des jeunes.

Il est important d'examiner la relation qui existe entre l'identité culturelle et le niveau d'intégration des jeunes racialisés. La compréhension des voies qui mènent à l'intégration au sein de cette population est particulièrement cruciale, compte tenu du fossé qui sépare leur situation économique et sociale de celle de la population canadienne en général (Ornstein, 2006). Galabuzi (2001) fait valoir que ce désavantage extrême, attribuable à la racialisation, peut diminuer le sentiment d'appartenance des jeunes et entraver leur intégration sociale. L'identité culturelle est un terme d'acception large utilisé pour désigner le jeu réciproque des identités ethniques, culturelles, sociales, raciales et nationales. Les environnements multiculturels permettent aux gens de prendre conscience de leur propre identité culturelle, non pas tant en l'opposant à celle d'une majorité dominante, mais plutôt en leur offrant une proximité stable avec d'autres cultures (Khanlou, 1999, 2007). Cette perspective contextuelle implique que l'identité culturelle se manifeste en présence de personnes culturellement différentes.

Jusqu'ici, peu de recherches ont exploré l'identité culturelle et l'intégration des descendants d'immigrants au Canada. Reitz et Somerville (2004) soulignent la nécessité de

renforcer la recherche qui examine la relation entre l'intégration sociale – y compris l'inclusion et la marginalisation – et ses répercussions sur les jeunes, notamment pour la formation de l'identité. Les recherches en cours laissent entendre que la marginalisation culturelle – une des conséquences négatives d'un manque d'intégration sociale – peut avoir des conséquences sociales et psychologiques négatives sur la personne et peut notamment provoquer une certaine confusion identitaire (Choi, 2001). La recherche auprès des populations d'immigrants aux États-Unis a révélé que les descendants des deuxième et troisième générations d'immigrants peuvent aussi redouter une intégration sociale médiocre, particulièrement quand l'établissement de l'identité est retardé et quand les familles préservent leurs pratiques et coutumes culturelles traditionnelles (Choi, 2001). L'étude à grande échelle menée par Portes et Rumbaut (2001) sur la vie des immigrants de deuxième génération aux États-Unis a également mis le doigt sur différents modèles d'intégration au sein de cette population.

Tandis que la recherche commence à mettre en lumière certains des liens qui existent entre l'identité culturelle des jeunes et leur niveau d'intégration, il est important de noter que ces études sont menées principalement aux États-Unis, ce qui peut limiter leur généralisation aux expériences vécues par les jeunes au Canada, compte tenu que les politiques sociales et les politiques d'immigration des deux pays divergent en plusieurs points (Reitz et Somerville, 2004). De plus, la recherche en cours s'est attardée davantage aux concepts théoriques d'assimilation, de mobilité économique et éducationnelle et d'auto-identification de l'identité raciale chez les descendants d'immigrants (Alba, 2005; Fuligni et Hardway, 2004; Gans, 1997; Portes et Rumbaut, 2001; Portes et Zhou, 1993; Waters, 1994; Zhou, 1997). Par conséquent, il devient indispensable d'explorer l'expérience des jeunes dans le contexte du multiculturalisme canadien en général et parmi les jeunes racialisés des deuxième et troisième générations nés au Canada en particulier[1].

Les recherches en cours laissent entendre que la marginalisation culturelle – une des conséquences négatives d'un manque d'intégration sociale – peut avoir des conséquences sociales et psychologiques négatives sur la personne et peut notamment provoquer une certaine confusion identitaire.

Dans une étude précédente, intitulée « Immigrant Youth and Cultural Identity in a Global Context » (IYCIP) (Khanlou, Siemiatycki, et Anisef, 2003), nous avons examiné l'identité culturelle, l'estime de soi et les expériences de migration des jeunes. Les participants étaient des jeunes de quatre groupes culturels issus à la fois des pays d'immigration traditionnels et des pays émergents comme sources d'immigration. L'étude IYCIP avait une approche prospective, comparative et longitudinale et utilisait des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte de données. L'échantillon de 45 participants comprenait des jeunes immigrants ou descendants d'immigrants de langue anglaise, âgés de 17 à 22 ans. Les pays sources d'immigration traditionnels comprenaient l'Italie (11 jeunes) et le Portugal (8 jeunes). Les pays sources émergents comprenaient l'Afghanistan (9 jeunes) et l'Iran (17 jeunes).

L'identité culturelle des jeunes a été jugée complexe et fluide, ainsi qu'influencée considérablement par divers contextes, y compris le contexte sociopolitique le plus large au sein duquel elle s'était construite. Les participants affichaient différents niveaux d'intégration à la société canadienne, tant chez les nouveaux venus que chez les descendants d'immigrants. Par exemple, les jeunes nés au Canada dans une famille portugaise ont révélé qu'un grand nombre de leurs pairs canadiens-portugais n'étaient pas intégrés, si on en jugeait d'après la médiocre réussite scolaire, le taux élevé de décrochage et leur impression d'être marginalisés par rapport à la société canadienne majoritaire. Les jeunes de milieu italien, par contre, estimaient qu'en tant que groupe, les descendants d'Italiens émigrés tant au Canada qu'aux États-Unis avaient réussi, si on en jugeait par divers aspects de l'intégration, telles que les dimensions politiques, économiques et culturelles. Dans les deux groupes, même si tous les jeunes étaient nés au Canada (sauf un des jeunes du groupe portugais), plusieurs avaient un fort sentiment d'appartenance à leur pays d'origine et à la culture de leurs ancêtres.

Les jeunes issus de pays sources traditionnels ont dénoncé des expériences de préjugés et de discrimination, principalement vécues par leurs parents ou leurs grands-parents; toutefois, les jeunes des pays sources émergents ont fait part d'expériences qu'ils avaient vécues directement. Quatre thèmes principaux ont émergé du récit qu'ont fait les jeunes immigrants afghans et iraniens des préjugés et de la discrimination dont ils avaient fait l'objet : les facteurs sociaux influençant les préjugés, les expériences personnelles de discrimination, la crainte de divulgation et l'interdit entourant l'identité culturelle et, finalement, la résilience et la force de l'identité culturelle (pour une discussion détaillée à propos de ces quatre thèmes, voir Khanlou, Koh et Mill, 2008).

Comme d'autres l'ont fait remarquer, plus les jeunes s'intègrent à la société d'accueil, mieux ils fonctionnent sur le plan psychologique (Phinney et coll., 2006). De nouvelles recherches sont nécessaires au Canada pour arriver à des conclusions d'autres études telles que l'IYCIP et examiner les voies d'accès à l'intégration des jeunes racialisés nés au Canada. L'examen de l'intégration à partir des multiples points de vue des jeunes, de leurs parents et d'autres personnes de leur entourage facilitera l'élaboration

de politiques, de programmes et de recommandations pragmatiques, complets et novateurs en vue d'éliminer les barrières et de faciliter une meilleure intégration de la jeunesse racialisée. De plus, les résultats de ces recherches contribueront positivement au discours sur le multiculturalisme et réorienteront la théorie au sujet de l'intégration dans des environnements culturellement diversifiés.

References

Abouguendia, M., et Noels, K. 2001. « General and Acculturation-related Daily Hassles and Psychological Adjustment in First- and Second-generation South Asian Immigrants to Canada », *Journal international de psychologie / International Journal of Psychology*, vol. 36, nº 3, p. 163-173.

Alba, R. 2005. « Bright vs. Blurred Boundaries : Second Generation Assimilation and Exclusion in France, Germany and the United States », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 28, nº 1, p. 20-49.

Barry, B. 2001. *Culture and equality: an egalitarian critique of multiculturalism*, Cambridge, Harvard University Press.

Berry, J. W., J. S. Phinney, D. L. Sam, et P. Vedder. 2006. *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity and Adaptation Across National Contexts*, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, Inc.

Bissoondath, N. 1995. *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal.

Boyd, M. 2003. « Educational Attainments of Immigrant Offspring: Success or Segmented Assimilation? », dans J. Reitz (dir.), *Host societies and the reception of immigrants*, San Diego, Centre for Comparative Immigration Studies.

Canada. Statistique Canada. 2008. « Recensement de 2006 : origine ethnique, minorités visibles, lieu de travail et mode de transport », *Le Quotidien*. www.statcan.ca/Daily/Francais/080402/q080402a.htm.

———. Statistique Canada. 2007. « Recensement de 2006 : immigration, citoyenneté, langue, mobilité et migration », *Le Quotidien*. www.statcan.ca/Daily/Francais/071204/q071204a.htm.

Choi, H. 2001. « Cultural Marginality: A Concept Analysis with Implications for Immigrant Adolescents », *Issues in Comprehensive Pediatric Nursing*, vol. 24, p. 193-206.

Fuligni, A., et C. Hardway. 2004. « Preparing Diverse Adolescents for the Transition to Adulthood », *Children of Immigrant Families*, vol. 14, nº 2, p. 99-119. Consulté le 14 octobre 2006 au www.futureofchildren.org/pubs-info2825/pubs-info_show.htm?doc_id=240166.

Galabuzi, G. 2001. *Canada's Creeping Economic Apartheid: The Economic Segregation and Social Marginalization of Racialized Groups*, Toronto, Center for Social Justice Foundation for Research and Education.

Gans, H. 1997. « Toward a Reconsideration of 'assimiliation' and 'pluralism': The Interplay of Acculturation and Ethnic Retention », *International Migration Review*, vol. 31, p. 875-892.

Hajdukowski-Ahmed, M. 2006. « La dé/construction des frontières dans le discours des journaux canadiens sur 'la question des banlieues' en France. Vers un transnationalisme dialogique », dans C. Alexandre-Garner (dir.), *Borderlines Borderlands*, Paris, Université de Nanterre.

Hall, S., et R. Carter, R. 2006. « The Relationship Between Racial Identity, Ethnic Identity and Perceptions of Racial Discrimination in an Afro-Caribbean Descent Sample », *Black Psychology*, vol. 32, nº 2, p. 155-175.

Hall, L. P. Stevens, et A. Meleis. 1994. « Marginalization: A Guiding Concept for Valuing Diversity in Nursing Knowledge Development », *Advances in Nursing Science*,vol. 16, nº 4, p. 23-41.

Honiker, N. 2006. « On the Outside Looking In: Paris and its Banlieues », *The American Scholar*, vol. 75, nº 2, p. 31-40.

Jakinskaja-Lahti, L., K. Liebkind, G. Horenczyk, et P. Schmitz. 2003. « The Interactive Nature of Acculturation: Perceived Discrimination, Acculturation Attitudes and Stress Among Young Ethnic Repatriates in Finland, Israel and Germany », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 27, p. 79-97.

Khankou, N. 2007. « Youth and Post-migration Cultural Identities: Linking the Local to the Global », dans A. Asgharzadeh, E. Lawson et K. U. Oka et A. Wahab (dir.), *Diasporic Ruptures: Globality, Migrancy and Expressions of Identity* volume 2, Rotterdam, Sense Publishers, p. 81-94.

———. 1999. *Adolescent Cultural Identity and Self-esteem in a Multicultural Society*, thèse de doctorat, McMaster University.

Khankou, N., J. G. Koh, et C. Mill. 2008 (sous presse). « Cultural Identity and Experiences of Prejudice and Discrimination of Afghan and Iranian Immigrant Youth », *International Journal of Mental Health et Addiction*.

Khankou, N., M. Semiatycki, et P. Anisef. 2003. « Immigrant Youth and Cultural Identity in a Global Context », projet financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (2003-2006).

Kramer, J. 2006. « The Dutch Model », *The New Yorker*, vol. 82, nº 7, p. 60-67.

Murray, G. 2006. « France: The Riots and the Republic », *Race and Class*, vol. 47, nº 4, p. 26-45.

Ornstein, M. 2006. *Ethnoracial Groups in Toronto 1971-2001: A Demographic and Socio-economic *Profile*, Toronto, Institute for Social Research, York University.

Ossmani, S., et S. Terrio, S. 2006. « The French Riots: Questioning Spaces of Surveillance and Sovereignty », *International Migration*, vol. 44, nº 2, p. 5-21.

Phinney, J. S., J. W. Berry, D. L. Sam, et P. Vedder. 2006. « Understanding Immigrant Youth: Conclusions and Implications », dans J. W. Berry, J. S. Phinney, D. L. Sam, et P. Vedder (dir.), *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity and Adaptation Across National Contexts*, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, Inc.

Phinney, J. S., et M. Devich-Navarro. 1997. « Variations in Bicultural Identification Among African-American and Mexican American Adolescents », *Journal of Research on Adolescence*, vol. 7, p. 3-32.

Phinney, J. S., G. Horenczyk, K. Liebkind, et P. Vedder. 2001. « Ethnic Identity, Immigration and Well-being », *Journal of Social Issues*, vol. 57, nº 3, p. 493-510.

Portes, A., et R. Rumbaut. 2001. *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*, Berkeley and New York, University of California Press and Russell Sage Publications.

Portes, A., et M. Zhou. 1993. « The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, vol. 530, p. 74-79.

Ravanera, Z., F. Rajulton, et P. Turcotte. 2003. « Youth Integration and Social Capital: An Analysis of the Canadian General Social Surveys on Time Use » *Youth et Society*, vol. 35, nº 2, p. 158-182.

Reitz, J. G., et R. Banerjee. 2007. « Racial Inequality, Social Cohesion, and Policy Issues in Canada », dans K. Banting, T. J. Courchene, et F. L. Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, p. 489-545.

Reitz, J., et S. Somerville. 2004. « Institutional Change and Emerging Cohorts of the 'New' Immigrant Second Generation: Implications for the Integration of Racial Minorities in Canada », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 5, nº 3, p. 1-48.

Saunders, D. 2006. « When Jihad Comes with a Local Accent », *The Globe and Mail* (8 juillet), p. F3.

Verkuyten, M., et B. Martinovic. 2006. « Understanding Multicultural Attitudes: The Role of Group Status, Identification, Friendships and Justifying Ideologies », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 30, p. 1-18.

Waters, M. 1994. « Ethnic and Racial Identities of Second-generation Black Immigrants in New York City », *International Migration Review*, vol. 28, p. 795-820.

Zhou, M. 1997. « Segmented assimilation: Issues, controversies, and recent research on the new second generation », *International Migration Review*, vol. 31, p. 975-1008.

Notes

[*] L'étude IYCIP a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, à même ses subventions de recherche courantes – Nazilla Khanlou (chercheuse principale), Myer Siemiatycki et Paul Anisef (cochercheurs), « Immigrant Youth and Cultural Identity in a Global Context (2003-2006) ». L'auteure voudrait souligner la contribution de Catriona Mill, coordonnatrice de recherche, à l'analyse documentaire pour le présent article.

[1] Par deuxième génération, on entend les enfants nés au Canada d'au moins un parent né à l'étranger. Par troisième génération, on entend les enfants nés au Canada de parents nés Canadiens.

[2] Pour une définition de groupe racialisé, nous renvoyons à celle qu'en donne Galabuzi (2001, p. 10) : [*Traduction*] « personnes autres que les Autochtones qui ne sont pas de race caucasienne et qui ne sont pas blanches ».

[3] En Europe, certains projets de recherche examinent l'intégration de la deuxième génération. Voir, par exemple, « Integration of the European Second Generation (TIES) » (www.tiesproject.eu/content/view/20/35/lang,fr/).

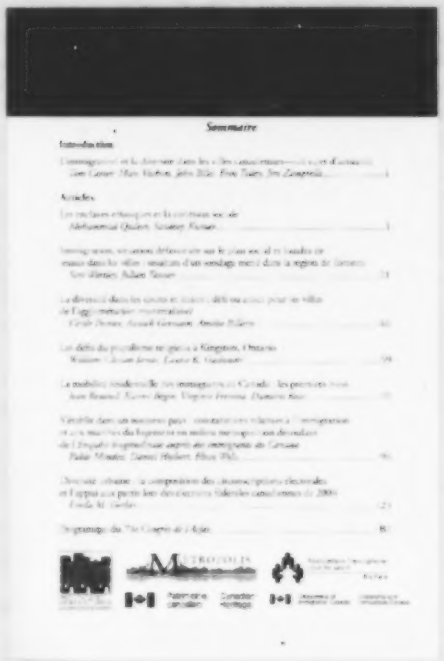
Sommaire

Nos diverses cités : défis et possibilités

Édition spéciale de la *Revue canadienne de recherche urbaine / Canadian Journal of Urban Research*

Cette édition de la *Revue canadienne de recherche urbaine / Canadian Journal of Urban Research* (vol. 15, nº 2, 2006) est le fruit d'une collaboration entre les rédacteurs invités Tom Carter et Marc Vachon (Université de Winnipeg), John Biles et Erin Tolley (projet Metropolis), et Jim Zamprelli (Société canadienne d'hypothèques et de logement). Cette revue présente une sélection d'articles portant sur la politique, la religion, le logement, les bandes de jeunes, les sports ainsi que les services récréatifs. On y aborde les défis que pose la concentration de plus en plus grande de groupes religieux, linguistiques, ethniques et raciaux au sein des villes canadiennes, et on y propose des moyens de faciliter le processus d'intégration.

Pour obtenir une copie gratuite de la revue, veuillez écrire à canada@metropolis.net

L'ENTRECHOQUEMENT DES UNIVERS CULTURELS DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

RÉSUMÉ

Les jeunes de la deuxième génération s'identifient souvent à deux cultures (patrimoniale et canadienne). Bien qu'ils s'accommodent généralement sans difficulté de cette dualité, certains conflits peuvent survenir en raison d'une incompatibilité entre les valeurs associées à chacune de ces cultures. Notre travail de recherche a permis de définir certains aspects essentiels de ces conflits découlant de cette dualité culturelle.

RICHARD N. LALONDE

Richard N. Lalonde est professeur de psychologie à la York University. Ses travaux de recherche se penchent sur des questions propres aux sociétés multiculturelles, à savoir la culture, l'identité sociale et les relations entre les différents groupes.

BENJAMIN GIGUÈRE

Benjamin Giguère est un étudiant au doctorat de la York University. Il s'intéresse à la psychologie sociale et à la psychologie de la personnalité. Ses travaux de recherche touchent aussi aux domaines de l'influence sociale, des relations entre les différents groupes et de la psychologie interculturelle.

Les jeunes Canadiens de la deuxième génération sont les enfants des personnes qui ont quitté leur pays pour immigrer au Canada. Bien que ces individus soient caractérisés par une grande diversité, leur appartenance à une double culture constitue souvent un dénominateur commun. La culture peut être définie comme étant les normes et les valeurs établies par un groupe en vue de circonscrire l'ensemble des comportements acceptables. Les personnes qui ont une double culture sont par conséquent soumises, d'un point de vue psychologique, à deux ensembles de valeurs culturelles, qui peuvent reposer sur la géographie, l'ethnicité ou la religion. Notre recherche porte surtout, pour ce qui est des Canadiens de la deuxième génération, sur leurs cultures patrimoniale et canadienne. Les valeurs traditionnelles sont habituellement transmises par les parents et la famille élargie de même que par la communauté ethnique à laquelle ils appartiennent. Les assises des valeurs « canadiennes » sont quant à elles beaucoup plus larges, étant donné que ces valeurs sont acquises au sein de la société canadienne (par exemple, dans les écoles, les médias et les services sociaux), dans les quartiers où habitent ces jeunes et par l'intermédiaire de nombre de leurs pairs. En outre, ces valeurs canadiennes sont acquises dans un contexte majoritairement anglophone ou francophone, alors que les valeurs traditionnelles peuvent être transmises dans une langue totalement différente.

Il est probable qu'un conflit culturel survienne lorsque les valeurs traditionnelles et canadiennes prescrivent des comportements incompatibles. Ces conflits peuvent être vécus de différentes manières par les jeunes de la deuxième génération, qui sont susceptibles de faire l'objet de discrimination au niveau du groupe s'ils y sont perçus comme « n'ayant pas leur place », en fonction de critères tels que la couleur de la peau, l'accent ou le type de vêtements (voir entre autres Giguère, Gonzalves et Lalonde, 2007). Il s'agit là d'un exemple de conflit entre les groupes découlant d'interactions entre individus, interactions dont les paramètres sont déterminés par des catégories de groupe.

Nos récents travaux ont principalement mis l'accent sur les conflits entre les valeurs culturelles, vécus à la fois sur les plans interpersonnel et intrapersonnel. Les jeunes immigrants de la deuxième génération peuvent vivre des conflits interpersonnels avec leurs parents ou leurs pairs. Les conflits intrapersonnels – que l'expression « se sentir déchiré entre deux cultures » résume bien –, sont pour leur part vécus sur le plan intime.

Les Canadiens de la deuxième génération ne se retrouvent pas systématiquement en situation de conflit culturel dans le cadre de leurs interactions quotidiennes avec autrui. Cela n'est pas surprenant, puisqu'il existe davantage de similarités que de différences entre les valeurs prônées par les différents groupes culturels (voir Schwartz et Bardi, 2001). De plus, l'identité culturelle des personnes ayant une double appartenance culturelle dépendra du contexte, et une seule culture aura généralement préséance dans une situation donnée. Le comportement des enfants d'immigrants peut, par exemple, être largement déterminé par leur culture patrimoniale lorsqu'ils se trouvent en présence de leur famille, et par la culture « canadienne » lorsqu'ils se trouvent à l'école. Clément et Noels (1992) évoquent, à ce sujet, des identités localisées.

Il est plus probable que les personnes ayant une double culture soient aux prises avec un conflit de valeurs culturelles si elles sont attachées à leurs deux identités culturelles, si ces identités sont rattachées à des valeurs incompatibles entre elles et si ces personnes se sentent tenues de respecter chaque ensemble

de valeurs. Finalement, un conflit est plus susceptible de se déclarer lorsque l'individu se retrouve dans une situation où il est amené à choisir entre l'un des deux ensembles de valeurs.

Il devrait être noté d'emblée que la plupart de nos travaux de recherche ont mis l'accent sur les enfants d'âge adulte d'immigrants sud-asiatiques et chinois. Notre intérêt s'est surtout porté sur les enfants d'immigrants orientaux vivant au Canada, et ce, pour trois raisons principales. Premièrement, ils constituent de loin la population d'immigrants la plus nombreuse au pays. Deuxièmement, ces groupes sont issus de milieux culturels orientaux, lesquels ont été décrits comme étant collectivistes et souvent régis par des valeurs claires (c'est-à-dire bien définies) et strictes (c'est-à-dire permettant peu de distance) (voir Triandis, 1995). La culture canadienne, qui est quant à elle occidentale et individualiste, est caractérisée par des valeurs souvent moins normatives. Enfin, nous avons choisi de surtout nous intéresser à de jeunes adultes, étant donné qu'il était plus probable que ces derniers aient, à leur stade de développement, à relever le défi de devoir concilier des valeurs incompatibles (Phinney, 1990).

L'objectif de notre recherche était de comprendre certains des mécanismes psychologiques entourant les conflits liés aux normes. La plupart de nos travaux sont fondés sur des données obtenues à partir d'échantillons de jeunes adultes qui étudient à l'université et dont il se pourrait que les réponses soient un peu moins variées que celles qui auraient été obtenues à partir d'un échantillon aléatoire plus large. Nous avons fait valoir, dans le cadre de notre programme de recherche, que la probabilité que les personnes d'origine orientale ayant une double culture soient aux prises avec un conflit culturel était plus élevée dans le domaine des relations intimes (rencontres, relations sexuelles et mariage) que dans les autres domaines de la vie. Il est généralement reconnu que les valeurs qui régissent les relations entre individus sont principalement définies par la culture et transmises par les personnes issues de cette culture (Berscheid, 1995). Un examen de la documentation portant sur des familles d'immigrants a par ailleurs indiqué que les rencontres et les relations personnelles pouvaient être sources de tensions considérables, particulièrement pour les filles d'immigrants (voir par exemple Hynie, 1996). Pour les immigrants orientaux de la deuxième génération en particulier, qui baignent dans une culture occidentale, les relations intimes sont habituellement régies par deux groupes de valeurs distinctes et souvent contradictoires (voir Tang et Dion, 1999).

Il est plus probable que les personnes ayant une double culture soient aux prises avec un conflit de valeurs culturelles si elles sont attachées à leurs deux identités culturelles, si ces identités sont rattachées à des valeurs incompatibles entre elles et si ces personnes se sentent tenues de respecter chaque ensemble de valeurs.

Dans le reste du présent article, nous nous attardons sur deux volets connexes des relations interpersonnelles qui pourraient être associés à des conflits interpersonnels et intrapersonnels chez les jeunes immigrants de la deuxième génération.

Valeurs culturelles régissant le choix d'un partenaire

Le choix des qualités dont devrait être doté le partenaire idéal est une décision importante que doivent prendre la majorité des jeunes Canadiens. Les recherches de Buss et coll. (1990), effectuées auprès d'hommes et de femmes originaires de 33 pays différents, ont démontré une cohérence interculturelle remarquable pour ce qui était des attributs recherchés chez un partenaire. Quelle que soit leur culture, les individus préfèrent un partenaire gentil et attentionné, et les résultats que nous avons obtenus auprès de jeunes adultes canadiens sont conformes à ceux de Buss et de ses collègues (Hynie, Lalonde et Lee, 2006; Lalonde et coll., 2004). Dans le monde, le choix d'un partenaire s'effectue le plus souvent dans un contexte culturel homogène, à partir d'un groupe de partenaires potentiels dont les caractéristiques ethniques, religieuses et linguistiques sont similaires. Par contre, l'ensemble des partenaires potentiels des Canadiens de la deuxième génération vivant dans des agglomérations urbaines telles que le grand Toronto, sera caractérisé par une certaine disparité culturelle, vu l'extraordinaire diversité des origines ethniques, religieuses et linguistiques de leurs pairs canadiens aux origines multiculturelles.

Les valeurs culturelles n'influenceront pas seulement les attributs recherchés chez un partenaire, mais également la manière dont ce partenaire est recherché. Dans les cultures occidentales, le mariage est perçu comme l'union de deux individus. Bien que l'approbation de la famille soit souhaitable, on s'attend à ce que les jeunes adultes trouvent leur partenaire sans l'aide de leurs parents. Le mariage est ainsi perçu comme l'aboutissement des sentiments partagés par les conjoints et de l'amour romantique qu'ils se portent. Par contre, dans de nombreuses cultures orientales, le mariage est perçu comme une alliance entre deux familles (Dion et Dion, 1993), et il pourrait même, dans certains cas, être arrangé. Bien qu'il soit souhaitable que les jeunes concernés approuvent le choix qu'on fait pour eux, les obligations et le sens du devoir pourraient avoir préséance sur les préférences personnelles. Les jeunes adultes issus de certaines cultures orientales sont donc susceptibles de devoir respecter la décision de leurs parents pour ce qui est du choix d'un époux, et l'amour est parfois plutôt perçu comme un état qui ne peut être atteint qu'après le mariage et non avant (Goodwin et Cramer, 2000).

Qu'arrive-t-il alors aux enfants d'immigrants pour qui les deux ensembles de valeurs prescrivent des règles incompatibles quant aux attributs à rechercher chez un partenaire et quant à la nature de l'union ainsi contractée et du sens qu'il convient de lui donner ? Ces jeunes adultes savent quelle décision leur famille souhaiterait leur voir prendre concernant leurs relations intimes, mais ils sont également conscients des choix et des attentes de leurs pairs occidentaux. Puisque les familles des enfants d'immigrants sont les principales protectrices de la culture patrimoniale, leurs attentes devraient influencer les préférences exprimées par leurs enfants concernant le choix de leur partenaire. Une première étape de notre programme de recherche consistait à déterminer si la culture patrimoniale et les attentes familiales déterminaient davantage les attributs recherchés chez un partenaire par les jeunes de la deuxième génération issus de milieux culturels orientaux, comparativement aux attentes et aux préférences de leurs pairs canadiens d'origine européenne.

Les premières séries d'études que nous avons menées dans ce domaine (Lalonde et coll., 2004) ont surtout porté sur des Canadiens d'origine sud-asiatique de la deuxième génération. Nous nous attendions à ce que ces jeunes adultes soient conscients des deux types de valeurs culturelles régissant le choix d'un partenaire et nous pensions qu'ils allaient malgré tout être influencés par leur culture patrimoniale, même s'ils vivaient au sein d'une culture occidentale. Nos résultats ont indiqué que ces personnes avaient en fait intégré certaines des valeurs issues de leur culture patrimoniale et que leurs préférences pour des attributs dits « traditionnels » chez un partenaire (la réputation de la famille ou l'approbation des parents, par exemple) étaient plus marquées, comparativement aux préférences exprimées par leurs pairs canadiens d'origine européenne. Une deuxième étude concernant un échantillon différent de sujets canadiens d'origine sud-asiatique a par ailleurs démontré que ceux qui avaient exprimé une préférence plus marquée pour des attributs traditionnels s'identifiaient davantage à leur patrimoine sud-asiatique et que les liens culturels qu'ils entretenaient avec leur famille étaient plus forts. Cette notion de lien culturel fait référence au concept psychologique d'allocentrisme familial, lequel correspond essentiellement à l'expression d'un collectivisme culturel à l'échelle familiale (voir Lay et coll., 1998).

Notre deuxième étude sur cette question (Hynie, Lalonde et Lee, 2006) s'intéressait surtout aux Canadiens d'origine chinoise de la deuxième génération, tout en tenant compte des opinions exprimées par leurs parents de la première génération. L'influence exercée par les parents sur le choix du partenaire de leurs enfants est encore considérable dans la Chine moderne (Xiaohe et Whyte, 1990); certains auteurs ont d'ailleurs signalé que l'approbation des parents était un facteur que les Chinois d'aujourd'hui jugeaient crucial à l'égard de leur satisfaction conjugale (Pimentel, 2000). Pour ce qui est des travaux de recherche précédents, nos résultats ont indiqué que, lorsqu'il s'agissait d'évaluer l'importance des différents attributs chez un partenaire, les enfants comme les parents insistaient sur la nécessité de trouver un partenaire compréhensif, une qualité qui surpassait pour eux toutes les autres. Les parents immigrants chinois jugeaient toutefois modérément importants les traits de caractère associés à une structure familiale, à une fonction et à des rôles traditionnels, comparativement à d'autres caractéristiques potentielles, et ce, même s'ils résidaient en Amérique du Nord depuis une trentaine d'années en moyenne. Ces caractéristiques traditionnelles relatives aux traits de caractère potentiels du partenaire idéal étaient toutefois perçues par leurs enfants élevés en Amérique du Nord comme étant les moins essentielles.

Les jeunes adultes issus de certaines cultures orientales sont donc susceptibles de devoir respecter la décision de leurs parents pour ce qui est du choix d'un époux, et l'amour est parfois plutôt perçu comme un état qui ne peut être atteint qu'après le mariage et non avant.

Tout comme pour nos échantillons de sujets sud-asiatiques, les préférences exprimées par les Canadiens d'origine chinoise de la deuxième génération au sujet des caractéristiques traditionnelles de leur partenaire reflétaient les relations étroites qu'ils entretenaient avec leur famille, ainsi que leur identification avec leur patrimoine chinois. Finalement, nous avons déterminé que les préférences des parents pour un partenaire doté d'attributs traditionnels étaient fortement liées aux préférences réelles des enfants pour ces mêmes attributs, ce qui confirme notre opinion selon laquelle les attentes culturelles des parents contribuent à façonner les attentes des enfants à l'égard de leurs partenaires.

Les études précitées démontrent que les Canadiens d'origine sud-asiatique et chinoise qui appartiennent à la deuxième génération tendent à rechercher des attributs plus traditionnels chez un partenaire, s'ils entretiennent eux-mêmes des liens culturels plus forts avec leur famille et s'ils s'identifient plus profondément à leur culture patrimoniale. Ces résultats montrent que l'identification à un groupe culturel influence en partie le choix entre deux ensembles de valeurs incompatibles. Selon nos résultats les plus récents (Lalonde et Giguère, 2007), obtenus dans le cadre d'une étude qui visait à comparer de jeunes adultes canadiens issus de différents milieux culturels (Canadiens d'origine chinoise, sud-asiatique et européenne), les préférences des sujets orientaux pour un partenaire doté d'attributs traditionnels (religion et milieu culturel similaires, approbation parentale) dépendaient encore une fois des liens culturels entretenus par ces individus avec leur famille. Cette étude a par ailleurs révélé que la préférence pour un partenaire doté d'attributs traditionnels était plus marquée pour l'échantillon de sujets sud-asiatiques que pour celui de sujets chinois.

Les différentes attentes culturelles relatives aux caractéristiques dont doit être doté le partenaire idéal peuvent, dans un certain nombre de situations, engendrer des conflits culturels pour ceux qui ont une double culture. Il se pourrait que ces jeunes de la deuxième génération aient à faire face à des dilemmes difficiles et douloureux s'ils sont soumis à deux ensembles de valeurs culturelles contradictoires, mais qui leur sont également chères. Par exemple, qu'arrive-t-il lorsque des individus ayant une double appartenance culturelle sont attirés vers une personne issue d'un groupe culturel ou religieux différent ? Ces individus risquent de vivre un conflit interpersonnel avec leurs parents si ces derniers s'attendent à ce que leurs enfants se marient au sein de leur groupe (voir Uskul, Lalonde et Cheng, 2007). Sur le plan intrapersonnel également, certains membres de la deuxième génération qui ont une double culture sont susceptibles de vivre un conflit intérieur s'ils se sentent attirés par une personne dont la culture est différente. Il se peut qu'une partie d'eux-mêmes veuille laisser libre cours à leur désir et explorer la possibilité d'une relation, alors que, d'un autre côté, ils se sentent contraints d'oublier leurs sentiments et d'attendre de rencontrer une personne plus digne de leur affection. Compte tenu des récentes données du Recensement canadien, selon lesquelles les relations interethniques et interreligieuses sont en hausse au Canada, il est assez probable que de nombreux Canadiens de la deuxième génération soient aux prises avec de tels conflits culturels.

Les jeunes de la deuxième génération ne sont habituellement pas différents de leurs pairs canadiens dont les familles sont installées au Canada depuis de nombreuses générations. Ces jeunes sont toutefois amenés à vivre des conflits culturels du fait des contraintes associées à leurs valeurs canadiennes et patrimoniales.

Valeurs culturelles en matière de sexualité

L'attribut pour lequel les différences culturelles les plus évidentes avaient été relevées dans le cadre de l'étude transnationale sur les attributs recherchés chez un partenaire (Buss et coll., 1990) avait trait à la chasteté. De plus, les personnes pour qui la chasteté était la plus importante étaient originaires de l'Inde et de la Chine. Les échantillons de sujets canadiens anglophones et francophones de l'étude de Buss estimaient par contre que la chasteté était l'un des attributs les moins essentiels chez un partenaire. Après avoir comparé des Canadiens de la deuxième génération issus de différents milieux culturels (Canadiens d'origine chinoise, sud-asiatique et européenne), nous avons conclu (Lalonde et Giguère, 2007) que la chasteté du partenaire était plus importante pour les deux échantillons de sujets issus de milieux orientaux comparativement aux Canadiens d'origine européenne. Cette dernière différence fait ressortir une autre source potentielle de conflit pour les Canadiens de la deuxième génération – les valeurs qui régissent la sexualité.

Notre étude la plus récente (*Ibid.*) comprend une comparaison des normes applicables sur la question des relations sexuelles avant le mariage. Nous avons demandé à des Canadiens d'origine sud-asiatique et chinoise de la deuxième génération, ainsi qu'à des Canadiens d'origine européenne, d'évaluer l'importance de la chasteté chez un partenaire potentiel, et de nous dire s'ils jugeaient acceptable le fait d'avoir des relations sexuelles avant le mariage dans le cadre d'une relation fondée sur l'amour. Nous avons également demandé aux mêmes participants d'évaluer les opinions perçues de leurs parents et de leurs pairs concernant la question des relations sexuelles avant le mariage.

Les Canadiens d'origine sud-asiatique, tout comme ceux d'origine chinoise, ont exprimé une préférence plus marquée pour la chasteté de leur partenaire, comparativement à leurs pairs canadiens d'origine européenne. Quant à la question de savoir si le fait d'avoir des relations sexuelles avant le mariage dans le cadre d'une relation fondée sur l'amour était acceptable, les opinions exprimées se sont toutefois révélées plus intéressantes. Comme on pouvait s'y attendre, les Canadiens d'origine sud-asiatique et chinoise estimaient moins acceptable d'avoir des relations sexuelles avant le mariage, comparativement à leurs pairs canadiens, bien que cette différence soit plus marquée pour les Canadiens d'origine sud-asiatique. Plus intéressant encore, les opinions exprimées par les Canadiens d'origine sud-asiatique se situaient entre celles qu'ils percevaient comme étant les opinions de leurs parents (c'est-à-dire que de telles relations étaient inacceptables) et les opinions qu'ils percevaient comme étant celles de leurs pairs canadiens (c'est-à-dire que de telles relations étaient tout à fait acceptables). Ces données permettent d'établir que les Sud-Asiatiques de la deuxième génération perçoivent leurs opinions concernant la sexualité comme se situant entre deux ensembles de valeurs culturelles.

Pour pouvoir étudier plus directement l'essence des conflits intrapersonnels vécus par les personnes ayant une double culture (c'est-à-dire le personnes ayant le sentiment d'être pris entre deux cultures), nous avons demandé à nos répondants dans quelle mesure ils se sentaient déchirés ou pris entre les valeurs prônées par la majorité des Canadiens et leurs valeurs patrimoniales lorsqu'il s'agissait des relations intimes. Les Canadiens d'origine sud-asiatique se sont dits plus déchirés entre les deux cultures comparativement aux Canadiens d'origine chinoise ou à un sous-échantillon de sujets canadiens d'origine italienne. Il était en outre plus probable que les Canadiens d'origine sud-asiatique qui s'étaient dits davantage affectés par ce conflit intrapersonnel fassent état d'une plus faible estime de soi. Des conflits

intrapersonnels plus sérieux découlant d'une dualité culturelle peuvent par conséquent être associés à des issues psychologiques négatives. Nous pensons qu'il existe de nombreuses situations dans lesquelles les différentes attentes culturelles en matière de comportement sexuel peuvent engendrer des conflits culturels interpersonnels (par exemple, avec le partenaire) et intrapersonnels chez les individus ayant une double culture.

Autres sujets potentiels de conflits pour les personnes ayant une double identité culturelle

Le risque de conflits pour les personnes ayant une double identité culturelle s'étend au-delà de la sphère intime. Les situations dans lesquelles les enfants d'immigrants tenteront d'affirmer leur autonomie donneront lieu, selon nous, à des conflits à la fois interpersonnels et intrapersonnels, puisque les cultures occidentales célèbrent haut et fort les valeurs d'autonomie et d'indépendance tandis que les cultures orientales prônent fortement des valeurs de proximité et d'interdépendance familiale. Nous avons examiné le risque que de tels conflits éclatent dans quelques contextes donnés. Un exemple a trait à la décision de quitter le domicile des parents et d'opter pour d'autres conditions de logement. En général, les jeunes adultes canadiens doivent, selon leurs valeurs, quitter la maison familiale beaucoup plus tôt que ne le prescrivent les valeurs orientales. Plus intéressant encore, les valeurs orientales assortissent ce départ de critères tels que le mariage.

L'éducation et le choix de carrière sont un autre exemple dans lequel les valeurs précitées pourraient jouer un rôle. Les valeurs occidentales d'individualisme et d'autonomie peuvent encourager un individu à donner libre cours à sa passion, laquelle n'assurera pas nécessairement sa sécurité financière (par exemple, un baccalauréat en littérature ou des études en théâtre), alors que les valeurs orientales de proximité et d'interdépendance familiale pourraient pousser le sujet à opter pour une carrière valorisée et reconnue par la communauté patrimoniale (médecine, droit ou affaires, entre autres) ou grâce à laquelle il pourra subvenir financièrement aux besoins de sa famille. Nos récents travaux donnent à penser que les pressions familiales et culturelles auxquelles sont soumises les enfants d'immigrants chinois pour ce qui est du rendement académique sont plus grandes, comparativement à celles auxquelles sont exposés leurs pairs canadiens d'origine européenne. Les Canadiens d'origine chinoise de la deuxième génération sont également susceptibles de subir un stress plus considérable en raison de ces différentes pressions.

Conclusion

Les jeunes de la deuxième génération ne sont habituellement pas différents de leurs pairs canadiens dont les familles sont installées au Canada depuis de nombreuses générations. Ces jeunes sont toutefois amenés à vivre des conflits culturels du fait des contraintes associées à leurs valeurs canadiennes et patrimoniales, contraintes qu'ils doivent surmonter et avec lesquelles ils doivent composer. Il est primordial que nous nous concentrions sur les jeunes Canadiens de la deuxième génération, puisque ces derniers sont à un stade de leur vie où ils doivent établir leur identité, affirmer leur autonomie et vivre des relations intimes, et que chacun de ces événements se rattache à différentes attentes véhiculées par leurs cultures canadienne et patrimoniale.

Références

Berscheid, E. 1995. « Help Wanted: A Grand Theorist of Interpersonal Relationships, Sociologist or Anthropologist Preferred », *Journal of Social and Personal Relationships*, vol. 12, p. 529-533.

Buss, D., et coll. 1990. « International Preferences in Selecting Mates: A Study of 37 Cultures », *Journal of Cross-Cultural Psychology*, vol. 21, nº 1, p. 5-47.

Clément, R., et K. A. Noels. 1992. « Towards a Situated Approach to Ethnolinguistic Identity: The Effects of Status on Individuals and Groups », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 11, p. 203-232.

Dion, K. K., et K. L. Dion. 1993. « Individualistic and Collectivistic Perspectives on Gender and the Cultural Context of Love and Intimacy », *Journal of Social Issues*, vol. 49, nº 3, p. 53-69.

Giguère, B., J. Gonzalves, et R. N. Lalonde. 2007. « Where Are You Really From? Identity Denial Among South and East Asian Canadians », communication présentée au congrès annuel de la Société canadienne de psychologie, Ottawa.

Goodwin, R., et D. Cramer. 2000. « Marriage and Social Support in a British-Asian Community », *Journal of Community and Applied Social Psychology*, vol. 10, p. 49-62.

Hynie, M. 1996. « From Conflict to Compromise: Immigrant Families and the Processes of Acculturation », dans D. M. Taylor (dir.), *Diversity with Justice and Harmony: A Social Psychological Analysis*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, p. 97-123.

Hynie, M., R. N. Lalonde, et N. Lee. 2006. « Parent-Child Value Transmission Among Chinese Immigrants to North America: The Case of Traditional Mate Preferences », *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, vol. 12, p. 230-244.

Lalonde, R. N., et B. Giguère. 2007. « Culture, Identity and Family Allocentrism in the Interpersonal Relationships of Second Generation Immigrants », communication présentée au congrès annuel de la Société canadienne de psychologie, Ottawa.

Lalonde, R. N., M. Hynie, M. Paunu, and S. Tatla. 2004. « The Role of Culture in Interpersonal Relationships: Do Second Generation South Asian Canadians Want a Traditional Partner? », *Journal of Cross-Cultural Psychology*, vol. 35, p. 503-524.

Lay, C., et coll. 1998. « Domain-Specific Allocentrism-Idiocentrism », *Journal of Cross-Cultural Psychology*, vol. 29, p. 434-460.

Phinney, J. S. 1990. « Ethnic Identity in Adolescents and Adults: Review of Research », *Psychological Bulletin*, vol. 108, p. 499-514.

Pimentel, E. E. 2000. « Just How Do I Love Thee? Marital Relations in Urban China », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, p. 32-47.

Schwartz, S. H., et A. Bardi. 2001. « Value Hierarchies Across Cultures: Taking a Similarities Perspective », *Journal of Cross Cultural Psychology*, vol. 32, p. 268-290.

Tang, T. N., et K. L. Dion. 1999. « Gender and Acculturation in Relation to Traditionalism: Perceptions of Self and Parents Among Chinese Students », *Sex Roles*, vol. 41, p. 17-29.

Triandis, H. C. 1995. « Individualism and Collectivism », Boulder CO, Westview.

Uskul, A. K., R. N. Lalonde, et L. Cheng. 2007. « Views on Interracial Dating Among Chinese and European Canadians: The Roles of Culture, Gender, and Mainstream Cultural Identity », *Journal of Social and Personal Relationships*, vol. 24, p. 891-911.

Xiaohe, X., et M. K. Whyte. 1990. « Love Matches and Arranged Marriages: A Chinese Replication », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, p. 709-722.

SIX CARACTÉRISTIQUES MARQUANTES DES JEUNES DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION À TORONTO, WINNIPEG ET CALGARY*

YVONNE HÉBERT
University of Calgary

LORI WILKINSON
University of Manitoba

MEHRUNNISA ALI
Ryerson University

De 2004 à 2007, des données graphiques et descriptives ont été recueillies au sujet des jeunes de la deuxième génération dans des écoles secondaires de trois villes canadiennes, soit Calgary, Winnipeg et Toronto. Sur la base de ces données, nous pouvons dégager six caractéristiques marquantes chez ces adolescents. En substance, ils ont un attachement profond pour le domicile et pour l'école, le sentiment d'être Canadiens, une appartenance locale à leur milieu et une mobilité d'esprit qui leur permet d'imaginer et d'exprimer les identifications culturelles comme faisant partie du processus d'intégration. Qui plus est, la plupart reconnaissent les avantages et les idéaux du multiculturalisme, même si certains en font une critique assez vive. Plusieurs, mais pas tous, sont portés à la consommation. Nous analysons chacune de ces caractéristiques en tirant parti à la fois des données graphiques – dont des photos de lieux d'inclusion et d'exclusion, des cartes urbaines montrant les lieux privilégiés et des collages culturels – et des données explicatives recueillies en groupes de discussion, sur des formulaires écrits et lors d'entrevues. Pour chaque caractéristique, nous présentons en italiques un énoncé général, nuancé et illustré subséquemment par des données. Une critique de la mondialisation et du multiculturalisme, exprimée par les jeunes, sert de conclusion.

Les jeunes de deuxième génération, c'est-à-dire nés au Canada et dont les parents ont franchi des frontières nationales et territoriales pour s'établir ici, sont invités à se construire et à se situer au moyen de cadres de référence multiples, révélant ainsi leur sentiment d'appartenance à des localités, globalités et mobilités particulières. Les jeunes de deuxième génération étudient la façon dont ils ont produit et maintenu un espace pour eux-mêmes et comment ils sont eux-mêmes le produit de lieux publics et privés. Nous accordons une étroite attention à la nature représentative, relationnelle et imaginaire de leurs espaces et, surtout, aux relations entre ces lieux et la pratique sociale des jeunes dans les trois villes. Les exemples donnés proviennent des participants de deuxième génération présentés dans le Tableau 1.

Attachement profond pour le domicile et pour l'école : *Tous les jeunes participants ont un profond attachement pour leur domicile et leur l'école, qui sont au cœur de leur identification et leur donnent un capital humain et social sous forme de liens, de soutien et de sources de compréhension d'eux-mêmes et du monde qui les entoure.*

Les jeunes de la deuxième génération qui ont participé à cette étude ont montré un profond attachement envers leur domicile, leur école, leur lieu de culte et leur quartier, le Canada et le pays d'origine de leurs parents au moyen de photographies, de dessins, d'écrits et d'entrevues. Ces liens multiples leur permettent de se négocier des lieux dans leur univers mondialisé. En parlant du Canada, Home Slice dit : « Être Canadien est important pour moi. J'en retire des avantages. Le Canada est aussi l'endroit où j'ai grandi. C'est important, car je peux apprendre à connaître diverses cultures. On y trouve aussi un système d'éducation solide et la sécurité. » Pour sa part, Lue Rue affirme être fière d'être Canadienne et représente dans son collage culturel des aspects de la *fierté libanaise* : drapeaux de plusieurs pays du Moyen-Orient, croix chrétienne et croissant islamique. Le discours occidental dominant sur l'identification et les attachements culturels ou nationaux, dans lequel on oppose de façon binaire deux identités possibles qui s'excluent l'une l'autre, est

Tableau 1
Caractéristiques de certains jeunes de deuxième génération

Nom de code	Sexe	Origine ethnique	Religion	Ville
Unicorn	F	Jamaïcaine / Antiguaise / Canadienne	Protestantisme	**Winnipeg**
Malcolm X	M	Philippine	Catholicisme romain	
Educ07	F	Philippine	Catholicisme romain	
GCSPMEST	F	Philippine	Catholicisme romain	
Rubber Duckie	F	Philippine	Catholicisme romain	
Jil	F	Philippine	Catholicisme romain	
Lue Rue	F	Syrienne du Liban	Christianisme	**Calgary**
Chickita	F	Mennonite mexicaine	Christianisme	
Ramel	M	Lybienne	Islam	
Gonzo	M	Anglaise	Aucune	
Captain Crack	M	Blanche / Pied-Noir / Britannique / Roumaine	Christianisme / Aucune	
Meena	F	Sri Lankaise	Catholicisme romain	**Toronto**
Shana	F	Guyanaise	Christianisme	
Dorissa	F	Portugaise	Catholicisme romain	
Gelato	M	Italienne	Catholicisme romain	
4Lyfe	M	Portugaise	Christianisme	
Blue Flag Baron	M	Espagnole : parents chiliens / colombiens	Catholicisme	
Home Slice	M	Italienne	Catholicisme	
Vinyard	M	Portugaise	Christianisme	

contesté par ces jeunes : ils sont attachés à de multiples lieux à la fois et n'y voient aucun conflit.

Leurs attachements ne reposent pas sur des souvenirs ni sur des imaginaires naïfs. Aussi forts qu'ils soient, ils n'empêchent pas ces jeunes de voir la laideur ou le danger des lieux auxquels ils sont attachés. Blue Flag Baron est en colère contre les médias, qui illustrent son quartier de façon très négative, mais il reconnaît quand même que c'est une « collectivité horrible », où il n'est pas le seul de son groupe à avoir été « volé, agressé, battu… sans raison ». De même, Shana a la nostalgie du pays de ses parents, où l'affection inconditionnelle de sa parenté la fait se sentir aimée, mais elle sait aussi que la violence est très répandue dans la ville qu'elle visite; elle y dort mal, craignant d'être victime d'un vol à main armée.

Sentiment d'être Canadien : *La plupart des participants, sinon tous, peuvent se représenter comme Canadiens et reconnaissent que la vie est une aventure. Ils ont traversé des espaces culturels et d'autres types d'espaces à la maison, à l'école, dans les centres commerciaux et ailleurs, dans des lieux spécialement destinés aux jeunes.*

Tandis que les jeunes de première génération de notre étude ne sont pas susceptibles de se sentir aussi « Canadiens » que ceux des générations subséquentes, beaucoup ont présumé que, dès la deuxième génération, les jeunes commençaient à ressentir un attachement pour le pays où ils étaient nés. C'est certainement vrai pour la majorité des jeunes de deuxième génération de notre étude, ce qu'illustrent les trois exemples suivants.

Redéfinissant ses origines ancestrales pour les recréer, Lue Rue est fière d'être Canadienne : « Je suis acceptée dans ce pays, surtout que je n'en suis pas originaire. Ce pays m'a acceptée comme Libanaise », signale-t-elle dans le récit de sa vie. Dans sa carte urbaine, Beyrouth est son lieu privilégié à l'extérieur de Calgary, sans autre explication. Dans son « photorama », elle souligne l'importance de son ordinateur dans sa chambre, car Internet met tout à sa portée. Son collage culturel combine de nombreux éléments de la « fierté libanaise » : drapeaux du Liban, de la Syrie, de l'Irak, de la Palestine, de la Jordanie; la croix chrétienne, le croissant de lune et l'étoile, symboles associés à l'islam et liés par le symbole +, et des photographies de personnalités arabes, le mot « romance », une illustration montrant quelques roses et une autre deux cœurs avec des anneaux.

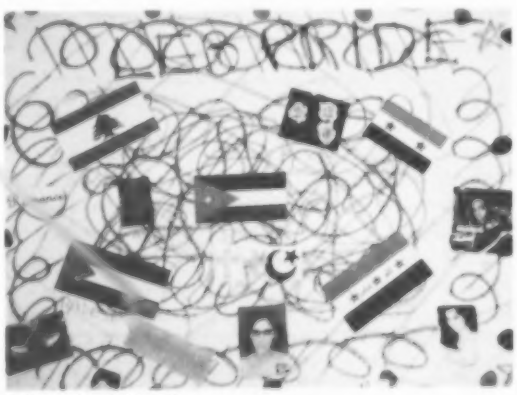

Collage culturel de Lue Rue.

Interrogée à propos des influences libanaises, syriennes et moyen-orientales dans son collage, elle a répondu : « Je crois que toute la région est une et sera toujours une, peu importe ce qui peut se produire […], il n'y aura qu'une langue, qu'une culture, les mêmes gens, comme pour moi lorsque les gens disent que je suis

Libanaise, bien oui, je suis Libanaise, mais aussi Syrienne et je peux dire que je suis Syrienne, Jordanienne, Libanaise, je peux dire n'importe quoi parce que je crois qu'ils sont tous mon peuple, ils sont tous un. » Reconnaissant toutes les influences de la région, cette redéfinition de l'identification ancestrale va au-delà des frontières, qu'elles soient ethniques, nationales ou religieuses, pour créer une nouvelle métaphore de l'identité, rattachée à une identification territoriale générale.

De tous les groupes générationnels, c'est la deuxième génération qui est la plus susceptible de valoriser le Canada pour sa diversité et son multiculturalisme. Rubber Duckie déclare que la meilleure métaphore est une guirlande de fleurs aux multiples couleurs. Selon elle, c'est la meilleure façon de s'exprimer elle-même comme individu culturel ayant tant d'origines ethniques différentes au Canada. Elle exprime des perspectives à la fois individuelles et socioculturelles, reprenant les valeurs multiculturelles canadiennes qui, selon elle, sont « la diversité, sans perdre le courage et la valeur d'être soi-même ».

Collage culturel de Rubber Duckie sous forme de boîte à chaussures.

Sur le plan de la citoyenneté, les jeunes de la deuxième génération sont plus susceptibles que ceux des autres générations d'immigrants de mentionner les droits et les responsabilités, et de considérer qu'être citoyen canadien est un privilège. Jil dit : « Je ne comprenais pas vraiment ce que cela signifiait que d'être Canadienne; ensuite, j'ai pensé que c'était une façon de changer, d'être différent. Être Canadien donne aux gens la chance d'être libres et nous avons tellement de libertés différentes [que] je ne crois pas que beaucoup de gens y pensent. »

De plus, les jeunes de ce groupe mentionnent plus que les autres la discrimination et la tolérance pour leurs projets et dans le contexte de leur sentiment d'identité canadienne. Les perceptions de Meena sont conformes à sa compréhension de la citoyenneté dans un contexte comparatif : « Pour moi, être Canadienne, cela signifie exprimer mes pensées, être libre d'exprimer mon opinion. Avoir droit à ma propre religion. La raison pour laquelle je pense ainsi c'est qu'au Sri Lanka, il y a de nombreuses guerres et nous n'avons pas le droit de dire ce que nous pensons. C'est un pays libre, je crois que c'est bon, comme sa liberté, ce n'est pas ainsi d'où je viens, ici, les enseignants ne peuvent pas vous frapper ou autre chose du genre. »

Cette conceptualisation de l'identité canadienne à partir de droits, de responsabilités, de privilèges et de multiculturalisme est conforme aux résultats compilés par d'autres études menées sur la jeunesse immigrante (Lee et Hébert, 2006; Lévesque, 2003; Hébert et Racicot, 2001). La voix des jeunes révèle qu'en pratique, une diversité d'identifications ethnoculturelles ne diminue pas l'association avec l'identité nationale au Canada. Pour les adolescents de deuxième génération, une interaction positive entre l'identité nationale, les droits à l'égalité, l'acceptation des autres et les appartenances à des groupes spécifiques influe sur la formation de leurs identifications complexes en tant que Canadiens.

Appartenance locale : *Les jeunes visés ont un fort sentiment d'appartenance locale, sachant ainsi intuitivement que leur quartier les façonne et qu'ils contribuent à leur tour à façonner leur quartier.*

Comment les jeunes de la deuxième génération perçoivent-ils leur sentiment d'appartenance dans la ville ? Les participants à notre projet ont été invités à montrer, sur des cartes urbaines, les lieux où ils passaient du temps, de même qu'à tracer leurs trajets pour s'y rendre et en revenir. Dans une autre activité de recherche, les participants ont été invités à prendre des photos des lieux où ils sont inclus ou exclus et à formuler des observations à leur endroit. Des approches analogues en Australie (Lynch et Ogilvie, 1999; White et coll., 1997; Wooden, 1997) ont permis de dégager les limites géographiques des jeunes et de corriger les stéréotypes voulant que les endroits où les jeunes se rassemblent sont dangereux et sources de criminalité.

Quant à la mobilité, les jeunes de deuxième génération voyagent beaucoup plus hors du pays que ceux de la troisième génération et des générations suivantes. Nous

Tableau 2
Mobilité géographique selon la génération, Canada

	1re génération		2e génération		3e génération et plus		Total
Ne voyage pas	10	24 %	21	37 %	21	30 %	52
Ne voyage que dans la province	6	14 %	9	16 %	23	33 %	38
Voyage à l'extérieur de la province	11	26 %	14	25 %	21	30 %	46
Voyage à l'extérieur du Canada	15	36 %	13	23 %	5	7 %	33
Total	42	100 %	57	100 %	70	100 %	169

P<0,01

illustrons dans le Tableau 2 les divers modes de déplacement de chaque groupe générationnel. La première génération est celle couvrant la plus grande distance géographique dans ses déplacements; juste un peu plus du tiers des jeunes de cette génération voyage à l'extérieur du pays, comparativement à 23 % pour ceux de la deuxième génération et à 7 % seulement pour ceux des générations suivantes. Plus du tiers des jeunes de la deuxième génération ne voyagent pas hors de leur ville de résidence, soit la plus forte proportion, tous groupes générationnels confondus. La différence est statistiquement importante et montre que l'étape générationnelle a une incidence sur les profils de déplacement des jeunes au Canada.

Dans la plupart des cas, les lieux préférés des jeunes participants sont leur domicile, leur quartier, leur école et d'autres repères locaux comme les centres commerciaux, les parcs et les centres de loisirs, neutres ou accueillants pour les jeunes. Dans un petit nombre de cas, les jeunes ont défini leur sentiment d'appartenance par rapport à leur affiliation ethnoculturelle ou religieuse. GCSPMEST explique :

> Ma maison est importante pour moi, parce que c'est là que je vis. Je m'y sens habituellement en sécurité et à l'aise, avec ma famille. Lorsque je suis chez moi, j'accomplis mes tâches quotidiennes, je mange, je dors, je fais mes devoirs, et puis c'est la télé ou l'ordinateur. Je peux m'y détendre [dans la chambre de ma sœur] et je discute avec ma sœur en même temps car je me sens la bienvenue. [Dans la salle à manger], je suis entourée de choses familières.

Mobilité d'esprit : *La mobilité d'esprit permet aux adolescents de penser, d'imaginer et de ressentir les identifications culturelles comme faisant partie du processus d'intégration. L'immobilité d'esprit concernant le changement est au cœur même de l'angoisse d'un petit nombre de participants de deuxième génération concernant les doubles attachements culturels. En majorité, les participants ne semblent pas éprouver l'angoisse souvent attribuée aux immigrants de deuxième génération.*

Pour les jeunes, la mobilité d'esprit, c'est aussi pouvoir s'imaginer qu'on est un autre, vivant ailleurs ou en d'autres temps, se sentir être à l'aise d'avoir des repères différents d'identification, dépasser la tolérance et l'ouverture pour accéder à l'acceptation et à la négociation de la différence. Elle comprend de plus la capacité de reconnaître dans leur environnement local des symboles ayant une référence internationale, transculturelle ou mondiale.

Le recours aux symboles et la reconnaissance de rapports importants avec les lieux locaux ayant une connotation mondiale revêtent un certain intérêt. Il existe d'autres formes de mobilité d'esprit, notamment l'utilisation de symboles ou de métaphores pour vivre au sein de cultures et d'origines ethniques nombreuses et réfléchir profondément aux problèmes du monde dans un lieu public propice à la réflexion. Ces approches endossent la métaphore du pèlerin à la recherche de la vérité, quand il se lance dans un long voyage pour se comprendre, comprendre les autres et comprendre le monde.

Dans son album de coupures, Chickita mentionne « le désir de voyager et la liberté de voler », et dans son collage culturel, on observe deux drapeaux symbolisant ses liens avec le Mexique, son désir d'explorer le monde et de s'imaginer dans plus d'un lieu d'attachement.

Gonzo a parcouru le « désert » mythique, sans préciser lequel. Il « l'aime » et se sent détendu quand il y est. Quand on lui demande ce qu'il pourrait accomplir à cet endroit, à son avis, il répond : « Je pourrais espérer acquérir la connaissance ou l'illumination, mais je ne m'attends pas vraiment à quoi que ce soit. » Pour sa part, Unicorn réfléchit sur ses voyages, disant qu'à l'endroit où elle vit, elle se sent très détendue et que les lieux qu'elle a visités la font se sentir remplie d'énergie et prête à partir explorer le monde.

Collage culturel de Chickita.

Image d'attachements multiples du photorama de Rubber Duckie.

Dans son photorama, Rubber Duckie manifeste un lien particulièrement fort avec deux établissements philippins : l'épicerie Tindahan et chez Myrna (café et traiteur) : « C'est pour moi un endroit important, parce que c'est l'un des premiers restaurants populaires philippins dans mon quartier. J'y ai beaucoup de bons souvenirs. Cette photo représente de bons amis et ma culture. » Les endroits « glocaux » ont pour elle plus de sens que les commerces anonymes et omniprésents qu'on retrouve dans presque tous les centres commerciaux de toutes les villes, car les relations personnelles y entrent en jeu dans son groupe culturel ancestral.

La mobilité d'esprit, pour Captain Crack, qui est plein de confiance en lui-même, était axée sur les écoles comme microsociétés, en utilisant certains des espaces qu'on y trouve pour réfléchir sur les problèmes mondiaux et observer les

Espace de détente de Captain Crack.

luttes pour le pouvoir. Il estime que c'est dans son espace de détente qu'il a le plus réfléchi à des sujets à l'échelle mondiale, par delà les frontières. « Dans cet endroit, je ne fais strictement rien, sauf réfléchir aux problèmes du monde. » Très politisé et philosophique, il n'était pas d'accord avec les systèmes démocratiques et préférait un régime plus socialiste ou communiste. Il écrit que ces approches sont plus efficaces et fonctionnent plus rapidement comparativement à un système démocratique, qui suppose des processus électoraux qui traînent en longueur.

Pour les adolescents immigrants de deuxième génération, se sentir à l'aise avec de multiples attachements est particulièrement pertinent, tout comme le fait de pouvoir établir des symboles, de réfléchir profondément aux problèmes mondiaux et de s'imaginer dans d'autres situations.

Reconnaissance du multiculturalisme : *Pour la plupart, les participants reconnaissent les avantages de la mondialisation et les idéaux du multiculturalisme.*

Sur le multiculturalisme, Gelato écrit :

> Je suis pour le multiculturalisme, parce que nous sommes tous multiculturels. Je n'aurais pas l'hypocrisie de dire que je n'aime pas l'immigration, tandis que mes parents étaient des immigrants, et je ne serais pas ici s'ils n'avaient pas immigré et j'aime la façon dont nous sommes tous différents – c'est intéressant.

En dépassant la dualité pour aller jusqu'à la multiplicité, il révèle qu'il connaît le parcours de ses parents, ce que cela signifie pour lui et comment cela influence son appréciation de la différence qui l'entoure. Fait intéressant, il place un avion dans son collage culturel pour représenter l'immigration, modernisant ainsi la métaphore voulant que les immigrants viennent par bateau, autrefois au quai 21 à Halifax.

Estimant que le multiculturalisme est avantageux, Gelato explique sa réflexion :

> Je ne crois pas qu'il puisse en sortir quelque chose de mal. Peut-être plus de gens, plus de cultures. Je n'ai pas de mauvaise impression à cet égard. J'aime que les diverses cultures soient ici. C'est accueillant. C'est libre. Vous pouvez exprimer vos idées et opinions sans qu'on vous dénigre. Il y a des mosquées, des temples, des églises, tout.

Interrogé à propos des questions d'équité, il tente de répondre en se fiant à ses propres expériences :

> À mon travail, beaucoup de gens ne parlent pas l'anglais et nous sommes accueillants envers eux. Mais peut-être à des niveaux plus élevés, [...] si vous ne parlez pas anglais, ce serait très difficile. C'est un endroit libre; je ne crois pas qu'on vous juge par la couleur de la peau.

Métaphore de l'avion symbolisant l'immigration selon Gelato.

Meena ne tient pas compte des frontières dans le choix de ses amis :

> Par exemple, à mon école, personne ne se soucie de la couleur de votre peau ni de votre religion. On n'y attache pas d'importance. De la même façon, lorsque j'ai rencontré mes amis, ce n'est pas la question que je leur ai posée ou qu'ils m'ont posée.

Elle a des croyances analogues concernant le marché du travail :

> Je crois que si vous choisissez un travail, je ne crois pas que les gens se soucient de la couleur de votre peau, car tous viennent d'une culture différente, d'un pays différent, personne n'est Canadien, ici, je veux dire Canadien d'origine, alors vraiment, peu de gens.

Ces jeunes, les garçons comme les filles, mélangent les identifications pour en créer de nouvelles, au-delà de la culture, de la race et de la religion, développant des points communs fondés sur les intérêts, le sexe et les activités. Ces exemples de pluralisme civique offrent une preuve solide de l'engagement de cette jeunesse canadienne dans les processus transculturels de création de nouveaux modes d'appartenance. Cependant, tout n'est pas rose et ces opinions ne font pas l'unanimité, puisque les idéologies ne sont pas la réalité.

Vulnérabilité à la consommation : *Nombre de jeunes de la deuxième génération de la présente étude, mais pas tous,*

tendent à être vulnérables au message intense du marché, assumant l'identification de « consommateurs ». Les adolescents de la deuxième génération sont particulièrement portés à vouloir se conformer aux autres pour être acceptés.

Les centres commerciaux étaient des endroits offrant un grand intérêt pour les jeunes participants à l'étude. Avec les magasins, ils comptaient pour le tiers des endroits privilégiés. Certains sont accueillants pour les jeunes, par exemple les magasins qui leur sont expressément destinés, notamment les magasins de vêtements urbains ou « hip-hop ». D'autres endroits sont neutres, en ce qui a trait aux jeunes, par exemple les aires de restauration et les magasins à rayons. Les jeunes ont défini ces endroits comme étant des zones centrales pour se réunir, flâner et socialiser. Pour certains, par contre, le leurre de la consommation est important. Voici ce que disait Educ07 :

> Je me sens chic et c'est le bonheur dans une boutique de vêtements de mode, je considère que c'est « mon » genre de magasin. Quand je magasine pour trouver des bijoux, je me sens comme sur un nuage.

En outre, les collages culturels de cette répondante étaient remplis d'images d'appareils électroniques, de bijoux, de vêtements de designers, de chaussures et de voitures. Nombre d'autres jeunes ne pouvaient pas se payer les objets qu'ils convoitaient, mais s'en rapprocher demeurait possible. Voici ce qu'en disait Dorissa :

> D'habitude, je fais tous les magasins et quand j'essaie quelque chose, si ça me va, je leur dis de le mettre de côté pendant une heure… et je dis ça tout le temps, dans tous les magasins, et ça les enrage !

Pour certains, c'était davantage l'environnement où ces objets étaient mis en vitrine qui les attirait. Les centres commerciaux offraient du neuf, par contraste avec la monotonie de leur vie, une sorte de sécurité contre les éléments naturels et les dangers de la rue et un divertissement gratuit ou peu coûteux. Meena explique :

> Tu te réveilles, tu vas à l'école et tu reviens à la maison, tu fais tes devoirs, tu regardes la télé, tu vas au lit et ensuite, tu te réveilles encore. Même processus. Mais quand tu vas au centre commercial, c'est comme un événement, comme Noël et le père Noël.

Les objets et l'environnement servaient avant tout de sujets de conversation et de destinations avec les amis et la famille. Dorissa indique : « Habituellement, je flâne dans les centres commerciaux parce qu'il y a beaucoup de monde à rencontrer, c'est comme une place pour socialiser. » Plusieurs autres ont mentionné qu'ils vont faire les courses avec leurs parents pour acheter l'épicerie, évaluer et comparer les coûts, la variété et la qualité de la marchandise offerte.

Néanmoins, plusieurs jeunes disent sentir la pression de posséder des articles branchés et certains ont fait une analyse critique de leur subjectivité en tant que consommateurs. Vinyard a expliqué :

> Je me soucie de mon apparence, parce que je crois que, maintenant, les gens te jugent selon ton apparence […] le style est maintenant important et, si tu n'as pas un certain « look », les gens ne t'acceptent pas; il faut donc, à mon avis, suivre le courant. Surtout pour l'habillement, si tu n'as pas *les vêtements qu'il faut*, je crois, les gens ne penseront pas que tu es *cheap*, mais ils ne t'aimeront pas, tout simplement… Je n'aime pas vraiment cela, mais j'essaie d'être à la mode parce que, en même temps, je ne veux pas être à part… Ça ne me fait pas sentir apprécié. Ça me fâche parce que je me dis : qui sont-ils pour me dire ce que je suis supposé être, de quoi je suis supposé avoir l'air, ou… C'est comme ça, de nos jours. Je crois que je dois m'y faire.

Les jeunes immigrants de deuxième génération […] ont montré un profond attachement envers leur domicile, leur école, leur lieu de culte et leur quartier, le Canada et le pays d'origine de leurs parents […] Ces liens multiples leur permettent de se négocier des lieux dans leur univers mondialisé.

Façade des espaces locaux : *Certains participants sont très critiques envers la mondialisation et le multiculturalisme, voyant au-delà de la façade et de l'idéal et en reconnaissant les côtés cachés et désagréables. Ces jeunes sont plus susceptibles de souligner fortement et de façon critique les questions de surconsommation, de racisme et de droits de la personne inhérentes à l'exploitation de l'être humain et de l'environnement qui soutiennent les approches actuelles de la mondialisation.*

Ces jeunes réfléchissent au multiculturalisme et à la démocratie, estimant que l'un et l'autre sont louables pour les droits de la personne, mais déplorant également les lacunes du multiculturalisme et de la démocratie, car le racisme et la discrimination existent encore au Canada.

Malcolm X fait ressortir les questions de nationalisme et d'environnement tout en révélant sa façade. Son discours est coloré d'un ton sarcastique qui reflète son doute et son incertitude envers lui-même. Malcolm X est « mal à l'aise, tranquille et seul » dans les endroits où il n'est pas un habitué. Il est rare qu'il aille

faire des courses et il se concentre sur les secteurs où se trouve sa résidence, où sont ses amis, où il fait ses études et où ont lieu ses activités récréatives. Parlant des questions internationales, Malcolm X répond en ajoutant des perspectives nationalistes. Dans ses réponses écrites, il pense que le rôle du Canada dans le domaine environnemental est de protéger notre environnement et d'être un modèle pour le reste du monde. Son collage culturel, intitulé « Politique », se concentre sur les personnalités politiques au Canada et aux États-Unis, indice d'un sentiment accru de nationalisme canadien dans un monde en mondialisation.

Collage culturel de Malcolm X.

Un autre participant, Ramel, a beaucoup voyagé aux États-Unis, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Afrique, aux Pays-Bas et dans diverses régions du Canada, comme l'indique sa cartographie urbaine. Pourtant, il déclare :

> Je me sens comme un touriste et un étranger dans chaque pays que j'ai visité. Mes lieux favoris à l'extérieur de Calgary sont le terrain de soccer de Red Deer et le centre commercial de West Edmonton.

Pour sa part, Captain Crack estime qu'il n'y a pas d'espoir d'éliminer le racisme dans le monde :

> Le multiculturalisme, c'est merveilleux, mais même en éduquant les gens, il y aura toujours quelqu'un qui enseignera à ses enfants à craindre et à haïr. Il en sera toujours ainsi, on ne verra jamais un monde sans racisme.

Ayant été lui-même victime de racisme, c'est pour lui un fait inévitable. Appelé à donner son avis sur le pouvoir de la mondialisation, il précise :

> Je crois qu'il n'existe plus de véritable culture. Tout est maintenant médias et entreprises essayant de rivaliser pour s'arracher la clientèle. Il y a les religions, mais elles ne contribuent plus vraiment à la culture, personne ne se soucie de cela, tous essaient de s'éloigner de la religion et de faire leur propre culture, mais ils suivent la même culture, c'est-à-dire la publicité.

De façon plus cynique, il ajoute :

> La façon dont le « hip-hop » envahit la culture passe par les bijoux et les gens définissent votre façon de penser par la marque de votre voiture. Si vous conduisez une voiture sport, vous êtes riche. Si vous conduisez un camion, vous êtes un ouvrier.

Exprimant le découragement, voire le désespoir, ces jeunes Canadiens ont l'esprit aiguisé. Ils ont tendance à préférer des liens locaux et nationaux, tout en craignant que la société soit allée trop loin pour se retirer des répercussions, sur la civilisation occidentale, d'une écrasante économie mondiale de consommation.

Ainsi, le portrait complexe des jeunes de deuxième génération introduit nuances et subtilités dans le dialogue intéressé concernant leur intégration. Ces jeunes sont conscients des processus, des lieux et des images qui participent à la création de nouveaux liens d'appartenance, qui ne sont pas faciles, certes, mais qui leur semble en grande partie satisfaisants.

Références

Hébert, Y. M., et C. Racicot. 2001. « Relations identitaires et citoyennes à l'école dans l'Ouest canadien », dans M. Page, F. Ouellet et L. Cortesão (dir.), *L'Éducation à la citoyenneté*, Sherbrooke, Éditions du CRP.

Lee, J. W., et Y. M. Hébert. 2006. « The Meaning of Being Canadian: A Comparison between Youth of Immigrant and Non-Immigrant Origins », *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 29, n° 2, p. 497-520.

Levesque, S. 2003. « Becoming Citizens: High School Students and Citizenship in British Columbia and Quebec », *Encounters in Education*, vol. 4 (automne), p. 107-126.

Lynch, M., et E. Ogilvie. 1999. « Access to Amenities: The Issue of Ownership », *Youth Studies Australia*, vol. 18, n° 4, p. 17-21.

White, R., M. Aumair, A. Harris, et L. McDonnell. 1997. *Any Which Way You Can: Youth Livelihoods, Community Resources and Crime*, Hobart, Australian Clearinghouse for Youth Studies.

Wooden, F. 1997. *Youth Access Au Pair: 6 Month Progress Report*, Melton, Melton Shire Council.

Notes

* Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance pour une subvention ordinaire de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), 2004-2007, pour le projet « Negotiating Difference and Democracy: Identity as Social Capital among Canadian Youth ». Ce projet a été mené par Yvonne Hébert (University of Calgary) comme chercheuse principale et Lori A. Wilkinson (University of Manitoba) et Mehrunnisa Ali (Ryerson University) comme cochercheuses. Des fonds supplémentaires ont été accordés par le doyen des Arts et le Fonds de dotation en arts, tous deux de la University of Manitoba. Les adjoints de recherche étaient Temitope Babatunde Oriola, Rana McDonald, Fasil Demsash, Bill Hartley, Sarah I. Baker, Leanne Hildebrand et Charity-Ann Hannan.

[1] NdT : Toute les citations des répondants de l'étude sont traduites de l'anglais.

DISCRIMINATION PERÇUE PAR LES ENFANTS D'IMMIGRANTS : RÉACTIONS ET RÉSILIENCE

RÉSUMÉ

Un échantillon pancanadien d'enfants âgés de 11 à 13 ans, nés de parents immigrants, a été établi pour évaluer l'adaptation de ce groupe à la société canadienne. Les résultats révèlent qu'un tiers des enfants de la génération 1,5 et de la deuxième génération ont déjà été la cible d'actes de discrimination. En plus de s'intéresser aux réactions manifestées face à ces actes perçus, l'étude a tenté d'évaluer la résilience des enfants afin de déterminer les effets de la discrimination sur eux à court et à long termes. Les résultats préliminaires donnent à penser que les enfants adoptent des formes de résilience saines.

Les 25 dernières années forment ce que certains appellent « l'ère de l'immigration » en raison du nombre sans précédent de personnes qui ne vivent plus dans leur pays natal. Selon Tsimbos (2006), la mondialisation, les avancées dans les secteurs des technologies, des communications et des transports, ainsi que la séparation de plusieurs pays (p. ex., l'URSS, la Yougoslavie) forcent ou facilitent l'émigration de nombres croissants de personnes en quête de meilleures conditions de vie et de sécurité. Sous l'effet des pressions liées à l'établissement et des débouchés qui s'offrent sur le marché mondial, de plus en plus de gens vont étudier ou faire carrière dans d'autres pays (Arthur et Pedersen, 2008; Heet, 2003). De fait, nous observons une évolution spectaculaire de la migration internationale, tant dans son ampleur que dans sa structure et le nombre de pays touchés par la circulation des personnes ne cesse d'augmenter (Demeny, 2002). Le présent article s'intéresse aux expériences vécues par les immigrants de deuxième génération, tout particulièrement dans le cas des enfants âgés de 10 à 13 ans. S'il est généralement admis que les enfants s'adaptent plus rapidement que les adultes, on se gardera toutefois de présumer qu'ils ne vivent pas des difficultés d'adaptation au quotidien (Arthur et Merali, 2005). Nous examinerons notamment le degré de perception de la discrimination par ces enfants et les formes qu'elle peut prendre. Nous verrons enfin comment ces jeunes évaluent leur expérience et réagissent à la discrimination dans leur vie.

Contexte ethnique

Au Canada, les étrangers représentent 20 % de la population totale, une proportion inégalée en plus de 75 ans. Par ailleurs, plus de 13 % de ces immigrants font partie de minorités visibles. Avec un flux d'immigration annuel moyen oscillant autour de 250 000 tout au long de la dernière décennie, le nombre et la proportion d'immigrants au Canada continuent d'augmenter. Les trois groupes cibles de l'étude – Chinois de la République populaire de Chine (Chine continentale), Chinois de Hong Kong et Philippins – représentent près de 5 % de la population canadienne. Depuis 1980, quelque 800 000 Chinois (de la Chine continentale, de Hong Kong, de Taïwan et du Vietnam) sont venus s'établir au Canada, ce qui en fait le plus grand groupe minoritaire visible (1,1 million, ou 3,7 % de la population). Immigrants récents au Canada, les Philippins comptent actuellement pour 1,1 % de la population. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'immigrants originaires de la Chine continentale est passé d'environ 18 000 à plus de 33 000 en 2006. Au cours de la même période, le nombre d'immigrants philippins est passé de 10 000 à près de 18 000. Parallèlement, le nombre d'immigrants originaires de Hong Kong a chuté de 22 000 à un peu plus de 1 400. Une comparaison plus directe révèle que, du troisième rang qu'ils occupaient en 1996, les immigrants de la Chine continentale se trouvent depuis en première place. Les immigrants originaires de Hong Kong, qui occupaient le premier rang en 1996, se retrouvent aujourd'hui en 22e place. Quant aux Philippins, qu'on retrouvait en sixième place en 1996, ils occupent, dix ans plus tard, le troisième rang du classement des populations d'immigrants au Canada.

N. ARTHUR
Professeure et titulaire d'une nomination conjointe en éducation, en sciences infirmières et en travail social, N. Arthur est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la formation des professionnels.

A. CHAVES
A. Chaves étudie au doctorat à la Faculté de l'éducation et coordonne l'équipe de Calgary qui travaille à l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants les jeunes.

D. ESTE
D. Este est professeur à la Faculté de travail social et dirigeant associé pour la recherche.

J. FRIDERES
J. Frideres est professeur en sociologie et titulaire de la Chaire en études ethniques.

N. HRYCAK
N. Hrycak est professeure à la Faculté des sciences infirmières.

Immigrants de deuxième génération

Les immigrants de deuxième génération influenceront l'évolution de la société canadienne au 21e siècle. On estime par exemple que les enfants d'immigrants comptent pour 20 % de tous les enfants de moins de 18 ans (Citoyenneté et Immigration Canada, 2005). L'intégration de ces jeunes mérite l'attention du gouvernement fédéral, non seulement parce qu'ils représentent un segment important de la société canadienne, mais aussi parce qu'ils sont très impressionnables et qu'une expérience positive au début de leur vie augmente la probabilité qu'ils deviennent des citoyens actifs à l'âge adulte. À l'inverse, l'exclusion peut engendrer du ressentiment et de la colère chez les jeunes, les incitant à former des sous-groupes ethniques qui entretiennent à l'égard de la société dominante des sentiments d'hostilité et de méfiance qui peuvent être perturbateurs et improductifs. Les diverses expériences des enfants d'immigrants, dont l'identité peut évoluer énormément pendant leur croissance au Canada, se jouent à l'intérieur de collectivités qui connaissent elles aussi une évolution rapide (Melia, 2004).

Le processus d'intégration est d'abord défini par les différents parcours des enfants de deuxième génération ainsi que par les collectivités qui font office de point de contact entre ces jeunes et la société d'accueil. Les parcours et l'adaptation de la seconde génération sont très différents de ceux des parents immigrants. De plus, les recherches antérieures offrent peu de pistes pour nous aider à comprendre les événements contemporains, les jeunes d'aujourd'hui vivant une réalité très différente de celle vécue par leurs parents au même âge. Par exemple, la perception contemporaine de l'intégration qui prévaut chez les Canadiens repose sur la croyance selon laquelle il s'agit d'un processus qui permet aux immigrants de conserver leur culture et leurs croyances dans le respect du système juridique – mais toujours, à quelques nuances près, dans une optique de valeurs communes, ce qui la distingue de la vision de la génération précédente. Nous savons également que le contexte qui attend les immigrants à leur arrivée au Canada joue un rôle important dans l'avenir de leurs descendants.

Les enfants de deuxième génération constatent que toute situation ou presque porte un conflit identitaire latent, la rendant plus complexe à la fois pour les immigrants et pour leurs enfants. Tandis qu'elle avance vers l'âge adulte, la nouvelle génération prend graduellement conscience de sa culture minoritaire et de la culture dominante générale, et du fait qu'aucune n'est entièrement sienne (Melia, 2004). Pour les parents de première génération, l'identité personnelle est plus étroitement liée au pays d'origine; la seconde génération a, quant à elle, plus de difficulté à choisir une culture à intérioriser. La pluralité culturelle devient un handicap pour les jeunes immigrants lorsqu'ils se trouvent confrontés à l'intolérance. Le jeune constate qu'en s'identifiant à une autre ethnicité, il risque de devenir non seulement un perpétuel « étranger », mais également la cible d'éventuelles actions préjudiciables et discriminatoires. Comment les jeunes enfants de parents immigrants réagissent-ils à ces événements ? Ils peuvent en être inconscients, ou entretenir un profond doute de soi. Si, en définitive, ces jeunes sont forcés de choisir leur propre identité, le milieu social externe aura une influence certaine sur la forme qu'elle prendra, de même que sur leur participation à la société et à l'économie en général.

La pluralité culturelle devient un handicap pour les jeunes immigrants lorsqu'ils se trouvent confrontés à l'intolérance. Le jeune constate qu'en s'identifiant à une autre ethnicité, il risque de devenir non seulement un perpétuel « étranger », mais également la cible d'éventuelles actions préjudiciables et discriminatoires.

L'une des répercussions des expériences vécues par les jeunes enfants d'immigrants peut être envisagée dans le cadre du débat sur le développement du capital humain et le transfert de connaissances, ou ce que l'on appelle parfois *l'exode des cerveaux*. En bref, est-ce que les jeunes de deuxième génération, qui auront reçu une solide éducation canadienne, seront portés à rester au Canada ou à partir à mesure qu'ils vieillissent et intègrent le marché du travail ? Cette question témoigne d'un intérêt social, économique, culturel et politique quant à la part de capital humain qui sera perdue ou gagnée et à savoir si le phénomène sera de nature temporaire ou permanente (Balaz et coll., 2004; Commission européenne, 2001). Ce processus peut influer à la fois sur la composition et la dynamique de la population hôte, par exemple la croissance de la population, la composition âge-sexe, les taux de fécondité et de mortalité. D'autres questions demeurent également sans réponse, à savoir notamment si l'on verra cette deuxième génération s'intégrer ou s'adapter à la société dominante, ou si elle formera une nouvelle classe marginale urbaine (Farley et Alba, 2002). Il est toutefois évident que les enfants d'immigrants éprouvent des difficultés d'adaptation à court et à long termes en réaction à leur environnement, et que celles-ci détermineront leurs parcours futurs. Entre alors en jeu la notion de résilience dont nous traiterons ci-après.

Les recherches sur les jeunes de deuxième génération se sont surtout intéressées aux résultats scolaires et linguistiques (Harker, 2001). Comme ils vivent leur éducation et leur intégration sociale au sein de la société dominante, on pourrait s'attendre à ce que ces jeunes rencontrent moins d'obstacles au quotidien. Des données récentes portent toutefois à penser que ce n'est pas le cas; en fait, d'après l'étude menée par Abouguendia et Noels (2001), bien que l'intégration dans la société canadienne soit le résultat souhaité par les enfants de deuxième génération, divers obstacles empêchent cette progression et mènent à la

marginalisation ou à la séparation. D'autres ont également remarqué que la génération 1,5 ressemble beaucoup à la seconde génération en ce qu'elles ont des expériences parallèles (Perlmann et Waldinger, 1997; Kibria, 2000). Aux fins de la présente étude, nous limitons notre estimation empirique aux membres de nos trois groupes cibles, qui sont de la génération 1,5 et de la deuxième génération.

Notre choix des trois groupes mentionnés plus haut s'explique par le fait que la « race » est une caractéristique attribuée en fonction des traits physiques perçus et qu'elle constitue une dimension importante de toutes les rencontres sociales au Canada. Lors d'une première rencontre, la « race » et le sexe sont les premières choses que nous remarquons. C'est donc dire que nous utilisons la « race » et le sexe pour nous faire une idée de la personne (Kibria, 2000). Ainsi, la « race » agit comme caractéristique involontaire sur laquelle une personne n'a pratiquement aucune emprise. En contrôlant cette variable, nous pouvons en évaluer l'incidence. Parallèlement, par l'étude des Canadiens d'origine asiatique, nous avons la possibilité d'approfondir notre compréhension de la dynamique de la « race » et des « options ethniques ». Parce que la catégorie « asiatique » est fortement distinctive et reconnue par la majorité, on l'utilise comme générique pour désigner divers groupes nationaux divergents. Par ailleurs, certains groupes nationaux originaires d'Asie trouveraient un sens limité au concept de « Canadien d'origine asiatique » et y verraient une étiquette imposée par la société dominante. À l'heure actuelle, les Canadiens d'origine asiatique occuperaient selon certaines sources la position « centre » de la hiérarchie « raciale » du Canada. Les tendances observées aux titres du revenu et de la scolarité, du mariage et de la mobilité sociale semblent indiquer que les « Américains d'origine asiatique » jouissent d'une certaine latitude dans la façon d'organiser et d'exprimer leur identité ethnique. Notre recherche commentera cet aspect de l'identité.

Ces enfants se retrouvent dans une économie du savoir où la mobilité ascendante est le privilège de ceux qui misent sur l'instruction et les réseaux sociaux. Leurs parents ne faisant pas partie des réseaux déjà en place, les enfants de deuxième génération sont donc défavorisés sur ce plan.

Résilience

Plusieurs chercheurs se sont intéressés aux immigrants de première génération, étudiant en particulier leur degré d'adaptation psychologique et leur intégration dans les structures économiques et politiques de la société. En revanche, les données existantes sur les expériences de leurs enfants sont très limitées (Gamburd, 2000). La résilience chez les enfants de membres de minorités visibles n'a pas été systématiquement examinée par les spécialistes en sciences sociales. Notre article aborde ce deuxième aspect du processus d'intégration – la résilience des jeunes de deuxième génération appartenant à une minorité visible.

À leur entrée dans la société canadienne, le contexte social qui s'offre aux enfants d'immigrants de minorités visibles est déterminé par la « couleur », l'emplacement et l'absence de structures de mobilité. Ces jeunes font l'expérience d'une discrimination qui semble principalement liée à leur visibilité. La résilience est la capacité de résister efficacement au stress interne découlant des facteurs de vulnérabilité (Miller, 1999). Elle fait intervenir les facteurs de protection qui permettent à une personne de s'adapter efficacement à son milieu. Elle renvoie à la capacité d'une personne de s'adapter au changement (Chaves, 2005; McElwee, 2007). Les réseaux sociaux, par exemple, peuvent constituer une ressource précieuse pour les enfants de parents immigrants lorsqu'ils vivent des situations difficiles. En résumé, la résilience s'exprime par la capacité des jeunes enfants de réagir d'une manière positive face à l'adversité.

Méthodologie

Les données utilisées dans cette étude ont été recueillies de 2001 à 2005, dans six grandes agglomérations urbaines du Canada, dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants les jeunes. Quatre centres Metropolis et une cinquantaine de chercheurs universitaires ont participé à la collecte de données. Pour établir un échantillon non aléatoire, nous avons utilisé une technique basée sur « l'effet boule de neige » pour recruter des immigrants vivant au Canada depuis moins de dix ans qui avaient des enfants âgés de 11 à 13 ans. Parents et enfants ont participé à une entrevue directe d'une durée d'une à deux heures. Aux fins du présent article, des enfants issus de trois groupes nationaux différents sont comparés – de la Chine continentale (République populaire de Chine), de Hong Kong et des Philippines. Au total, 1 050 jeunes, garçons et filles, de la génération 1,5 et de la deuxième génération, ont été interrogés. Des données ont été recueillies sur un certain nombre de caractéristiques sociales et physiques des participants. Le présent article porte sur la mesure de la discrimination perçue, les effets de cette perception autodéclarés par les répondants, et les réactions des enfants à ces expériences.

Résultats

Discrimination perçue

Notre analyse visait, dans un premier temps, à déterminer la mesure dans laquelle les jeunes membres de minorités visibles, de deuxième génération, ont été victimes de discrimination. On a demandé aux répondants s'ils avaient été victimes de discrimination au cours de l'année précédente et, le cas échéant, de préciser la nature du comportement discriminatoire. Le Tableau 1 montre le degré de

Tableau 1
Degré de perception et nature de la discrimination vécue par les jeunes (N=338)

Motif de discrimination	Pourcentage d'enfants ayant répondu « oui »		
	Chinois de la Chine continentale (N=132)	Chinois de Hong Kong (N=106)	Philippins (N=100)
Couleur de la peau	22,7	26,4	26,0
Naissance à l'étranger	22,0	26,4	17,5
Accent	10,6	7,5	16,5
Tenue vestimentaire différente	6,8	4,7	8,2
Affiliation à un groupe ethnique	7,6	12,3	7,2
Appartenance religieuse	1,5	4,7	1,0
Image négative dans les médias	9,1	11,3	10,3
Autre	46,6	34,9	36,1

perception et la nature de la discrimination. On peut voir qu'un peu moins du tiers des jeunes répondants disent avoir été la cible d'un acte discriminatoire. Il ressort également des données que la couleur de la peau, le lieu de naissance et l'accent sont les motifs les plus courants cités par les jeunes ayant subi de la discrimination. Les enfants ont également eu la possibilité de nommer d'autres situations augmentant leur vulnérabilité à un traitement différentiel. Près de la moitié des répondants ont ainsi énuméré d'autres motifs de discriminationa leur endroit. Les résultats montrent que, dans l'ensemble, il n'y a pas de différence systématique notable entre les trois groupes quant au degré de perception et au type de discrimination perçue.

Réaction de l'enfant à la discrimination perçue

Aux répondants ayant déclaré avoir été victimes d'un acte discriminatoire, on a ensuite demandé de préciser comment ils avaient réagi face au geste particulier. Des stratégies de réponse fort diversifiées ont été présentées (voir le Tableau 2). Malgré quelques différences quant aux stratégies utilisées (p. ex., « a protesté verbalement », « s'est efforcé d'oublier l'incident », « a évité l'interaction », « a crié ou pleuré »), les résultats sont très uniformes entre les groupes quant à la façon dont ils ont réagi à la discrimination perçue. De plus, les types de réactions suivent une fréquence qui décroît simultanément entre les groupes; par exemple, la plupart se sont confiés à leurs amis, peu ont signalé l'incident aux médias.

Importance de l'événement

Lorsque l'enfant reconnaissait avoir été victime d'un acte discriminatoire, on lui demandait également d'indiquer le degré d'importance de cette expérience par rapport aux autres choses ayant de l'importance à ses yeux. Les données

Tableau 2
Réaction de l'enfant face à la discrimination perçue, en pourcentages (N=408)

Réaction manifestée	Chinois de la Chine continentale (N=163)	Chinois de Hong Kong (N=120)	Philippins (N=125)
S'est confié à un ami	61,1	70,0	71,8
A travaillé plus fort pour s'améliorer	63,8	50,4	52,8
A jugé l'auteur stupide	51,6	44,5	43,5
S'est confié à sa famille	51,2	60,2	48,0
A dédramatisé l'expérience	54,3	55,2	62,8
Cela fait partie de la vie	46,3	52,1	53,2
N'a pas porté attention à la situation	47,2	37,8	44,2
A protesté verbalement	38,0	29,1	19,5
S'est efforcé d'oublier l'incident	37,3	49,2	65,3
A tenté de raisonner la personne	31,5	34,5	41,6
A signalé l'incident aux autorités	29,6	31,7	28,6
S'est protégé	28,0	22,2	39,0
N'a pas réagi, n'a rien fait	28,2	32,8	32,0
A rendu la pareille	28,2	15,8	22,4
S'est dit non offensé	21,7	27,7	31,5
A évité l'interaction	8,1	11,0	17,9
A crié ou pleuré	6,8	12,6	15,2
A attaqué l'autre physiquement	3,1	4,2	4,0
S'est joint à un groupe de protestation	2,5	4,3	7,3
A signalé l'incident aux médias	1,8	3,4	1,7

Tableau 3
Auto-évaluation de l'importance de l'expérience, en pourcentages (N=338)

	Le plus/très important	Passablement/très peu	Pas du tout
Chinois de la Chine continentale	15,6	51,1	33,3
Chinois de Hong Kong	19,2	51,3	29,6
Philippins	32,1	46,3	22,6

Tableau 4
Sentiments exprimés par les enfants qui ont été bouleversés par l'incident de discrimination, en pourcentages (N = 365)

	Chinois de la Chine continentale (N=144)	Chinois de Hong Kong (N=115)	Philippins (N=106)
Effrayé/terrifié	2,8	2,6	4,7
Faible/intimidé	5,6	7,0	11,3
Triste/déprimé	17,4	28,7	25,5
Impuissant/découragé	18,1	8,7	11,3
Fâché/prêt à se venger	13,9	13,0	13,2
Honteux de soi ou de sa famille	0,7	7,8	3,8

reproduites dans le Tableau 3 témoignent de la portée d'un événement de ce genre. Un nombre surprenant d'enfants ont affirmé que l'événement n'avait aucune importance à leurs yeux. Néanmoins, près de la moitié ont déclaré que l'expérience était « passablement » ou « très peu importante ». L'événement n'aurait pas été perçu de la même façon par les enfants philippins, qui semblent avoir été davantage marqués par l'événement. En effet, près du tiers des répondants de ce groupe ont affirmé qu'il s'agissait de l'événement « le plus important » ou d'un événement « très important » de leur vie, et un nombre moins élevé ont déclaré n'y avoir accordé aucune importance.

On peut déduire de ces résultats que si les jeunes comprennent que la discrimination a un sens, leur réaction face à celle-ci dépendra de l'importance qu'ils y accordent dans leur vie. Les différences observées entre les trois groupes sont toutefois étonnantes.

Dimension émotive de la réaction

On a également demandé aux enfants de préciser dans quelle mesure l'expérience les avait troublés ou bouleversés. Les résultats sont uniformes entre les trois groupes. Plus de trois quarts des répondants ont déclaré que l'expérience ne les avait pas bouleversés ou les avait bouleversés seulement un peu, tandis que pour les autres, l'événement a été très ou extrêmement bouleversant. Nous leur avons ensuite demandé de décrire le sentiment ressenti (voir le Tableau 4). Il ressort qu'un nombre appréciable d'enfants se sont sentis tristes, déprimés, impuissants, découragés, fâchés et prêts à se venger. Les résultats du Tableau 1 viennent valider ces sentiments et, dans certains cas, confirment que l'enfant a effectivement eu recours à la violence physique. Toujours selon les résultats, par contre, les répercussions sur l'estime de soi et sur l'identité de l'enfant ou de la famille seraient minimes et n'auraient pas eu un effet néfaste sur l'identité des intéressés.

Nous avons ensuite demandé aux enfants pendant combien de temps ils avaient ressenti le sentiment qu'ils ont décrit. Quelque 70 % des répondants des trois groupes ont dit qu'ils s'étaient sentis bouleversés de quelques minutes à quelques heures, et que le sentiment s'était ensuite atténué. Cependant, entre 15 % et 19 % des répondants des trois groupes ont dit avoir été bouleversés durant une période de quelques jours à quelques semaines. Fait surprenant, environ 12 % ont dit qu'ils étaient encore bouleversés par l'incident au moment de l'entrevue, ce qui signifie que le délai écoulé depuis l'incident pouvait être de six mois à trois ans.

Répercussions de l'expérience

Nous avons demandé aux enfants d'évaluer les répercussions à long terme de l'incident. D'après le Tableau 5, on peut constater que l'événement a renforcé le sentiment d'attachement de l'enfant envers sa culture. D'autres enfants estimaient avoir acquis de la maturité. La fréquence des autres effets de l'incident variait entre les enfants, selon le groupe

Tableau 5
Répercussions de l'expérience de discrimination, en pourcentages (N=402)

	Pas d'accord / Pas du tout d'accord			D'accord / Tout à fait d'accord		
	Chinois de la Chine continentale	Chinois de Hong Kong	Philippins	Chinois de la Chine continentale	Chinois de Hong Kong	Philippins
Plus attaché à ma culture	41,4	49,6	41,3	58,6	50,4	58,7
Plus grande maturité	42,3	30,8	25,0	57,7	69,2	75,0
Rancœur contre le Canada	68,7	88,2	87,0	31,3	11,8	13,0
Désir de ne plus appartenir à son groupe ethnique	65,1	85,3	91,5	34,9	14,7	8,5

ethnique. Par exemple, la plupart des enfants ne considéraient pas que l'événement les avait fait « se retourner contre le Canada », mais cette attitude était présente chez près du tiers des enfants de la Chine continentale. En outre, plus du tiers des enfants de ce même groupe ont affirmé que, par suite de l'expérience, ils avaient souhaité ne plus appartenir à leur groupe ethnique.

Conclusion

La façon dont les enfants perçoivent la discrimination détermine leur tendance à construire une image de soi positive et à s'intégrer dans la société canadienne, en plus de jeter les bases pour la génération suivante. Nos résultats laissent entendre que la discrimination est encore une réalité pour les enfants de la génération 1,5 et de la deuxième génération. De plus, nous avons découvert qu'un acte de discrimination a des répercussions différentes selon l'enfant et entraîne différentes réactions. Les enfants peuvent adopter des comportements de réponse à la fois « sains » et « malsains »; dans le premier cas, la résilience se manifeste par des comportements d'adaptation positifs, tandis que, dans l'autre cas, l'enfant adopte des comportements agressifs ou autodestructeurs. D'après les résultats, les enfants utilisent les deux types de techniques d'adaptation, mais avec des résultats très différents. Nous avons en effet constaté qu'un certain nombre d'enfants ont attaqué leur agresseur, physiquement ou verbalement. Par ailleurs, nous avons constaté que les enfants étaient plus susceptibles de recourir à des techniques d'adaptation positives. Par exemple, il ressort de l'étude que les enfants comprennent la valeur des amis, des parents et des connaissances pour surmonter une expérience potentiellement traumatisante et qu'ils ont fait appel à leurs réseaux de soutien social pour faire face à l'événement. Beaucoup ont dit qu'ils s'étaient confiés à un ami ou à un parent, avaient travaillé plus fort pour s'améliorer et avaient dédramatisé l'expérience.

Notre recherche montre que l'étiquette « asiatique » est omniprésente et recouvre divers groupes ethnoculturels. Par conséquent, les groupes particuliers auxquels ce générique est associé révèlent des expériences similaires quant à la perception de la discrimination. De plus, dans les grandes régions métropolitaines où les enfants de deuxième génération sont nombreux, leur vulnérabilité est exacerbée par la présence de contre-cultures qui bloquent leur mobilité ascendante. Ces enfants se retrouvent dans une économie du savoir où la mobilité ascendante est le privilège de ceux qui misent sur l'instruction et les réseaux sociaux. Leurs parents ne faisant pas partie des réseaux déjà en place, les enfants de deuxième génération sont donc défavorisés sur ce plan. Ainsi, l'entrée sur le marché du travail peut se limiter aux industries de main-d'œuvre (sur le déclin) ou de services personnels, et aucun de ces deux secteurs n'offre de bons débouchés pour la mobilité ascendante. Enfin, ces enfants vivent une discrimination qui ajoute à leur vulnérabilité.

Il semblerait cependant que les enfants d'immigrants de deuxième génération utilisent l'éducation comme tremplin et qu'ils créent leurs propres réseaux sociaux. Ils ont également inventé quelques stratégies pour atténuer les répercussions personnelles de la discrimination. Par exemple, ils choisissent de dédramatiser ces événements et, parallèlement, de préserver leur héritage culturel, de sorte qu'ils sont capables de participer à la fois à la société dominante et à leur propre collectivité ethnique (intégration biculturelle). Cette résilience des enfants de minorités visibles de la génération 1,5 et de la deuxième génération leur permet de transformer l'adversité et les incidents en occasions de croissance. Ces facteurs de protection réduisent les risques, renforcent l'estime de soi et exercent un effet positif sur la relation que la personne entretient avec sa propre collectivité ethnique et avec la société dominante.

References

Abouguendia, M., et K. Noels. 2001. « General and Acculturation-Related Daily Hassles and Psychological Adjustment in First- and Second-generation South Asian Immigrants to Canada », *Journal international de psychologie / International Journal of Psychology*, vol. 36, n° 3, p.163-173.

Arthur, N., et N. Merali. 2005. « Counseling Immigrants and Refugees », dans N. Arthur et S. Collins (dir.), *Culture-Infused Counseling: Celebrating the Canadian Mosaic*, Calgary, Counseling Concepts, p. 331-360.

Arthur, N., et P. Pedersen. 2008. *Case Incidents in Counseling for International Transitions*, Alexandria VA, American Counseling Association.

Balaz, V., A. Williams, et D. Kollar. 2004. « Temporary Versus Permanent Youth Brain Drain: Economic Implications », *Migrations internationales / International Migration / Migraciones internacionales*, vol. 42, n° 4, p. 3-34.

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada. 2005. « Les immigrants récents des régions métropolitaines », Recherche et statistiques stratégiques, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Chaves, A. 2005. « The FASD Challenge: Resiliency, Peer Support and Social Integration », communication présentée à la conférence Community Service, Calgary, Alberta (27 septembre).

Commission Européenne. 2001. « Analyse de l'impact de l'adhésion sur l'emploi et des marchés du travail dans les États membres de l'UE », Bruxelles, Commission Européenne, Analyse de l'emploi.

Demeny, P. 2002. « Prospects for International Migration: Globalization and its Discounts-perspective », *Journal of Population Research*, vol. 19, n° 1, p. 65-74.

Farley, R., et R. Alba 2002. « The New Second Generation in the United States », *International Migration Review*, vol. 36, n° 3, p. 669-701.

Gamburd, M. 2000. « The Kitchen Spoon's Handle: Transnationalism and Sri Lanka's Migrant Housemaids », Ithaca, Cornell University Press.

Harker, K. 2001. « Immigrant Generation, Assimilation, and Adolescent Psychological Well Being », *Social Forces*, n° 79, p. 969-1004.

Heet, I. 2003. « Beyond Workforce 2020: The Coming (and Present) International Market for Labour », Hudson Institute. Consulté en mars 2004 au http://hudson.org/files/publications/workforce_international_mkt_labor.pdf.

Kibria, N. 2000. « Race Ethnic Options, and Ethnic Binds: Identity Negotiations of Second Generation Chinese and Korean Americans », *Sociological Perspectives*, vol. 43, n° 1, p. 77-95.

Levin, P., I. DeWind, et S. Vertovec. 2003. « International Perspectives on Transnational Migration: An Introduction », *International Migration Review*, vol. 37, n° 3, p. 565-575.

McElwee, N. 2007. « A Focus on the Personal and Structural: Resilience Explored », *Child and Youth Services*, vol. 29, n° 1/2, p. 57-69.

Melia, M. 2004. « Transatlantic Dialogue on Integration of Immigrant Children and Adolescents », *Migrations internationales / International Migration / Migraciones internacionales*, vol. 42, n° 4, p. 123-139.

Miller, D. 1999. « Racial Socialization and Racial Identity: Can They Promote Resiliency For African American Adolescents? », *Adolescence*, vol. 34, n° 135, p. 493-501.

Perlman, L. et R. Waldinger. 1997. « Second Generation Decline? Children of Immigrants, Past and Present – A Reconsideration », *International Migration Review*, vol. 31, nº 4, p. 893-912.

Portes, A. « Conclusion: Theoretical Convergencies and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism », *International Migration Review*, vol. 37, nº 3, p. 874-892.

Tsimbos, C., 2006. « The Impact of Migration on Growth and Ageing of the Population in New Receiving country: The Case of Greece », *Migrations internationales / International Migration / Migraciones internacionales*, vol. 44, nº 4, p. 231-254.

NOTES

1 Autres expressions utilisées en lieu avec ce phénomène : « recrutement de cerveaux, fuite des cerveaux, circulation des cerveaux, afflux de cerveaux, distribution des cerveaux ou redistribution des cerveaux ».

2 Fait important, le nombre d'enfants ayant signalé une « réaction » à la discrimination perçue est plus élevé que le nombre d'enfants ayant dit avoir été victimes de discrimination (voir le nombre de cas dans les tableaux 1 et 2). Les entrevues de suivi ont révélé que si certains enfants hésitaient à admettre qu'ils avaient été victimes de discrimination, ils semblaient plus disposés à expliquer leur façon d'y faire face. Les résultats confirment par ailleurs que les jeunes ont élaboré différentes stratégies pour faire face à l'expérience perçue de discrimination.

L'immigration et les familles

Édition spéciale de
Thèmes canadiens / Canadian Issues

Le partenariat entre Metropolis et l'Association des études canadiennes continue de porter ses fruits, avec la production de numéros spéciaux de la revue *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, sur l'immigration et divers thèmes connexes. Ce numéro (printemps 2006) met l'accent sur l'immigration et les familles. Il comporte une introduction signée Madine VanderPlaat (Saint Mary's University), une entrevue avec Monte Solberg, le ministre de Citoyenneté et Immigration Canada au moment de la publication, ainsi qu'une vingtaine d'articles rédigés par des responsables des politiques publiques, des chercheurs et des organisations non gouvernementales spécialisés dans le domaine en question. Ce numéro de la revue, comme les numéros précédents, compte parmi les lectures obligatoires de nombreux cours universitaires de disciplines variées.

Pour obtenir une copie de la revue, veuillez écrire à canada@metropolis.net

IMAGINER LE CANADA, NÉGOCIER L'APPARTENANCE

Comprendre le racisme vécu par les Canadiens de couleur de la deuxième génération

RÉSUMÉ

En se fondant sur les renseignements recueillis auprès de groupes échantillons, constitués de Canadiens de couleur de la deuxième génération, cet article se penche sur leurs expériences et leurs perceptions du racisme, de même que sur leur sentiment d'appartenance au Canada. Il aborde également la manière dont les membres de la deuxième génération décrivent leurs expériences par rapport à celles de leurs parents.

MEGHAN BROOKS

Meghan Brooks est doctorante au département de géographie de la Queen's University. Dans le cadre de ses recherches, elle s'intéresse aux questions d'identité et d'appartenance, et elle se concentre sur les défis particuliers auxquels font face les Canadiens de couleur de la deuxième génération.

Introduction : un portrait du Canada en couleurs

Les Canadiens de couleur de la deuxième génération représentent un segment de la société faisant face à des défis uniques. En utilisant de très nombreuses études réalisées sur le sujet ainsi que nos propres travaux sur le terrain, nous décrivons les perceptions et les expériences de racisme vécues par les Canadiens de couleur de la deuxième génération ainsi que la manière dont elles influent sur leur sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Nous examinons aussi la façon dont les personnes de la deuxième génération comparent leur expérience de la discrimination raciale avec celle de leurs parents.

La fréquence et les effets du racisme n'ont pas échappé à l'œil des fonctionnaires, des chercheurs et des citoyens critiques et politiquement actifs. Afin de mettre au jour les innombrables formes que peut prendre l'injustice pour les personnes de couleur au Canada, une quantité importante de travaux portent sur le sens et l'utilité de l'identité nationale ainsi que sur ses tendances à l'exclusion. Les statistiques surprenantes relevées dans le cadre de recherches sur la discrimination raciale depuis les 30 dernières années ont donné lieu à un nombre considérable d'études sur l'équité, la citoyenneté et l'appartenance. Les recherches effectuées récemment par Reitz et Banerjee (2007) examinant la relation qui existe entre l'inégalité, la discrimination et l'intégration sociale des minorités raciales au Canada révèlent que l'inégalité raciale est un problème sérieux et que l'ampleur de la discrimination varie non seulement entre les groupes raciaux, mais aussi entre les générations. De fait, leurs conclusions montrent que les membres de la deuxième génération ont moins susceptibles de montrer un sentiment d'appartenance envers le Canada que leurs parents ou que les Blancs.

Depuis quelques décennies, la constitution ethnoculturelle de la société canadienne a été transformée par des vagues diverses d'immigration; en conséquence, le pays est en passe de devenir rapidement l'une des nations les plus diversifiées sur le plan ethnique. Ce changement ethnoculturel est allé de pair avec les efforts du gouvernement canadien et des citoyens pour faire face aux nouveaux enjeux de l'immigration. Le plus important de ces efforts est sans doute celui de la politique sur le multiculturalisme (1971) du gouvernement canadien, qui a instauré l'idée du pluralisme culturel, non seulement dans le gouvernement canadien, mais aussi dans l'identité canadienne (Wood et Gilbert, 2005). Le débat fait toujours rage pour déterminer si le multiculturalisme est un discours qui légitime la différence ou plutôt un outil d'intégration qui engendre ou renforce le racisme au Canada (Henry et Tator, 2006). Certains, et ils sont nombreux, affirment que le multiculturalisme pourrait avoir une incidence positive sur la vie des minorités racialisées au Canada, tandis que d'autres laissent entendre que la politique parvient mal à corriger les inégalités présentes dans la société canadienne contemporaine (Kobayashi, 1993).

En dépit de la création de directions et de sections gouvernementales spécialisées dans la réduction du racisme au Canada et de la mise en œuvre de politiques destinées à contrer le phénomène, le racisme continue de représenter l'un des plus importants obstacles à la pleine réalisation de la citoyenneté sociale des minorités racialisées. Comme le montre l'Enquête sur la diversité ethnique (Canada, 2003), pour une personne de couleur sur cinq vivant au Canada, la discrimination raciale fait malheureusement partie de la vie. Même si, en pourcentage de la population totale, la deuxième génération de Canadiens racialisés

représente juste un peu moins de 2 %, les estimations relatives aux populations de minorités visibles au Canada laissent entendre qu'elle représentera un segment de plus en plus important de la population totale du pays[1]. Aussi, les difficultés auxquelles se heurtent ces groupes deviendront de plus en plus celles de l'ensemble des Canadiens, et nécessiteront des ressources et la mise en œuvre de mesures pour les résoudre.

Minorité visible ou majorité invisible ?

Les groupes échantillons de Canadiens de couleur de la deuxième génération ont révélé l'existence d'une variation du niveau selon lequel ils sont racialisés dans le contexte culturel canadien. La racialisation consiste à définir l'altérité par l'attribution de sens connotatifs à des objets, des caractéristiques et des procédés donnés, et elle entraîne l'établissement de catégories de population qui servent à différencier, à infériorisier et à exclure divers groupes (Anthias, 1998, p. 574). Dans le cas des immigrants de la deuxième génération, des caractéristiques physiques telles que la couleur de la peau sont utilisées pour marquer leur corps comme étant différent du corps « blanc » de la population dominante, ce qui les rend « visibles ». Fait intéressant, la recherche au sein de ce groupe montre qu'il y a des degrés de visibilité associés à leur identité – c'est-à-dire une conscience variable de la différence de chacun au sein de la société dominante –, laquelle se modifie dans le temps et selon les situations sociales. Cette visibilité est le plus souvent associée, mais pas uniquement, aux stéréotypes négatifs régis par le contexte historique, le climat sociopolitique et les événements courants. Comme l'indiquent les deux déclarations présentées ci-après, non seulement il semble exister une « gamme de différences » au sein de laquelle les Canadiens racialisés sont placés, mais certains groupes ethnoculturels sont par conséquent rendus plus visibles que d'autres.

> [*Traduction*]
> Pour ma part, je ne suis jamais identifié comme membre d'une minorité visible, tant que je ne dis pas que je suis d'origine espagnole; alors, on me regarde de haut. De façon générale, personne ne me considère comme faisant partie d'une minorité raciale ou visible. Ça ne m'est jamais arrivé. (FG1-04)

> [*Traduction*]
> Une semaine ou deux après le 11 septembre [2001], c'était comme, eh bien, personne ne disait rien directement, mais on pouvait sentir que les gens avaient une réaction de surprise. Vous devenez soudain beaucoup plus visible que quelques heures auparavant. (FG3-02)

Contrairement à l'étiquette imposée par la culture dominante et le gouvernement du Canada, la majorité des Canadiens de couleur de la deuxième génération n'incorporent pas l'identité de la « minorité visible » dans leur image de soi. Au contraire, il ressort des discussions un désir de résister à cette classification qui les distingue de l'identité pancanadienne et qui renforce encore davantage leur exclusion raciale. Ils se voient plutôt comme les représentants d'une « majorité invisible » dont l'appartenance, même si elle leur est souvent refusée ou restreinte par la société, n'en demeure pas moins tout aussi valide et canadienne. Ironiquement, c'est la classification raciale du gouvernement canadien qui exclut les Canadiens de couleur de la deuxième génération, et non, dans la majorité des cas, une distinction qu'ils s'imposent eux-mêmes. Ce paradoxe n'échappe pas aux Canadiens racialisés de la deuxième génération.

> Depuis quelques décennies, la constitution ethnoculturelle de la société canadienne a été transformée par des vagues diverses d'immigration; en conséquence, le pays est en passe de devenir rapidement l'une des nations les plus diversifiées sur le plan ethnique.

Le racisme et le fossé des générations

Même s'il existe de nombreuses similitudes entre les expériences vécues par les immigrants de couleur et leurs enfants nés au Canada, plusieurs différences essentielles subsistent et ont un effet considérable sur leur sentiment d'appartenance. Les plus importantes de ces divergences sont la conscience de la nature changeante des exclusions raciales de même que l'équilibre entre les nombreuses identités culturelles. Les Canadiens racialisés de la deuxième génération sont profondément conscients de la nature changeante et des formes du racisme au Canada, connaissance qu'ils ont acquise grâce aux récits de leurs parents sur leurs propres expériences comme immigrants. S'il existe un consensus au sein du groupe quant au fait que la discrimination raciale règne dans la société actuelle, beaucoup sont d'avis qu'ils vivent moins de racisme que leurs parents. Un examen des diverses formes du racisme révèle que ses manifestations tendent à passer des actes de discrimination ouverte à des formes de plus en plus subtiles de discrimination[2].

Créer et renforcer le lien entre la culture et les croyances de leurs parents et le « mode de vie canadien » est un élément essentiel mais délicat du sentiment d'appartenance des Canadiens de la deuxième génération. L'existence et la force de ce lien jouent un rôle important dans les processus d'identification. S'engager dans ce processus de transition, même si cela implique de façonner de nouvelles possibilités d'autodéfinition, contribue, semble-t-il, à exacerber le sentiment d'exclusion de l'une des deux cultures, voire des deux à la fois. De ce fait, les Canadiens de couleur de la deuxième génération

éprouvent de la difficulté à négocier les conditions de leur appartenance culturelle, une lutte qui, selon eux, diffère de celles qu'ont dû mener leurs parents immigrants.

> [*Traduction*]
> Les choses ont beaucoup changé par rapport à la Jamaïque, mais ils fréquentent toujours le groupe des Jamaïcains. Pour ma part, j'ai déjà eu des amis dans ces cercles, lorsque j'étais jeune, mais plus tard, il faut se faire ses propres amis… et on finit par ne plus voir les Jamaïcains et les personnes originaires des Caraïbes… Je pense que c'est ce qui fait toute la différence – le fait d'avoir à créer sa propre communauté, à renégocier les frontières, les identités, choses qu'ils n'ont pas eu à faire. Je dirais donc que parfois, c'est difficile pour eux de comprendre ça. (FG5-02)

> [*Traduction*]
> Je me sens un peu pris entre deux feux… Si j'étais victime d'une forme quelconque de racisme de la part des autres, cela me pousserait seulement à réfléchir à deux fois à la manière dont je traite les autres. Toutefois, je ne pense pas que mes parents réagiraient de la même manière. Les choses sont différentes d'une génération à l'autre. (FG3-04)

Ces deux impressions directes montrent ce que cela représente d'être élevé comme un Canadien de couleur; elles mettent en évidence les difficultés auxquelles se heurtent les personnes de la deuxième génération en ce qui a trait à leurs expériences du racisme par rapport à celles de leurs parents. Même si ces citations traduisent bien le fossé des générations, elles révèlent aussi, et peut-être est-ce d'un plus grand intérêt encore, la présence de processus de réconciliation qui permettent la coexistence de plusieurs formes d'appartenance qui ne nuisent pas pour autant au sentiment d'être Canadien. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les différences intergénérationnelles en réponse aux expériences de racisme alors que, dans les faits, de nombreux membres de la deuxième génération mentionnent avoir des liens affectifs plus forts envers le Canada, par rapport à leurs parents, et ce, malgré l'incongruité du fait qu'ils connaissent une marginalisation dans leur pays d'origine.

Les Canadiens non conventionnels : la deuxième génération et l'appartenance

Les processus par lesquels les Canadiens de couleur de la deuxième génération comprennent l'exclusion raciale sont multiples et complexes. Une difficulté commune consiste à faire face aux constantes demandes touchant le statut d'immigrant. En effet, même s'ils sont nés au Canada, les Canadiens de la deuxième génération doivent souvent non seulement surmonter les obstacles raciaux au sein des structures et des institutions de la société, mais également *prouver* leur identité canadienne. C'est une tâche que beaucoup estiment impossible, étant donné l'attitude figée de la population dominante. Les citoyens de la deuxième génération déclarent que le questionnement continu sur leurs antécédents est la principale raison pour laquelle ils se sentent exclus de la société; aussi, même s'ils ont un fort sentiment d'appartenance au Canada, il leur est difficile de conserver ce sentiment devant les doutes répétés qu'ils observent chez les autres.

> [*Traduction*]
> Moi aussi, je trouve que ça tourne à l'obsession de savoir à tout prix d'où vous venez. Je ne compte plus le nombre de fois où l'on m'a demandé d'où je venais… parce que les gens n'arrivent pas à le déterminer exactement. Ils aiment connaître les origines de tout le monde. J'ignore s'il s'agit d'une forme de racisme, mais je vis cette situation très souvent. (FG3-01)

Pour certains Canadiens de couleur de la deuxième génération, le sentiment d'appartenance au Canada est partiel, ambigu et parfois même critique. Face à l'exclusion, plusieurs ont trouvé bénéfique, voire nécessaire, de compléter leur sentiment d'appartenance au Canada par d'autres formes d'attachement. Même si ces liens avec des collectivités locales, provinciales et régionales ne sont guère différents de ceux qu'entretiennent d'autres Canadiens, pour les membres de la deuxième génération, ils constituent un moyen de gérer la partialité avec laquelle on les *accepte* dans la société.

> [*Traduction*]
> En ce qui me concerne, les notions de communauté et de nationalité sont vraiment floues et très difficiles à définir... En effet, je suis toujours un Canadien d'origine philippine. Aussi, mon sentiment d'appartenance… Je sens vraiment que c'est ici chez moi et que je peux vivre ici, mais je me sens aussi très à l'aise avec les groupes de Philippins… Je trouve que toute cette idée du racisme est un peu compliquée pour les membres de la deuxième génération. (FG3-04)

De nombreux membres de la deuxième génération témoignent aussi d'une ambiguïté associée à l'appartenance

au Canada . Même si elle résulte des luttes entourant le désir d'établir un équilibre entre les cultures canadienne et ancestrale, cette ambiguïté est aussi une conséquence de l'incertitude quant à ce que cela signifie vraiment d'être « canadien ». Viennent encore compliquer ce processus les affirmations très répandues voulant que les attachements ethnoculturels priment sur le sentiment d'être canadien ou l'attenuent, et ce, même si la recherche montre que ce n'est pas nécessairement le cas.

> [*Traduction*]
> Je veux dire, bien sûr, c'est difficile, pour en revenir à ce que nous avons dit tout à l'heure, de ne pas avoir ce sentiment d'appartenance et d'être constamment questionné et de douter… Si les gens viennent s'établir ici en raison de l'idéal d'inclusion, ils peuvent le vivre comme un rêve brisé ou un espoir déçu. (FG5-04)

Une évaluation introspective et critique faite par certains Canadiens racialisés de la deuxième génération met l'accent non seulement sur l'importance de l'appartenance nationale, mais aussi sur la possibilité d'actualiser cette identité et de la voir reconnue et soutenue par les autres Canadiens. Plus précisément, pour de nombreux membres de la deuxième génération, les paramètres de l'identité canadienne, même s'ils sont très nombreux, ne reflètent pas les idéaux d'inclusion. À ce titre, l'appartenance critique qui se matérialise est souvent mobilisée tant par la détermination personnelle de résister à une définition fondée sur des critères d'exclusion que sur un désir de corriger les injustices auxquelles doivent faire face tous les Canadiens de couleur. Un Canadien de la deuxième génération a dit ceci :

> [*Traduction*]
> « Mon sentiment d'appartenance me donne le droit de me montrer critique. Si je ne me sentais pas à ma place quelque part, je ne me donnerais pas la peine de critiquer. » (FG3-02)

Conclusion

Pour les Canadiens de la deuxième génération, le racisme fait partie de la vie. Même si les expériences en matière de discrimination raciale varient d'un individu à l'autre, on s'entend pour dire qu'il s'agit d'un problème considérable au Canada. Les processus d'attribution de l'identité par la société dominante marquent le corps du Canadien de couleur d'« altérité », et cela a pour effet non seulement d'exclure la deuxième génération, mais également de lui rappeler continuellement sa différence. Par comparaison avec les expériences vécues par leurs parents, les membres de la deuxième génération déclarent vivre moins de racisme, même s'ils reconnaissent d'importants changements dans la nature du racisme contemporain, qui prend des formes de plus en plus subtiles. La reconnaissance de cette divergence intergénérationnelle est le résultat de divers cadres de travail contextuels et perceptifs, qui situent les Canadiens de la deuxième génération dans des espaces complexes de conscience et de tolérance et qui les rendent donc plus sensibles aux nuances de la différence.

Les discussions des groupes échantillons révèlent que les expériences du racisme ont une incidence généralement neutre ou légèrement négative sur le sentiment d'appartenance au Canada des membres de la deuxième génération. Même s'ils ont décrit leur identité de Canadiens comme partielle, ambiguë et parfois contradictoire, une analyse plus poussée révèle la présence de perceptions multiples du Canada (dans laquelle les conditions d'appartenance diffèrent). C'est dans le cadre de ces visions autres que certains Canadiens racialisés de la deuxième génération mènent une réflexion critique sur la dualité du tissu social, dans lequel ils sont simultanément inclus et exclus, et qu'ils remettent en question les structures raciales qui cherchent à les définir. Leur lutte continuelle pour éliminer les obstacles raciaux au Canada et leur volonté de contester les images homogènes de la culture nationale promettent de remodeler le paysage ethnoculturel de l'avenir.

Références

Anthias, F. 1998. « Evaluating 'Diaspora': Beyond Ethnicity? » *Sociology*, vol. 32, p. 557-580.

Belanger, A., et C. Malenfant. 2005. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions*, Ottawa, Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. 2003. *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*, nº au catalogue 89-593-XIF2003001.

Canada. Statistique Canada. 1999. *Dictionnaire du Recensement de 1996*, Ottawa, nº au catalogue 92-351-UIF.

Henry, F., et C. Tator. 2006. *The Colour of Democracy: Racism in Canadian Society* (3e édition), Toronto, Thomson Canada Ltd.

Kobayashi, A. 1993. « Multiculturalism: Representing a Canadian Institution », dans J. Duncan et D. Ley (dir), *Place/culture/representation*, New York, Routledge.

Reitz, J. G., et R. Banerjee. 2007. « Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada », dans K. Banting, T. J. Courchene et F. L. Seidle, *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Ottawa.

Wood, P., et L. Gilbert. 2005. « Multiculturalism in Canada: Accidental Discourse, Alternative Vision, Urban Practice », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 29, nº 3, p. 679-691.

Notes

1 D'ici 2017, près d'un Canadien sur cinq sera membre d'une minorité visible, ce qui représente environ 22 % de la population du Canada (Bélanger et Malenfant, 2005).

2 Terme utilisé par Statistique Canada (1999), qui définit ainsi les « personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

3 Parmi les gestes de discrimination ouverte mentionnés par les Canadiens de la deuxième génération participant à cette étude, on note les injures, les pratiques de recrutement entachées d'injustice et le harcèlement physique. Le racisme peut revêtir des formes plus subtiles de discrimination, notamment la politesse excessive, le déni du racisme et la discrimination institutionnelle.

PARENTS ET ADOLESCENTS DE FAMILLES IMMIGRANTES : INFLUENCES CULTURELLES ET PRESSIONS MATÉRIELLES

RÉSUMÉ

Les familles d'immigrants sont souvent décrites comme des champs de bataille où s'affrontent les parents de première génération et les enfants de deuxième génération. Des entrevues menées avec des adolescents immigrants révèlent une réalité plus complexe, composée de conflits, de consensus, de continuité et de changement dans les relations intergénérationnelles au sein de ces familles, ainsi que des écarts fondés sur le sexe, la cohorte, le type de famille et les conditions d'immigration.

VAPPU TYYSKÄ

Vappu Tyyskä, Ph.D., est professeure agrégée au département de sociologie de la Ryerson University. Elle enseigne également au programme de maîtrise d'études en immigration et peuplement de la même université. Ses travaux de recherche traitent des relations intergénérationnelles et de la violence familiale interpersonnelle dans certaines communautés immigrantes.

Il ne fait aucun doute que les parents doivent faire face à des changements dans leurs rôles et dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs enfants au moment d'immigrer et de s'établir dans un nouveau pays (Kilbride et coll., 2001; Tyyskä, 2003a, 2005, 2006). Bon nombre de parents immigrants indiquent avoir l'impression que leurs capacités en tant que parents sont durement mises à l'épreuve dans ce contexte, et ce, de bien des façons (Tyyskä, 2005, 2006). L'une des principales difficultés découle des difficultés économiques, fait concret particulièrement bien documenté chez les immigrants racialisés (Liu et Kerr, 2003). La pauvreté à elle seule crée des obstacles ponctuels et généralisés qui nuisent aux comportements parentaux attentifs et nourriciers. Comme bon nombre de parents immigrants sont aux prises avec le chômage, le sous-emploi, le cumul d'emplois et des changements de rôle sur les plans économique et domestique selon le sexe, leurs enfants ne reçoivent peut-être pas toute l'attention qu'ils méritent. Afin d'éviter d'être pris au piège par la pauvreté, de nombreux parents immigrants exercent également d'autres pressions sur leurs enfants concernant leur éducation et leur choix de carrière (Creese, Dyck et McLaren, 1999; Beiser et coll., 2000; Tyyskä, 2005, 2006).

L'autorité parentale peut être remise en question : les modèles changeants liés au travail du père et de la mère et de leur rôle au sein de la famille peuvent bouleverser les relations familiales habituelles, tant entre les deux parents qu'avec les enfants. Il est fréquent que les immigrants masculins subissent un déclin quant à leur statut professionnel, qu'ils considèrent également comme un affaiblissement de leur rôle en tant que chef de famille. Parallèlement, des immigrantes de certaines communautés sont contraintes de trouver un emploi bien rémunéré, ce qui peut avoir pour effet d'accroître leur statut dans la famille (Ali et Kilbride, 2004; Anisef et coll., 2001; Creese, Dyck et McLaren, 1999; Grewal, Bottroff et Hilton, 2005; Tyyskä, 2005). Dans des cas extrêmes, les tensions qui en résultent peuvent déclencher de la violence familiale envers les femmes et les enfants, ou en augmenter la gravité (Creese, Dyck et McLaren, 1999, p. 8; Tyyskä, 2005; Wiebe, 1991).

D'autres difficultés nuisant aux relations intergénérationnelles au sein de familles immigrantes découlent d'une adaptation culturelle plus rapide des enfants que des parents. Les enfants apprennent souvent la langue officielle plus rapidement que leurs parents en raison de l'influence de l'école et des pairs. Cette situation peut mener à deux types de problèmes intergénérationnels. En premier lieu, les différences linguistiques peuvent créer des conflits dans la communication intergénérationnelle et la transmission de la culture et de l'identité (Anisef et coll., 2001; Bernhard et coll., 1996). En deuxième lieu, un renversement des rôles et des changements dans l'autorité parentale peuvent se produire lorsque les parents demandent à leurs enfants de faire office d'intermédiaires ou d'interprètes dans leurs échanges avec les institutions sociales (écoles, hôpitaux, services sociaux) et au sein de la société d'accueil (Ali et Kilbride, 2004; Creese, Dyck et McLaren, 1999; Momirov et Kilbride, 2005; Tyyskä, 2005, 2006). Ainsi, tandis que les enfants immigrants revendiquent de nouveaux rôles et responsabilités au sein de leur famille, de nombreux parents s'attendent à conserver leur niveau habituel d'autorité, ce qui donne lieu à des tensions familiales (Creese, Dyck et McLaren, 1999).

Compte tenu de ces changements souvent radicaux, il n'est pas surprenant qu'une grande partie des travaux de recherche portant sur les relations intergénérationnelles au sein des familles immigrantes

aient tendance à mettre l'accent sur les conflits intergénérationnels (« le fossé entre les générations »), particulièrement sur l'opposition entre les attentes des parents du « vieux monde » et des enfants du « nouveau monde » (Tyyskä, 2005, 2006). Les parents immigrants se disent préoccupés par les relations des enfants avec leurs pairs et par leur comportement social (Wong, 1999; Wade et Brannigan, 1998), les modèles de fréquentation et de sélection des époux (Dhruvarajan, 2003; Mitchell, 2001; Morrison, Guruge et Snarr, 1999; Zaidi et Shuraydi, 2002), les choix d'études et de carrière (Dhruvarajan, 2003; Li, 1988; Noivo, 1993) et la conservation de la culture (James, 1999).

Pour leur part, de nombreux jeunes immigrants se sentent déchirés entre le désir de trouver leur place parmi leurs pairs et leur volonté de satisfaire les attentes de leurs parents (Tyyskä, 2003b, 2006). On constate des écarts particulièrement marqués dans certaines communautés immigrantes en ce qui a trait aux attentes des parents pour leurs filles et pour leurs garçons. Dans certaines familles d'immigrants, les adolescentes ont beaucoup moins de liberté de mouvement et de prise de décision que leurs frères (Anisef et Kilbride, 2000; Anisef et coll., 2001; Tyyskä, 2001, 2003b, 2006). Les craintes des parents pour leurs filles sont principalement liées aux fréquentations amoureuses – qui sont synonymes de sexualité préconjugale –, tandis que les craintes pour les garçons sont axées sur les drogues et la violence (Anisef et coll., 2001; Tyyskä, 2006).

De nombreux jeunes immigrants se sentent déchirés entre le désir de trouver leur place parmi leurs pairs et la volonté de satisfaire les attentes de leurs parents.

Relations familiales complexes : les points de vue d'adolescents iraniens et tamouls

Cela dit, le conflit entre les parents immigrants et leurs enfants n'est pas du tout inévitable. D'après les recherches sur les relations entre parents et adolescents que nous avons effectuées au sein de la communauté iranienne de Toronto (Tyyskä, 2003), il existerait un modèle complexe de relations intergénérationnelles fondées sur le sexe. Nous avons examiné les modèles tant du conflit que de la cohésion dans les relations entre parents et adolescents. Des entrevues menées avec des adolescents canado-iraniens âgés de 16 ans ont révélé une large gamme de relations entre parents et adolescents, traditionnelles et non traditionnelles, dans la communauté immigrante iranienne. Certaines familles sont nettement traditionnelles : les relations familiales sont hiérarchiques à la fois sur le plan du sexe et de l'âge. Les attentes parentales sont différentes pour les garçons et les filles. Les jeunes, surtout les jeunes femmes, ont peu d'influence sur les processus de communication et de prise de décision dans la famille. En revanche, dans les familles non traditionnelles, les relations entre les sexes sont moins hiérarchisées, la communication est plus ouverte et les jeunes ont davantage leur mot à dire dans les affaires familiales. Les jeunes des familles iraniennes non traditionnelles ont signalé moins de problèmes intergénérationnels que ceux des familles traditionnelles. En particulier, presque tous les répondants adolescents ont signalé des changements dans l'approche adoptée par leurs parents quant à leur rôle parental et aux relations intergénérationnelles en faisant preuve de souplesse et d'ouverture au cours de la période d'immigration et d'établissement. Bon nombre de jeunes ont affirmé que leurs parents consentaient à faire des changements, ce qui donnait lieu à une harmonie accrue entre les générations. En outre, les adolescents ont dit apprécier les efforts déployés par leurs parents.

De nombreux thèmes similaires ont été soulevés lorsque l'étude précitée a été reprise en menant des entrevues avec 20 jeunes Sri-Lankais tamouls à Toronto (Tyyskä, 2006). Ces thèmes seront résumés plus loin. Cependant, des distinctions importantes surgissent également, montrant la nécessité d'une analyse approfondie des modèles de comportement intergénérationnel. Dans un premier temps, l'étude sur les Tamouls a révélé des détails plus précis concernant les modèles de continuité et de changement dans les relations intergénérationnelles chez les familles d'immigrants. Des documents sur les familles tamoules au Sri Lanka présentent un modèle traditionnel de vie familiale, où les parents ont le contrôle sur les enfants, de qui on attend obéissance et loyauté dans le cadre élargi de la famille (Kendall, 1989, p. 13). Le cas échéant, les enfants doivent subvenir aux besoins de leurs parents quand ces derniers vieillissent (Sivarajah, 1998, p. 12-13). Ces attentes créent toutefois des tensions après l'immigration. Les points sur lesquels les parents immigrants tamouls et leurs enfants ne s'entendent pas sont les mêmes que ceux qu'on trouve en général chez les familles immigrantes, y compris l'insistance des parents sur les études (Kendall, 1989, p. 7; Kandasamy, 1995, p. 19; Tyyskä et Colavecchia, 2001, p. 12-31 et p. 98-113), la meilleure connaissance de l'anglais des enfants par rapport aux parents et les attentes liées à la culture. Ce dernier désaccord vise principalement le mariage au sein de la caste et la conservation des dialectes tamouls. Les relations intergénérationnelles sont encore plus mises à l'épreuve par de longues séparations entre les enfants et leur père, qui arrive souvent en premier au Canada, y passe des années séparé de sa famille et se trouve tellement écrasé par le travail rémunéré (il occupe souvent deux emplois) qu'il lui est difficile de retisser les liens après la réunification familiale (Kandasamy, 1995, p. 18-20).

Comme l'ont révélé d'autres études, notamment celles sur les immigrants de l'Asie du Sud, un plus grand contrôle serait exercé sur la vie des jeunes tamoules que sur celle de leurs frères. On se préoccupe particulièrement de la sécurité et de la bonne réputation des filles (Kandasamy, 1995, p. 17-18; Handa, 1997, p. 253-274). Un père tamoul décrit d'ailleurs sa fille comme étant « le porte-drapeau de notre culture » (Tyyskä et Colavecchia, 2001, p. 20), qui doit veiller à la réputation de la famille en étant chaste, en s'habillant convenablement et en se livrant à des pratiques culturelles.

Ce modèle a été confirmé par les entrevues que nous avons menées avec de jeunes Sri-Lankais tamouls (Tyyskä, 2006).

En plus des riches détails sur la vie de famille, plus uniformément traditionnelle chez les Tamouls que chez les immigrants iraniens, les résultats permettent également de penser qu'il y a une différence entre les jeunes selon leur cohorte. Les jeunes de la première génération (et ceux de la génération appelée « génération et demie ») qui sont nés à l'extérieur du Canada et ont eu l'occasion de connaître la vie de famille au Sri Lanka ont signalé moins de problèmes avec leurs parents que les jeunes qui sont nés au Canada. Les résultats semblent indiquer que le conflit entre les générations s'accroit au fil des ans, à mesure que les enfants s'intègrent à la culture d'accueil avec l'aide de leurs pairs et d'autres influences sociales. Toutefois, les jeunes qui vivent la même expérience d'immigrant de première génération que leurs parents peuvent continuer à défendre des valeurs plus traditionnelles, même en grandissant. On pourrait tirer comme conclusion qu'en l'absence de changements dans les valeurs parentales, les relations entre les parents et les enfants tous deux immigrants de première génération sont plus harmonieuses que celles entre les parents immigrants de première génération et leurs enfants de deuxième génération (nés au Canada) (Tyyskä, 2006).

Repousser les frontières : accorder une importance accrue à la « culture »

Afin de mieux comprendre l'équilibre entre le conflit et le consensus au sein des familles d'immigrants, nous devons retourner à l'élément précédemment exposé au sujet du besoin d'élargir la portée des valeurs et des activités intergénérationnelles dans les familles immigrantes. Mis à part les pressions exercées par les parents, fréquemment signalées, en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants comme voie d'accès à une bonne carrière et à la sécurité financière, la majeure partie de la documentation sur les relations entre les parents et les jeunes immigrants s'attarde sur le domaine des valeurs et des attentes culturelles, y compris la notion de « familisme » et le respect des valeurs culturelles, notamment la religion. Que cet élément central soit valable ou non, il peut en fait être responsable de l'impression stéréotypée que les familles immigrantes constituent des champs de bataille où s'affrontent les générations. Or les familles immigrantes sont loin d'être uniformes, comme nous l'avons vu, et, encore moins, déchirées par les conflits et les problèmes. Ce point est confirmé par les jeunes Iraniens et Tamouls interrogés, qui ont généralement fait état de relations positives avec leurs parents, sans égard aux problèmes particuliers signalés par ailleurs (Tyyskä, 2003b, 2006).

Au Sri Lanka, rappelons-le, les enfants tamouls participent au travail rémunéré si les parents sont dans le besoin. Les mêmes attentes sont raisonnablement entretenues au cours de l'immigration, étant donné la diminution générale du niveau de vie familial.

Parallèlement, la préoccupation ferme concernant les valeurs inscrites dans les obligations culturelles ne tient pas compte du quotidien matériel des immigrants comme partie importante de leur vie de famille. Dans un article publié récemment (Tyyskä, 2008), nous avons expliqué que le but de notre étude était de faire la lumière sur la division entre les sexes à l'égard du travail rémunéré et non rémunéré dans les familles immigrantes sri-lankaises tamoules. Le travail est un aspect important de la culture quotidienne matérielle des familles immigrantes, sujet à la négociation et au changement lors de l'immigration et de l'établissement. Les virages et la continuité dans ce domaine ne concernent pas seulement les adultes, mais font également partie de la vie des adolescents dans leur socialisation à mesure qu'ils assument des rôles et responsabilités « d'adultes ».

Dans la plupart des cultures, les hommes ont tendance à être les pourvoyeurs, tandis que les femmes assument les tâches domestiques quotidiennes (soin des enfants, cuisine, ménage). À l'occasion, les hommes assument certaines tâches telles que l'entretien ménager et des travaux sur le terrain. Cette situation est exprimée dans la notion d'une journée de travail double pour les femmes, qui allient l'occupation d'un emploi rémunéré au fardeau des tâches ménagères (Tyyskä, 2007; Krahn et Lowe, 2003). Le cycle se poursuit au fil des générations : les filles sont élevées surtout pour effectuer des tâches ménagères, tandis que les garçons sont élevés pour subvenir aux besoins de leur famille.

Dans le contexte des familles immigrantes, il faut rester sensible aux stratégies de survie des familles qui reposent sur la culture. Par exemple, comme nous l'avons déjà expliqué, les familles tamoules entretiennent une tradition de loyauté à la famille, d'obligations filiales et de dépendance envers la famille élargie. Quand les liens élargis se rompent au cours de l'immigration, il incombe aux membres de la famille nucléaire de négocier entre eux les tâches et les attentes. En raison des pressions financières liées à l'immigration, il est probable que de nouveaux modèles d'appui surgissent tout en demeurant néanmoins en harmonie avec les modèles traditionnels. Au Sri Lanka, rappelons-le, les enfants tamouls participent au travail rémunéré si les parents sont dans le besoin. Les mêmes attentes sont raisonnablement entretenues au cours de l'immigration, étant donné la diminution générale du niveau de vie familial.

En effet, la plupart des jeunes Tamouls (Tyyskä, 2006) ont signalé la mise en commun de ressources familiales fondée sur la division des sexes. Les adolescents tamouls ont indiqué qu'ils participaient davantage au travail rémunéré que les adolescentes, qui étaient plus dépendantes de

l'argent des parents. Cependant, autant les garçons que les filles ont déclaré avoir donné de l'argent à leurs parents, au besoin. Cette mise en commun de l'argent pourrait expliquer le niveau élevé d'accession à la propriété chez ces familles en particulier. Par contre, la dette liée au parrainage de membres de la famille élargie revêt encore une grande importance dans le budget familial, à tout le moins pour certains d'entre eux. Il semblerait qu'il incombe aux parents et aux adolescents masculins de porter ce fardeau. Certains documents permettent de penser que la charge est plus lourde pour les hommes adultes, qui peuvent être obligés d'occuper plus d'un emploi (Kendall, 1989; Kandasamy, 1995).

La division du travail fondée sur le sexe se traduit par des modèles d'autorité en matière de prise de décision dans les familles. Le statut de pourvoyeur accorde aux adolescents masculins le droit de s'exprimer davantage au sein de leur famille. Les jeunes hommes tamouls ont affirmé qu'ils donnaient des conseils à leurs parents, pouvoir que leur confèrent leur statut masculin et leur position en tant que soutien financier de la famille. Cette situation était moins évidente chez les jeunes femmes, dont la contribution aux finances de la famille s'effectue au moyen de « l'accumulation » de fonds familiaux provenant d'allocations ou de cadeaux monétaires occasionnels, plutôt que de revenus de travail rémunéré. Même si elles ont donné de l'argent à leurs parents au besoin, elles ont affirmé avoir moins de poids dans les décisions familiales. Ainsi, tandis que le modèle traditionnel de déférence envers les parents change dans le cas des adolescents, il demeure le même dans le cas des adolescentes.

De nombreuses familles tamoules qui ont participé à la présente étude conservent les modèles traditionnels des sexes pour ce qui est des tâches ménagères. Cependant, ces dernières peuvent être modifiées dans certains cas, en raison des niveaux d'instruction relativement élevés et la participation au travail rémunéré des mères de l'échantillon. Il semblerait que la participation au travail rémunéré des mères exerce des pressions tant sur les hommes adultes que sur tous les adolescents, qui doivent se partager le travail domestique. Cette situation est particulièrement digne de mention, car les adolescents ont déclaré participer davantage aux tâches ménagères, alors que leurs pères ne faisaient rien ou presque rien. Ce partage des tâches ménagères peut également s'expliquer par l'absence d'une famille élargie participant à ces tâches.

Par conséquent, lorsque l'on met l'accent sur la division des tâches des adultes fondées sur le sexe, on déforme toute la portée du travail effectué dans les familles. Il semble qu'au moins dans certaines familles immigrantes, les difficultés et les exigences liées à la subsistance, entraînant la participation des mères et des pères au marché du travail rémunéré, et le manque d'aide habituelle de la famille élargie constituent un moteur de changement, tant pour l'organisation du travail rémunéré que pour celle des tâches ménagères. Cette situation fait partie de modèles familiaux et culturels qui exigent une étude et une attention approfondies afin d'obtenir un portrait précis et équilibré des relations entre parents et enfants dans les communautés immigrantes.

Du champ de bataille intergénérationnel à la réconciliation des pratiques contradictoires

Nos recherches sur les relations intergénérationnelles dans les familles iraniennes et tamoules, vues par les adolescents, tiennent compte de toute la portée des activités fondées sur la « culture » et définies par celle-ci; ce faisant, nos travaux ouvrent de nouveaux horizons à la recherche portant sur les cinq thèmes susmentionnés. Le premier aspect sur lequel il faut insister est la nécessité de tenir compte du point de vue des jeunes sur leur vie familiale, afin de fournir un complément à la documentation déjà importante sur les questions et les préoccupations parentales. C'est au moyen de ce type d'études que nous pourrons, en deuxième lieu, découvrir les contributions souvent importantes des jeunes immigrants à la survie et au bien-être de leur famille, malgré les pressions financières exercées par les parents. Les entrevues avec les jeunes révèlent certains aspects des relations intergénérationnelles qui ne sont pas abordés au cours des entrevues avec les parents seulement. Troisièmement, il existe des modèles, tant de continuité que de changement, dans les relations et les hiérarchies familiales au moment de l'immigration et de l'établissement. Certains modèles traditionnels demeurent, tandis que d'autres subissent d'importants changements. Quatrièmement, nos études soulignent le besoin d'une analyse des relations intergénérationnelles cohérente du point de vue de la différence entre les sexes. La vie des jeunes immigrants doit être mise en contexte en examinant différents scénarios de comportements culturellement fondés sur le sexe. Cinquièmement, il y a des différences importantes entre les cohortes de jeunes immigrants (la « première » et la « deuxième » génération, et la « génération et demie », soit ceux qui ont immigré alors qu'ils étaient enfants) par rapport au récit de leur arrivée et ces différences doivent être prises en compte. Sixième et dernier point, nous devons élargir le terme de « culture » afin d'y inclure un éventail plus grand d'aspects non matériels et matériels.

Il faut insister [sur] la nécessité de tenir compte du point de vue des jeunes sur leur vie familiale, afin de fournir un complément à la documentation déjà importante sur les questions et les préoccupations parentales.

En résumé, le présent article met en valeur l'importance d'examiner les aspects multiples des relations entre les parents et les jeunes dans les familles immigrantes, afin d'éviter le stéréotype défavorable selon lequel toutes les familles immigrantes sont des champs de bataille intergénérationnels. L'étude souligne également le besoin

de déplacer, dans le cadre d'études intergénérationnelles, l'accent auparavant mis sur l'information fournie par les parents, vers celle fournie par les jeunes. Si nous voulons vraiment comprendre les familles, nous devons tenir compte des expériences et des impressions de tous leurs membres, et non seulement des parents. Comme tous les parents, nombre de parents immigrants désirent être des parents plus efficaces (Tyyskä et Colavecchia, 2001). La création d'un meilleur dialogue entre les parties participant aux divisions intergénérationnelles constitue un bon point de départ.

Références

Ali, M., et K. M. Kilbride. 2004. *Forging New Ties: Improving Parenting and Family Support Services for New Canadians with Young Children*, Ottawa, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Anisef, P., et K. M. Kilbride. 2000. *The Needs of Newcomer Youth and Emerging 'Best Practices' to Meet Those Needs*, Toronto, Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement.

Anisef, P., K. M. Kilbride, J. Ochocka, et R. Janzen. 2001. *Parenting Issues of Newcomer Families in Ontario*, Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services and Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement.

Bernhard, J. K., M. L. Lefebvre, G. Chud, et R. Lange. 1996. « Linguistic Match Between Children and Caregivers in Canadian Early Childhood Education », *Revue canadienne de l'etude en petite enfance / Canadian Journal of Research in Early Childhood Education*, vol. 5, nº 2, p. 202-222.

Creese, G., I. Dyck, et A. McLaren. 1999. *Reconstituting the Family: Negotiating Immigration and Settlement*, Vancouver, RIIM Working Paper nº 99-10.

Dhuravarajan, V. 2003. « Hindu Indo-Canadian families », dans M. Lynn (dir.), *Voices. Essays on Canadian families* (2e éd.), Toronto, Nelson Canada.

Grewal, S., J. Bottroff, et A. Hilton. 2005. « The Influence of Family on Immigrant South Asian Women's Health », *Journal of Family Nursing*, vol. 11, nº 3, p. 242-263.

Handa, A. 1997. *Caught Between Omissions: Exploring 'Culture Conflict' Among Second Generation South Asian Women in Canada*, thèse de doctorat, University of Toronto.

James, C. E. 1999. *Seeing Ourselves: Exploring Race, Ethnicity and Culture* (2e éd.), Toronto, Thompson Educational Publishing.

Kandasamy, B. 1995. *Findings on the Tamil Community*, Ville de York, York Community Services.

Kendall, P. R. W. 1989. *The Sri Lankan Tamil Community in Toronto*, Ville de Toronto, Department of Health Promotion and Advocacy Section.

Kilbride, K. M., P. Anisef, E. Baichman-Anisef, et R. Khattar. 2001. *Between Two Worlds: The Experiences and Concerns of Immigrant Youth in Ontario*, Toronto, Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement (CERIS).

Li, P. 1988. *Ethnic Inequality in Class Society*, Toronto, Thompson Educational Publishing.

Liu, J., et D. Kerr. 2003. « Family Change and Economic Well-being in Canada: The Case of Recent Immigrant Families with Children », *International Migration*, vol. 41, nº 4, p. 113-140.

Mitchell, B. 2001. « Ethnocultural Reproduction and Attitudes Toward Cohabiting Relationships », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 38 nº 4, p. 391-414.

Momirov, J., et K. M. Kilbride. 2005. « Family Lives of Native Peoples, Immigrants and Visible Minorities », dans N. Mandel et A. Duffy (dir.), *Canadian Families: Diversity, Conflict and Change*, Toronto, Thomson Nelson, p. 87-110.

Morrison, L., S. Guruge, et K. A. Snarr. 1999. « Sri Lankan Tamil Immigrants in Toronto: Gender, Marriage Patterns and Sexuality », dans G. Kelson et D. DeLaet (dir.), *Gender and Immigration*, New York, New York University Press, p. 144-162.

Noivo, E. 1993. « Ethnic Families and the Social Injuries of Class, Migration, Gender, Generation and Minority Status », *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. 23, nº 3, p. 66-76.

Sivarajah, R. 1998. *From Family to State: Six Tamil Women Receiving Social Assistance*, thèse de maîtrise, York University.

Tyyskä, V. 2008 (a venir). « "That's Family Love": Gender and Division of Work Among Teens in Sri Lankan Tamil Families », dans C. Kanaganayakam, R. Cheran et D. Ambalavanar (dir.), *New Demarcations: Essays in Tamil Studies*, Toronto, Canadian Scholars' Press.

———, (dir.). 2007. *Action and Analysis. Readings in Sociology of Gender*, Toronto, Thomson Nelson.

———. 2006. *Teen Perspectives on Family Relations in the Toronto Tamil Community*, document de travail nº 45, Toronto, CERIS.

———. 2005. « Immigrant Adjustment and Parenting of Teens: A Study of Newcomer Groups in Toronto, Canada », dans V. Puuronen, I. Soilevuo-Grønnerød et J. Herranen (dir.), *Youth – Similarities, Differences, Inequalities*, Joensuu, Finlande, Université de Joensuu, rapports de l'Institut Karelian nº 1/2005.

———. 2003b. « Solidarity and Conflict: Teen-Parent Relationships in Iranian Immigrant Families in Toronto », dans M. Lynn (dir.), *Voices. Essays on Canadian families* (2e éd.), Toronto, Nelson Canada.

———. 2003a. *Report of Focus Groups with Newcomer Parents – Toronto*, rapport pour le projet de recherche « Improving Parenting and Family Supports for New Canadians with Young Children: Focus on Resources for Service Providers ».

Tyyskä, V., et S. Colavecchia. 2001. *Report on Individual Interviews in Toronto. Study of Parenting Issues of Newcomer Families in Ontario*, rapport pour le Centre for Research and Education in Human Services (CREHS), CERIS, Kitchener-Waterloo.

Wade, T. J., et A. Brannigan. 1998. « The Genesis of Adolescent Risk-taking: Pathways Through Family, School and Peers », *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 23, nº 1, p. 1-20.

Wiebe, K. 1991. *Violence Against Immigrant Women and Children: An Overview of Community Workers* (2e édition), Vancouver, Women Against Violence Against Women/Rape Crisis Centre.

Wong, S. K. 1999. « Acculturation, Peer Relations and Delinquent Behaviour of Chinese-Canadian Youth », *Adolescence*, vol. 34, nº 133, p. 107-119.

Zaidi, A., et M. Shuraydi. 2002. « Perceptions of Arranged Marriages by Young Pakistani Muslim Women Living in Western Society », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 33, nº 4, p. 37-57.

PORTRAIT DE L'IDENTITÉ ET DU SENTIMENT D'APPARTENANCE CHEZ LES JEUNES IMMIGRANTS DE DEUXIÈME GÉNÉRATION À WINNIPEG*

LORI WILKINSON[1]
Department of Sociology, University of Manitoba

En 2007, une analyse fondée sur l'*Enquête sur la diversité ethnique*, effectuée par Jeffrey Reitz et Rupa Banerjee, a fait les manchettes à l'échelle nationale. L'une des principales constatations qui en ressortait était que les jeunes racialisés de deuxième génération connaissaient les taux de discrimination raciale les plus élevés. En effet, sur l'ensemble des jeunes de minorités visibles appartenant à la deuxième génération, 42 % ont signalé avoir fait l'objet de discrimination raciale. Un examen distinct des groupes raciaux a révélé que 61 % des immigrants noirs de deuxième génération avaient souffert d'une forme de discrimination raciale, par rapport à 11 % des immigrants blancs de deuxième génération (Reitz et Banerjee, 2007). Une analyse de régression plus détaillée a révélé que les jeunes immigrants racialisés de deuxième génération étaient beaucoup moins enclins que les autres jeunes immigrants à se sentir chez eux au Canada et que leur sentiment d'identité canadienne s'en trouvait diminué. Le même modèle s'est confirmé lorsqu'on a demandé aux jeunes leur taux de satisfaction par rapport à la vie, aux modèles de vote et à la confiance. Ensemble, ces résultats révèlent que les jeunes immigrants racialisés de deuxième génération présentent le plus bas taux d'insertion sociale parmi les jeunes au Canada. Le revenu n'a aucune incidence sur cette observation. Ainsi, les jeunes racialisés de la deuxième génération qui gagnent de faibles revenus étaient autant susceptibles de se sentir socialement exclus que ceux ayant des revenus plus élevés.

Les conclusions de Reitz et Banerjee vont à l'encontre des idées reçues au sujet de la deuxième génération et de sa place dans la société canadienne. Deux théories tentent d'expliquer les expériences vécues par ces jeunes de la deuxième génération. L'une, plus optimiste, soutient qu'arrivés à la deuxième génération, les jeunes auraient un sentiment d'appartenance et d'identité canadienne plus fort que ceux de la première génération. Selon cette théorie, plus on passe de temps au Canada, plus le sentiment d'identité se développe. Cette idée a été étayée par des travaux de recherche qui ont défini les réussites de la deuxième génération. Par exemple, ces jeunes sont plus susceptibles de gravir les échelons sur le plan des études et du revenu que leurs pairs de la première génération (Boyd et Grieco, 1998; Hum et Simpson, 2007). Cependant, selon une autre tradition théorique, le processus d'insertion ne serait pas si uniforme. D'après Zhou (1997), Gans (1992) et d'autres, même si un nombre considérable de jeunes immigrants de deuxième génération suivent un parcours d'assimilation classique, débouchant sur une plus grande réussite économique et au plus grand degré d'insertion sociale, dans certains cas, cette situation débouche sur la pauvreté et des difficultés d'adaptation, surtout chez les groupes racialisés. Ce deuxième groupe est désavantagé par la pauvreté et, par conséquent, une culture d'opposition se forme, où les valeurs de la société dominante sont rejetées. Ce groupe est le plus enclin à connaître la discrimination raciale et a présenter de faibles taux de cohésion sociale.

Nous avons décidé d'examiner ce phénomène plus en détail. Une grande partie des travaux publiés sur les jeunes immigrants de deuxième génération comporte des analyses quantitatives d'envergure effectuées à partir de très grands échantillons. Bien que très utile pour dégager les tendances générales, ce type de recherche fournit peu de renseignements sur les expériences individuelles. La discussion qui suit repose sur les résultats d'une étude effectuée sur une période de trois ans auprès d'étudiantes du secondaire à Winnipeg à l'aide de la méthode décrite précédemment dans ce volume (voir Hébert, Wilkinson et Ali, 2008). Les participantes étaient des étudiantes immigrantes de deuxième génération

qui fréquentaient une école secondaire du centre-ville de Winnipeg. En utilisant une série de méthodes qualitatives, nous leur avons posé des questions sur leurs expériences liées à l'insertion, au fait de grandir, à la discrimination et à l'identité. Cet article se fonde sur les réponses données par un petit groupe de jeunes femmes que nous avons suivies tout au long de leurs études secondaires.

Comment pouvons-nous relier l'identité des étudiantes qui ont fait l'objet de notre étude à leurs opinions sur le Canada ? Waters (1994) définit des typologies d'identité parmi les jeunes immigrants de deuxième génération aux États-Unis, dont l'une où les participants s'identifient comme Américains et une autre où les participants s'identifient comme immigrants. Les participants qui se disent Américains s'attribuent une identité à la fois ethnique et américaine, tandis que ceux qui revendiquent leur identité immigrante se conforment principalement à leur identité patrimoniale, en excluant leur identité américaine. Dans le cadre de notre étude, les étudiantes qui se réclament d'une identité canadienne devraient donc démontrer un engagement tant envers leur identité canadienne qu'envers leur identité ethnique. Elles devraient également se sentir plus liées au pays et exprimer des liens sociaux plus forts que celles qui affirment d'autres identités. Il est probable que les étudiantes qui s'identifient comme immigrantes ne soient pas aussi fortement attachées à leur identité canadienne et au pays en général. Comme les étudiants dans l'étude de Waters, ces étudiantes seront davantage marginalisées et exprimeront un point de vue plus pessimiste sur le Canada.

Jil, jeune Philippine de la deuxième génération, témoigne de ce qu'elle connaît du racisme à Winnipeg. Elle parle de ses expériences en tant qu'enfant ayant grandi au centre-ville. [*Traduction*] « Je me faisais beaucoup taquiner parce que j'étais probablement la seule Philippine dans ma communauté. Je n'avais que quelques amis. Je me sentais mal parce que je ne comprenais pas pourquoi on se moquait de moi. Ce n'est que récemment que j'ai commencé à avoir confiance en moi-même et que j'ai oublié les choses méchantes que les gens m'ont dites ». En dépit de ces expériences, et contrairement aux conclusions des recherches effectuées par Reitz et Banerjee, Jil décrit maintenant sa vie au Canada en des termes favorables. Elle se considère comme Canadienne et quand on lui demande ce qu'elle pense du pays, voici ce qu'elle répond :

> [*Traduction*]
> Je crois que le Canada est un endroit où les gens peuvent refaire leur vie et avoir un avenir meilleur. Pour moi, c'est un endroit où l'on peut coopérer. Une grande partie de ma famille est venue au Canada pour y refaire sa vie. Je crois que c'est bien d'avoir un si grand nombre d'antécédents culturels, parce que cela permet aux gens de s'entendre avec des personnes qui n'ont pas les mêmes antécédents culturels que soi. Je crois que cela peut aider à se défaire des préjugés et de la discrimination dont on peut avoir l'impression de faire l'objet au début.

Même si elle a été victime de racisme, Jil perçoit le Canada et la vie dans une société multiculturelle de manière positive. À cet égard, elle démontre les caractéristiques de la personne qui s'identifie comme Canadienne. C'est un thème qui se retrouve chez d'autres étudiantes de notre étude. Educ07, étudiante philippine, affirme ce qui suit : [*Traduction*] « Comme je suis quelqu'un de très ouvert, je parle à n'importe qui au besoin. Je connais très bien toutes les différentes races au Canada et je sais que la couleur de la peau ou les traditions n'ont rien à voir avec la personnalité de chacun. Je ne voudrais pas qu'on me juge entièrement, alors j'essaie de faire la même chose ». Même si elle a aussi été victime de racisme, elle prétend que cela n'a pas joué un grand rôle dans sa vie. Ballhettawsomodd a un point de vue semblable sur le Canada quand elle déclare que [*Traduction*] « notre société multiculturelle permet aux gens de races différentes de se côtoyer et d'apprécier mutuellement ce qu'ils sont ». Larissa, jeune fille issue de la deuxième génération qui s'identifie comme Haïtienne, Jamaïcaine, Sioux du Dakota et Moskégonne, est d'accord. Ses réponses révèlent que pour elle, les antécédents ethniques n'ont aucune importance. Elle se considère comme Canadienne, et même si elle est victime de racisme, elle se sent relativement blindée, car elle a de nombreux amis de races, de cultures et de religions différentes. Bien que toutes les étudiantes racialisées qui ont fait l'objet de notre étude aient été victimes de racisme à un moment ou un autre de leur vie, dans l'ensemble, ces jeunes femmes démontrent les caractéristiques de la typologie des personnes qui s'identifient comme Canadiennes.

Une grande partie des travaux publiés sur les jeunes de deuxième génération comporte des analyses quantitatives d'envergure effectuées à partir de très grands échantillons. Bien que très utile pour dégager les tendances générales, ce type de recherche fournit peu de renseignements sur les expériences individuelles.

Le racisme et l'insertion sociale demeurent les principales préoccupations de la deuxième génération quand il est question de leur vision du Canada, et ce, malgré leur point de vue positif par ailleurs. Quand on lui a demandé de cerner le problème le plus sérieux auquel se heurte la société canadienne aujourd'hui, GCSPMEST a

répondu : [*Traduction*] « il y a beaucoup de discrimination dans notre pays, que ce soit au sujet de la religion, de la race ou de la culture [...] dans un pays comme le nôtre, nous avons besoin de travailler ensemble et de nous accepter les uns les autres afin de bâtir un pays plus fort et plus diversifié. Si nous collaborons les uns avec les autres, nous pouvons vivre dans un pays en paix et fort ». Lynn, jeune femme d'origine philippine et espagnole de deuxième génération, fait part de sentiments semblables. Quand on lui a demandé de nommer le problème social le plus important au Canada, elle a indiqué que cette question sous-entend [*Traduction*] « la collaboration les uns avec les autres, qu'on soit de culture différente ou non ». Quand elle compare le Canada à d'autres pays, cependant, elle déclare ce qui suit : [*Traduction*] « j'aime vivre au Canada, parce que nous sommes multiculturels et que nous n'avons pas à avoir peur d'être différents ». Ainsi, les étudiantes à Winnipeg considèrent que la collaboration, la reconnaissance et l'appréciation des différences sont des questions clés pour la cohésion sociale. En ce sens, elles présentent également les caractéristiques associées à la typologie de ceux qui s'identifient comme Canadiens.

Les résultats de l'étude de Winnipeg révèlent que la plupart des étudiantes de deuxième génération appartiennent au groupe d'immigrants qui s'identifient comme Canadiens. Même si elles ne sont pas certaines de la place qu'elles occupent dans la société canadienne, leur malaise quant à leur position dans cette société est probablement attribuable à leur statut d'adolescentes plutôt qu'à celui de jeunes racialisées. Même les jeunes femmes qui étaient plus pessimistes dans leurs points de vue au sujet de la société canadienne appartiendraient davantage à la catégorie des personnes s'identifiant comme Canadiennes qu'à celle des personnes s'identifiant comme membres d'une ethnie. Est-ce parce que notre échantillon a été prélevé dix ans après l'étude de Waters ? Est-ce parce que l'étude a été effectuée au Canada ? Il s'agit peut-être d'une combinaison de ces deux facteurs. Il est intéressant de constater qu'aucune des étudiantes de deuxième génération participant à notre étude n'a révélé des tendances vers la catégorie d'identification à l'ethnie; cependant, étant donné qu'il s'agit d'un petit échantillon ne relevant pas du hasard, il ne convient pas de généraliser ces résultats au-delà de l'école secondaire participante. Il est également important de signaler que le modèle de Waters (1994) indique que la classe sociale à laquelle appartiennent les parents et le type d'école fréquentée aident à former l'identité. Ainsi, puisque toutes les participantes fréquentaient la même école secondaire et vivaient dans le même quartier (ayant ainsi des statuts socioéconomiques semblables), nous ne pouvons pas généraliser les résultats en les appliquant à d'autres jeunes.

En dépit de ces limites, il est possible de tracer d'intéressants parallèles entre les deux études. Comme les étudiants de milieu ouvrier de Waters, les jeunes ayant participé à notre étude étaient susceptibles de se trouver dans la catégorie des personnes qui s'identifient comme Canadiennes. Si le présent article ne porte que sur les réponses des étudiantes de deuxième génération, notre étude s'étendait également aux immigrantes et étudiantes de troisième génération et plus – et leurs identités avaient tendance à correspondre à celles des jeunes décrites dans cet article. En fait, les étudiantes ayant les opinions les plus favorables au sujet du Canada entrevoyaient leur avenir de façon plus optimiste que celles qui tendaient à s'identifier uniquement comme immigrantes. Il est important de se souvenir que l'identité est dynamique et change avec le temps. C'est pourquoi le point de vue de ces étudiantes sur le Canada – en grande partie favorable – et la faible importance qu'elles accordent au racisme pourraient changer à mesure qu'elles vieilliront.

Références

Boyd, M., et E. Grieco. 1998. « Triumphant Transitions: Socioeconomic Achievements of the Second Generation in Canada », *International Migration Review*, vol. 32, nº 4, p. 853-876.

Gans, H. 1992. « Second Generation Decline: Scenarios for Economic and Ethnic Futures for Post-1965 American Immigrants », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 15, nº 2, p. 173-192.

Hébert, Y., L. Wilkinson, et M. Ali. 2008. « Six Major Characteristics of Second Generation Youth in Toronto, Winnipeg and Calgary », *Diversité canadienne / Canadian Diversity*.

Hum, D., et W. Simpson. 2007. « The Legacy of Immigration: Labour Market Performance and Education in the Second Generation », *Applied Economics*, vol. 39, nº 15, p. 1985-2009.

Reitz, J., et R. Banerjee. 2007. « Ethnocultural Communities: Participation and Social Cohesion », dans K. Banting, T. J. Courchene et F. L. Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, p. 489-546.

Waters, M. C. 1994. « Ethnic and Racial Identities of Second-Generation Black Immigrants in New York City », *International Migration Review*, vol. 28, nº 4, p. 795-820.

Zhou, M. 1997. « Segmented Assimilation: Issues, Controversies, and Recent Research on the New Second Generation », *International Migration Review*, vol. 31, nº 4, p. 975-1008.

Notes

* Nous tenons à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour la subvention de recherche accordée de 2004 à 2007 dans le cadre du projet intitulé « Négocier la différence et la démocratie : l'identité comme capital social chez les jeunes Canadiens », dont Yvonne Hébert (University of Calgary, chercheuse principale), Mehrunnisa Ali (Ryerson University) et moi-même avons été les cochercheuses. L'analyse présentée et les commentaires exprimés dans cet article sont les miens.

† Rana McDonald, Fasil Demsash et Temitope Oriola, étudiants aux études supérieures à la University of Manitoba, ont été assistants de recherche pour ces travaux.

LES JEUNES DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION À TORONTO

Sommes-nous tous multiculturels ?

MEHRUNNISA ALI
School of Early Childhood Education, Ryerson University

L'expression « jeunes de la deuxième génération » est largement employée pour désigner les enfants d'immigrants. Certains chercheurs l'utilisent pour désigner les enfants dont un des parents ou les deux sont nés à l'étranger, tandis que d'autres exigent qu'au moins un adulte dans le ménage soit né à l'étranger. Certains incluent les enfants qui ont immigré à un très jeune âge, tandis que d'autres insistent sur le fait que le pays de naissance est très important. Toutefois, la plupart des chercheurs s'intéressent au processus d'acculturation de ces jeunes et à ses résultats, en raison de questions qui se posent sur leur intégration dans la société d'accueil. Au Canada, comme ailleurs, l'interrogation elle-même est révélatrice d'une incertitude : les jeunes de la deuxième génération ne se voient peut-être pas eux-mêmes comme des Canadiens « à part entière ». En outre, d'autres portent aussi ce regard sur eux, malgré les différentes politiques, le discours officiel et l'idéologie du multiculturalisme qui laissent croire que les divers groupes culturels sont également appréciés dans ce pays.

On donne généralement deux définitions distinctes de la culture. D'une part, il s'agit d'un ensemble d'attributs particuliers et relativement stables associés à un groupe et, d'autre part, on l'associe plutôt à des relations plus fluides entre les personnes, les groupes et leurs représentations. La première définition est utilisée pour indiquer une identité de groupe, associée à une race, une région, une nationalité, une religion ou une langue principale. La deuxième crée l'espace dans lequel ces attributs sont revendiqués, contestés ou modifiés. Pour leur part, comment les jeunes Canadiens de la deuxième génération se perçoivent-ils ?

Les données recueillies à Toronto dans le cadre d'un projet portant sur trois villes[1] nous donnent une idée de la façon dont les jeunes de la deuxième génération s'identifient dans la ville la plus multiculturelle du monde. Pendant trois ans, nous avons recueilli des données auprès d'un groupe de 32 jeunes fréquentant deux écoles; les données sont compilées sous diverses formes, textuelles et graphiques. Les écoles se trouvaient dans des voisinages caractérisés par une forte densité de population immigrante, un grand nombre de tours d'habitation et un faible revenu moyen.

Les données montrent que les jeunes savent très bien qui ils sont et ne doutent pas de leur identité. En disant : [*Traduction*] « J'aimerais être personne [d'autre] parce que je suis moi », Blue Flag Baron[2] était assez représentatif des participants, garçons et filles, de 10e année. Dans presque tous les cas, les jeunes avaient une image positive d'eux-mêmes et ne voulaient rien changer en eux. [*Traduction*] « Je suis un papillon unique [...] Je ne veux être personne d'autre que moi-même », déclarait Dorissa. Un formulaire a été remis aux jeunes, sur lequel on leur demandait leur appartenance ethnique ainsi que d'autres données démographiques. Ils ont répondu de diverses manières, selon l'origine nationale (p. ex., portugaise), infranationale (p. ex., chaldéenne) ou pan-nationale (p. ex., latino) d'un de leurs parents ou des deux, selon leur religion (p. ex., catholique), leur race (p. ex., noire), leur propre lieu de naissance et de résidence (p. ex., Canada), leur métissage (p. ex., Italo-Canadien), quand ils ne rejetaient pas complètement toute étiquette ethnique. Étant donné la diversité ethnique dans leur école et leur voisinage, il était « normal » d'avoir de telles différences et compréhensible qu'ils revendiquent leur appartenance ethnique de multiples façons (Hoerder et coll., 2005; Sicakkan, 2005). Ces manières de s'identifier leur permettaient de revendiquer des points communs avec d'autres groupes par l'intermédiaire de la race, de la religion ou du lieu de naissance, mais aussi d'établir la composition unique de leur groupe. En choisissant leur appartenance de bien des façons, ils dépassaient la dichotomie constituée de termes binaires – appartenance au courant dominant / appartenance ethnique, majorité blanche / minorité visible – encore largement utilisée au Canada pour faire la distinction entre les immigrants caractérisés par leur race et les populations d'origine européenne.

Pour les jeunes de cette étude, le multiculturalisme était une réalité quotidienne dont ils chantaient les louanges, principalement pour trois raisons. Tout d'abord, selon eux, la politique de multiculturalisme du Canada avait permis à leurs parents de venir ici et de quitter un pays où les possibilités économiques, la liberté politique et la sécurité personnelle faisaient défaut. Ayant visité

le pays d'origine de leurs parents et ayant entendu ceux-ci en parler, les jeunes estimaient que le Canada avait amélioré leurs chances dans la vie en acceptant leurs parents dans sa mosaïque multiculturelle. Se rappelant un voyage dans le pays d'origine de ses parents, Shana disait :

> [*Traduction*]
> J'avais peur de dormir, parce que j'avais peur que quelqu'un entre dans la maison pour voler. Et je me rappelle qu'il y a des années, quand mon papa vivait dans ce pays, il avait un magasin et les gens sont venus et ont tiré sur mon oncle et ont volé tout l'argent.

La possibilité d'être en contact avec des gens et des objets de plusieurs cultures différentes était la deuxième raison pour laquelle les jeunes appréciaient le multiculturalisme. Home Slice, catholique d'origine italienne, déclarait aimer son voisinage multiculturel parce que [*Traduction*] « nous avons des mosquées, des temples et des églises, ici. Nous avons de tout. » Il était intrigué par les films de Bollywood et par l'écriture étrange qu'il avait été incapable de déchiffrer dans le magasin indien où il s'était rendu avec son ami. De même, Shana déclarait que tous ses amis venaient de milieux culturels différents et ajoutait : [*Traduction*] « Je suis pour le multiculturalisme, parce qu'on peut manger ce que mangent d'autres peuples et que s'il n'y avait qu'une culture dans le pays, on s'ennuierait vraiment. »

Enfin, la troisième raison pour laquelle les jeunes disaient apprécier le multiculturalisme – et la raison principale sans doute –, est le fait qu'ils ne se sentaient pas jugés pas leurs pairs en fonction de leur race, de leur religion ou de leur appartenance ethnique et ils avaient l'impression que des gens différents s'entendaient assez bien au Canada.

Voici ce que disait Shana :

> [*Traduction*]
> Eh bien, dans mon voisinage, tout le monde se traite assez bien. On n'est pas jugé à cause de la couleur de sa peau. Il y a beaucoup de cultures différentes là où on vit, pas une seule culture en particulier. Notre voisinage est assez multiculturel et en général, l'été, les jeunes se retrouvent pour s'amuser.

Blue Flag Baron, qui fréquentait auparavant une autre école, a persuadé sa famille d'envoyer son frère cadet dans une école plus multiculturelle. Voici ce qu'il disait :

> [*Traduction*]
> Je crois que c'est parce que l'école catholique où j'allais n'était pas vraiment multiculturelle. Il y avait beaucoup d'Italiens et de Blancs. J'ai donc grandi dans une société pratiquement blanche avant de venir ici. Cela m'a fait drôle [d'arriver ici]. Je ne suis pas raciste, mais c'était bizarre. Il y avait des Noirs, des métis et c'était super, mais je ne savais pas quoi en penser. Je n'avais pas vraiment de contact avec eux. Mais pour mon petit frère, je me suis dit : pourquoi ne pas l'envoyer dans cette école multiculturelle ? Parce qu'elle est très connue pour son multiculturalisme.

Dans les limites de leur école et de leur voisinage, et par rapport à leurs pairs, le multiculturalisme semblait tout à fait convenir aux jeunes participants. Bourdieu (1980) parle de « champ » pour qualifier le contexte dans lequel le capital culturel est évalué. Cependant, au-delà des limites de ce champ, un patrimoine culturel différent de la culture dominante ne leur servait guère. Voici ce que Home Slice disait des immigrants dans son milieu de travail :

> [*Traduction*]
> Là où je travaille, il y a plein de gens qui ne parlent pas anglais et ils sont les bienvenus. Mais peut-être qu'à des postes plus importants [...] si on ne parle pas anglais, ce serait très difficile.

Dorrissa parlait de la façon dont on la regardait avec méfiance au centre commercial où elle aimait se rendre. Voici ce qu'elle disait :

> [*Traduction*]
> Un des agents de sécurité qui travaillent là-bas, il est près de la fenêtre et nous, on se promène et à tous les rayons où on va, on le voit passer à côté ou parcourir le même rayon. Des fois, je vais quelque part et je le trouve devant moi.

Blue Flag Baron soulignait que la police se montrait aussi méfiante envers les jeunes de son voisinage et les harcelait souvent. Voici ce qu'il a expliqué :

> [*Traduction*]
> Des fois, on a l'impression qu'on se méfie de nous. Mon copain qui a 18 ans fume, de la marijuana et des cigarettes. Mais c'est bizarre parce qu'il fumait une cigarette et ils pensaient que c'était autre chose et ils sont arrivés en courant dans le parc de planche à roulettes en criant : « Personne ne bouge ! » C'était n'importe quoi. Et cela nous est arrivé plusieurs fois.

Les écoles et les voisinages multiculturels ont fourni [aux jeunes] autant de plateformes desquelles ils ont pu revendiquer en toute confiance leurs multiples identités. Mais la façade du multiculturalisme commençait déjà à se lézarder tandis qu'ils réfléchissaient à leur place dans le contexte social plus général.

Prenant la défense des habitants de son voisinage multiculturel et critiquant les stéréotypes qui leur sont associés, il déclarait :

> [*Traduction*]
> Je ne crois pas que ce soient les gens. À mon avis, c'est plus général. Je veux dire l'image en général, ce que les gens pensent qu'ils devraient être et comment les gens dépeignent [le voisinage]. Je parle avec des gens qui sont comme mes amis, qui vivent [en banlieue], et ils me regardent bizarrement, comme s'ils voulaient que je répète où je vis. Je leur redis et ils n'en reviennent pas. Ils me demandent si je viens bien de ce quartier-là. On ne nous regarde plus du tout pareil, comme si on était des gangsters et qu'on allait tirer sur tout le monde.

Ces données montrent que les jeunes commençaient à mieux comprendre les limites du multiculturalisme en découvrant comment les immigrants – en particulier ceux qui vivent dans les voisinages à faible revenu, qui ont l'air de gens du « tiers monde » ou qui ne parlent pas anglais – sont perçus par la société blanche dominante. Razack parle de « racisme culturel ». Les minorités sont certes invitées à conserver leur culture, mais sans avoir davantage accès au pouvoir et aux ressources. Elle cite Essad (p. 60) : « Si nous vivons dans une société pluraliste et tolérante où la fiction de l'égalité dans une diversité ethnique est maintenue, nous n'avons pas à nous sentir responsables du racisme. » (Essad dans Razack 1999, p. 60). Au sujet de l'Australie, Hage (1998) explique pour sa part que l'*inclusion* des immigrants dans le récit national les encourage à venir au pays, mais que leur *exclusion* des sphères sociales, politiques et culturelles privilégiées de la société les condamne à rester exclusivement une source de main-d'œuvre bon marché.

Quant aux jeunes de la deuxième génération de Toronto participant à cette étude, les écoles et les voisinages multiculturels leur ont fourni, dans une large mesure, autant de plateformes desquelles ils ont pu revendiquer en toute confiance leurs multiples identités. Mais la façade du multiculturalisme commençait déjà à se lézarder tandis qu'ils réfléchissaient à leur place dans le contexte social plus général, même en tant qu'enfants canadiens nés de parents immigrants. En comprenant que les immigrants qui ne parlent pas anglais sont confinés à des emplois inférieurs, ils ont eu une idée de la façon dont leurs parents ont été traités à leur arrivée au Canada. Les personnes en position de pouvoir les regardaient eux-mêmes avec méfiance, et leur quartier multiculturel était considéré comme un ghetto associé à la criminalité.

Lorsque les décideurs sélectionnent les types d'immigrants autorisés à venir au Canada et qu'ils créent des structures qui les incluent, ainsi que leurs enfants, dans les positions de pouvoir et de privilège – ou au contraire les excluent de ces positions –, ils doivent se demander s'ils veulent une société multiculturelle juste et équitable ou une société divisée en sous-classes, où les immigrants et leurs enfants font partie d'un clan distinct du groupe privilégié de personnes vieillissantes d'origine européenne.

Références

Bourdieu, P. 1980. *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

Essed, P. 1991. *Understanding Everday Racism: An Interdiscipinary Theory*, Newbury CA, Sage Publications.

Hage, G. 1998. *White Nation: Fantasies of White Supremacy in a Multicultural Society*, NSW, Australia, Pluto Press.

Hoerder, D., Y. Hebert, et I. Schmitt (dir.). 2005. *Negotiating Transcultural Lives: Belongings and Social Capital among Youth in Comparative Perspective*, Gottingen, Germany, V&R Unipress.

Razak, S. 1999. *Looking White People in the Eye: Race, Gender, and Culture in Courtrooms and Classrooms*, Toronto, University of Toronto Press.

Sicakkhan, H. G. 2005. *How is a Diverse European Society Possible? An Exploration into New Public Spaces in Six European Countries*, Série de documents de travail AMID, Aalborg.

Notes

[1] Ce projet intitulé « Negotiating Difference and Democracy: Identity as Social Capital among Canadian Youth » a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Yvonne Hebert (University of Calgary) étant la chercheuse principale et Lori A. Wilkinson (University of Manitoba) et Mehrunnisa Ali (Ryerson University), les cochercheuses. Charity-Ann Hannan et Carolina Greco étaient les assistantes de recherche à Toronto.

[2] Les jeunes sont désignés par les pseudonymes qu'ils se sont choisis.

SUR LES BORDS DE LA MOSAÏQUE

L'identité ethnoculturelle des jeunes Grecs et des jeunes Juifs de deuxième génération à Halifax*

MICHELE BYERS
Saint Mary's University

EVANGELIA TASTSOGLOU
Saint Mary's University

Le présent projet de recherche s'intéresse aux jeunes d'origine grecque et juive à Halifax. Notre objectif était d'établir, au moyen de données rassemblées lors d'entrevues qualitatives, un aperçu de la façon dont les jeunes de deuxième génération d'origine grecque et juive habitant à Halifax font part de leurs expériences quotidiennes. Le portrait de l'immigration dans le Canada atlantique est passablement différent de celui du reste du pays et présente des défis uniques quant au maintien de l'identité, en raison du nombre peu élevé d'immigrants et de leur faible concentration. C'est pourquoi nous nous attendions à ce que les jeunes de groupes non majoritaires subissent une plus grande pression afin de paraître comme tout le monde, de ne parler qu'anglais et d'organiser leurs loisirs à l'extérieur de leur communauté ethnoculturelle ou religieuse, par rapport à ce qu'on pourrait trouver dans des centres métropolitains ailleurs au Canada.

Méthodologie

Au total, 15 jeunes Grecs, sept femmes et huit hommes, âgés de 18 à 24 ans, et huit jeunes Juifs, trois femmes et cinq hommes, âgés de 17 à 24 ans, ont participé à ce projet. La majorité d'entre eux sont nés dans le Canada atlantique ou y ont passé la plus grande partie de leur vie. Au printemps de 2004, des entrevues qualitatives ont été menées avec l'aide de deux étudiants assistants de recherche, l'un d'origine grecque et l'autre d'origine juive. L'analyse a été effectuée au moyen du logiciel d'analyse qualitative Nu*dist. Nous ne visions pas à faire des généralisations au sujet d'autres jeunes appartenant à des groupes ethniques. Nous étions plutôt intéressées à examiner la jeunesse ethnique qui habite à l'extérieur des centres métropolitains afin d'enrichir la documentation à ce sujet.

Jeunesse ethnique hors des centres urbains : importance de la double identité

La plupart des chercheurs du domaine de la culture et de l'identité reconnaissent l'importance des identités « à trait d'union » parmi les diasporas. Le trait d'union est souvent considéré comme un signe marquant, d'une part, les limites de l'assimilation à la culture dominante et, d'autre part, les limites d'une définition fondée uniquement sur la différence. Au Canada, peu d'immigrants s'établissent à l'extérieur des principaux centres urbains en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. Cette situation exerce une pression unique sur les jeunes à Halifax pour que, d'une part, ils conservent leur culture distincte et, d'autre part, ils s'assimilent à la culture dominante. Ils vivent donc, à des degrés divers, un stress « acculturatif » plus important que les immigrants résidant ailleurs au pays. À ce jour, la recherche sur les jeunes Juifs et les jeunes Grecs a privilégié ceux qui vivent dans les centres urbains. Notre projet vise à combler cette lacune en ce qui concerne les jeunes de ces deux origines établis ailleurs au Canada, en l'occurrence, dans la région d'Halifax.

Résultats

Auto-identification

Parmi les jeunes Grecs interrogés, l'identificateur le plus fréquemment utilisé était « Greco-Canadien », suivi de « Canadien d'origine grecque », puis de « Canado-Grec ». Selon les participants, le fait d'être d'origine grecque signifiait suivre les traditions et avoir certaines priorités, faire partie d'une culture riche et d'une communauté unique, avoir un sentiment d'appartenance, participer à la conservation d'une culture et, comme l'affirme Penelope (G11) : [*Traduction*] « cela signifie être fier de ses origines et qu'on est différent des autres ».

La plupart des répondants juifs se définissaient comme Juifs. Ce que cela signifiait précisément pour les participants est cependant complexe, comme Daniel (J1), par exemple, l'a laissé entendre. À cette étape de sa vie, il se considère [*Traduction*] « davantage comme un Canadien juif que comme un Juif canadien ». À peu près dans la même veine, Ryan (J5) a signalé qu'à l'extérieur du pays, il peut s'identifier comme Canadien, alors qu'au Canada, il s'identifie comme Juif. La plupart des participants ont décrit la judaïcité comme un sentiment d'appartenance, une fierté et un mode de vie, et non comme une pratique religieuse.

Les participants grecs et juifs ont mentionné des façons similaires d'apprendre à être Grec ou Juif. Les participants grecs ont signalé quatre moyens principaux d'apprendre ce que cela signifie d'être Grec : en regardant les autres (p. ex., leurs parents, leurs pairs, le prêtre); en fréquentant une école grecque et en écoutant de la musique grecque; en allant en Grèce; et, finalement, en interagissant avec des membres d'autres cultures. Pour leur part, les participants juifs ont appris ce que c'était qu'être Juif par trois moyens principaux : en observant les autres, en grandissant à l'extérieur des centres juifs et en observant les aînés de la famille.

Pour ce qui est de leur auto-identification religieuse, la majorité des participants grecs ont répondu qu'ils étaient religieux et pratiquaient à divers degrés. Bon nombre d'entre eux ont cependant mentionné qu'aux yeux des autres dans la communauté, ils [*Traduction*] « ne pratiquaient peut-être pas suffisamment », mais que, selon eux, ils étaient assez assidus. En outre, pour au moins une participante (Kat, G15), l'importance de la religion est surtout sur le plan culturel et l'église sert d'espace commun pour rencontrer des amis. La plupart des participants juifs se décrivaient comme conservateurs; cependant, selon Jenna (J8), cette situation pourrait être liée au fait qu'il y a peu d'options à Halifax. Peu de jeunes participants juifs se décrivaient comme religieux.

Participation à la communauté : le domaine public

Les différentes activités communautaires décrites par les participants grecs étaient très similaires. Les participants savaient bien que le fait de s'identifier comme Grec (même Grec avec un trait d'union) et membre de la communauté grecque, les protégeait, de bien des façons, contre la solitude, les déboires économiques et, tout simplement, les vicissitudes de la vie. Une minorité de personnes interrogées considéraient que la petite taille de la communauté posait problème. En dépit de préoccupations exprimées au sujet du fossé entre les générations, la majorité des participants disaient entretenir des relations convenables avec les membres plus âgés de la communauté. Dans la même veine, tous les répondants juifs ont déclaré participer, dans une certaine mesure, à la communauté juive d'Halifax.

Dans les deux groupes de jeunes, les relations et les mariages potentiels étaient des préoccupations centrales liées à la communauté. Nous avons constaté que les relations entre les jeunes Grecs et les jeunes Canadiens étaient étroitement surveillées par la communauté grecque, ce qui rendait ces jeunes très prudents quand ils tissaient (ou tout simplement évitaient) ce type de liens. Les opinions des participants juifs étaient un peu plus complexes, car elles traitaient plus précisément de la question de la conversion religieuse, de même que des mariages entre membres de la communauté. Jenna (J8) a décrit les luttes menées par sa mère avant sa conversion. Le traumatisme de l'acceptation (ou du manque d'acceptation) que la nouvelle convertie a connu a cependant été considéré plus souhaitable que les conflits internes qui peuvent survenir dans des familles interconfessionnelles.

> La plupart des chercheurs du domaine de la culture et de l'identité reconnaissent l'importance des identités « à trait d'union » parmi les diasporas. Le trait d'union est souvent considéré comme un signe marquant, d'une part, les limites de l'assimilation à la culture dominante et, d'autre part, les limites d'une définition fondée uniquement sur la différence.

Vie familiale et amitiés : le domaine privé

En général, les participants grecs considéraient qu'ils avaient de bonnes relations avec leur famille. Bon nombre d'entre eux participaient régulièrement à des activités familiales. Ils décrivaient également en des termes très favorables les relations avec leurs frères et sœurs. Une participante (Aphrodite, G10) a fait un parallèle entre les liens étroits qu'elle entretient avec sa famille et ceux qui sont tissés entre les membres de la communauté en général : [*Traduction*] « nous entretenons des liens très étroits dans ma famille, jusqu'aux troisièmes cousins, alors qu'il y a des personnes qui ne parlent même pas vraiment à leurs cousins germains ».

La plupart des participants juifs ont également laissé entendre qu'ils avaient des relations familiales positives et ouvertes et qu'il en était ainsi pour la plupart des familles juives qu'ils connaissaient : quand des conflits surgissaient, les participants hésitaient à en rendre responsable leur affiliation religieuse ou culturelle, car ils considéraient que les conflits étaient une affaire personnelle. Des participants juifs considéraient que leur père était distant ou occupé, et certains ont signalé des tensions liées à la religiosité de leur mère. Les participants ont également mentionné qu'ils étaient près de leurs frères et sœurs.

Chez les jeunes Grecs, les conflits étaient souvent causés par des divergences d'opinion, de vision du monde et d'expériences. Kat (G15) a défini ouvertement et avec précision un conflit familial et ses origines : [*Traduction*] « Parce que j'ai grandi au Canada et qu'ils ont grandi en Grèce, parce que le Canada a considérablement changé depuis leur arrivée, parce que tous mes amis sont Canadiens et que, quand je grandissais, on me disait que tout était possible, mes parents n'ont pas des pensées aussi libérales que les miennes ». De même, chez les participants juifs, les principales causes de conflit avaient trait aux décisions sur le cours de la vie et aux préoccupations des parents concernant les choix de cheminement faits par leurs enfants. Ces conflits étaient considérés comme difficiles mais habituellement susceptibles d'être résolus – une fois

de plus, les participants hésitaient à établir un lien entre ces situations et leur identité juive.

La majorité des participants grecs convenaient que, même s'ils avaient de nombreux amis grecs, la plupart de leurs amis n'étaient pas grecs. Cela s'expliquait surtout à cause de l'endroit où ils avaient été élevés et par le nombre de Grecs autour d'eux. De nombreux participants ont également répondu que même si tous leurs amis n'étaient pas grecs, ils feraient des efforts pour entretenir leurs relations avec leurs amis grecs. Pour les participants ayant répondu que la plupart de leurs amis étaient d'origine grecque, il était plus facile d'établir des liens avec les autres Grecs parce qu'ils avaient été élevés de la même façon, avaient les mêmes problèmes et des parents qui ressemblaient aux leurs. Dans la même veine, la plupart des participants juifs reconnaissaient que nombre de leurs amis n'étaient pas juifs. Les explications qu'ils ont données variaient et étaient surtout liées à leur sentiment d'appartenance à la communauté, de même qu'à sa taille et à son emplacement.

Rôle assigné à chacun des sexes dans l'espace public et la sphère privée

Selon bon nombre de nos répondants, on s'attend à ce qu'un Grec typique soit sérieux, respectueux, instruit, marié et subvienne aux besoins de sa famille. Quant à la Grecque typique, on s'attend à ce qu'elle soit « décente », qu'elle fasse la cuisine et le ménage, qu'elle soit instruite, qu'elle se marie avant d'avoir 25 ans et qu'elle ait des enfants (grecs) le plus tôt possible.

Contrairement à leurs homologues grecs, les participants juifs n'ont pas noté de rôles différents assignés à chacun des sexes. Cependant, de nombreux jeunes dans les deux groupes ont discuté des attentes concernant les sorties et les relations entre les jeunes dans la communauté. Un répondant grec (Lukas, G9) laisse entendre ce qui suit : [*Traduction*] « Les gens parlent beaucoup trop, ce n'est pas comme deux amis au secondaire qui peuvent sortir, s'amuser et se tenir ensemble, parce que quand deux Grecs sortent ensemble, on s'attend à ce que ça aille plus loin ». La plupart des participants juifs considéraient que la principale pression exercée sur eux consistait à vouloir qu'ils épousent un Juif. Mais ils ont souligné la difficulté de répondre à cette attente à Halifax. De plus, non seulement la famille et la communauté exerçaient-elles de la pression sur les jeunes Juifs pour qu'ils épousent un membre de la communauté, mais de nombreux participants ont aussi insisté sur le fait que parce qu'ils sont Juifs, on s'attend à ce qu'ils se marient. Une seule participante a déclaré qu'elle ne s'attendait pas à épouser un Juif.

Différences culturelles

Les jeunes Canado-Grecs d'Halifax visés par la présente étude considèrent que les jeunes hommes, selon la culture canadienne, peuvent continuer à vivre dans le foyer familial, et qu'ils le font bien plus longtemps que les jeunes hommes en Grèce. Ces derniers sont incités à mûrir beaucoup plus rapidement. Par contre, les expériences concernant l'âge de la maturité des jeunes femmes greco-canadiennes sont, sur le plan culturel, à l'opposé de celles des jeunes hommes et des jeunes issus d'autres cultures. Selon Aphrodite (G10) : [*Traduction*] « En ce qui concerne les jeunes Grecques qui vivent en Grèce, je me souviens qu'à l'âge de 15 ans, je me sentais comme une adulte et quand je suis allée en Grèce, je me sentais comme une enfant ».

Pour la plupart des participants juifs, « tout » était différent. Ils considéraient surtout qu'en Israël – où la judaïcité est un élément essentiel de l'identité nationale –, on ne peut pas être un « vrai » Juif si l'on n'est pas religieux (affilié). Ils avaient l'impression que ce n'était pas aussi vrai au Canada. L'une des différences majeures pour les participants était le service militaire obligatoire, qui fait partie de la vie de tous dans leur pays d'origine, excepté pour les Juifs israéliens ultra-religieux. Eric (J3) a fait remarquer ce qui suit : [*Traduction*] « Bien, ce qu'il y a de plus particulier, c'est qu'à 17 ans, je suis prêt à aller à l'université et qu'eux sont prêts à entrer dans l'armée. »

> L'acculturation est un processus continu et mutuel qui touche tous ceux qui vivent dans une société multiculturelle. L'étude de l'acculturation est fondamentale pour comprendre les relations interculturelles dans une société pluraliste.

Pour ce qui est de la vie à Halifax, certains participants grecs considéraient que la ville était limitée sur le plan des possibilités d'emploi. Un autre inconvénient de vivre dans une ville de petite taille, au sein d'une petite communauté grecque, est qu'il est plus difficile de préserver sa culture. En outre, vivre dans une ville où tout le monde se connaît comporte un autre inconvénient pour certains participants : [*Traduction*] « les inconvénients sont les potins, et tout ce qui s'y rapporte. Les gens sont tellement préoccupés par votre vie personnelle, et pourtant, vous ne les connaissez même pas, vous savez ce que je veux dire. » (Penelope, G11) Quant aux avantages, un autre participant grec (Achilles, G5), qui parlait au nom d'environ la moitié des participants visés par cette étude, a exprimé un très fort engagement envers Halifax. La majorité des participants grecs ont déclaré que vivre à Halifax signifiait avoir le meilleur des deux mondes.

Seuls quelques participants juifs ont répondu aux questions liées à l'établissement à Halifax, ce qui témoigne probablement de l'ambivalence des jeunes et de leur famille au sujet de cette question. Ceux qui envisageaient favorablement l'établissement à Halifax ont également mentionné la taille de la ville et le fait que ce serait un bon endroit pour élever des enfants. La plupart ont souligné qu'il fallait « déployer des efforts » pour être Juif dans une petite communauté comme Halifax; ils ont souligné les aspects positifs de cette situation, soit la communauté très unie et sa proximité d'autres groupes, de même que ses aspects négatifs, par exemple le manque de connaissances de la judaïcité des autres personnes dans la région.

Conclusions : différences et similarités

Nos conclusions concernant le groupe d'Halifax laissent penser qu'il n'y a pas une diminution de l'identité ethnique, mais plutôt l'émergence de points de vue différents chez la deuxième génération de jeunes Grecs et Juifs nés au Canada par rapport à l'identité ethnique de la génération des parents immigrants. On observe ainsi différents « rendements » de ces identités.

Nous avons découvert plusieurs similarités entre les jeunes Grecs et les jeunes Juifs interrogés dans le cadre de cette étude. Par exemple, les deux groupes ont démontré un sentiment de fierté en ce qui a trait à l'unicité de leur communauté, surtout en raison de la petite taille du groupe communautaire. La façon dont nos répondants s'y retrouvent dans leur identité à trait d'union est essentielle pour répondre à une question plus large : en tant que jeunes membres d'une minorité ethnique nés au Canada, de quelle façon ont-ils grandi, en entendant les discours omniprésents et sanctionnés par l'État sur le multiculturalisme, dans une région où les immigrants et les communautés ethniques sont numériquement « perdues » au sein d'une culture majoritairement blanche ?

Les réponses ambivalentes de nos participants en disent long sur le problème particulier des groupes culturels en situation minoritaire dans les régions canadiennes périphériques où ils sont très peu nombreux et où l'on s'oppose fortement au multiculturalisme en tant que politique, pratique et discours critique. L'espace réservé à la diversité au sein de ces communautés est également réduit en raison de leur petite taille. En ce qui concerne les jeunes Juifs, par exemple, la plupart des activités au sein de la communauté sont organisées par les deux synagogues de la ville. Les jeunes qui sont séculiers ou qui ne se sentent pas particulièrement à l'aise dans les groupes d'observance religieuse orthodoxe ou conservatrice peuvent donc se sentir isolés à Halifax. Les jeunes Greco-Canadiens séculiers ont également des options très limitées dans cette petite ville.

Les deux groupes avaient des expériences semblables de l'apprentissage de l'identité et de la culture; des sentiments similaires d'altérité, y compris l'expérience du racisme. Pour tous, cette situation mettait l'accent sur le besoin de préserver la communauté et les traditions. Comme le discours national sur le multiculturalisme est un élément essentiel au fondement de l'identité canadienne, ceux qui habitent à l'extérieur des centres urbains – là où les différences sociales et culturelles visibles sont au cœur de la vie quotidienne – sont susceptibles de connaître une double impression de marginalisation. En raison de cet isolement, les deux groupes interrogés ont souligné l'importance de participer à la vie de leur communauté afin d'en assurer la survie. Dans certains cas, ce sentiment était lié à un désir de quitter la région afin de s'établir dans une communauté de diaspora plus large; dans d'autres cas, il s'exprimait par un rejet relatif de l'identité ethnique en faveur de l'assimilation, ou encore par un désir de rester et de lutter pour la préservation de la communauté régionale.

Tous les participants ont décrit des expériences similaires de familles très unies et de liens avec les pairs du même groupe ethnique. Même si la plupart des jeunes répondants avaient des groupes d'amis diversifiés, ils ont tous souligné l'importance d'avoir ou d'avoir eu des liens étroits d'amitié avec des jeunes provenant de leur propre culture minoritaire. Ils ont également décrit des expériences fort proches liées aux différences entre eux et les jeunes vivant dans leur pays d'origine, soit la Grèce ou Israël.

Il y avait cependant des différences entre les groupes, l'une des principales étant leur expérience de la religiosité. Bien que les deux groupes étaient considérés comme étant moins pratiquants que l'on s'y attendrait dans un centre plus grand ou encore selon les personnes de la génération de leurs parents, les jeunes Grecs s'estimaient plus religieux que les jeunes Juifs.

Nous n'avons pas utilisé d'entrée de jeu les sexes comme catégorie analytique dans le cadre de cette étude. Toutefois, les différences entre les sexes sont très fortement ressorties dans l'analyse des données sur les jeunes Grecs, alors qu'elles étaient moins marquées dans le groupe des participants juifs. Une interrogation plus poussée des répondants pourrait révéler la dynamique des rapports entre les sexes au sein des familles juives, et c'est un domaine qui mérite certainement d'être étudié de plus près. Dans les deux groupes, le sujet du mariage et des attentes qu'il suscite constituait un élément essentiel des discussions sur l'identité. Le fait qu'on s'attendait dans leur milieu à ce qu'ils épousent quelqu'un avec des antécédents culturels similaires revêtait une très grande importance pour la plupart des répondants.

Épilogue

Notre analyse est préliminaire. Cependant, nous avons été enchantées de la richesse des données que nous avons recueillies. Ce qui est ressorti le plus clairement de notre travail, c'est le besoin d'un plus grand nombre d'études, et d'études plus poussées, portant sur l'expérience des jeunes en milieu minoritaire à l'extérieur des principaux centres urbains du Canada et des États-Unis. La complexité avec laquelle les jeunes participants de notre étude ont fait part de leur expérience de fierté et de marginalité doit être développée davantage afin de nous permettre de tracer un portrait bien plus précis de l'expérience des différences sociales et des identités canadiennes dans l'ensemble du Canada, et pas seulement à Toronto, à Vancouver et à Montréal.

Notes

* Le présent article est le sommaire d'un document beaucoup plus long qui fait présentement l'objet d'un examen par une revue. Les auteures sont reconnaissantes de la subvention interne accordée par la Faculté des études supérieures de la Saint Mary's University, qui leur a permis de mener à bien ce projet.

[1] Les noms des auteures sont présentés en ordre alphabétique.

L'AMITIÉ COMME SIGNE DE RESPECT CHEZ LES JEUNES CANADIENS DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

YVONNE HÉBERT ET ERNIE ALAMA
University of Calgary

L'amitié est au cœur de la lutte pour la reconnaissance, les droits, la solidarité, le tout étant lié à la citoyenneté relationnelle et aux réseaux sociaux; elle est souvent considérée comme le signe de l'existence d'un capital social (Honneth, 1995; Kingwell, 2000; Hébert et coll., 2003; Coleman, 1990). L'amitié exige une acceptation mutuelle et ses impératifs gouvernent la reproduction de la vie sociale, selon Honneth, qui tire de la psychologie sociale de Mead et de la prémisse hégélienne antérieure, dans le cadre de sa théorisation d'une lutte pour être reconnu, que l'identité et la formation pratiques reposent sur une reconnaissance intersubjective. Au centre de cette réflexion s'articulent deux éléments : en premier lieu, le plan des formes de reconnaissance, pour pouvoir les comparer aux données empiriques, déterminant ainsi l'expérience sociale à l'origine des pressions pour la mise en place d'un processus subjectif d'acceptation mutuelle; ensuite, les équivalents négatifs des relations correspondantes, à savoir le déni de l'autre. Cela peut se manifester par le dénigrement et l'insulte, là où les liens affectifs dans un sens général, familles et amis, où la reconnaissance en droit et l'approbation sont les trois éléments constitutifs de la reconnaissance. Pour Honneth, la reconnaissance sociale est essentielle au développement de la reconnaissance juridique et des droits de la personne. Les analystes politiques et économiques considèrent quant à eux que les réseaux sociaux se fondent sur la confiance des citoyens les uns envers les autres et entre les citoyens et l'État, cette dernière relation étant une relation à construire (Putnam, 2002; MacKinnon, 2007). Dans cette optique, il est particulièrement intéressant de comprendre les liens affectifs qui rattachent à la famille et aux amis la jeunesse canadienne de la deuxième génération, dont la lutte pour l'affirmation de soi englobe *aussi bien* son identité canadienne que celle des membres du groupe parental d'origine.

Nous abordons ici les différents aspects permettant de comprendre les liens affectifs avec la famille et les amis, à partir d'entrevues exhaustives menées avec huit adolescents de la deuxième génération; tous résidaient à Calgary et étaient nés au Canada d'au moins un parent né à l'étranger[1]. Nous résumons leurs caractéristiques dans le Tableau 1.

Nous avons discuté avec ces jeunes participants de la notion de reconnaissance, considérée sous cinq aspects : le respect, les qualités de l'amitié, le soutien scolaire et les liens affectifs étroits, ainsi que l'absence de reconnaissance. Ces cinq thèmes sont représentés dans la Figure 1. Pour chacun, des citations seront présentées dans la suite de cet article, selon l'ordre alphabétique des pseudonymes que les jeunes se sont choisis. Nous en indiquons le nombre entre parenthèses.

Tableau 1
Caractéristiques des jeunes de la deuxième génération vivant à Calgary

Pseudonyme	Sexe	Appartenance ethnique	Confession
Barbie	F	Vietnamienne	Bouddhiste
Batman	F	Irlandaise-Égyptienne / Écossaise	Aucune
Chickita	F	Mennonite-Mexicaine	Chrétienne
Lue Rue	F	Libanaise / Syrienne	Chrétienne
Anonyme	M	Galloise / Canadienne	Aucune
Captain Crack	M	Pied-Noir / Britannique-Roumaine	Aucune
Gonzo	M	Anglaise / Canadienne	Chrétienne / Aucune
Ramel	M	Libyenne	Musulmane

Figure 1
La reconnaissance en cinq thèmes, selon les entrevues menées avec des adolescents de la deuxième génération d'immigrants à Calgary

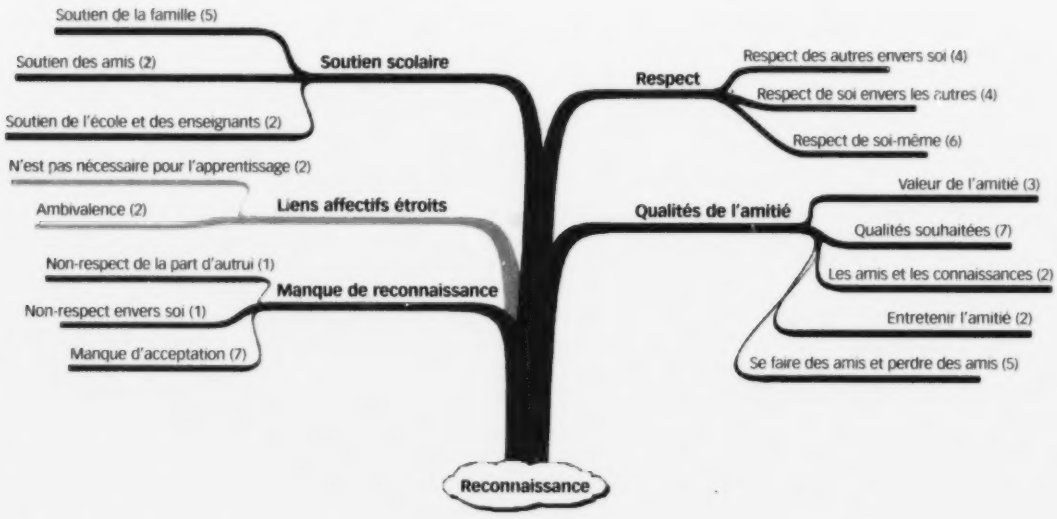

Le respect

L'une des principales conclusions de notre étude est que l'amitié est profondément liée au respect. Le résultat des entrevues laisse penser que les jeunes de la deuxième génération accordent une grande importance à la présence de leur famille et à la fréquentation de leurs semblables dans les établissements d'enseignement, parce qu'ils en tirent un sentiment de respect. Le respect mutuel semble comporter trois dimensions : le respect des autres envers soi, de soi envers les autres et le respect de soi-même.

Selon les participants, sept thèmes illustrent *la façon dont ils sont respectés* par autrui : la reconnaissance, la présence, l'attention, le respect de leurs décisions, le désir de leur éviter les ennuis, la confiance et l'honnêteté.

> Je pense que chacun manifeste son respect d'une manière différente. Mes sœurs, notamment mes petites sœurs, c'est parce que je suis la plus grande et parce que j'ai plus d'expérience qu'elles. Mon frère me respecte parce que j'espère terminer mes études l'an prochain et faire quelque chose de semblable à lui, qui ouvre son commerce. Ils [parents] me respectent parce que je sais ce que je veux et que je m'efforce vraiment d'y parvenir, en comparaison avec mon autre sœur qui voulait suivre des études avant de se marier, mais – je ne sais trop ce qui est arrivé – qui s'est mariée, a cessé ses études, n'a même pas gardé longtemps son emploi, puis a eu des enfants. (Barbie)

> S'ils savent que je peux avoir des ennuis ou s'ils ont une [mauvaise] impression au sujet de quelqu'un que je viens tout juste de rencontrer, ils m'en parleront, juste pour qu'il ne m'arrive rien de mal. Si j'étais dans une mauvaise situation, ils m'aideraient à m'en sortir. Hum, ils respectent mes décisions. (Lue Rue)

> Eh bien, c'est difficile à expliquer. Disons que si vous vous faisiez mal et que vous étiez chez vous malade ou je ne sais quoi, eh bien, ils vous rendraient visite, puis ils vous diraient : « Allez, faisons ceci ou cela en fin de semaine! » (Ramel)

Lorsqu'on leur demande comment ils manifestent *leur respect envers les autres*, nombreux sont ceux qui déclarent vouloir être traités comme ils traitent les autres, un principe moral fondamental, voire la règle d'or en ce qui concerne l'éthique de la réciprocité sociale. Ces jeunes aident ceux qui en ont besoin; ils sont justes et bons avec leur famille et leurs amis; ils évitent les ennuis à leurs amis, ils sont à l'écoute des autres, expriment leurs idées et tentent de comprendre les croyances et les sentiments de l'autre.

> En faisant exactement la même chose. Je respecte leur famille, leurs biens, leur vie privée et tout ce qui les concerne. Ma copine Ariel, par exemple, je peux bavarder avec elle de tout et ses parents, tout comme elle, sont merveilleux, et j'éprouve pour eux du respect. (Batman)

> Eh bien, quand ils veulent parler, je les laisse parler. Et s'ils veulent une réponse, je leur en apporte une. Au fond, avec mes copains, le respect doit être réciproque. Je sens qu'ils ont du respect pour moi si, après que je leur ai fait part de mes idées, ils expriment les leurs. Quant à moi, je leur exprime mon respect en leur apportant de l'aide lorsqu'ils en ont besoin, etc. (Anonyme)

Ils me montrent du respect et tout ça, comme mes parents et tout ça. Et quand les autres expriment leur respect, vous avez tendance à leur rendre la pareille. Même quelqu'un qui ne serait pas très fin ferait probablement la même chose. Donc, vous leur montrez que vous les respectez. J'essaie de me montrer juste encore bien plus que respectueux. Toutefois, avec les copains, le respect est une notion étrange, car on peut souvent se disputer; les copains peuvent vraiment vous mettre une raclée, puis s'en tenir là. Au fond, avec eux, vous pouvez – la question n'est pas tant l'égalité – vous pouvez vraiment faire toutes sortes de choses, comme vous battre et tout ça et vous aimer réciproquement, mais, au fond, ce qui compte, c'est que vous vous portiez au secours de cette personne, que vous la protégiez et tout ça et l'affection est là. C'est ce qui compte. (Gonzo)

Le *respect de soi* est expliqué différemment par les participants : il est lié aux bonnes actions, au fait d'éviter les ennuis, à la confiance en soi et au principe du respect comme état privilégié.

Eh bien, je pense que j'ai suffisamment d'amour-propre. Il y a environ trois ou quatre ans de cela, j'en avais vraiment très peu, car les autres ne me traitaient pas aussi bien que le faisaient mes amis… Mais tout cela a cessé à un moment donné. Par exemple, mes amis me défendaient toujours parce que je ne me défendais pas. Pourtant, un jour, j'ai vu que l'on embêtait l'un de mes copains et je me suis porté à son secours, parce qu'il m'avait soutenu lui aussi. Je me suis senti fier; de nous deux, je pense. Maintenant, je ne demande plus de respect : j'en donne et j'en reçois. (Anonyme)

Le respect, chez les parents et les enseignants, ce sont les privilèges et la confiance qu'ils accordent, ce genre de choses. (Gonzo)

Oui, j'ai de l'amour-propre… Je ne crains pas d'être ce que je veux être. Mon attitude est la suivante : si je ne vous plais pas, c'est votre problème. Je ferai ce que j'ai à faire. (Ramel)

Les jeunes de la deuxième génération d'immigrants accordent une grande importance à la présence de leur famille et à la fréquentation de leurs semblables dans les établissements d'enseignement parce qu'ils en tirent un sentiment de respect.

Qualités de l'amitié

Les qualités recherchées chez le copain, le sens de l'amitié, la différence entre un ami et une connaissance, l'entretien des liens d'amitié, se faire des amis et en perdre sont tous des thèmes de grand intérêt pour les participants à notre étude. La partie suivante en est la preuve; nous y présentons les déclarations détaillées des jeunes de la deuxième génération.

Je recherche des personnes amicales, compréhensives et qui peut-être ne sont pas si différentes de moi. J'aime ceux qui comprennent mon point de vue et, inversement, dont je comprends le point de vue. Je pense qu'il s'agit juste de bien se comprendre. Oui, je pense que c'est cela. [Au sujet de se faire de nouveaux amis, après un emménagement à Calgary il y deux ans] Donc, le premier jour, j'ai un peu essayé quelques groupes et, si l'on se montrait sympathique envers moi, je demandais si je pouvais m'asseoir à leur table pour manger. Si je n'aimais pas vraiment ce qu'ils défendaient et leurs valeurs, je n'allais pas plus loin. J'ai pourtant gardé le contact et je leur ai parlé à l'occasion; je ne les ai pas totalement ignorés. Après avoir déambulé de groupe en groupe, j'ai tout simplement décidé qui me plaisait et qui ne me plaisait pas. Puis, j'ai rencontré d'autres jeunes dans ma classe d'éducation physique en plein air que je tenais à éviter. Ensuite, j'ai rencontré quelques jeunes qui m'ont invitée à travailler avec eux et je me suis aperçue que j'aimais bien les camarades de ce groupe. C'est celui que je fréquente maintenant. (Chickita)

Un ami, c'est quelqu'un que vous connaissez. Quelqu'un qui est là lorsque vous avez besoin d'aide; quelqu'un qui vous aidera lorsque vous en avez besoin. Je pense qu'un copain peut être tout ce qu'il veut dans la mesure où il est là pour vous. Il peut être peureux ou brave, petit ou grand, gros ou maigrelet, et ils peuvent être tous tes amis dans la mesure où ils sont amicaux. Je pense que la différence réelle entre une connaissance et un ami est que vous connaissez peu une connaissance, alors qu'un ami, vous le connaissez bien. J'essaie de parler avec mes copains autant que je le peux et je veille à leur rendre ce qu'ils me donnent. Oui, c'est réciproque. Si je veux me faire un nouvel ami par moi-même, j'ai au moins une conversation avec lui. Je le salue d'abord au milieu du couloir, par exemple, puis graduellement, je lui parlerai à la cafétéria, etc. (Anonyme)

Être un ami, c'est savoir écouter. Être un ami signifie que l'on peut se confier sans craindre que cela soit colporté. Être un ami signifie dire des choses réfléchies et savoir écouter. Être amis… c'est rire ensemble et bien s'amuser. Les

qualités… l'humour et la fiabilité. Je n'attache pas d'importance à l'apparence physique ni à l'intelligence; je recherche simplement quelqu'un de confiance et qui peut être vraiment amusant. [Pour garder ses amis], soyez gentils. Il ne faut pas raconter des histoires et lancer des piques en espérant que vos amis vous aideront le jour suivant ou je ne sais quoi; il faut savoir bien se comporter. (Captain Crack)

Je pense que l'amitié, c'est la confiance; il vous faut leur confiance, ce genre de chose. Mais cela signifie également que vous pouvez leur dire « non » ou de « la fermer », leur dire que ce qu'ils font n'est pas correct et qu'ils se comportent en idiots. C'est cela, l'amitié : être honnête et direct. Je recherche une certaine vivacité, une soif de connaissances et une ouverture d'esprit; je recherche probablement des goûts différents, aussi, car cela permet de mener des conversations enrichissantes. Comment est-ce que je garde mes amis ? La plupart du temps par le contact, c'est ce qu'il y a de mieux. Nous sommes constamment en relation. Avec certains, on se téléphone; nous sommes souvent en contact et nous faisons des choses ensemble. On se fait de nouveaux copains par l'intermédiaire des amis, essentiellement. Les anciens copains sont difficiles à garder, car on change beaucoup, mais cela commence à se calmer; donc, je garderai probablement mes copains actuels. Toutefois, ceux que j'avais en 3e année, je ne les vois plus vraiment, car on a tous changé et pris de la distance. Il peut s'agir des lieux qu'on aime fréquenter ou pas, mais cela peut être aussi simple que le fait de ne pas aimer le même genre de films; en ce cas, on ne se voit pas en été, puis à la rentrée, on a perdu le contact. Il est difficile de renouer dans ces cas-là. (Gonzo)

L'acceptation des pairs, de la famille et de la collectivité est de grande importance pour les participants. Pourtant, les jeunes de la deuxième génération sont catégoriques : ils rejettent ceux qui ne les acceptent pas.

Soutien scolaire

Apprendre est la tâche essentielle des adolescents qui fréquentent un établissement scolaire et le rôle de leurs réseaux sociaux est d'une très grande importance dans le contexte de l'apprentissage. Ces adolescents de la deuxième génération affirment avoir le soutien de leurs amis et de leur famille à cet égard, et que ce soutien se manifeste par la motivation et les conseils, mais que leur entourage ne participe pas spécialement à leurs travaux scolaires, comme cela est le cas pour les autres jeunes Canadiens.

> Ma famille et mes amis me soutiennent dans mon apprentissage scolaire. Je pense qu'ils le font parce que cela fait partie de ma vie. Oui, car ils interagissent avec moi autant que j'interagis avec eux et parce qu'ils enrichissent mon expérience, je fais des progrès dans ma vie. (Anonyme)

> La plupart de mes amis m'appuient dans mon apprentissage scolaire. Ils me donnent envie d'aller à l'école le matin, car certains jours je voudrais tout simplement rentrer chez moi et me recoucher pour deux heures. Mais ils sont trop drôles pour que je les manque; donc, j'y vais. Mon oncle et ma tante, Victor et Sheryl, m'apportent aussi leur appui dans mes études en m'encourageant dans ce que je fais. Ils me soutiennent et me disent qu'en étudiant bien maintenant, ma vie sera plus facile plus tard. (Captain Crack)

> Ma famille m'encourage réellement dans mon travail scolaire et le reste. Oui, des personnes comme mes amis encouragent la connaissance générale, mais ce n'est pas tant l'apprentissage scolaire. L'enseignant ici est M. Goudreau, une personne vraiment encourageante. Les amis détiennent un savoir, mais les camarades et les enseignants détiennent un savoir scolaire. (Gonzo)

> Oui, mon frère [appuie mon travail scolaire]… C'est ce qu'il me donne, comment il explique; j'interprète les choses différemment avec lui, en comparaison avec mes parents. Mes parents m'offrent des vêtements, vous savez; ils veulent que je sois heureux, car quand je suis heureux, il est évident que je serai gentil avec eux, n'est-ce pas ? Vous savez, ils veulent être fiers de moi… (Ramel)

Liens affectifs étroits

Lorsqu'on leur demande si ceux qui soutiennent leur apprentissage scolaire sont affectivement proches d'eux, la plupart des participants répondent par l'affirmative, bien qu'ils ne soient pas unanimes – deux sont en désaccord et deux personnes restent ambivalentes. Les explications sont peu nombreuses, car le fait est perçu comme évident

> Non, je ne dirais pas cela. Mes amis pour moi sont pareils, et mes parents souhaitent que je réussisse à l'école, sans pour autant intervenir. Quant à mes sœurs, elles doivent se soucier de leur propre apprentissage scolaire. Pour moi, ma famille est comme la concurrence. Qui m'offre le meilleur soutien scolaire ? Je dirais mon frère, mon petit ami et l'ex-petite amie de mon frère. (Barbie)

Hum, cela dépend de la personne. On peut être affectivement plus proche de certains que d'autres; par exemple, mon père me soutient, mais pas William [un ami]. En fait, il me soutient, mais il n'est pas vraiment concerné par mon apprentissage scolaire; c'est simplement une personne que je connais et avec qui je suis très bon copain. (Batman)

Manque de reconnaissance

Les manifestations du manque de reconnaissance revêtent trois aspects : le manque de respect généralisé envers les femmes, le manque de respect de la part d'un membre de la famille ou d'un ami en particulier et le manque d'acceptation fréquent de la part des autres. Une répondante mentionne les répercussions des préjugés contre les femmes, qui ne sont perçues que comme des objets sexuels; elle tente essentiellement de se préserver contre ce manque de respect-là.

Ne pas vendre mon corps; c'est l'essentiel. C'est vraiment l'essentiel. Je pense simplement que la virginité est très importante et c'est pourquoi je ne vais pas donner du plaisir à des gars lorsque cela peut détruire mon corps, ma réputation, etc. Je veux dire que les médias actuels vous influencent plus ou moins, vous savez; tout est orienté sur le sexe; tout est au sujet du sexe, notamment contre les femmes. Je déteste tout ça. Je n'aime pas ça. (Lue Rue)

L'amour-propre diminue également lorsqu'il y a un manque d'acceptation au sein de la famille et dans le réseau des amis, comme l'explique l'un des adolescents que nous avons rencontrés :

Eh bien, ce n'est pas qu'il [le père] ne me respecte pas, c'est juste qu'il ne m'accorde pas vraiment de mérite… Il me dit de penser d'une façon créative et je ne sais toujours pas ce que cela signifie. Bon, je me dis que, si je veux obtenir son respect, il faudra que je trouve la réponse moi-même. (Anonyme)

L'acceptation des pairs, de la famille et de la collectivité est de grande importance pour les participants. Pourtant, les jeunes de la deuxième génération sont catégoriques : ils rejettent ceux qui ne les acceptent pas. Partant du principe que personne n'est obligé d'aimer l'autre, ces jeunes ne tolèrent pas pour autant que l'on ne puisse pas les respecter en tant que personne, apprécier leurs réalisations ou leurs qualités.

S'ils vous connaissent et vous comprennent et qu'ils vous aiment pour ce que vous êtes, alors cela est formidable. Mais s'ils ne vous donnent aucune chance, qu'ils vous méprisent, qu'ils vous croient snob et très BCBG et qu'ils ne vous perçoivent pas comme quelqu'un de bien, alors c'est eux qui y perdent quelque chose. Je ne crois pas qu'ils sont obligés de vous aimer ou quoi que ce soit. (Barbie)

Il faut pourtant que l'on vous apprécie pour pouvoir arriver à quelque chose; les personnes importantes, comme celles qui ont un pouvoir de décision et qui peuvent influencer votre avenir… (Captain Crack)

Mais c'est qui je suis. Je suis du genre à dire : « Si je ne vous plais pas, c'est votre problème ». (Ramel)

Ce manque de respect moral est particulièrement inacceptable, selon ces jeunes, qui en perçoivent l'immoralité comme étant au centre du traitement problématique dont ils font l'objet de la part de ceux qui ne peuvent pas les apprécier en tant que personnes.

La reconnaissance est vécue comme une forme de respect entre amis, dans la famille et au sein des réseaux sociaux, et qu'elle est à la base d'un soutien à l'apprentissage. Autrement dit, ce genre de respect est à l'origine de la confiance.

Conclusion

Dans l'analyse des données récentes sur les jeunes, nous avons démontré que la reconnaissance est vécue comme une forme de respect entre amis, dans la famille et au sein des réseaux sociaux, et qu'elle est à la base d'un soutien à l'apprentissage. Autrement dit, ce genre de respect est à l'origine de la confiance. Inversement, le manque de reconnaissance est vécu comme un manque de respect. L'analyse révèle que les participants accordent de la valeur au respect et au soutien de leur famille et de leurs pairs. Ces jeunes sont très clairs et savent nommer les qualités de l'amitié qui ont le plus d'importance à leurs yeux. Ils s'expriment abondamment sur la nature réciproque du respect ou du manque de respect entre eux et autrui et sur le respect par principe comme clé de l'apprentissage et de l'acceptation.

Par ailleurs, l'analyse appuie la théorisation empirique d'Honneth sur la lutte pour s'affirmer, fondée sur diverses formes de respect, et l'absence d'acceptation comme le manque de respect. Les participants ont compris que les liens affectifs au sein de la famille et entre amis sont indispensables pour une acceptation et une attention mutuelles. Ces liens affectifs permettent à chacun d'être libre, comme principe général, car c'est sur l'estime sociale que reposent à la fois la reconnaissance juridique et les droits de la personne, qui se généralisent ensuite à autrui. Ainsi, cette compréhension nuancée de l'amitié rend possible les liens juridiques entre les citoyens, d'une part, et entre les citoyens et l'État, d'autre part. Cette compréhension influence la politique publique,

y compris la politique de l'éducation pour l'intégration à long terme des nouveaux Canadiens. L'amitié est essentielle au bien-être et à la bonne participation scolaire et civique, tant sur le plan de l'intégration que sur celui des droits de la personne et de la citoyenneté.

Références

Coleman, J. S. 1990. *Equality and Achievement in Education*, Boulder, Westview Press.

Hébert, Y., J. W Lee, S. X. Sun, et C. Berti, 2003. « Relational Citizenship as Social Networks: Immigrant Youth's Maps of their Friendships », *Encounters on Education*, vol. 4, n° 83.

Honneth, A. 1995. *The Struggle for Recognition: The Moral Grammar of Social Conflicts*, Cambridge, MIT Press.

Kingwell, M. 2000. *The World We Want: Virtue, Vice, and the Good Citizen*, Toronto, Viking, Penguin Group.

MacKinnon, M. P. 2007. *Engaging Citizens: Building Public Trust*, présentation à la conférence IPAC, Ottawa, Canadian Policy Research Network. www.cprn.org/doc.cfm?doc=1790&l=en.

Putnam, R. D. 2002. *Democracies in Flux: The Evolution of Social Capital in contemporary Society*, New York, Oxford University Press.

Notes

[1] Nous tenons à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada de nous avoir accordé une subvention ordinaire de recherche (2004-2007) pour le projet intitulé « Negotiating Difference and Democracy: Identity as Social Capital among Canadian Youth ». Ce projet a été mené par Yvonne Hébert (University of Calgary), chercheuse principale, en collaboration avec Lori A. Wilkinson (University of Manitoba) et Mehrunnisa Ali (Ryerson University) en qualité de cochercheuses. Sous la direction et avec la participation de la chercheuse principale, les assistants à la recherche qui ont recueilli les données étaient Bill Hartley et Leanne Hildebrand, Ernie Alama ayant effectué l'analyse des données. Au total, 31 entrevues ont été menées avec les participants de Calgary.

[2] NdT: Toutes les citations dans cet article sont traduites de l'anglais.

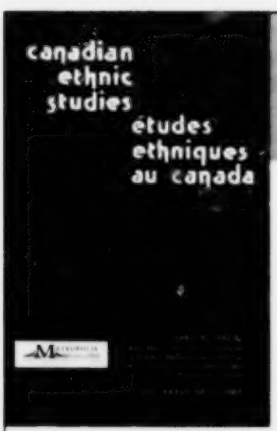

Penser l'immigration en dehors des métropoles au Canada

Numéro spécial d'Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies

Un numéro spécial d'*Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies* publié récemment (vol. XXXVII, n° 3, 2005) jette un regard sur la régionalisation de l'immigration. Michèle Vatz Laaroussi (Université de Sherbrooke), Margaret Walton-Roberts (Wilfrid Laurier University), John Biles (projet Metropolis) et Jean Viel (Développement social Canada), ont participé à sa publication, à titre de rédacteurs invités. La revue contient des articles portant sur la dispersion régionale en Colombie-Britannique, sur la participation d'immigrants dans les marchés du travail locaux en Ontario, sur l'établissement de réfugiés dans la Ville de Québec et dans des petites communautés de la Colombie-Britannique, sur les Acadiens, l'interculturalisme et la régionalisation, ainsi que sur les services offerts aux nouveaux immigrants à Halifax. La publication présente également un compte rendu de conférence d'« Immigration et émigration : le Canada atlantique à la croisée des chemins ».

Pour commander une copie de la revue, rendez-vous www.ss.ucalgary.ca/CES

L'EXPÉRIENCE DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION D'ORIGINE HAÏTIENNE AU QUÉBEC

RÉSUMÉ

Cet article se penche sur la problématisation de la deuxième génération d'immigrants dans le contexte québécois. Il souligne également quelques grands constats issus des travaux de l'auteure menés au cours des 15 dernières années sur l'expérience sociale et la construction identitaire des jeunes de la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec.

MARYSE POTVIN

Maryse Potvin est politologue et sociologue, professeure en éducation à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de même que chercheuse au Centre Métropolis du Québec (Immigration et Métropoles) et au Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM), où elle coordonne le pôle « Discriminations et insertion ».

Depuis une douzaine d'années, ses travaux portent sur les rapports ethniques, le racisme, la discrimination, les jeunes immigrants de deuxième génération, l'éducation antiraciste et à la citoyenneté, l'analyse critique des médias et l'analyse des discours d'opinion, les inégalités sociales et scolaires en milieux urbains défavorisés et multiethniques et l'égalité des chances en éducation pour les jeunes issus des minorités. Elle forme de futurs enseignants sur les questions d'inégalités sociales et scolaires, de discrimination, de citoyenneté et de droits humains.

En dépit du grand nombre d'études s'intéressant au maintien de l'ethnicité d'une génération à l'autre et à la perpétuation des inégalités ethniques, le concept de deuxième génération a été très peu débattu au Québec et au Canada (Simard, 1999; Potvin et coll., 2007). Pourtant, aux États-Unis, et ce, dès le début du 20e siècle, les chercheurs de l'école de Chicago se sont intéressés aux caractéristiques et aux modalités d'intégration des enfants d'immigrants, à l'époque majoritairement d'origine européenne. Aujourd'hui, le concept de deuxième génération est utilisé de manière plutôt consensuelle par le milieu scientifique américain pour parler des enfants nés dans la société d'accueil de parents immigrants (Gans, 1992; Portes, 1996; Waters, 1996; Perlmann et Waldinger, 1997; Zhou, 1997; Portes et Rumbaut, 2000).

Jusqu'aux années 1990, nombre d'auteurs en Europe, aux États-Unis et au Canada ont dépeint ces jeunes, notamment ceux qui sont issus des minorités dites « visibles », sous l'angle de la « pathologie sociale » et d'un conflit culturel propre à la deuxième génération d'immigrants. Ces jeunes semblaient constituer une catégorie « problème », aliénée, anomique, prise entre deux systèmes culturels présumés inconciliables ou antagonistes (Malewska-Peyre et coll., 1982; Yahyaoui, 1989; Weinreich, 1979). Or cette image de crise a généralement été associée aux jeunes des minorités les plus insérées dans la culture majoritaire et dans le champ des rapports sociaux de la société dite « d'accueil » – les jeunes Maghrébins en France, les Afro-Caribéens en Grande-Bretagne et aux États-Unis, les Haïtiens au Québec – par rapport aux minorités qui seraient restées « étrangères » ou vivant au sein d'institutions parallèles. Au Québec, les jeunes de deuxième génération des minorités visibles, notamment les jeunes Noirs, sont malgré eux au centre des débats publics et des discours alarmistes sur l'intégration, dans les médias, les milieux associatifs et intellectuels et les officines gouvernementales. Comme les jeunes Maghrébins en France, il leur est demandé d'incarner, plus que les autres citoyens, les réussites du modèle d'intégration en place et d'attester par là du bon fonctionnement non seulement des décisions politiques prises à leur égard, mais de la cohésion sociale et de l'ordre dominant. Toutefois, leurs supposés « problèmes » nous renseignent peut-être davantage sur les sociétés d'accueil elles-mêmes.

Au Québec, aucun débat terminologique ou scientifique approfondi n'a eu lieu sur les jeunes immigrants de deuxième génération. Jusqu'aux années 1990, les premières études sur les enfants d'immigrants ne distinguaient généralement pas les jeunes immigrants des jeunes nés au Québec de parents immigrants (Laperrière, 1989, 1991; Meintel, 1993). Mais devant le constat statistique de la persistance des inégalités sociales au fil du temps (taux de chômage élevé, difficultés scolaires, etc.), les jeunes des minorités visibles de la deuxième génération sont devenus un objet de préoccupation et un enjeu majeur, autant pour les pouvoirs publics québécois (qui ont accru leurs interventions en matière d'intégration au cours des années 1990) que pour les leaders associatifs, majoritairement issus de la première génération. Il a fallu attendre le milieu des années 1990 pour voir apparaître les premiers travaux portant spécifiquement sur la deuxième génération d'immigrants (Potvin, 1997, 1999, 2000). Aujourd'hui, le concept de deuxième génération semble souvent réservé aux enfants des immigrants arrivés après 1965, issus des vagues migratoires non européennes et étiquetés par les autorités comme appartenant à des « minorités visibles ».

Or pourquoi les jeunes de deuxième génération issus de la « nouvelle immigration » du Sud ont-ils soudainement suscité autant d'intérêt et de débats ? Parce qu'ils mettent en cause le modèle d'intégration et d'égalité de la société dite d'accueil. Comme le mentionne Dubet (2007, p. 7) « on découvre les 'deuxièmes générations' quand les enfants semblent moins bien traités que leurs aînés ou quand ils n'acceptent plus d'être aussi mal traités ». Ils connaissent une assimilation segmentée (Zhou, 1997), même si certains réussissent scolairement et professionnellement, quittent les quartiers ethniques et échappent ainsi au statut de deuxième génération. « Pour l'essentiel, le thème de la seconde génération apparaît quand s'interrompt le processus migratoire, quand les enfants et les petits-enfants des premiers venus ne sont plus des immigrés et ne sont pas devenus non plus, malgré le temps, des Français ou des Québécois comme les autres. » (Dubet, 2007, p. 7)

Au Québec, le discours public sur l'intégration des minorités est déphasé par rapport aux processus réels se jouant au sein des rapports sociaux et par rapport à l'existence vérifiable du racisme (Potvin, 2008). Les descendants d'immigrants sont soumis à un processus d'insertion socioculturelle qui, par l'entremise de la consommation de masse, de l'école, des médias et de la culture des pairs, les rendent de plus en plus indifférenciables culturellement des autres jeunes, ce qui n'exclut pas, mais ne signifie pas non plus, une intégration parallèle dans une culture et des réseaux ethniques. Les jeunes de la deuxième génération tendent à négocier leur rapport à la citoyenneté et à l'ethnicité selon des modes qui s'accommodent bien mal des schèmes réducteurs à partir desquels les discours dominants les appréhendent. Les marqueurs ethniques mobilisés par ces jeunes, déployés en partie en réaction à l'exclusion symbolique et matérielle, sont aussi producteurs de nouveaux modèles identitaires fondés sur la résistance, le métissage, le cumul des appartenances et l'alternance des codes (Potvin et coll., 2007).

Au Québec, les jeunes de deuxième génération des minorités visibles, notamment les jeunes Noirs, sont malgré eux au centre des débats publics et des discours alarmistes sur l'intégration [...] Il leur est demandé d'incarner, plus que les autres citoyens, les réussites du modèle d'intégration en place et d'attester par là du bon fonctionnement des décisions politiques prises à leur égard.

L'exemple de la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec : quelques constats

Du début des années 1990 à aujourd'hui, nos travaux auprès des jeunes de deuxième génération d'origine haïtienne au Québec, issus tant de milieux défavorisés qu'aisés (Potvin, 1997, 1999, 2000, 2001, 2002, 2007a et b), visaient à comprendre comment les processus sociologiques de production des inégalités, des discriminations et des frontières, à l'œuvre dans le quotidien de ces jeunes, agissaient sur la construction de leur identité et, plus largement, de leur « expérience sociale ». L'intention était de mettre au jour le caractère pluriel et variable des modalités de participation et d'appartenance, mais aussi les stratégies de résistance, d'opposition et de négociation des jeunes Haïtiens de la deuxième génération, tout en replaçant ces processus dans les rapports sociaux de leur société. Nous voulions savoir en quoi ces jeunes se distinguent d'une part des autres jeunes natifs du groupe « majoritaire » et d'autre part de la première génération qui a immigré. Est-ce que des différences nous permettent de parler, en évitant les écueils du réductionnisme et de l'essentialisme, d'une expérience particulière des jeunes de la deuxième génération, ou plutôt d'une expérience propre à des groupes spécifiques – racialisés, ethnicisés, défavorisés ou les trois à la fois ? Comment, donc, désigner ces jeunes, sans généraliser ni tronquer la réalité ? Quels sont les processus à l'œuvre dans leurs modes de négociation identitaire et leur intégration socioéconomique ?

La réflexion collective qu'ont poursuivie les jeunes d'origine haïtienne dans le cadre de mes recherches a montré qu'ils appartiennent culturellement à la société québécoise et ne se distinguent pas des autres jeunes québécois en termes de scolarité, d'aspirations et de participation à une culture de masse et de consommation. Toutefois, leur expérience sociale se construit « par et autour du racisme » et de déterminismes sociaux, qui résultent d'un parcours d'immigration qu'ils n'ont pas effectué et qui interfèrent sur leur participation égalitaire et la construction de leur individualité. Ils ressentent le racisme avec acuité en raison de leur fort sentiment d'appartenance à la société québécoise, et non pas l'inverse. Comme l'ont constaté Reitz et Banerjee (2007) dans leur analyse de l'enquête canadienne sur la diversité ethnique, qui corrobore d'ailleurs les études qualitatives menées auprès de la deuxième génération, ces jeunes issus des minorités visibles s'estiment davantage victimes de discriminations, parce qu'en tant que natifs du Canada, ils s'attendent à ce que leurs droits de citoyens et l'égalité sociale soient respectés.

Dès lors, ce qui distingue le plus fortement ces jeunes des autres jeunes est le racisme qu'ils subissent et qui tend à (re)créer des différences, matérielles et symboliques. Le rôle du racisme n'est pas qu'économique : il s'avère central dans les processus de construction identitaire, de participation sociale et d'appartenance des jeunes de deuxième génération des minorités visibles. Il serait plus juste de parler d'un nouveau racisme différentialiste, qui serait exacerbé à l'égard de cette deuxième génération située symboliquement, culturellement et matériellement à la fois dedans et dehors. Ces jeunes, qui incarnent simultanément « l'Autre » (l'étranger) et « le Même » (le natif), brouillent les

repères grâce auxquels le groupe majoritaire différencie le Nous du Eux. Comme le rappelle Dubet (2007, p. 7) :

> Du point de vue de la culture des parents, ils sont déracinés, du point de vue de la culture du pays d'accueil, ils restent des immigrés. D'ailleurs, le racisme auquel ils sont confrontés change souvent de nature. Alors que le racisme anti-immigrés se plaisait à souligner les différences culturelles et « l'archaïsme » de la culture des parents, le racisme anti-secondes générations souligne leur proximité culturelle : ils sont comme « nous », trop comme « nous », trop modernes, trop ambitieux, trop consommateurs, trop présents dans la ville, dans les institutions et dans les médias.

L'exclusion racisante et ethnicisante vient compromettre les chances que ces jeunes actualisent le modèle d'intégration citoyenne qui a cours dans leur société. Or, pour les jeunes d'origine haïtienne rencontrés sur le terrain, il n'existe pas « d'ailleurs » (auquel ils sont souvent renvoyés), parce que dans les faits, comme « dans leur tête », ils ne sont pas des immigrés. Ils ne trouvent pas non plus refuge dans la communauté haïtienne montréalaise, qu'ils perçoivent comme un espace minoritaire créé par et pour la première génération, offrant davantage de services aux nouveaux arrivants et un tremplin politique à une élite constituée que des outils d'insertion à ces jeunes Québécois de la deuxième génération. De ce fait, ces jeunes naviguent entre différents pôles identitaires, parfois difficilement et parfois plus aisément, afin de trouver des ressources positives pour donner sens à leur expérience fragmentée par le racisme. Ils circulent principalement entre trois pôles, qui sont aussi des lieux d'appartenance et de participation conduisant à des actions normatives, stratégiques ou éthiques chez les jeunes : un espace sociétal québécois (pôle québécois), qui les intègre culturellement et les rejette socialement tout à la fois, une communauté haïtienne minoritaire (pôle haïtien), léguée par la première génération haïtienne au Québec et constituant un faible soutien concret et matériel à leur expérience et, enfin, une communauté *Black* (pôle *Black*), plutôt symbolique, diasporique et transcendante, qui agit comme support d'un méta-récit universalisé et historique donnant un sens à leur expérience du racisme au Québec.

Chacun de ces pôles comporte une face sombre et une face lumineuse, un ensemble de ressources positives et une dimension négative. En effet, chacun est traversé par une tension, qui agit sur les représentations ambivalentes qu'ont les jeunes de leurs appartenances et des modes de participation qu'elles permettent. De ce fait, ces pôles sont en tension les uns avec les autres, n'ont pas les mêmes fonctions et n'interviennent pas dans toutes les circonstances et face à tous les interlocuteurs. Cet équilibre instable donne aux jeunes le sentiment de vivre une expérience particulière, bien à eux, qui est aussi un mode de résistance et d'identité : l'expérience de jeunes *Black* de deuxième génération haïtienne. La spécificité de cette expérience commune tiendrait de cette tension entre leur forte intégration culturelle et leur participation sociale et politique difficile au Québec.

La communauté haïtienne est perçue comme un espace d'affectivité qui renvoie à la filiation, à l'extension de la vie familiale et à une certaine « complétude institutionnelle » au Québec, mais aussi à l'expérience douloureuse d'immigration des parents, à des images négatives dans les médias et à des ruptures. Cependant, cette communauté leur paraît peu organisée, sans ressources, peu attirante et incapable de répondre aux besoins qu'ils croient spécifiques à leur génération. Ils ne connaissent ni ses structures ni son évolution, et ne pensent pas continuer le travail des « anciens ». L'attachement au pays d'origine des parents est faible et symbolique, et plusieurs n'y sont jamais allés. Ils peinent à s'identifier à un groupe minoritaire, extranéisé et objet de préjugés défavorables de la part du groupe dominant. Le statut minoritaire de cette communauté, la faiblesse de ses structures associatives, de ses réseaux, de son pouvoir politique et économique semblent être autant de facteurs qui les éloignent de la communauté. Ils condamnent l'attitude des classes favorisées, issues de la première vague d'immigration des années 1960-1970, qui n'auraient « rien légué » en termes de développement de la communauté. Ils désirent déborder de la communauté tout en s'attendant à ce qu'elle « fasse quelque chose» pour les doter des ressources qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Mais elle ne répondrait pas à leurs attentes.

[Ces jeunes] appartiennent culturellement à la société québécoise et ne se distinguent pas des autres jeunes québécois en termes de scolarité, d'aspirations et de participation à une culture de masse et de consommation. Toutefois, leur expérience sociale se construit « par et autour du racisme » et de déterminismes sociaux.

Le pôle québécois de leur identité est aussi fragmenté et mis en opposition avec les deux autres : c'est le lieu de références culturelles par l'école, la télévision, le travail, le quartier, les amitiés, la musique, mais leur sentiment d'être rejetés sur la base de supposées différences est aussi alimenté par les images des médias, la discrimination en emploi, le traitement différentiel et perçu comme injuste de la police, leurs expériences douloureuses à l'école ou dans leur quartier, l'effritement progressif de leurs amitiés avec des Québécois francophones, leur perception d'un nationalisme marginalisant et leur difficulté à développer des actions communes et à affirmer leur citoyenneté. Perçus comme des Haïtiens, ils constatent un blocage de leur mobilité et restent fixés en bas de la société sans être pour autant des immigrés. En dépit d'un accès à la scolarité et à la formation, ces jeunes

ne parviennent pas à surmonter la cristallisation des handicaps sociaux associés aux catégories populaires ou défavorisées et attribuées, souvent indûment, à « l'immigrant du tiers monde ». En dépit aussi d'une politique d'immigration canadienne qui sélectionne les immigrants en raison de leurs qualifications et niveaux de scolarité, les rapports inégaux entre le Nord et le Sud continuent d'alimenter un certain imaginaire collectif infériorisant qui affecte ces descendants d'immigrants, même les plus scolarisés. Ils estiment que le marché du travail fonctionne sur des préjugés, dévalorise leurs « différences » (qu'ils voient comme des atouts), les exploite et les exclut parce qu'ils appartiennent à un groupe minoritaire qui n'a pas le poids du nombre pour établir un rapport de force ou se construire un marché « parallèle ». Le fait que certains d'entre eux « s'en sortent » accentue la frustration et le sentiment d'exclusion des autres. Ces jeunes se sentent donc isolés dans un parcours d'insertion jonché d'obstacles et n'ont pas de pouvoir, individuellement, pour forcer leur insertion. Pour eux, les jeunes Noirs de deuxième génération ont « les mêmes problèmes » mais n'arrivent pas à se positionner comme acteur au sein d'un rapport de force. Ils se disent impuissants pour se rassembler, se construire des réseaux, revendiquer collectivement la reconnaissance de leurs droits (et de leurs problèmes) et faire contrepoids aux situations discriminatoires.

Ces jeunes Québécois accèdent difficilement à l'expression politique, car leurs problèmes seraient mal traduits par le discours dominant et ne correspondraient pas à la division classique entre souverainistes et fédéralistes. La question nationale québécoise est, pour eux, un problème « de luxe » dans une société d'abondance, alors qu'ils perdent eux-mêmes leur langue et leur histoire à plus ou moins brève échéance. Le Québec est leur territoire de résidence et de repères culturels, mais l'identité québécoise n'apparaît pas pour eux comme un vecteur positif d'identification.

Pourtant, ils adhèrent, non sans distance critique, aux éléments de la culture sociétale et civique du Québec, ce qui montre qu'ils appartiennent objectivement à cette société : la langue française, le système effectif de droits et les valeurs associées à la citoyenneté (liberté, égalité, autonomie), les institutions démocratiques, les stratégies de mobilité. Cette adhésion est en outre doublée d'un désir d'inscrire leur apport historique et social dans le patrimoine commun. La société québécoise leur fournit des ressources éducatives, culturelles et sociales importantes et leur volonté de s'inscrire dans son histoire, hors d'une catégorisation débilitante, s'amalgame au partage de valeurs civiques avec les autres Québécois.

Leur identité québécoise est ambivalente du fait de leur différenciation et infériorisation comme minoritaires. Ces jeunes sont conscients des rôles sociaux qu'ils ont intériorisés, mais ils refusent simultanément d'adopter une logique strictement normative; de même, ils adhèrent à la défense de leurs intérêts sur certains marchés, notamment les marchés scolaires et professionnels, mais ils demeurent critiques à l'égard d'une logique purement instrumentale et marchande, perçue comme un piège néolibéral de responsabilisation individuelle des « échecs », alors qu'ils sont aussi en quête de solidarité pour contrer l'exclusion dont ils se sentent victimes. La tension entre ces logiques indique un espace de subjectivité, qui permet aux sujets de prendre leur distance et d'être critiques à l'égard des rôles et des stratégies, à partir d'une conception éthique de leur propre vie. Cette logique de subjectivation est alimentée par l'expérience du racisme : en se sentant différenciés et infériorisés, ces jeunes vivent une tension plus forte entre les normes sociales (l'égalité, le mérite, la compétence, l'utilité sociale, etc.,. qui participeraient à une sorte d'hypocrisie sociale) et leurs stratégies pour défendre leurs intérêts, mettant en conflit leurs différents pôles identitaires.

À la jonction de ces deux pôles intervient l'identification « noire », qui ne donne pas de ressources matérielles ou pratiques mais joue le rôle d'intermédiaire symbolique entre leur québécitude et leur haïtianité. Ce pôle agit à la fois comme réponse culturelle aux problèmes d'insertion sociale et comme politisation de l'identité qui les démarque de la première génération et des autres jeunes Québécois. Pour ces jeunes, l'identité *Black*, syncrétique, exprime beaucoup plus leur sentiment de partager une expérience et un destin communs, permettant d'articuler une identité, une opposition et une historicité. Le pôle « noir » donne une continuité, un sens et un ancrage historique à leur vie en Amérique du Nord, à la fois plus large, plus intégré à leur expérience et plus « moderne » que les quelques bribes d'histoire d'Haïti qu'ils possèdent. Il permet une appartenance symbolique à diverses cultures, histoires, héros, courants de pensée, modes et mouvements de lutte. Il fournit des images de réussite et de résistance, un ancrage historique, des fragments de mémoire, le sentiment d'une expérience commune et une foi (par l'islam, pour certains jeunes convertis). Par sa dimension symbolique, l'identité *Black* leur appartient, est adaptée à leur vie moderne et urbaine et les dote de capacités créatrices et critiques, par la musique notamment. Elle agit comme support d'une action libératrice et solidaire, qui permet une construction des appartenances plutôt qu'une soumission à des appartenances. Cette communauté noire transclassiste et transnationale unifie les expériences des Noirs de partout dans le monde et médiatise les identités noires. Elle leur permet de se poser contre la domination : retrouver leurs racines, s'autodéfinir, se « libérer le cerveau » des chaînes posées par le rapport aux « Blancs », etc. Le racisme devient une catégorie cognitive qui recompose l'identité autour de la diaspora noire et d'une mémoire mondialisée (mouvements noirs et culture *Black*), permettant à ces jeunes de faire l'analogie entre leur situation et celles des populations noires ailleurs dans le monde. Les figures des luttes américaines, comme Malcolm X ou Martin Luther King, permettent, par leur plasticité postmoderne, de concilier le procès d'individuation avec l'appartenance à une entité collective. Grâce à ces ressources culturelles, les jeunes estiment appartenir à cette « communauté de sentiments » aux référents historiques non nationaux. Mais le pôle *Black* n'est pas non plus sans ambiguïté : la couleur de la peau les restreint dans leur liberté comme sujet et cette *Blackness* ne leur donne pas de ressources pratiques d'insertion sociale capables de répondre à leurs besoins quotidiens.

L'identité de cette deuxième génération circule difficilement entre ces trois pôles. Elle se conçoit à travers un rapport de domination, dérive parfois vers une obsession de l'authenticité, une essentialisation de la couleur et un rejet du « Blanc » pour s'assumer individuellement et

collectivement. Mais elle vise aussi l'intégration des jeunes Noirs à une société qui les prive d'une fonction sociale correspondant aux attentes qu'elle suscite. Ces divers modes de définition de soi renvoient aux différents héritages qui les constituent et à des modes de participation variés. Selon les relations sociales et les interlocuteurs qu'ils rencontrent, l'identité ou le « Nous » des jeunes prend un sens différent pour s'opposer, s'affirmer, se distinguer, exister ou se comprendre : devant la première génération, ils mettent de l'avant leur québécitude, leur individualité, leur *Blackness* ou leurs « racines africaines »; devant les policiers, ils sont dominés, jeunes, Noirs et immigrés; devant les institutions ou les militants antiracistes, ils font valoir leur haïtianité ou leur *Blackness*. Ces modes d'appartenance réfèrent aussi à des figures différentes du racisme : le racisme idéologique (les skinheads, l'extrême droite), le racisme systémique ou institutionnel (les policiers, les autorités scolaires et les politiciens), le racisme historique (de la « culture blanche ») et le racisme du marché (de l'emploi et de l'école).

Ces jeunes estiment vivre une expérience propre à la deuxième génération, fondée sur plusieurs pôles d'appartenances identitaires, qu'ils doivent concilier pour se faire une place au sein de leur société. Par opposition à l'exclusion, ils se dotent de ressources culturelles pour se construire une identité à eux, identité qui n'appartient ni aux parents immigrants, ni aux autres jeunes québécois. L'expérience du racisme est en elle-même une source d'identification et d'explication de leur propre expérience, qui décompose puis recompose l'identité du sujet. Cette expérience procède à la fois d'une distance critique à l'égard de la communauté haïtienne au Québec et de l'ordre dominant, tout comme d'une adhésion à ce qu'ils nomment la diaspora et la *Blackness* (la négritude de Césaire), dans lesquelles ils puisent des ressources culturelles. Mais cette expérience spécifique de la deuxième génération est surtout révélatrice des problèmes de la société québécoise, des débats qui la traversent et des rapports sociaux qui lui donnent sens.

Références

Dubet, F. 2007. « Les secondes générations : des immigrés aux minorités », préface dans M. Potvin, P. Eid et N. Venel (dir.), *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Montréal, Athéna Editions, p. 4-12.

Gans, H. 1992. « Second Generation Decline : Scenarios for the Economic and Ethnic Futures of the Post-1965 America Immigrants », *Ethnic and Racial Studies*, nº 15, p.173-192.

Jensen, L., et Y. Chitose. 1996. « Today's Second Generation: Evidence from the 1990 Census », dans A. Portes (dir.), *The New Second Generation*, New York, Russell Sage Foundation, p. 82-107.

Laperrière, A. (dir.). 1989, 1991. *La construction sociale des relations interethniques et interraciales chez des jeunes de deux quartiers montréalais* (neufs rapports), Montréal, Université du Québec à Montréal et Institut québécois de recherche sur la culture.

Malewska-Peyre, H. et coll. 1982. *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés*, Paris, La Documentation française.

Meintel, D. 1993. « Transnationalité et transethnicité chez des jeunes issus de milieux immigrés à Montréal », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, nº 3, p.63-79.

Perlmann, J., et R. Waldinger 1997. «Second Generation Decline? Children of Immigrants, Past and Present – A Reconsideration », *International Migration Review*, vol. 31, p. 893-922.

Portes, A. (dir.). 1996. *The New Second Generation*, New York, Russell Sage Foundation.

Portes, A., et R. G. Rumbaut. 2000. *Legacies. The Story of the Immigrant Second Generation*, Los Angeles, University of California Press & Russell Sage Foundation.

Potvin, M. 2008. « Racisme et "discours public commun" au Québec », dans S. Gervais, D. Karmis, et D. Lamoureux (dir.), *Du tricoté serré au métissé serré ? La culture publique commune au Québec en débats*, Québec, Presses de l'Université Laval.

———. 2007a. « Blackness, haïtianité et québécitude : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec », dans M. Potvin, P. Eid et N. Venel (dir.), *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Montréal, Athéna Éditions.

———. 2007b. « La réciprocité des regards entre deux générations d'origine haïtienne au Québec», *Migrations Société*, numéro thématique « Citoyens et enfants de l'immigration », vol. 19, nº 113, p.169-206.

———. 2002 *L'appartenance et la participation dans un Québec en mutation. L'expérience de deux générations d'origine haïtienne au cours des années 1990*, thèse de doctorat, sous la direction d'Alain Touraine, École des Hautes études en sciences sociales, Paris.

———. 2001. *Les jeunes québécois de la deuxième génération haïtienne au Québec: expérience du racisme et identités transnationales*, rapport au programme du Multiculturalisme, ministère du Patrimoine canadien, 8 août.

———. 2000. « Racisme et citoyenneté chez les jeunes Québécois de la deuxième génération haïtienne », dans M. Potvin, Y. Couture et B. Fournier (dir.), *L'individu et le citoyen dans la société moderne*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 185-225.

———. 1999. « Second Generation Haitian Youth in Montréal: Between the "Real" Community and the "Represented" Community », *Etudes ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. 31, nº 1, p. 43-72.

———. 1997. « Les jeunes de la deuxième génération haïtienne au Québec : entre la communauté "réelle" et la communauté "représentée" », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, nº 2, p. 77-101.

Reitz, J. G., et R. Banerjee. 2007. « Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada », dans *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Ottawa, Institut de recherche en politiques publiques.

Simard, M. 1999. « Définir la jeunesse d'origine immigrée : reflexions critiques à propos du concept de deuxième génération », dans M. Gauthier et J.-F. Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, Éditions de l'IQRC.

Waters, M. 1996. « Ethnic and Racial Identities of Second Generation Black Immigrants in New York City », dans A. Portes (dir.), *The New Second Generation*, New York, Russell Sage Foundation, p. 171-196.

Weinreich, P. 1979. « Ethnicity and Adolescent Identity Conflicts », dans V. Khan (dir.), *Minority Families in Britain: Support and Stress*, Londres, Macmillan Press Ltd.

Yahyaoui, A. (dir.). 1989 *Identité, culture et situation de crise*, Grenoble, La Pensée sauvage.

Zhou, M. 1997. « Segmented Assimilation: Issues, Controversies, and Recent Research on the new Second Generation », *International Migration Review*, vol.31, nº 4, p. 975-1008.

Note

[1] Les auteurs incluent dans la « deuxième génération » les enfants d'immigrants nés aux États-Unis et les enfants arrivés en bas âge (notamment Portes, Zhou et Jensen). Rumbaut et Ima, quant à eux, suggèrent plutôt l'utilisation du concept de « première génération et demie » pour désigner les jeunes nés à l'étranger mais socialisés et éduqués principalement aux États-Unis. Évidemment, dans les cas d'enfants connaissant des migrations « circulaires » (ou des allers-retours) entre le pays d'origine et le pays d'accueil (ou d'autres pays), leur situation rend ces catégories plus difficiles à utiliser.

LA CRÉATION D'UN ISLAM AUTHENTIQUE

Les musulmans de deuxième génération qui grandissent au Canada

RÉSUMÉ

À mesure que les tendances en immigration font du Canada un pays de plus en plus diversifié sur le plan religieux, la politique canadienne de multiculturalisme est remise en question. Afin de mieux comprendre la création de l'identité religieuse dans le contexte canadien, il est nécessaire d'examiner les expériences d'intégration et d'acculturation de la deuxième génération d'immigrants, c'est-à-dire de ceux qui ont grandi au Canada. Il est à espérer que cette étude commencera à élucider les répercussions politiques du multiculturalisme et à montrer si celui-ci est efficace dans la culture canadienne. Cet article examine l'expression et la pratique religieuses de la deuxième génération de jeunes immigrants musulmans ayant grandi au Canada, par rapport à celles de la première génération, dans une tentative de combler cette lacune dans la recherche. S'inscrivant dans le cadre d'un projet plus vaste, cet article se concentre sur les moyens qu'utilisent ces jeunes musulmans pour construire leur identité personnelle et leur foi musulmane en tant que Canadiens.

RUBINA RAMJI

Rubina Ramji est professeure adjointe au département de philosophie et d'études religieuses à la Cape Breton University. Elle travaille actuellement avec Peter Beyer, de l'Université d'Ottawa, sur un vaste projet d'étude portant sur l'identité religieuse des jeunes de la deuxième génération d'immigrants au Canada.

[Traduction]

Il faut deux ou trois générations pour sortir de la coquille de sa propre culture et se mélanger au reste du monde. Parce que je crois que nous avons au Canada une chance qu'une grande partie du monde n'a pas, je veux dire, comprenez-moi bien, qu'il y a beaucoup de sang sur les mains de tous ceux qui vivent dans ce pays. Mais nous avons la chance de recommencer à neuf. Nous avons des gens d'origines différentes qui viennent de partout dans le monde. Nous sommes une représentation du monde. Il y a certains avantages à rester et à comprendre sa propre culture et à apprécier sa propre culture. Mais il faut pouvoir évoluer et progresser avec l'époque [...] nous pouvons montrer au monde ici comment vivre parmi des gens d'origines tout à fait différentes. (Participant musulman)

Les questions de croyance, de pratique et d'identité religieuses au Canada sont complexes. À mesure que les « Canadiens de souche » deviennent moins religieux, l'immigration renforce le pluralisme culturel et religieux (Lefebvre, 2005) du pays. Au fil des 30 dernières années, la société canadienne est devenue de plus en plus diversifiée sur le plan religieux, notamment en raison des profils de l'immigration[1]. De plus, l'approche du Canada par rapport à la diversité consiste à favoriser une culture d'inclusion par ses valeurs essentielles d'égalité, d'accommodement et d'acceptation (Biles et Ibrahim, 2005). Bien que le Canada demeure essentiellement chrétien, entre 1991 et 2001, les communautés musulmanes, hindoues, sikhes et bouddhistes ont presque doublé en taille, si ce n'est déjà fait (Bramadat, 2005). Dans ce contexte, la religion est restée importante pour la création des identités, des frontières et des solidarités de groupe. De fait, la recherche au Canada a montré que les enfants et les jeunes parmi les immigrants récents sont deux fois plus susceptibles d'assister à des services religieux que leurs pairs canadiens (Biles et Ibrahim, 2005).

La politique canadienne officielle du multiculturalisme préconise que le Canada ne se définisse pas seulement par son acceptation des nouveaux immigrants, mais aussi par le fait que ces immigrants doivent conserver leurs différences pour pouvoir contribuer à la mosaïque culturelle canadienne et la transformer. En effet, ils deviennent Canadiens tout en enrichissant le pays qui les a accueillis (Beyer et Ramji, 2007). Cette politique a fait l'objet de constantes remises en question afin de savoir si elle est vraiment authentique, si elle est efficace et s'il est souhaitable de la poursuivre, étant donné les répercussions internationales de l'immigration et de l'intégration (ou de l'absence de celle-ci). Il est essentiel d'examiner plus en profondeur les expériences de la deuxième génération pour comprendre les répercussions politiques du multiculturalisme et son efficacité dans la culture canadienne[2].

Les musulmans au Canada

La communauté musulmane a commencé à croître rapidement après les années 1970, construisant des mosquées et établissant des communautés transethniques partout au Canada (McDonough et Hoodfar, 2005). Les politiques canadiennes d'immigration ont autorisé des musulmans de presque toutes les parties du monde musulman à immigrer au Canada, et plusieurs d'entre eux étaient membres de familles des classes moyenne et moyenne supérieure. En fait, chaque décennie depuis 1981, le nombre d'immigrants musulmans au Canada a doublé, le Pakistan, l'Inde et l'Iran étant parmi les dix principaux pays sources d'immigrants (Statistique Canada, 2003). Par conséquent, au Canada, la population musulmane née à l'étranger est diversifiée, multiethnique et multilingue. Étant donné que plusieurs musulmans vivent au Canada depuis des dizaines d'années, la population de jeunes musulmans nés au Canada a considérablement augmenté. Ces musulmans plus jeunes, qu'on dit de deuxième génération, n'ont aucune identité ethnique directe sur laquelle se fonder, et doivent donc définir l'islam et ses pratiques par eux-mêmes, en juxtaposition avec les valeurs culturelles ethniques qu'ils ont reçues de leurs parents[1].

Bien que de nombreuses études dans le contexte européen en viennent à la conclusion que les musulmans se tournent vers une identité musulmane en raison du contact avec des cultures différentes, la présente recherche[2] traite d'un groupe d'immigrants différent de celui qui est souvent le point central de telles études (les immigrants arrivés à l'âge adulte dans le pays d'accueil). La recherche nord-américaine sur les immigrants a aussi tendance à se concentrer sur la première génération de la population immigrante, souvent sans trop s'attarder au rôle de la religion (voir, par exemple, Berns McGown, 1999; Coward et Goa, 1987; Janhevich et Ibrahim, 2004; McLellan, 1999; Rukmani, 1999; Shakeri, 1998). La documentation spécialisée et non spécialisée sur les immigrants les plus récents au Canada a tendance à se concentrer sur l'acquisition de la langue, la reconnaissance des titres de compétence étrangers, la compréhension des normes canadiennes et le souvenir intense d'une « patrie » : ce sont des questions qui ne concernent pas la deuxième génération. La recherche sur les répercussions à long terme de la migration au Canada et de ses effets sur l'identité religieuse comporte donc aujourd'hui de sérieuses lacunes.

Objectifs de la recherche

Ce projet de recherche a porté sur l'engagement religieux de 92 jeunes musulmans immigrants de la deuxième génération, âgés de 18 à 27 ans, ayant au moins un parent immigrant. Tous étaient nés au Canada ou y étaient arrivés avant l'âge de 10 ans. Ces participants avaient des origines musulmanes et vivaient ou étudiaient dans les régions urbaines de Toronto, d'Ottawa et de Montréal. Les entrevues ont été effectuées sur une période de deux ans, de septembre 2004 à avril 2006.

Le but de la recherche était d'enquêter sur l'engagement religieux des participants et sur leurs attitudes à l'égard de la religion. La question de l'identité religieuse ou de l'absence de celle-ci était au cœur de l'enquête. On demandait aux participants de commenter le rôle de leur éducation dans leur identité religieuse héritée, leur propre engagement dans cette religion, le cas échéant, l'adoption de pratiques religieuses et l'acquisition éventuelle de pratiques non conventionnelles. Ils ont discuté de la façon dont leurs propres opinions et pratiques différaient de celles de la génération de leurs parents (la première génération d'immigrants), et comment ils se situaient eux-mêmes dans le Canada et dans le monde.

La recherche visait à découvrir comment cette génération était en train de reconstruire sa vision du monde, son identité et ses pratiques globales et religieuses. Notre hypothèse de départ était que ces jeunes sont « à cheval entre deux mondes », c'est-à-dire entre les identités et les expériences religieuses et culturelles de leurs parents et celles de la culture canadienne majoritaire.

Les musulmans de la deuxième génération [...] ont été élevés pour évoluer dans diverses dimensions identitaires, c'est-à-dire celles de leur foi islamique, de l'héritage culturel ethnique de leurs parents et des valeurs et des pratiques de la culture canadienne

Les musulmans de la deuxième génération qui ont participé à cette étude ne se retrouvent pas face à une nouvelle culture – ils ont plutôt grandi dans cette culture canadienne et s'y sentent complètement à l'aise. Ils ont été élevés pour évoluer dans diverses dimensions identitaires, c'est-à-dire celles de leur foi islamique, de l'héritage culturel ethnique de leurs parents et des valeurs et des pratiques de la culture canadienne – avec laquelle ils sont en contact à l'école, dans la vie politique et dans les médias. L'approche adoptée pour notre étude devait tenir compte à la fois de la culture des parents et de celle des jeunes, afin de mieux comprendre les divers conflits et tensions auxquels se heurtent ces musulmans de la deuxième génération à mesure qu'ils développent leur identité religieuse dans la société canadienne.

Les définitions de l'identité musulmane varient d'une discipline scientifique à l'autre. Åke Sander (1997), à l'Institut des religions ethniques à Gothenburg, en Suède, a créé une classification en quatre catégories de ce qui fait que quelqu'un est musulman. Pour lui, l'individu peut être un musulman « ethnique », « culturel », « religieux » ou « politique ». L'individu qui appartient à un groupe ethnique dans lequel la croyance la plus répandue de la population est musulmane peut être considéré comme un musulman ethnique. Un musulman culturel est quelqu'un qui est socialisé dans la culture

musulmane. Un musulman religieux serait quelqu'un qui respecte les commandements islamiques, et un musulman politique serait quelqu'un qui prétend que [*Traduction*] « l'islam dans son essence première est (ou devrait être) un phénomène politique et social » (Sander, 1997, p. 184-185).

Bien que ces catégories puissent être utiles pour quantifier des données sur la population, pour cette étude en particulier, il est impératif que la propre définition du participant soit utilisée dans la classification (Ramji, 2008). Notre étude examine l'orthopraxie (actions obligatoires), les intentions, les influences familiales et institutionnelles ainsi que les niveaux de croyance[6]. Par conséquent, étant donné les renseignements qu'ont fournis les participants pendant les entrevues, les musulmans de cette étude peuvent être divisés en quatre catégories sur la base de l'autodéfinition et de l'identification[7].

Catégorisation des participants

Les quatre catégories qui découlent des propres perceptions des 92 participants sont les suivantes : les *salafis* (6), les *très engagés* (36), les *modérément engagés* (33) et les *non-croyants* (17). Les *salafis*[8] sont ceux qui épousent les formes de l'idéologie sunnite islamique et pratiquent ce qu'ils considèrent comme une forme « pure » ou « originale » de l'islam. Les *salafis* croient que les seuls guides fiables pour vivre et pratiquer l'islam sont le *Qur'an* (le Coran) et l'*ahadith*. Selon eux, ces textes ne doivent pas être perçus de manière novatrice; ils ont souvent des opinions très conservatrices ou restrictives au sujet de l'islam. Non seulement les *salafis* mettent-ils l'islam au centre de leur vie, mais ils s'adonnent à une forme très exigeante et conservatrice de l'islam. Les musulmans *très engagés*, pour leur part, considèrent que leur islam est l'aspect central de leur vie, se concentrant presque toujours sur l'importance des cinq piliers que sont les principales pratiques islamiques. Contrairement aux *salafis*, cependant, les membres de ce groupe sont moins insistants sur l'unique validité de leur propre compréhension, sont considérablement plus irréniques dans leur attitude par rapport à autrui, aux autres styles de vie et aux visions du monde différentes de la leur; par conséquent, ils sont plus variés sur le plan interne dans leur façon particulière de construire leur islam. Les *modérément engagés* sont généralement bien informés au sujet de l'islam, s'adonnent à quelques pratiques – les jours de grande fête tels les *Eids*, par exemple – et s'identifient clairement comme musulmans. Pour eux, toutefois, l'islam ne forme pas la partie centrale de leur identité et de leur vie. Beaucoup d'entre eux ressemblent à une grande partie des chrétiens de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest, qui adhèrent ou s'identifient au christianisme, y croient, mais ne pratiquent que rarement. Les *non-croyants*, représentant l'autre extrême par rapport aux *salafis*, se définissent eux-mêmes essentiellement comme des athées ou des areligieux, bien qu'ils avouent être musulmans par leur famille et par leurs antécédents culturels.

Bien qu'il faille faire preuve de prudence dans nos interprétations des catégories, une conclusion semble clairement justifiée : un nombre important – peut-être même une majorité – de musulmans de la deuxième génération qui se trouvent au Canada sont au moins très engagés dans leur religion et parfois plus. Ce n'est donc pas en grand nombre qu'ils suivent la tendance à la laïcisation de la majorité de la population canadienne.

Il est également intéressant de constater que les hommes sont en moyenne plus susceptibles que les femmes d'être très engagés dans leur foi et que les plus jeunes sont plus susceptibles d'être très engagés que leurs frères et sœurs légèrement plus âgés. Il est donc possible qu'un islam fort dans la deuxième génération soit plus attrayant pour les hommes musulmans que pour les femmes, mais surtout que le très haut niveau d'engagement qui semble représentatif des dernières années de l'adolescence et des années qui suivent immédiatement ira en diminuant ou deviendra peut-être modéré à mesure que ces adolescents vieilliront.

Bien que plusieurs des musulmans *très engagés* critiquent divers aspects de la société canadienne, ils tendent davantage à faire cadrer leur foi musulmane avec les valeurs et orientations canadiennes dominantes.

La possibilité qu'un islam fort soit une forme de rébellion chez les jeunes, du moins chez certains jeunes musulmans, semble bien réelle. Les éléments de preuve internes indiquent qu'un nombre considérable de musulmans *très engagés* ou *salafis* plus jeunes sont devenus davantage engagés depuis peu, et que seulement certains d'entre eux sont ainsi engagés depuis leur enfance. Un participant, expliquant les raisons pour lesquelles certains de ses confrères musulmans étaient en train de reconstruire leur compréhension de l'islam d'une manière plus stricte, a dit :

> [*Traduction*]
> Je pense que je me fais l'écho des paroles des autres quand je dis que chaque génération a sa rébellion, et que la rébellion dans ma génération a été quelque chose qu'on a appelé le mouvement du renouveau islamique – le mouvement qui dit que la façon de pratiquer la religion qu'avaient nos parents n'était pas assez stricte, des choses comme cela [...] Je le vois simplement comme une rébellion adolescente, vous savez, et je pense que c'est nécessaire. C'est une tendance à retourner aux sources, des choses comme cela. Euh, plus particulièrement des choses comme le hijab et la barbe, ces choses sont plus répandues dans la nouvelle génération que dans la plus âgée.

Les *salafis* et les *très engagés* partagent beaucoup de caractéristiques, mais les *salafis* se distinguent par une adhésion rigoureuse à la pratique religieuse. Les

caractéristiques centrales des *salafis* comprennent une observation stricte de ce qu'ils considèrent comme des actes obligatoires sur le plan religieux – suivre le régime alimentaire *halal* et les règlements sexuels, jeûner pendant le Ramadan et réciter les cinq prières quotidiennes, sinon plus. Ils ne se mélangent pas avec le sexe opposé à l'extérieur de leur famille immédiate, et au moins trois d'entre eux ont dit qu'il était difficile de vivre dans une société qui n'applique pas la ségrégation sexuelle. Conformément à ces recommandations formelles, les quatre femmes de ce groupe portent toutes le *hijab*. Aucun des six *salafis* n'est présentement marié. La majorité (jusqu'à 90 %) de leurs amis, sinon tous, sont musulmans, et partagent leurs croyances, leurs comportements et leurs décisions. Les *salafis* ont tendance à distinguer la notion de l'ethnie de la pratique de l'islam. Ces participants critiquent souvent ce qu'ils considèrent comme les pratiques culturelles de leurs parents, c'est-à-dire faire des mariages extravagants, écouter de la musique et encourager la carrière plutôt que le mariage. La distinction entre la culture et la religion est critique pour ceux qui estiment pratiquer l'islam mieux que leurs parents.

Ils ont entrepris leurs propres recherches pour comprendre l'islam. Leurs sources sont souvent Internet et les salons de clavardage électroniques, de même que des lectures personnelles. En général, leurs parents ont encouragé cette quête de connaissances. En conséquence, ils ne considèrent pas la mosquée comme une source importante de conseils. Ils reconnaissent assister aux services *jum'ah* du vendredi, mais, à part cela, la mosquée elle-même ne joue pas un rôle dans leur vie. Cinq des six *salafis* étaient membres actifs de l'association locale des étudiants musulmans. Ils nient la validité des distinctions intra-islamiques comme les sunnites et les shiites, ou considèrent les non-sunnites comme n'étant pas de véritables musulmans. Quoi qu'il en soit, leur islam est un islam sunnite. Les *salafis* s'emploient consciencieusement à rendre aussi islamiques que possible tous les aspects de leur vie. Ils ne se sentent pas étrangers à la société canadienne dans le sens d'avoir l'impression d'appartenir à un autre monde. Cela fait partie de la distinction entre la culture et la religion. Ils sont extrêmement critiques de divers aspects de la culture dominante au Canada (par exemple, si le sujet était abordé, ils étaient tous vigoureusement opposés à la récente législation fédérale mettant sur un pied d'égalité le mariage des gais et lesbiennes et celui des hétérosexuels).

Les musulmans *très engagés* ont tendance à partager quelques-unes des caractéristiques des *salafis*, mais pas toutes. De fait, certains d'entre eux fréquentent l'autre sexe, boivent ou fument. Tous pratiquent régulièrement, surtout les prières quotidiennes, le jeûne pendant le Ramadan et les services du vendredi à la mosquée, mais beaucoup le font moins souvent qu'ils le voudraient ou disent que d'autres choses comme l'école, la musique et les amis les empêchent d'adopter la régularité de pratique qu'ils considéreraient idéale. Ils sont, en tant que groupe, plus susceptibles de s'adapter à la société environnante et par conséquent ont beaucoup plus tendance à avoir un grand nombre d'amis non musulmans et d'amis musulmans non pratiquants. Plusieurs ont également des attitudes plus libérales à l'endroit de questions morales comme l'homosexualité, le code vestimentaire et les relations entre les sexes. Comme les *salafis*, la majorité mettent beaucoup d'accent sur l'aspect central de l'islam dans tous les secteurs de leur vie, l'importance d'une pratique rituelle régulière et la nécessité d'en apprendre davantage au sujet de l'islam, surtout par une exploration personnelle.

Les jeunes musulmans de la deuxième génération qui vivent au Canada construisent leur identité, et leur identité religieuse en particulier, de manières différentes et originales, sans égard à ce que la majorité pourrait penser et sans crainte apparente de marginalisation.

Bien que plusieurs des musulmans *très engagés* critiquent divers aspects de la société canadienne, ils tendent davantage à faire cadrer leur islam avec les valeurs et orientations canadiennes dominantes. Par exemple, un participant a interprété la nécessité du jihad personnel comme l'obligation de travailler fort et de réussir. Le fait d'être musulman signifie d'être toujours moderne et de rendre le monde meilleur. Une autre a affirmé que la conscience environnementale et la connexion avec la terre est pour elle un aspect important de l'islam. Deux des musulmans très engagés pensaient qu'un jour, ils aimeraient retourner au pays de leurs parents, mais dans ces deux cas, les raisons de ce désir étaient plus culturelles que religieuses; ni l'un ni l'autre n'avaient l'impression qu'il était plus difficile d'être musulman au Canada. La vaste majorité d'entre eux sont très à l'aise comme musulmans et comme Canadiens. Bien qu'ils participent à une reconstruction unique et parfois imprévue de leur identité religieuse et culturelle, ils ne font pas de distinctions nettes entre l'islam et le Canada, entre l'islam et l'Occident, entre la patrie et la diaspora. Comme les *salafis*, les musulmans *très engagés* se sentent presque toujours chez eux au Canada et, sauf quelques expériences isolées de préjugés, largement acceptés. Seulement l'un d'entre eux a dit avoir l'impression de vivre entre deux mondes.

Si les musulmans *très engagés* sont davantage comme des *salafis*, mais plus diversifiés et moins extrêmes, les musulmans *modérément engagés* montrent également beaucoup de variations, sauf qu'ils sont davantage comme les *non-croyants* que comme les musulmans *très engagés*. L'élément le plus important qui distinguait les *modérément engagés* des *très engagés* était qu'ils ne plaçaient pas la religion au centre de leur vie, mais qu'ils insistaient davantage sur un équilibre entre toutes les sphères de leur existence.

Par conséquent, les *modérément engagés* ne vont que rarement à la mosquée ou à khana, habituellement pour des occasions spéciales comme les *Eids*. Ils prient, mais pas régulièrement et pas d'une manière orthodoxe. Certains lisent le Qur'an et recherchent des réponses sur Internet, mais ils restent loin des associations organisées en raison de leurs différences perçues. La plupart d'entre eux fréquentent l'autre sexe, boivent ou fument, mais tous ceux qui le font le cachent à leurs parents.

Pour les *non-croyants*, la religion quelle qu'elle soit n'est tout simplement pas très importante. Peu d'entre eux, cependant, sont entièrement coupés de leur héritage musulman. Il est intéressant de constater que, bien que plusieurs participants des autres catégories aient déclaré que les événements et les suites du 11 septembre 2001 les avaient rapprochés de l'islam, c'est parmi les *non-croyants* que nous trouvons la réaction opposée : une participante a déclaré que, à son avis, les événements du 11 septembre ne font que montrer que [*Traduction*] « la religion ne cause rien d'autre que des problèmes ». Pour le reste, ils ont soit grandi dans des familles qui n'insistaient pas sur la religion, soit se sont éloignés, sans rancune, de la pratique de leur enfance.

Il convient de souligner que les médias ont joué un rôle considérable dans la vie de beaucoup des participants, des *salafis* aux *non-croyants*. Pour le groupe des *salafis* et des musulmans *très engagés*, la représentation des musulmans par les médias après les événements du 11 septembre a eu un affect corrélatif sur l'identité. Beaucoup de ces jeunes ont dit que, après le 11 septembre, les médias avaient donné l'impression que tous les musulmans étaient des terroristes, et, en réaction, un grand nombre d'entre eux ont commencé à « porter » leur identité islamique avec fierté et plus ouvertement. Une femme a dit que les événements du 11 septembre avaient joué un grand rôle dans sa décision de porter le hijab et d'être plus attentive à sa religion. Une autre femme a reconnu que les événements du 11 septembre l'avaient incitée à en apprendre davantage au sujet de sa religion, pour répondre aux questions constantes, et qu'elle avait récemment commencé à porter le *hijab*. Les musulmans *modérément engagés* ont aussi eu l'impression que l'image de l'islam avait été ternie après ces événements et certains ont effectivement commencé à étudier l'islam pour mieux le comprendre et pour l'expliquer aux autres.

Il est possible de déceler certains grands profils dans l'échantillon des musulmans de notre projet. La majorité des participants sont nettement très engagés, et fort peu s'écartent de leur foi, surtout s'ils ont commencé à la pratiquer quand ils étaient enfants. Leur islam est pour la plupart individualiste plutôt que communautaire, bien que beaucoup sentent qu'ils font partie, particulièrement grâce à leur accès à Internet, d'une communauté musulmane mondiale difficile à décrire. Seulement une petite minorité se fonde sur une autorité particulière, qui n'est jamais la même. Les médias ont une incidence sur leur sentiment d'identité en tant que musulmans. Leur islam est aussi fortement diversifié dans ses détails : à l'exception des *salafis*, tous les participants ne pouvaient pas réellement être parfaitement classifiés d'après les caractéristiques « libéral » ou « conservateur », bien que, sur le plan des questions morales personnelles, la tendance générale était certainement d'orientation conservatrice.

La grande majorité, y compris les *salafis*, se sentent à l'aise au Canada. Leur attitude envers le pays est en général positive, même s'ils sont en désaccord avec divers aspects de sa culture dominante. Presque tous sans exception approuvent la politique canadienne de multiculturalisme et croient que le pays, somme toute, réussit assez bien à l'appliquer. Il y a aussi une forte insistance sur l'humilité, la bonté, la compassion et la paix comme concepts essentiels de leur islam – une compréhension particulière de leur foi qui, dans plusieurs cas, était beaucoup plus importante que les cinq piliers de l'islam; à cet égard, cette compréhension est très caractéristique de ces musulmans canadiens, et pour eux, véritablement authentique.

> [*Traduction*]
> Nous avons un assez bon modèle multiculturel ici au Canada, tandis qu'au Pakistan, je pense qu'il y a plus de polarisation raciale, vous savez, pas d'acceptation de gens qui sont même légèrement différents de vous, encore moins des gens qui sont fondamentalement différents [...] Je pense avoir un avantage par rapport aux gens qui ont vécu au Pakistan toute leur vie, parce que je peux voir à partir de la culture dominante, que je considère être le Canada chrétien, je peux voir à partir de leur point de vue ainsi que ce qui arrive chez nous et ce que mes parents croient. Alors il y a une plus grande base de comparaison, et je pense que cela fait que mon choix est plus authentique. (Participant musulman)

Conclusion

Nous constatons que les jeunes musulmans de la deuxième génération qui vivent au Canada construisent leur identité, et leur identité religieuse en particulier, de manières diversifiées et très originales, sans égard à ce que la majorité pourrait penser et sans crainte apparente de marginalisation, comme on pourrait s'y attendre dans un contexte qui prétend permettre et même encourager cela. Pourtant, ces mêmes jeunes, à quelques exceptions près, prétendent aussi se sentir entièrement à l'aise au Canada, estimer que c'est un endroit agréable pour vivre, qui fait bon accueil aux immigrants et qui accepte la différence. Bref, ils sont différents mais, en général, ils se sentent en même temps complètement Canadiens, et ce, sans difficulté.

Les musulmans de la deuxième génération faisant partie de notre échantillon préliminaire ne se sentaient pas, dans l'ensemble, paralysés ni défavorisés, pas plus qu'ils ne semblaient craintifs pour leur avenir. Leur attitude envers la discrimination, que bon nombre avait vécue au cours de leur vie, était de la considérer comme une manifestation de l'ignorance des autres et non comme une caractéristique de la société canadienne. La politique, l'idéologie et l'orientation du Canada en matière de multiculturalisme structurent à coup sûr les limites de la différence individuelle; c'est un multiculturalisme très intégrationniste et, peut-être à sa façon, d'assimilation. Pourtant, c'est aussi un multiculturalisme que les jeunes de la deuxième génération participant à notre recherche semblent accepter comme

étant authentique et leur permettant de vivre leur vie conformément à leurs convictions religieuses. Aucun ne voulait vivre dans une société où l'islam était l'unique religion. Tous valorisaient le fait de vivre dans une société diversifiée sur le plan religieux et culturel. Invitée à exprimer ses impressions au sujet de la diversité canadienne, une participante a résumé succinctement son opinion :

> [*Traduction*]
> Je pense que c'est une bonne chose pour le Canada. Je veux dire que c'est être toujours exposé à plus, à plus d'idées, plus [...] Même dans les religions elles-mêmes, si vous ne croyez pas nécessairement dans une autre religion, vous pouvez toujours prendre certains aspects de leur pratique ou de leurs actes si c'est réellement une bonne chose. Je veux dire, je le vois comme une bonne chose, c'est juste plus de diversité et plus de contact avec des idées que vous n'auriez jamais envisagées avant si vous aviez vécu dans une toute petite bulle.

Cette conclusion s'applique particulièrement aux façons très diversifiées, mais aussi très personnelles, dont la majorité de ces musulmans construisent leur identité personnelle et leur islam. Confirmant les conclusions des chercheurs qui se sont penchés sur les jeunes musulmans de la deuxième génération en Europe (Khosrokhavar, 1997; Vertovec et Rogers, 1998), leurs collègues du Canada semblent constater une combinaison analogue de formes très variées, très individualistes et, pour la plupart, très sérieuses de pratiquer leur religion. Ils ne dépendent pas de leurs aînés, ils ne se fient pas aux sources traditionnelles de l'autorité islamique et ils n'hésitent pas le moins du monde à créer leurs propres *bricolages*[5] Ces jeunes ne reproduisent pas simplement les traditions de leurs parents immigrants dans une sorte d'exercice de conservation religieuse culturelle. Ils ne sont pas non plus en train d'être « assimilés » à la culture dominante. Comme la plupart des jeunes au Canada, ils semblent croire qu'il leur incombe de reconstruire leur monde sur une base principalement individuelle. Leur islam est novateur plutôt qu'imitatif, individuel plutôt que communautaire, et il couvre un large spectre de ce que quelques observateurs pourraient être tentés d'étiqueter d'« extrémiste » – terme que j'éviterai tout comme la majorité des participants, qui méprisent de tels termes parce qu'ils sont limitatifs et unidimensionnels.

Références

Berns McGown, R. 1999. *Muslims in the Diaspora: The Somali Communities of London and Toronto*, Toronto, University of Toronto Press.

Beyer, P. 2007. « Can the Tail Wag the Dog? Diaspora Reconstructions of Religion in a Globalized Society », *Norwegian Journal of Religion and Society*, vol. 1, p. 39-61.

Beyer, P. À venir. « From Far and Wide: Canadian Religious and Cultural Diversity in Global/Local Context », dans L. Beaman et P. Beyer (dir.), *Religious Diversity in Canada*, Leiden.

Beyer, P., et R. Ramji. 2007. « Brought up in Canada but Different in Religion: Classifying Styles of Religious Involvement among Buddhist, Hindu, and Muslim Youth », communication présentée à l'assemblée générale annuelle de la Société canadienne pour l'étude de la religion, Saskatoon (mai).

Biles, J., et H. Ibrahim. 2005. « Religion and Public Policy: Immigration, Citizenship, and Multiculturalism – Guess Who's Coming to Dinner? », dans P. Bramadat et D. Seljak (dir.), *Religion and Ethnicity in Canada*, Toronto, Pearson Education Canada Inc.

Bramadat, P. 2005. « Beyond the Trojan Horse: Religion, Immigration and the Canadian Public Discourse », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps), p. 78-81.

Canada. Statistique Canada.2003. « Les religions au Canada », *Recensement de 2001 : Série analyses*, consulté le 1er décembre 2006 au www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/Index.cfm.

Coward, H., et D. Goa. 1987. « Religious Experience of the South Asian Diaspora in Canada », dans M. Israel (dir.), *The South Asian Diaspora in Canada: Six Essays*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario et Centre for South Asian Studies.

Janhevich, D., et H. Ibrahim. 2004. « Les musulmans au Canada : un profil démographique et indicatif », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, vol. 1, p. 47-54.

Khosrokhavar, F. 1997. *L'islam des jeunes*, Paris, Flammarion.

Lefebvre, S. 2005. « Religion in the Public Sphere », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps), p. 87-90.

McDonough, S., et H. Hoodfar. 2005. « Muslim Groups in Canada: From Ethnic Groups to Religious Community », dans P. Bramadat et D. Seljak (dir.), *Religion and Ethnicity in Canada*, Toronto, Pearson Education Canada Inc.

McLellan, J. 1999. *Many Petals of the Lotus: Five Asian Buddhist Communities in Toronto*, Toronto, University of Toronto Press.

Ramji, R. 2008.« Being Muslim and Being Canadian: How Second Generation Muslim Women Create Religious Identities in Two Worlds », dans K. Aune, S. Sharma et G. Vincett (dir.), *Women and Religion in the West: Challenging Secularization*, Aldershot, Ashgate Publishing.

Rukmani, T. S. (dir.). 1999. *Hindu Diaspora: Global Perspectives*, Montréal, Chair in Hindu Studies, Concordia University.

Sander, Å. 1997. « To What Extent is the Swedish Muslim Religious? », dans S. Vertovec et C. Peach (dir.), *Islam in Europe: The Politics of Religion and Community*, Warwick, Centre for Research in Ethnic Relations, University of Warwick.

Shakeri, E. 1998. « Muslim Women in Canada: Their Role and Status as Revealed in the Hijab Controversy », dans Y. Yazbeck Haddad et J. L. Esposito (dir.), *Muslims on the Americanization Path*, New York, Oxford University Press.

Vertovec, S., et A. Rogers (dir.). 1998. *Muslim European Youth: Reproducing Ethnicity*, Religion, Culture, Aldershot, Ashgate.

Notes

[1] Le multiculturalisme est un élément clé des politiques du Canada en matière d'immigration et de citoyenneté. La *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1988) accorde une haute importance à la liberté des citoyens de pratiquer leur religion sans faire l'objet de préjugés ou d'interférences. La Loi stipule que : « le gouvernement fédéral reconnaît que la diversité de la population canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne et qu'il est voué à une politique du multiculturalisme ».

[2] Des parties de cet article sont tirées d'une communication rédigée avec Peter Beyer, « Brought up in Canada but Different in Religion: Classifying Styles of Religious Involvement among Buddhist, Hindu, and Muslim Youth », présentée à l'assemblée générale annuelle de la Société canadienne pour l'étude de la religion (Saskatoon, mai 2007).

[3] Cet article est le document de discussion d'une analyse approfondie de la situation des musulmanes de la deuxième génération, analyse réalisée dans le cadre de ce projet (voir Ramji, 2008). Vous trouverez des renseignements sur ces trois groupes d'immigrants dans Beyer (2007 et à venir).

[4] « Religion among Immigrant Youth in Canada » est un projet de recherche financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. L'auteure a collaboré avec Peter Beyer, chercheur principal, Shandip Saha et Leslie Laczko (Université d'Ottawa), Nancy Nason-Clark (University of New Brunswick), Lori Beaman et Marie-Paule Martel Reny (Université Concordia) et John H. Simpson, Arlene Macdonald et Carolyn Reimer (University of Toronto). Cette étude sur les musulmans fait partie d'une étude plus vaste qui a été entreprise et qui se concentre sur les immigrants de la deuxième génération d'origine bouddhiste, hindoue et musulmane et qui vivent actuellement ou étudient dans les régions urbaines de Toronto, Montréal et Ottawa-Gatineau.

[5] Étant moi-même une Canadienne de deuxième génération, je n'utilise pas l'expression « immigrant de deuxième génération », car elle laisse entendre que je suis une immigrante et non une Canadienne. Or, même si je suis une citoyenne canadienne, le terme me donne l'impression d'être soit une citoyenne de deuxième classe, soit pas « vraiment » Canadienne puisqu'il y a toujours un lien avec l'idée d'appartenir à un autre endroit. L'expression a été utilisée dans le projet de recherche, aussi je l'utiliserai ici (avec modération).

[6] Les islamistes, en particulier les *salafis*, ont tendance à tenir compte du degré de « musulmanité » d'une personne (voir Roald, 2001).

[7] Les 92 personnes interviewées, dont 58 femmes et 34 hommes, estimaient avoir des origines musulmanes.

[8] *Salaf* renvoie généralement aux Compagnons du prophète et aux premières générations de fidèles musulmans. Les *salafis* sont donc les personnes qui cherchent à revenir à l'islam original, en rejetant de façon générale le caractère normatif des changements intermédiaires.

[9] Merci à Peter Beyer pour l'utilisation de ce terme qui décrit le mieux le fait de créer par soi-même, ou de bricoler, sa religion.

Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire

Édition spéciale de
Thèmes Canadiens / Canadian Issues

Le projet Metropolis et l'Association d'études canadienne ont produit un numéro spéciale de la revue *Thèmes Canadiens / Canadian Issues* sur l'immigration et la diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Ce numéro (printemps 2008) propose un vaste survol de la problématique de l'immigration francophone au Canada. Depuis une dizaine d'années, les communautés francophones en situation minoritaire ont fait de l'immigration un enjeu plus important de leur développement économique, social et culturel. Cette édition comporte une introduction signée Chedly Belkhodja (Université de Moncton) et plus de 30 articles rédigés par des responsables des politiques publiques, des chercheurs et des organisations non gouvernementales spécialisés dans le domaine en question.

Pour obtenir des copies de la revue, veuillez aller à « Commander une publication », sur www.metropolis.net

TRANSMISSION DE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL

Entre première et deuxième génération chez les minorités ethniques à Montréal

RÉSUMÉ

Le présent article propose d'examiner la transmission de l'esprit entrepreneurial entre première et deuxième génération au sein des minorités ethniques au Canada. Les résultats préliminaires sont issus d'entrevues effectuées avec des jeunes de deuxième génération dont les parents possèdent une entreprise – ou en ont possédé une à un moment ou à un autre au cours de leur période de résidence dans la région montréalaise. Les résultats montrent, entre autres choses, le peu d'influence qu'a la communauté d'origine des parents sur les possibilités de développer l'esprit entrepreneurial chez la deuxième génération, des éléments tels que la nature de la relation avec le fondateur et les ambitions personnelles jouant un rôle plus important.

SÉBASTIEN ARCAND

Sébastien Arcand est professeur adjoint au Service de l'enseignement du management aux Hautes études commerciales (HEC) à Montréal, et coordonnateur du domaine 2, Intégration économique / intégration au marché de l'emploi au Centre Métropolis du Québec-Immigration et Métropoles. Il s'intéresse aux rapports sociaux ethniques et à leur gestion au sein de divers types d'organisations (entreprises, organisations internationales, organismes publics). La transmission des pratiques entrepreneuriales au sein des minorités ethniques à Montréal et le management interculturel dans les entreprises de hautes technologies sont au cœur de ses recherches actuelles.

Depuis plusieurs années, des chercheurs de différents horizons – sociologie, management, anthropologie, économie, démographie – s'intéressent aux questions entrepreneuriales, tant dans le contexte national qu'international. Parce qu'il met de l'avant un ensemble de pratiques liées au contexte particulier d'une société donnée, ce domaine d'étude est aujourd'hui devenu un véritable sous-champ disciplinaire comprenant des thématiques telles que le démarrage d'entreprise, l'essaimage, les familles en affaires et la relève familiale, pour ne nommer que celles-là[1]. L'ampleur grandissante de ce domaine d'étude soulève de nombreux questionnements dont ceux, plus spécifiques, portant sur l'intégration des minorités ethnoculturelles dans le marché de l'emploi, sur les opportunités de création d'entreprise (Waldenger et coll., 2001; Brenner et coll., 2001; Fortin, 2002) et sur les problèmes de la relève au sein des entreprises familiales fondées par des immigrants (Valdez, 2002; Lin, 2005; Lee, 2006). En effet, la compréhension des dynamiques inhérentes aux groupes ethnoculturels minoritaires en affaires est au cœur de la vie d'une société libérale, où l'initiative personnelle, les défis de la mondialisation et l'élimination de certaines barrières constituent autant de problématiques remettant en question la nature des liens sociaux en vigueur dans une société à différents moments de son développement (Greve et Salaff, 2003; Arcand, Lenoir et Helly, 2008). Comme certaines études l'ont bien montré (Helly et Ledoyen, 1994; Braga Martes, 2004), le démarrage d'entreprise est un moyen souvent utilisé par les membres des minorités ethnoculturelles pour surmonter différents problèmes (discrimination, non-reconnaissance des qualifications et diplômes acquis à l'étranger, faiblesse des réseaux sociaux, entre autres) vécus lors de la recherche d'emploi ou dans le maintien en emploi. Si ce phénomène est bien documenté, il en va autrement des perspectives de reprise, par les descendants, des entreprises fondées par des immigrants. En outre, les études existantes s'intéressent peu aux valeurs qui favorisent le développement d'un esprit entrepreneurial chez les enfants d'immigrants en affaires.

Nous nous proposons de jeter un tel regard sur un phénomène particulier, soit la transmission de l'esprit entrepreneurial entre première et deuxième génération chez les minorités ethnoculturelles à Montréal. Pour ce faire, nous avons interrogé de jeunes adultes dont les parents ont immigré au Canada et qui, à un moment ou à un autre de leur vie au Canada, ont possédé une entreprise. En somme, nous cherchons à cerner ce qui, au sein d'une famille en affaires d'origine ethnoculturelle minoritaire, peut créer les conditions favorables au développement d'un esprit entrepreneurial chez la deuxième génération. Pour approfondir notre réflexion, l'étude s'intéresse aux relations qui, au sein de la cellule familiale et de l'entreprise, favorisent la transmission de pratiques et de compétences aptes à pousser les jeunes de la deuxième génération à vouloir, eux aussi, se lancer en affaires, que ce soit dans un processus de reprise de l'entreprise familiale ou de création d'entreprise. Nous exprimons cette dynamique par le concept *d'esprit entrepreneurial*.

Notre corpus comprend à ce jour 11 entrevues menées avec des jeunes âgés de 20 à 33 ans issus de minorités ethnoculturelles. Leurs parents constituent la première génération d'immigrants et ils ont eu une entreprise à un moment ou l'autre de leur vie au Canada (certains la possèdent toujours). Pour nous soustraire à toute catégorisation par groupe d'appartenance, nous avons misé sur une approche transculturelle; c'est pourquoi les entrevues ont été menées avec de jeunes adultes issus de différents groupes ethnoculturels. Le Tableau 1 présente les caractéristiques des personnes interrogées.

Notre étude prend pour contexte la ville de Montréal et la mise en commun des résultats préliminaires se fait à partir d'une double lecture. D'une part, nous adoptons une perspective issue de la sociologie des relations ethniques, plus spécifiquement de l'entrepreneuriat ethnique et, d'autre part, le point de vue plus administratif des entreprises familiales, de leur gestion et de leur transfert. Pour guider notre analyse, l'hypothèse, inspirée notamment des travaux de Karra, Tracey et Phillips (2006), affirme que plus les valeurs inspirées de la culture d'origine des parents sont au cœur des relations familiales, plus grandes sont les chances que l'esprit entrepreneurial soit transmis d'une génération à l'autre. Cette hypothèse met de l'avant des processus similaires, mais également des différences entre les groupes. Parmi ces différences, notons des facteurs comme une plus grande tradition de commerçants ou des barrières à l'emploi pour certains groupes tels que les minorités visibles. En ce sens, certaines comparaisons seront faites parce qu'elles permettent de faire ressortir la pluralité des expériences vécues par les jeunes adultes immigrants de deuxième génération. Pour faciliter la présentation des résultats, nous avons déterminé quatre thèmes principaux : la relation intergénérationnelle au sein de la famille, qui comprend des éléments tels que la question du leadership, de l'autorité et des ambitions des parents pour les enfants; les ambitions personnelles et professionnelles des personnes interrogées; l'importance du sentiment d'appartenance à la communauté ethnoculturelle des parents; et le point de vue sur la société canadienne et québécoise. Mis ensemble, ces quatre thèmes permettent de brosser un premier portrait de la transmission de l'esprit entrepreneurial de la première à la deuxième génération chez les minorités ethnoculturelles.

La relation entre les parents et les enfants dans une famille en affaires

La relation qu'entretiennent les personnes interrogées avec leurs parents et avec leur famille élargie témoigne de milieux familiaux fortement influencés par une culture entrepreneuriale. Pour plusieurs, cela constitue à la fois un avantage et un inconvénient, ce qu'un participant appelle un « give and curse » : un avantage parce que, dès leur plus jeune âge, ils baignent dans cette culture, ce qui leur permet aujourd'hui d'avoir une très bonne connaissance du monde des affaires, mais aussi un désavantage, parce que les relations familiales sont constamment teintées de discussions au sujet de l'entreprise :

Tableau 1

Pays d'origine des parents et décennie d'arrivée au Canada	Type d'entreprise des parents	Fondateur(s) et nombre d'employés en 2007[2]	Études et occupation de l'enfant en 2007
Chili, 1970	Informatique et transport	Père, aucun employé	Études en administration
Égypte, 1980	Construction et produits de beauté (2 entreprises)	Père et mère, 20 et 10 employés	Diplôme en commerce Entrepreneur (tourisme)
Italie, 1970	Produits de divertissement (musique)	Père, 30 employés	Bachelier en commerce Travail à temps plein dans l'entreprise familiale
Confession juive, année d'arrivée non disponible	Logiciel informatique	Père, 30 employés	Travail à temps plein dans l'entreprise familiale
Liban, 1990	Boulangerie	Père, 120 employés	Études en commerce Travail à temps partiel dans l'entreprise familiale et salarié
Maroc (confession juive), 1970, (entrevue 1)	Vêtement	Père, 5 employés	Comédienne Travail à temps plein dans l'entreprise familiale
Maroc (confession juive), 1960 (entrevue 2)	Chaussure	Père, 10 employés	Études en économie et en emploi
Pérou, 1990 (entrevue 1)	Vêtement	Mère, 2 employés	Ingénieure Travail à temps partiel dans l'entreprise familiale et salariée
Pérou, 1990 (entrevue 2)	Communications	Père, 8 employés	Entrepreneur en communication Travail à temps partiel dans l'entreprise familiale
Pérou, 1980 (entrevue 3)	Restauration	Père, 60 employés	Travail à temps plein dans l'entreprise familiale
Vietnam, 1980	Vêtement	Père et mère, 15 employés	Entrepreneur (mode)

Je suis très libre. Par exemple, puisque j'étudie, je peux prendre du temps libre. Maintenant, on parle ensemble, j'ai pu me libérer également [pour faire l'entrevue]. Si j'ai besoin d'une journée « off » pour écrire ma synthèse de 20 pages, ça va être bon. Les désavantages [de travailler pour l'entreprise familiale], c'est que je vis avec ma famille, je suis partout avec eux. Il n'y a que les études pour m'échapper. (Ascendance libanaise)

Ce que je n'aime pas, c'est que les problèmes de l'entreprise deviennent des problèmes familiaux. (Ascendance péruvienne, entrevue 1)

Oui, c'est différent [de travailler dans une entreprise familiale]. Les décisions affectent la famille. [...] Il peut y avoir des problèmes, des malentendus. Les beaux-frères, les belles-sœurs sont affectés par les décisions et peuvent le prendre mal personnellement. (Ascendance péruvienne, entrevue 3).

Des participants ont affirmé avoir besoin de côtoyer des personnes extérieures à l'entreprise pour éviter qu'elle n'envahisse totalement leur vie, privée comme publique. Cela dit, dans tous les cas sauf une exception, les répondants ont affirmé entretenir de très bonnes relations avec leur famille et plus spécifiquement avec le fondateur de l'entreprise. Pour tous, le style de gestion du père ou de la mère est source d'inspiration en dépit de quelques « défauts » tels que l'excès ou le manque d'autorité et la peur de prendre des risques. Cette source d'inspiration se traduit par le développement d'une éthique de travail :

Oui, vraiment, pour gérer ma propre compagnie. Dans mon rapport avec mes clients, quand je suis à l'extérieur, je vois du monde qui se rappelle mon père. J'ai des images de mon père dans la rue, qui marchait avec sa petite valise, essayant de vendre de la publicité. Il a travaillé très fort. On le respecte beaucoup à cause de ça. C'est inspirant pour moi. (Ascendance péruvienne, entrevue 2)

Dans certains cas, cela s'exprime par une grande admiration à l'égard du fondateur :

[*Traduction*]
Je pense qu'il [le père, le fondateur de l'entreprise] est fantastique. Ce qu'il a accompli m'impressionne. J'ai assisté à des réunions où des gens, par exemple des clients, m'ont dit: « Ton père est mon héros ». C'est pourquoi ils ont beaucoup de respect pour son autorité. Ce qu'il a fait les impressionne. (Ascendance juive)

Dans cette optique, l'entreprise est un lieu où l'on recrée le cercle familial. En dépit de la prégnance des sujets liés à l'entreprise dans le quotidien familial, tous les participants soulignent que cela n'est pas un élément démotivant pour une éventuelle reprise de l'entreprise ou tout autre projet entrepreneurial. En ce sens, les valeurs d'honnêteté, de travail et d'ambition prônées par le fondateur sont, là aussi, des sources d'inspiration pour la deuxième génération. Même lorsque les relations sont plus conflictuelles – un seul cas – le respect pour ce que les parents ont bâti est présent et l'exemple parental constitue un modèle duquel s'inspirer. Ces valeurs, qui constituent déjà une esquisse de l'esprit entrepreneurial, sont importantes pour bien saisir la pensée des jeunes interrogés. Cela est vrai pour la compréhension de cet esprit entrepreneurial, mais également pour bien saisir les modes d'intégration des jeunes de deuxième génération dans le contexte montréalais. En effet, tous affirment que leurs parents accordent de l'importance à leur origine ethnoculturelle, mais qu'ils ont encouragé leurs enfants à s'ouvrir à la différence et à la diversité culturelle :

Le démarrage d'entreprise est un moyen souvent utilisé par les membres des minorités ethnoculturelles pour surmonter différents problèmes vécus lors de la recherche d'emploi ou dans le maintien en emploi.

Toute la communauté égyptienne est établie dans le coin de Saint-Laurent à Montréal. Ma mère a pris la carte de Montréal et elle a choisi l'endroit le plus éloigné [de la communauté]. On est là depuis 27 ans. Là-bas [au sein de la communauté à Saint-Laurent], c'était un esprit fermé. Un peu comme les dépanneurs chinois qui engagent des Chinois. (Ascendance égyptienne)

[*Traduction*]
Je ne juge pas les gens d'après leur origine. Je pourrais avoir n'importe qui pour ami, dans la mesure où je me sens respecté. (Ascendance juive marocaine)

Les jeunes de la deuxième génération se disent ouverts aux cultures et voient en cette ouverture des occasions d'établir des amitiés et d'élargir leur marché.

Se faire une vie à soi : ambitions personnelles et professionnelles des enfants d'immigrants en affaires

Si l'influence des parents, du père dans une grande majorité, est importante dans le choix de vie et de carrière des participants, aucun d'entre eux n'affirme avoir subi de quelconques pressions pour reprendre l'entreprise

familiale ou pour démarrer sa propre entreprise. Leurs ambitions personnelles sont variées et ne correspondent pas nécessairement à ce que les parents avaient envisagé pour leur enfant :

> J'ai toujours été encadrée pour devenir médecin. Quand j'ai laissé mes études, tout cela a explosé [...]. C'est une grosse déception [pour les parents]. Je ne rentre pas dans le cadre qu'ils avaient prévu pour moi. Je suis l'artiste, le mouton noir. (Ascendance vietnamienne)

La même personne nous fait part de la décision qu'elle a prise, très tôt, de ne pas reprendre l'entreprise familiale :

> Non, jamais. J'ai été amenée une fois à gérer l'entreprise à leur place, pendant deux mois, et j'ai détesté. Je me suis dit que je ne voulais pas faire ça. La pression, le fait qu'ils faisaient tout eux-mêmes. Je suis devenue folle. Juste à les voir aller, je me suis dit que ça gâcherait ma vie de faire ça. (Ascendance vietnamienne)

Selon le type d'entreprise et sa taille, on remarque que les ambitions parentales varient considérablement. Ainsi, dans le cas où l'entreprise atteint une certaine taille (entre 20 et 120 employés), les aspirations à l'égard des enfants pour qu'ils travaillent au sein de l'entreprise et envisagent une reprise sont plus élevées, sans que cela soit perçu par les enfants comme une pression. De même, les enfants issus de ces milieux sont plus réceptifs à l'idée d'une éventuelle reprise. Cela montre l'influence que peuvent avoir les parents, mais aussi la bonne santé de l'entreprise pour la carrière future des enfants. En ce sens, il semble y avoir un lien entre le degré de participation des enfants au sein de l'entreprise familiale et la qualité des relations avec la personne qui l'a fondée. Plus la relation est bonne, plus forte est la volonté de s'investir dans l'entreprise familiale, même pour un temps déterminé :

> Moi, je suis née dans le restaurant. J'avais six mois quand mon père a commencé son restaurant. J'ai toujours vu ce que c'était, la restauration, le service à la clientèle, comment faire fonctionner un restaurant. [...] Pour moi, tout ça, c'est naturel. C'est pas comme un autre travail. J'ai laissé mon père pour voir ce que c'était de travailler ailleurs, avoir des horaires rigides. Ici, j'ai beaucoup plus de liberté qu'ailleurs. Ça me permet d'apprécier la liberté que me donne mon père. (Ascendance péruvienne)

Si l'influence des parents, du père dans une grande majorité, est importante dans le choix de vie et de carrière des participants, aucun d'entre eux n'affirme avoir subi de quelconques pressions pour reprendre l'entreprise familiale ou pour démarrer sa propre entreprise.

En somme, la relation avec les parents n'influe pas tellement sur une éventuelle reprise de l'entreprise, mais participe certainement à créer les conditions nécessaires pour développer l'esprit entrepreneurial.

La communauté d'origine : une communauté d'affaires ?

Dans certains cas, la communauté d'origine a été un élément déclencheur de la création de l'entreprise chez la première génération. Que les débuts en affaires se fassent pour répondre à des besoins spécifiques de la communauté, dans un processus d'association avec d'autres membres de la famille déjà en affaires à Montréal ou pour surmonter des barrières à l'emploi, la communauté ethnoculturelle est un soutien déterminant dans la création d'entreprise. Ce phénomène se retrouve toutefois en périphérie du processus de création, de maintien et éventuellement de transfert de l'entreprise aux enfants, dans la mesure où les parents ne semblent pas s'être confinés à la seule communauté. Cette dernière a pu servir de soutien, moral ou autre, comme en témoigne l'implication de certains parents dans des associations communautaires dédiées à la promotion et à la défense d'intérêts ethnoculturels particuliers. Cette dynamique est différente pour ce qui est des enfants, car aucun des participants à notre étude n'affirme fréquenter ce type d'associations, même si tous y voient une certaine utilité. Toutefois, tous ont soulevé l'importance de la culture d'origine des parents et leur volonté de conserver, d'une manière ou d'une autre, certaines pratiques qui y sont reliées :

> [*Traduction*]
> En ce qui me concerne, ce n'est pas tant le Maroc, mais j'aimerais quand même marier une fille juive. On aurait quelque chose en commun. Je suis très fier d'être Juif. (Ascendance juive marocaine)

> Je suis chilienne avant tout. [À propos de la fréquentation d'une association chilienne] Non, il y en a une à Montréal, mais ce sont des gens plus vieux. Par contre, la fête du 18 septembre, on se rassemble tous et on fait une fête chilienne. On mange des *empanadas*, on boit du vin chilien. (Ascendance chilienne)

En ce qui concerne les amitiés, certains affirment fréquenter exclusivement des personnes de la même origine ethnoculturelle minoritaire, mais la majorité des répondants fréquentent des personnes d'origine diverses. Par contre, et cela contribue peut-être à formaliser l'esprit entrepreneurial à travers une représentation spécifique du processus d'intégration des parents, plusieurs admettent

ne pas fréquenter des personnes issues des deux groupes majoritaires, soit les Québécois d'origine canadienne-anglaise ou canadienne-française, comme en témoignent les deux passages suivants :

> La plupart de mes amis sont péruviens. Je réunis des étudiants péruviens, on discute, on fait la fête, etc. (Ascendance péruvienne)

> [Mes amis] sont tous libanais. Avec eux, je parle anglais. (Ascendance libanaise)

Le rapport à la société qui a accueilli les parents

Le fait de ne pas fréquenter sur une base amicale des membres des groupes majoritaires ne semble pas poser de problème particulier sur le plan de l'intégration des jeunes immigrants de deuxième génération. De plus, cela n'empêche pas les répondants d'avoir en haute estime le pays et la province qui ont accueilli leurs parents et qui leur ont permis de se lancer en affaires :

> Il y a beaucoup de soutien offert aux jeunes qui veulent démarrer leur entreprise. On est très suivis et très aidés, il y a des services de mentorat [...] Les gens sont ouverts à la nouveauté. (Ascendance vietnamienne)

> [*Traduction*]
> Je ne crois pas l'avoir apprécié vraiment avant mon départ. Je ne sais pas si c'est Montréal ou le Québec que j'aime à ce point. La langue fait en sorte que c'est un peu difficile de s'insérer dans la communauté, mais j'aime beaucoup vivre à Montréal. (Ascendance juive)

> Les Québécois sont très curieux, très ouverts. Ils sont prêts à prendre des risques. Je m'assimile beaucoup à eux. Un Québécois, c'est proche de ma culture méditerranéenne. C'est pour cela que je suis content d'habiter à Montréal. On parle deux langues, on pourrait conquérir la planète. [...] La culture de Montréal représente celle du Québec en général. Ils [les Québécois] sont très ouverts d'esprit. (Ascendance égyptienne)

Terre d'avenir, la société d'accueil n'est pas perçue comme étant discriminatoire à l'endroit des minorités; on retrouve dans les discours des participants cette vision du pays d'immigration des parents comme un pays pouvant favoriser la consolidation de l'esprit entrepreneurial.

Considérations finales

La transmission de l'esprit entrepreneurial entre la première et la deuxième génération au sein des minorités ethnoculturelles ne se fait pas de manière uniforme et varie selon le groupe d'appartenance. Plus important encore, cette transmission prend des allures différentes selon le type d'entreprise détenue par les parents. Si rien n'indique dans ces résultats préliminaires que la rentabilité joue un rôle déterminant dans la volonté des jeunes de deuxième génération de reprendre l'entreprise ou de se lancer en affaires, le secteur d'activité peut avoir une influence positive ou négative au moment de prendre une décision. De même, le type de travail effectué par les parents semble avoir une certaine influence. Si ces derniers ont dû effectuer des tâches très routinières et physiquement difficiles, les chances pour que les enfants voient l'entrepreneuriat comme viable sur le plan économique et professionnel sont plus minces. Par contre, on remarque un sentiment de fierté chez les jeunes de la deuxième génération dont les parents ont dû faire des sacrifices importants. Du côté de l'appartenance ethnoculturelle, les résultats ne montrent pas non plus de tendances fortes en faveur d'une grande ou d'une faible rétention de l'identité ethnoculturelle du pays d'origine des parents. On note toutefois que pour plusieurs des participants, le cercle d'amis est constitué de personnes de même ascendance ou encore d'individus issus d'autres groupes ethnoculturels minoritaires. Quoiqu'il en soit, tous s'entendent pour dire que l'entrepreneuriat, pour des immigrants de première génération, constitue une bonne manière de s'intégrer. Comme le souligne un répondant :

La transmission de l'esprit entrepreneurial entre la première et la deuxième génération au sein des minorités ethnoculturelles ne se fait pas de manière uniforme et varie selon le groupe d'appartenance. [Elle] prend des allures différentes selon le type d'entreprise détenue par les parents.

> [*Traduction*]
> Les personnes qui démarrent leur entreprise établissent de nombreuses relations sociales. Vous rencontrez beaucoup de gens. Vous êtes nouveau ici, mais si vous avez votre propre entreprise, vous allez rencontrer beaucoup de gens. Je crois que c'est positif. (Ascendance italienne)

L'analyse des entrevues effectuées ne montre pas de différences marquées par rapport à ce qui existe chez d'autres jeunes immigrants de deuxième génération. Toutefois, l'origine des parents et leur trajectoire migratoire sert de fondement pour l'émergence de l'esprit entrepreneurial. À ce sujet, des programmes, des formations et d'autres politiques publiques pourraient être mis en place pour encourager cet esprit chez certaines communautés – sur le plan financier mais pas exclusivement –, notamment celles qui expérimentent des problèmes importants d'intégration dans le marché de l'emploi.

Références

Arcand, S., A. Lenoir, et D. Helly. 2008. « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux: le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », soumis à *Cahiers canadiens de sociologie / Canadian Journal of Sociology*, sous révision.

Braga M., et A. Crisfina. 2004. « Transnational institutions and ethnic entrepreneurship », communication présentée à la conférence de la Business Association of Latin American Studies.

Brenner, G. A. et al. 2000. « Entrepreneuriat ethnique et rôle des réseaux de soutien: les entrepreneurs chinois dans trois grandes villes canadiennes », Cahier de recherche no 2000-09, Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter.

Fortin, P. A. 2002. *La culture entrepreneuriale un antidote à la pauvreté*, Québec, Editions Transcontinental et Fondation de l'entrepreneurship.

Greve, A., et J. W. Salaff. 2003. « Social Networks and Entrepreneurship », *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol. 28, no 1, p. 1-22.

Helly, D., et A. Ledoyen. 1994. *Immigrés et création d'entreprise, 1990*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

Karra, N., P. Tracey, et N. Phillips. 2006. « Altruism and Agency in the Family Firm: Exploring the Role of Family, Kinship, and Ethnicity », *Entrepreneuship, Theory and Practice* (novembre), p. 861-877.

Le Breton-Miller, I., D. Miller, et P. L. Steier. 2004. « Toward an Integrative Model of Effective FOB Succession », *Entrepreneurship, Theory and Practice* (été), p. 305-328.

Lee, Jean. 2006. « Impact of Family Relationships on Attitudes of the Second Generation in Family Business », *Family Business Review*, vol. 19, nº 3 (sept.), p. 175-191.

Lin, X. 2005. « Immigrant Entrepreneurship in Network Marketing Organizations: The Role of Social Capital », communication présentée au colloque annuel du Conseil canadien des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat.

Valdez, Z. 2002. « Beyond Ethnic Entrepreneurship: Ethnicity and the Economy in Enterprise », *Center for Comparative Immigration Studies. Working Papers*, document wrkg63. http://repositories.cdlib.org/ccis/papers/wrkg63.

Waldinger R., H. Aldrich, et R. Ward. 2001. *Ethnic Entrepreneurs, Immigrant Business in Industrial Societies*, Sage Publications, Sage Series on Race and Ethnic Relations, vol. 1.

Notes

1 Cette question ne concerne pas uniquement les minorités ethnoculturelles, car, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 75 % des petites et moyennes entreprises (PME) sont des entreprises familiales (c'est-à-dire que plusieurs membres d'une même famille dirigent l'entreprise, y travaillent ou en sont actionnaires), alors que seulement un tiers des entreprises familiales sont reprises par la deuxième génération. Pour plus de détails sur la question de la reprise des entreprises familiales, tous groupes confondus, voir Le Breton-Miller, Miller et Steier (2004, p. 305-328).

2 Comme le tableau l'indique, ce sont majoritairement les pères qui ont fondé une entreprise. Nous utiliserons donc le terme masculin de « fondateur ».

LES JEUNES RACIALISÉS, L'IDENTITÉ ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La deuxième génération de Vietnamiens

RÉSUMÉ

Les discussions portant sur les inégalités du marché du travail dans le contexte canadien se concentrent généralement sur les barrières auxquelles font face les immigrants et accordent une attention moindre aux expériences distinctes vécues par leurs enfants. Dans le présent article, nous nous intéressons aux principales difficultés que doivent surmonter les jeunes Vietnamiens de deuxième génération (et de la génération et demie) dans la transition entre l'école et le marché du travail, particulièrement ceux qui appartiennent à la classe ouvrière. Y sont abordées la précarité de leurs conditions de travail, la complexité et la non-linéarité de la transition de l'école au travail et la manière dont les processus liés au sexe et à l'appartenance ethnique définissent leur parcours sur le marché du travail.

ESTHER ROOTHAM

Esther Rootham est détentrice d'une maîtrise en géographie de la York University, dans le cadre de laquelle elle a effectué des recherches sur les expériences de jeunes Vietnamiens de deuxième génération sur le marché du travail de Toronto. Elle détient également un baccalauréat en sciences environnementales avec spécialisation en études du développement international de la University of Toronto.

Les discussions portant sur les inégalités du marché du travail dans le contexte canadien se concentrent généralement sur les barrières auxquelles font face les immigrants et accordent une attention moindre aux expériences distinctes vécues par leurs enfants (Rajiva, 2005). On tient pour acquis que ces derniers ont profité des mêmes chances que les autres enfants nés au Canada et qu'ils sont donc sur un pied d'égalité avec eux. Le présent article est fondé sur le mémoire de maîtrise de l'auteure, dans lequel elle a examiné en profondeur comment la race, le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle et d'autres axes identitaires sont construits par les enfants d'immigrants. Nous étudions ensuite les répercussions de telles constructions sur leur participation au marché du travail, particulièrement en ce qui concerne la classe ouvrière. Pour ce faire, nous avons organisé une série d'entrevues en 2006-2007 avec 23 jeunes adultes qui ont grandi au Canada – essentiellement dans le secteur des rues Jane et Finch, à Toronto –, dont les familles ont émigré du Vietnam et dont la moitié environ occupent des postes de petite envergure dans le secteur manufacturier ou celui des services. Les récits des participants ont révélé la manière dont la production et le rendement des identités, définies par le sexe, l'origine ethnique, la race ou l'orientation sexuelle, sont fluides, conditionnés et souvent contradictoires. La complexité des identités et les cheminements professionnels des participants dépassent toutefois la portée du présent article. Nous décrirons en termes généraux les principales difficultés que doivent surmonter les jeunes Vietnamiens de deuxième génération et de génération et demie dans la transition de l'école au marché du travail, particulièrement ceux qui appartiennent à la classe ouvrière.

Malgré la rhétorique nationale sur le multiculturalisme, la discrimination raciale et sexuelle demeure un problème sur le marché du travail canadien (Gupta, 1996; Shields, Rahi et coll., 2006). Bien que, de tout temps, il ait été plus difficile pour les femmes et les personnes racialisées d'obtenir un travail stable à un salaire égal à celui des hommes blancs sur le marché du travail canadien, nous assistons, depuis les années 1970, à une tendance générale à la hausse du travail précaire et à une plus grande rareté des emplois sûrs et bien rémunérés (Cranford et Vosko, 2006). Les jeunes représentent un groupe d'âge particulièrement vulnérable à la marginalisation dans l'état actuel du marché de l'emploi (James, 1993; Marquardt, 1998; Felstead, Krahn et coll., 1999; Shields, Rahi et coll., 2006). À Toronto, ils ont plus de difficulté à trouver des postes permanents à temps plein que leurs prédécesseurs d'avant le milieu des années 1990 (de Wolff, 2006). Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont particulièrement peu syndiqués (Marquardt, 1998) et occupent en grande partie des emplois temporaires de courte durée (de Wolff, 2006). De plus, des recherches révèlent que le rendement financier des travailleurs racialisés par rapport aux études qu'ils ont faites est beaucoup moins important que celui des autres travailleurs (Lian et Matthews, 1998; Marquardt, 1998).

Nos travaux de recherche confirment que de nombreux jeunes de couleur vivant à Toronto se trouvent dans une situation de travail précaire. La plupart des participants à l'étude qui appartiennent à la classe ouvrière ne savaient souvent pas quelles seraient leurs heures de travail

d'une semaine à l'autre, avaient obtenu leur poste par l'entremise d'agences d'emplois temporaires et travaillaient rarement à temps plein. Peu d'entre eux étaient syndiqués et la plupart de ceux qui travaillaient dans le secteur manufacturier ou celui des services gagnaient le salaire minimum. La plupart des personnes rencontrées provenaient de familles où au moins un des parents travaillait à l'usine, situation qui, pour beaucoup, était le résultat d'une mobilité sociale vers le bas due à l'immigration en tant que réfugiés de guerre dans une société coloniale essentiellement composée de Blancs.

Pour ces jeunes, et tout particulièrement pour les jeunes femmes, la décision de terminer le secondaire et de poursuivre des études par la suite faisait l'objet de négociations constantes avec les parents, lesquels mettaient beaucoup de pression sur leurs enfants pour qu'ils poursuivent leurs études et qu'ils valident leurs aspirations à l'égard des postes de cols blancs, qui sont mieux considérés par l'ensemble de la société canadienne. Beaucoup des répondants partageaient les espoirs de leurs parents à leur égard, à savoir l'obtention dans l'avenir de postes mieux rémunérés. Ils avaient donc tendance à considérer leur situation d'emploi actuelle comme temporaire.

Ces travaux de recherche illustrent la complexité de la transition entre l'école et le travail pour les jeunes racialisés dans le contexte actuel de l'emploi. De nombreux participants occupaient des emplois pendant qu'ils fréquentaient l'école ou, s'ils avaient abandonné leurs études, ils prévoyaient les reprendre plus tard. Pour eux, la transition de l'école au travail était rarement définitive et unidirectionnelle, mais souvent très complexe, plutôt dynamique et comportant une multitude de parcours possibles.

La majorité des participants travaillaient à un endroit où les employés étaient en totalité ou pour la plupart racialisés, et où les gestionnaires étaient souvent blancs. Quelques-uns des participants occupaient un emploi pouvant être considéré comme directement lié à leur origine vietnamienne, soit parce que leur employeur et leurs collègues étaient essentiellement vietnamiens, soit parce qu'ils avaient été engagés, comme dans le cas d'un participant en particulier, pour offrir des services à une clientèle vietnamienne.

Certains jeunes ont parlé des stéréotypes visant les Vietnamiens ou les « Asiatiques » et des obstacles à leur réussite scolaire et professionnelle qu'ils engendrent. Ces stéréotypes comprennent la perception négative selon laquelle les Vietnamiens seraient irritables, violents et criminels, et le préjugé selon lequel tous les Vietnamiens travaillent fort, sont discrets et obtiennent de bons résultats en mathématiques et en sciences. Une participante a indiqué comment elle a profité des préjugés de ses professeurs voulant qu'elle soit naturellement discrète pour éviter de participer aux discussions de classe. Un autre a mentionné le manque de camaraderie qu'il ressentait envers les autres étudiants du programme de sciences politiques à l'université; il a souligné leur ferveur lors de discussions portant sur la reconnaissance des droits des minorités et leurs racines anglo-saxonnes qui, selon lui, les avantageaient dans l'interprétation du programme d'études très « eurocentrique ». Ainsi, les participants ont su relever un certain nombre de façons dont la discrimination raciale a joué sur leurs expériences scolaires et professionnelles.

La documentation existante autorise à penser que, malgré les progrès accomplis en matière de participation des jeunes femmes aux études postsecondaires, le marché du travail des jeunes et des jeunes adultes demeure structuré en fonction du sexe, au détriment du bien-être économique des femmes. Tandis que les jeunes hommes et les jeunes femmes aspirent de plus en plus à faire des études postsecondaires, le choix du domaine d'études est toujours fait en fonction du sexe (Krahn et Andres, 1999). Même si, en moyenne, les jeunes femmes tendent à exceller dans leurs études, lorsqu'on les compare avec les hommes, elles ont généralement moins confiance en leurs capacités et choisissent souvent un cheminement professionnel les menant dans des ghettos professionnels divisés selon le sexe (Mandell et Crysdale, 1993).

La plupart des participants à l'étude qui appartiennent à la classe ouvrière [...] avaient obtenu leur poste par l'entremise d'agences d'emplois temporaires et travaillaient rarement à temps plein. Peu [...] étaient syndiqués et la plupart de ceux qui travaillaient dans le secteur manufacturier ou celui des services gagnaient le salaire minimum.

Les parcours professionnels et scolaires des participants dépendaient en effet grandement de leur sexe, et ce, à de nombreux égards. Les types de postes de la classe ouvrière occupés par les participants étaient généralement fortement divisés selon le sexe. Ainsi, les jeunes hommes travaillaient souvent comme mécaniciens, dans la construction ou comme machinistes dans le domaine de la fabrication, alors que les femmes travaillaient souvent dans le secteur des services. Certains jeunes hommes travaillaient également dans ce secteur, mais il existait des perceptions fondées sur le sexe à l'égard du type de travail approprié pour un homme. Les boutiques d'articles électroniques ou de sport étaient préférées aux boutiques de vêtements et le travail dans une banque ou dans un bar était également jugé acceptable pour les hommes. Les jeunes femmes sans études postsecondaires avaient tendance à choisir des emplois où les possibilités d'avancement étaient limitées, alors que certains jeunes hommes qui avaient abandonné leurs études avaient obtenu, ou étaient sur le point d'obtenir, un certificat de mécanicien ou de machiniste par l'entremise d'écoles de métiers ou de programmes d'apprentissage.

Dans l'ensemble, en ce qui concerne les participants sans diplôme d'études postsecondaires, la rémunération horaire des femmes tendait à être, à quelques exceptions près, plus proche du salaire minimum que celle des hommes, dont la rémunération pouvait aller de quelques dollars à une dizaine de dollars au-dessus du salaire minimum. En plus des écarts entre la rémunération des jeunes hommes et des jeunes femmes ayant abandonné leurs études, de nombreuses jeunes femmes avaient pour ambition à long terme de travailler dans des secteurs d'emploi habituellement perçus comme féminins, tels que les soins de santé ou l'enseignement, et financièrement sous-évalués. Malgré cela, toutes les femmes rencontrées ont clairement affirmé qu'elles ne voulaient pas dépendre d'un soutien de famille traditionnel (un homme), mais qu'elles aspiraient plutôt à l'indépendance financière. De plus, ces jeunes femmes ont rarement souligné la discrimination fondée sur le sexe comme un problème qui les affectait en dehors de leur foyer.

Les identités fondées sur le sexe ont également eu des incidences sur l'expérience scolaire des participants. Les travaux de Paul Willis (1977) portant sur les processus de reproduction sociale, sur la jeunesse et sur les tendances des hommes de la classe ouvrière ont été une source importante d'inspiration pour nos travaux. Willis a examiné en détail les processus culturels par lesquels les jeunes hommes provenant de la classe ouvrière finissent par occuper des postes de cette même classe. À cette fin, Willis a suivi les habitudes de socialisation de ces jeunes hommes, qui les ont amenés à adopter une « culture d'opposition » qui dévalorise la réussite scolaire et, à la place, fait valoir la force physique et le travail manuel. De plus récentes recherches ethnographiques menées par Dance (2002) sur les jeunes racialisés dans les centres urbains de Boston et de Cambridge, aux États-Unis, font ressortir l'importance, pour les jeunes hommes en particulier, d'adopter des attitudes de « gangsta », un comportement qu'elle décrit comme une « façade de dureté » permettant de gérer les dangers quotidiens de la rue qu'ils doivent affronter dans les quartiers marginalisés. Dance affirme que les enseignants et les autres adultes qui travaillent auprès des jeunes doivent être sensibles à ce besoin qu'ont les jeunes hommes racialisés de projeter une certaine image leur permettant de maintenir leur sécurité au regard de la violence et des affrontements qui surviennent dans les rues. Dans le cadre des entrevues menées avec de jeunes adultes, nous avons découvert que pour un certain nombre de personnes, l'adhésion à un type de « culture d'opposition » pendant leur jeunesse les a menées à souscrire à une culture de rue violente et à rejeter la réussite scolaire. L'adoption d'une culture d'opposition pendant la jeunesse était particulièrement importante pour certains jeunes hommes rencontrés, de même que pour une femme, qui a expliqué comment cela a façonné ses années à l'école secondaire. Ces participants affichaient souvent des regrets à l'égard de leur passé rebelle et attribuaient leur situation d'emploi actuelle dans le secteur manufacturier à leur rejet antérieur du système scolaire.

Si, pour certains de ces jeunes hommes, leur façade de « durs » s'est révélée un obstacle à la réussite scolaire, ils ont tout de même signalé que certains de leurs amis avaient su établir un équilibre entre leur vie dans la rue et leur vie scolaire et qu'ils étaient sur le point de compléter leurs études postsecondaires. Une telle observation corrobore l'argument de Carter (2003) selon lequel il faut prêter attention aux multiples dimensions du capital culturel, étant donné que certains jeunes sont aptes à manœuvrer entre des formes dominantes et non dominantes de capital culturel, en fonction du contexte.

Les répondants qui, à une certaine période de leur vie, ont adhéré à une culture masculine de protestation n'ont pas parlé de leur comportement rebelle comme s'il s'agissait d'une affirmation de leur identité vietnamienne. Parmi les jeunes hommes rencontrés, certains avaient un cercle d'amis essentiellement composé de personnes dites asiatiques, alors que d'autres décrivaient leurs amis comme provenant de différents milieux. Toutefois, même si dans certaines discussions portant sur la culture d'opposition chez les jeunes, plusieurs ont dit percevoir les façades de dureté comme des déterminants d'authenticité de l'appartenance ethnique (Carter, 2003), ce n'était pas nécessairement le cas des jeunes avec qui nous avons parlé. En fait, l'attitude de « gangsta » était perçue par un des participants comme un comportement, de la part des Vietnamiens, qui consiste à « agir comme les Noirs ». En faisant un parallèle avec le cinéma, Diawara (1998) aborde la question de la masculinité noire en termes d'esthétique du *cool* et de la violence au masculin, qui devient une forme de capital culturel dans laquelle peuvent puiser les acteurs blancs. Diawara souligne que, si les acteurs blancs peuvent choisir d'adopter ou non la négritude, les Noirs, eux, en sont empreints, ce qui fait de la négritude une forme naturalisée de capital culturel. Nos propres recherches soulèvent ainsi une question : comment des personnes qui ne sont ni blanches ni noires peuvent-elles afficher un capital culturel « noir » et, en pareils cas, à quel point ce capital est-il établi, ou naturalisé, comme dans le cas des Noirs ?

Ainsi, les jeunes hommes travaillaient souvent comme mécaniciens, dans la construction ou comme machinistes dans le domaine de la fabrication, alors que les femmes travaillaient souvent dans le secteur des services.

En conclusion, même si tel n'était pas l'objet de notre recherche, certaines tendances qui pourraient intéresser les responsables des politiques ont fait surface, notamment le fait que les jeunes racialisés de deuxième génération qui font partie de la classe ouvrière doivent surmonter des obstacles plus nombreux et importants que leurs pairs canadiens et blancs. Dans notre étude, nous avons traité de la précarité des conditions de travail des participants, de la complexité et de la non-linéarité de la transition de l'école au travail

et de la manière dont les processus liés au sexe et à l'appartenance ethnique ont défini leur expérience. Les jeunes de deuxième génération forment un groupe distinct de celui de leurs parents immigrants et ne peut donc pas lui être assimilé. Il faut trouver des façons d'aider ces jeunes à faire la transition de l'école au travail et d'éliminer les obstacles, perçus ou réels, auxquels ils doivent faire face.

References

Carter, P. L. 2003. « "Black" Cultural Capital, Status Positioning, and Schooling Conflicts for Low-Income African American Youth », *Social Problems*, vol. 50, nº 1, p. 136-155.

Cranford, C. J., et L. F. Vosko. 2006. « Conceptualizing Precarious Employment: Mapping Wage Work across Social Location and Occupational Context », dans L. F. Vosko (dir.), *Precarious Employment. Understanding Labour Market Insecurity in Canada*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 43-66.

Dance, L. J. 2002. *Tough Fronts. The Impact of Street Culture on Schooling*, New York, Routledge Falmer.

de Wolff, A. 2006. « Privatizing Public Employment Assistance and Precarious Employment in Toronto », dans L. F. Vosko (dir.), *Precarious Employment. Understanding Labour Market Insecurity in Canada*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 182-202.

Diawara, M. 1998. « Manthia Diawara Interviewed by Silvia Kolbowski », *October*, vol. 83, p. 51-70.

Felstead, A., H. Krahn, et coll. 1999. « Young and Old at Risk Comparative Trends in "Non-standard" Patterns of Employment in Canada and the United Kingdom », *International Journal of Manpower*, vol. 20, nº 5, p. 277-296.

Gupta, T. D. 1996. *Racism and Paid Work*, Toronto, Garamond Press.

James, C. E. 1993. « Getting There and Staying There: Blacks' Employment Experience », dans P. Anisef et P. Axelrod (dir.), *Transitions: Schooling and Employment in Canada*, Toronto, Thompson Educational Publishing, Inc., p. 3-20.

Krahn, H., et L. Andres. 1999. « Youth Pathways in Articulated Postsecondary Systems: Enrolment and Completion Patterns of Urban Young Men and Women », *The Canadian Journal of Higher Education*, vol. 29, nº 1, p. 47-65.

Lian, J. Z., et D. R. Matthews. 1998. « Does the Vertical Mosaic Exist?: *Ethnicity and Income in Canada, 1991* », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 35, nº 4, p. 461-481.

Mandell, N., et S. Crysdale. 1993. « Gender Tracks: Male-Female Perceptions of Home-School-Work Transitions », dans P. Anisef et P. Axelrod (dir.), *Schooling and Employment in Canada*, Toronto, Thompson Educational Publishing, Inc.

Marquardt, R. 1998. *Enter at Your Own Risk. Canadian Youth and the Labour Market*, Toronto, Between the Lines.

Rajiva, M. 2005. « Bridging the Generation Gap. Exploring the Differences Between Immigrant Parents and their Canadian-Born Children », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps), p. 25-28.

Shields, J., K. Rahi, et coll. 2006. « Visible-Minority Employment Exclusion: The Experience of Young Adults in Toronto », *Policy Matters*, Toronto, CERIS, Metropolis.

Willis, P. 1977. *Learning to Labor. How Working-class Kids Get Working-class Jobs*, New York, Columbia University Press.

LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'expérience vécue par les nouvelles générations de jeunes immigrants de minorité visible

MIU CHUNG YAN
School of Social Work, University of British Columbia

SEAN LAUER
Department of Sociology, University of British Columbia

SURITA JHANGIANI
Coordonnatrice du IMUEM Project, School of Social Work, University of British Columbia

RÉSUMÉ

Nous rapportons ici les résultats préliminaires de deux études exploratoires sur la nouvelle génération de jeunes appartenant à des familles d'immigrants d'une minorité visible. Nous concluons provisoirement que l'appartenance à une famille d'immigrants possédant peu de capital social – ressource importante pour trouver un emploi –, peut constituer un défi particulier pour ces jeunes dans leur recherche d'emploi.

La recherche s'enrichit sur les difficultés et l'expérience sur le marché du travail canadien des jeunes de la deuxième génération d'immigrants d'origine non européenne. Les taux de chômage et de sous-emploi de ces jeunes sont toujours considérablement plus élevés que ceux de la population en général (Yan, 2000). À la suite de la modification de la politique d'immigration, le Canada a recruté un grand nombre d'immigrants de pays non européens depuis les années 1970. Ces immigrants ont établi leurs propres communautés et ont élevé leurs enfants au Canada. Ces derniers constituent une nouvelle génération, de plus en plus nombreuse, de jeunes d'origine non européenne; elle comprend des jeunes nés au Canada de parents immigrants et des jeunes qui ont immigré eux-mêmes en très bas âge et qui ont été élevés principalement au Canada. La recherche récente montre que les jeunes de la nouvelle génération ont mieux réussi que leurs parents, qui sont des immigrants de première génération (Aydemir, Chen et Corak, 2005; Hum et Simpson, 2004). Se fondant sur les données du Recensement de 2001, cependant, la plupart des études s'intéressent exclusivement à la tranche d'âge supérieure de la nouvelle génération des jeunes venant de familles d'immigrants originaires de l'Europe et ayant immigré avant les années 1970. La recherche sur cette nouvelle génération en expansion et sur ces jeunes appartenant à des communautés d'immigrants non européens est à rattraper les tendances démographiques actuelles.

Contexte

La recherche canadienne sur la façon de trouver un emploi (p. ex., Fondation canadienne de la jeunesse, 1995; Yan, 2000) a récemment corroboré la notion selon laquelle la famille et d'autres contacts personnels sont des ressources bien connues et fort utiles pour la recherche d'emploi (Granovetter, 1974). Ce constat attire l'attention sur la quantité et le genre de ressources que l'on trouve dans les familles et les contacts, et comment celles-ci peuvent influer sur les débouchés des jeunes chercheurs d'emploi. Payne (1987), par exemple, a constaté que le chômage peut sévir dans certaines familles, à cause peut-être de ressources familiales limitées, ce qui est susceptible de poser des problèmes pour les familles d'immigrants en particulier. Une recherche récente de Statistique Canada (2004; Zietsma, 2007) portant sur l'immigration dans les centres urbains permet de constater que les immigrants ont des taux de chômage plus élevés que les Canadiens de naissance et que leur rendement économique, surtout pour ce qui est du revenu, est plus faible que celui de la population en général, et ce, même chez ceux qui détiennent des titres de compétences canadiens (Anisef, Sweet et Frempong, 2003).

La nouvelle génération de jeunes venant de ces familles et de ces communautés d'immigrants pourrait donc se heurter à des obstacles plus grands dans leurs tentatives d'intégrer le marché du travail et de décrocher un emploi stable et bien rémunéré, ce qui risque d'être particulièrement vrai pour les jeunes appartenant à des familles d'immigrants d'une minorité visible. Certaines études montrent que comparativement à la population en général, ces jeunes qui sont nés au Canada – ou qui sont venus au pays à un très jeune âge – et qui y ont fait leurs études ont tendance à avoir un revenu plus faible et un emploi moins valorisant (Cheung, 2005; Palameta, 2007). On trouve également des résultats semblables en Australie (Nesdale et Pinter, 2000).

La prise en compte de ces conditions soulève plusieurs questions importantes. Dans notre recherche, nous voulons explorer ce qu'ont réellement vécu ces jeunes immigrants de la nouvelle génération dans le cadre de leur recherche d'emploi. Étant donné que la famille est une source primaire

de contacts et de ressources pour la recherche d'emploi, nous étudions les avantages et les inconvénients que représente la famille et le réseau familial à cet égard. Nous voulons aussi connaître l'incidence des aspirations et des réalisations scolaires sur la recherche et l'obtention d'un emploi. Notre recherche se fonde sur trois sources de données, la première regroupant des données qualitatives recueillies grâce à des entrevues de groupe menées auprès de jeunes de cette nouvelle génération sans diplôme universitaire. Au total, cinq entrevues de groupe ont été organisées avec des jeunes d'origines sud-asiatique, chinoise et philippine. La deuxième source de données provient d'un sondage effectué auprès de 140 diplômés universitaires en 2007. L'échantillon comprend des jeunes de la nouvelle génération d'origine non européenne, des jeunes de la nouvelle génération d'origine européenne, et des jeunes Européens dont les parents sont nés au Canada[1]. La troisième source de données provient d'entrevues qualitatives menées auprès de 20 jeunes de la nouvelle génération, titulaires de diplômes universitaires et appartenant à des groupes ethniques variés, ayant participé à l'étude.

Résultats de la recherche

Nous résumons brièvement ci-dessous les résultats actuels de cette recherche exploratoire. Nous examinons d'abord la nouvelle génération de jeunes sans diplôme universitaire, puis nous jetons un regard sur les jeunes diplômés universitaires en fonction de nos sources de données qualitatives. Nous étudions ensuite le tableau général de la recherche d'emploi chez la nouvelle génération de diplômés universitaires d'origine européenne et non européenne, et chez les jeunes de la troisième génération d'origine européenne dont les parents sont nés au Canada. Comme le montrent les résultats de la recherche, les stratégies de recherche d'emploi diffèrent chez ces diplômés en fonction de leur origine ethnique. En nous inspirant de ces deux ensembles de données qualitatives, nous faisons ressortir certains des principaux obstacles auxquels se heurtent les jeunes appartenant à des familles d'immigrants d'une minorité visible.

> La nouvelle génération de jeunes [...] pourrait se heurter à des obstacles plus grands dans leurs tentatives d'intégrer le marché du travail et de décrocher un emploi stable et bien rémunéré, ce qui risque d'être particulièrement vrai pour les jeunes appartenant à des familles d'immigrants d'une minorité visible.

Stratégies de recherche d'emploi chez les jeunes sans diplôme universitaire[2]

Dans nos entrevues, nous avons observé que les jeunes sans diplôme universitaire étaient susceptibles de changer régulièrement d'emploi ou de se déplacer latéralement plutôt que d'accéder à un meilleur poste ou à un poste plus stable. Bon nombre d'entre eux ont occupé ou occupent des postes de débutant dans le secteur des services ou un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Souvent, ces emplois comportent peu de coûts irrécupérables pour les jeunes, qui peuvent ainsi les quitter facilement. De plus, dans le marché du travail de la Colombie-Britannique caractérisé par la rareté de la main-d'œuvre, il n'est pas trop difficile pour eux de trouver un autre emploi de même niveau. Étant donné le marché du travail actuel, il est souvent possible pour ces jeunes de trouver du travail en se présentant directement chez l'employeur ou en le sollicitant par téléphone. Bien que le but du changement d'emploi soit parfois de trouver un meilleur travail, plus enrichissant, beaucoup de jeunes semblent changer d'emploi pour faciliter certains aspects de leur vie personnelle.

Il arrive que ces jeunes puissent trouver du travail auprès d'employeurs de leur propre origine; toutefois, de mauvaises expériences passées amènent bon nombre d'entre eux à éviter de tels débouchés et à chercher du travail à l'extérieur de leur enclave ethnique. En effet, d'après nos répondants, les employeurs de la même origine ethnique exigent souvent trop de leurs employés et ne les rémunèrent pas équitablement. Les participants ont dit devoir travailler de longues heures pour des employeurs de la même origine ethnique qu'eux, accomplir des tâches ardues et devoir accepter un salaire réduit ou un paiement retardé, voire de ne pas être payé pour les heures supplémentaires. Ces jeunes veulent donc éviter ce genre de relations avec un employeur, dans lesquelles ils ont l'impression que leur origine ethnique commune compromet encore davantage leur droit à un traitement juste et équitable.

Vu le marché du travail actuel, le passage d'un emploi à l'autre est facilité par le recours aux contacts personnels. Ces derniers renseignent les chercheurs d'emploi sur les débouchés éventuels ou donnent une référence personnelle à un employeur. Le recours aux contacts personnels peut aussi souvent raccourcir la recherche d'emploi. Les jeunes non diplômés profitent de cette aide pour aller d'un emploi à un autre. Chose intéressante, ils ne demandent pas ce genre d'aide aux membres de leur famille et sont plus enclins à faire appel à leurs amis pour jouer ce rôle. Pour certains, les relations de leurs parents n'offrent pas le genre de débouchés qu'ils recherchent. Souvent, les parents subviennent à leurs besoins, mais ne sont pas en mesure de fournir les contacts pour obtenir le genre de travail recherché. Nos répondants expriment également un grand désir de ne compter que sur leur seul mérite et, pour eux, cela veut souvent dire réussir sans l'aide de leurs parents. Très peu ont dit avoir demandé l'aide d'agences de placement, puisque bon nombre des répondants ne savaient même pas qu'elles existaient.

Même sans diplôme universitaire, les jeunes avec qui nous avons parlé valorisaient les études. Comme beaucoup d'entre eux l'ont affirmé, elles font partie intégrante des valeurs et des aspirations qu'ils ont héritées de leurs parents, lesquels les ont constamment encouragés ou même forcés

à poursuivre des études postsecondaires. Le diplôme est également un titre de compétence qui ouvre la porte à de meilleurs emplois pour beaucoup d'entre eux. Ils ont été nombreux à décrire leur approche continue vis-à-vis de leurs objectifs sur le plan des études. Ils suivent régulièrement des cours pour améliorer leurs compétences. Certains disent vouloir terminer un programme d'études pour obtenir un diplôme, mais il n'y a pas de sentiment d'urgence à cet égard; dans certains cas, ce n'est pas dans le but avoué d'obtenir un diplôme précis que les jeunes suivent des cours.

Stratégies de recherche d'emploi chez les jeunes diplômés universitaires[3]

Comme leurs collègues qui n'ont pas de diplôme universitaire, la nouvelle génération de jeunes diplômés universitaires accorde de la valeur au titre qui leur ouvre la porte à des emplois éventuels. Ces jeunes s'interrogent toutefois sur l'utilité de la matière apprise pendant leurs études. Ils souhaiteraient également obtenir plus de soutien de la part de l'université ou de leur département universitaire dans leur recherche d'emploi, notamment pour la rédaction d'un curriculum vitæ et la préparation aux entrevues. Les jeunes à la recherche d'un emploi dans une profession, par exemple dans l'enseignement, auraient besoin de plus de conseils pratiques et d'information sur le processus compliqué de la demande d'emploi.

Avec un diplôme universitaire en main, ces jeunes améliorent leur sort en acquérant de l'expérience professionnelle plutôt qu'en accumulant les travaux scolaires. Dans nos entrevues, nous avons constaté que les jeunes diplômés universitaires planifiaient le début d'une carrière et avaient donc tendance à chercher un travail à long terme dans leur profession. Cet objectif les amenait à consacrer plus de temps et d'efforts à la recherche d'emploi, certains la décrivant comme un processus à s'arracher les cheveux, frustrant et stressant. Malgré cette frustration, environ 80 % des répondants ont trouvé un emploi dans un délai de deux mois. Une majorité d'entre eux ont trouvé un emploi dans leur domaine professionnel, sauf les diplômés en arts libéraux. Comparativement à leurs collègues non diplômés, il n'était pas courant pour les jeunes de ce groupe de travailler pour des employeurs de la même origine ethnique qu'eux, et le fait d'éviter l'enclave ethnique ne constituait pas non plus un aspect important de l'expérience de la recherche d'emploi.

Le Tableau 1 montre les stratégies de recherche d'emploi d'un échantillon de 140 étudiants ayant complété leurs études universitaires depuis à peu près un an. Les récents diplômés devaient préciser comment ils avaient trouvé leur emploi actuel. Les contacts personnels incluent la famille, les amis et les connaissances. Les stratégies impersonnelles comprennent les sollicitations par téléphone, la réponse à des petites annonces et d'autres méthodes ne faisant pas appel à une relation antérieure. En général, les jeunes diplômés universitaires ne comptent pas sur leur famille pour trouver un emploi. En effet, les jeunes de ce groupe ayant des aspirations professionnelles estiment que leurs parents ne sont pas une ressource valable pour obtenir de l'information sur un emploi ou être présentés à un employeur. Les parents et la famille sont toutefois une ressource valable pour le soutien affectif qu'ils apportent tout au long du processus de recherche d'emploi. Quand le jeune fait appel à des contacts personnels, il s'adresse plus probablement à des amis ou à des connaissances ayant de l'expérience professionnelle dans le domaine qu'il a choisi. Seulement quelques-uns de ces étudiants connaissaient l'existence des agences de placements.

Tableau 1
Comment exactement avez-vous trouvé votre emploi actuel ? (N=140)

	Par des contacts personnels	Par des stratégies impersonnelles
Nouvelle génération de jeunes non européens	35,7 %	64,3 %
Nouvelle génération de jeunes européens	61,3 %	38,7 %
Troisième génération et générations suivantes de jeunes européens	46,2 %	53,8 %

Si l'on compare les stratégies des diplômés universitaires en fonction de leur origine raciale et ethnique, on remarque que la nouvelle génération de jeunes d'origine non européenne est moins susceptible de recourir à des contacts personnels pour trouver un emploi. En effet, seulement 35,7 % de ces jeunes ont utilisé des liens personnels pour trouver leur emploi actuel. Ce résultat complète les données recueillies lors de nos entrevues, que nous avons examinées précédemment, et il laisse croire que les ressources des réseaux personnels de ces jeunes se révèlent peu utiles quand ils sont à la recherche d'un poste professionnel. Ce n'est pas le cas pour les jeunes d'origine européenne. Un peu plus de 46 % des jeunes de la troisième génération et des générations suivantes ont trouvé leur emploi grâce à des contacts personnels, à l'instar de plus de 60 % des jeunes de la nouvelle génération d'origine européenne.

Appartenir à une famille d'immigrants d'une minorité visible

Les conclusions présentées ici sont les résultats préliminaires de deux études et elles exigent un examen plus poussé. Elles laissent cependant entrevoir les difficultés que la nouvelle génération de jeunes d'origine non européenne pourrait éprouver du fait d'avoir des ressources limitées dans leurs réseaux personnels. Beaucoup de jeunes issus d'une minorité visible ayant participé aux deux études ont indiqué que leurs parents, des immigrants de première génération, ne peuvent les aider dans leur recherche d'emploi parce qu'ils n'ont pas de profession, qu'ils travaillent dans l'enclave ethnique ou qu'ils n'ont pas de réseau social interethnique plus vaste. Bon nombre des parents ne savent pas comment chercher un emploi dans le domaine choisi par leur enfant. Interrogés au sujet de l'origine ethnique des amis qui jouent un rôle clé dans leur recherche d'emploi, les jeunes de la nouvelle génération appartenant à une famille d'immigrants d'une minorité visible ont dit que ces amis appartenaient en grande partie au même groupe ethnique qu'eux.

Conclusion

Si le capital social est une ressource importante pour les jeunes chercheurs d'emploi (Granovetter, 1974), notre recherche exploratoire laisse entrevoir que les jeunes de la nouvelle génération d'immigrants se heurtent à des obstacles particuliers quand ils intègrent le marché du travail. Avec l'augmentation du nombre de chercheurs d'emploi membres de ces nouvelles générations dans la communauté des immigrants au Canada (Demography Division, 2005), plus de recherches devront être effectuées sur ces nouvelles générations de jeunes et sur leurs expériences de recherche d'emploi (Portes, 1995).

Références

Anisef, P., R. Sweet, et G. Frempong. 2003. *Labour Market Outcomes of Immigrant and Racial Minority University Graduates in Canada*, Toronto, Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement.

Aydemir, A., W.-H. Chen, et M. Corak. 2005. *Mobilité intergénérationnelle des gains chez les enfants des immigrants au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, nº au catalogue 11F0019MIF2005267.

Canada. Citoyenneté et Immigration Canada. 2004. « Situation économique des immigrants », *L'Observateur* (printemps), p. 6-8.

———. Statistique Canada. Division de la démographie. 2005. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions : 2001-2017*, Ottawa, Statistique Canada, nº au catalogue 91-541-XIF.

———. Statistique Canada. 2004. « Étude : Immigrants vivant dans les centres urbains du Canada », *Le Quotidien*, Ottawa, Statistique Canada, nº au catalogue 11-001-XIF.

Cheung, L. 2005. *Le statut racial et les résultats sur le marché du travail*, Ottawa, Congrès du travail du Canada.

Fondation canadienne de la jeunesse. 1995. *Le chômage chez les jeunes : un rite de passage canadien*, Ottawa, Fondation canadienne de la jeunesse.

Granovetter, M. S. 1974. *Getting a Job: A Study of Contacts and Careers*, Cambridge, Harvard University Press.

Hum, D., et W. Simpson 2004. *The Legacy of Immigration: The Labour Market Performance of the Second Generation*. Consulté le 1er mars 2008 au http://pceri.metropolis.net/index_e.html.

Nesdale, D., et K. Pinter 2000. « Self-efficacy and Job-seeking Activities in Unemployed Ethnic Youth' », *The Journal of Social Psychology*, vol. 140, nº 5, p. 608-614.

Palameta, B. 2007. « L'intégration économique des enfants d'immigrants », *L'emploi et le revenu en perspective* (octobre), p. 5-17.

Payne, J. 1987. « Does Unemployment Run in Families? Some Findings from the General Household Survey », *Sociology*, vol. 21, nº 2, p. 199-214.

Portes, A. 1995. *The Economic Sociology of Immigration: Essays on Networks, Ethnicity, and Entrepreneurship*, New York, Russell Sage Foundation.

Yan, M. C. 2000. « Coping with Unemployment: Some Lessons to Learn from a Group of Unemployed Ethnic Minority Youths », *Revue canadienne de service social / Canadian Social Work Review*, vol. 17, nº 1, p. 87-109.

Zietsma, D. 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, nº au catalogue 71-606-XWF2007001.

Notes

[1] L'échantillon provient de la deuxième vague d'une conception longitudinale. L'échantillon n'est pas rigoureusement aléatoire en raison d'un suréchantillonage de jeunes non européens d'une manière non aléatoire afin d'augmenter la représentation.

[2] Cette étude est financée par Recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles (RIIM), rebaptisé récemment Metropolis Colombie-Britannique.

[3] Cette étude est financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

TROUVER LE JUSTE MILIEU DANS LE DIALOGUE SUR LA DIVERSITÉ AU CANADA

Le cas de la communauté luso-canadienne

FERNANDO NUNES

Fernando Nunes est chargé d'enseignement au Department of Child and Youth Study de la Mount Saint Vincent University. Il est titulaire d'un doctorat dans le domaine de l'éducation et du développement communautaire et d'une maîtrise en éducation avec spécialisation en psychologie appliquée du Multicultural Focus du Ontario Institute of Studies in Education of the University of Toronto (OISE/UT). En tant que militant, chercheur et consultant possédant plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation et des services sociaux, il a effectué des recherches et rédigé des publications sur la jeunesse immigrante à risque et sur le sous-rendement scolaire des membres des minorités, ainsi que sur l'intégration de la communauté luso-canadienne et de la diaspora portugaise.

Les dernières décennies du 20e siècle ont été le théâtre d'une transformation radicale de la nature de l'immigration au Canada. Jusqu'aux années 1960, la majorité (de 70 % à 90 %) des immigrants provenaient encore d'Europe, alors que ces proportions ont progressivement diminué depuis pour atteindre environ 16 % en 2001(Chui, Tran et Maheux, 2007; Statistique Canada, 2004). En revanche, le nombre de nouveaux arrivants en provenance d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine est passé de moins de 10 % au début des années 1960 à environ 77 % en 2006 (Chui, Tran et Maheux, 2007; Statistique Canada, 2004).

Cette augmentation sans précédent de la proportion de l'immigration non européenne au Canada a profondément transformé notre dialogue national sur la diversité. Jusqu'à la fin des années 1970, il était encore fréquent dans notre pays de conceptualiser, d'étudier et de politiser notre diversité sociale, économique et politique en fonction de différences culturelles, linguistiques ou de classe. Mentionnons, par exemple, notre préoccupation historique concernant la division entre anglophones et francophones, et l'accueil chaleureux réservé à la publication de John Porter, *Vertical Mozaic* (1965). Cependant, à la fin des années 1970, une attention particulière a été accordée à la réalité raciale (telle que définie par les différences phénotypiques comme la couleur de la peau), comme facteur déterminant du niveau de participation des immigrants à la société canadienne. Par conséquent, le dialogue historique national du Canada sur la diversité, qui portait auparavant principalement sur des considérations d'ordre culturel, linguistique et de classe, a vite été éclipsé par un débat sur les effets de la race.

Ce changement de mentalité a amené les chercheurs des institutions gouvernementales à étudier davantage les questions de discrimination et d'exclusion fondées sur la couleur de la peau. La restructuration graduelle de la politique de multiculturalisme de 1971 et la loi de 1988 sur le multiculturalisme qui y a fait suite, passant d'un accent mis sur la préservation de la langue et de la culture à un programme dont les priorités sont la promotion de l'intégration et la lutte contre le racisme (Patrimoine canadien, 2008), illustrent cette orientation. Un autre changement a été la promulgation par le gouvernement fédéral de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (1986, 1995), qui cible quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi, déterminés par la race phénotypique, le sexe et les capacités (minorités visibles, autochtones, femmes et handicapés). Sur le plan de l'enseignement, ce changement est allé de pair avec l'adoption accrue de perspectives théoriques telles que la théorie de la lutte contre le racisme comme paradigme directeur pour la recherche sur la diversité et l'inégalité (Dei, 1996).

Cette évolution vers l'adoption de catégories fondées sur la race, plutôt que sur l'élément ethnoculturel, a également donné lieu – au moins au niveau gouvernemental – à un abandon de la recherche et des politiques axées sur l'intégration visant particulièrement la langue et la culture. Par exemple, une grande partie de la recherche sur l'intégration des minorités aujourd'hui effectuée par les organismes des différents ordres de gouvernement vise les groupes d'équité désignés par le gouvernement fédéral, plutôt que des communautés linguistiques ou culturelles particulières. Autre exemple, bon nombre de publications ont tendance aujourd'hui à traiter des différences raciales et culturelles comme s'il s'agissait du même phénomène. Cet exemple est illustré par l'usage interchangeable de termes comme « immigrant » et « minorité », d'une part, et « minorité visible » et « personne de couleur », d'autre part, de même que par l'habitude de ne pas tenir compte des différences culturelles et linguistiques entre les minorités de même race. Malheureusement, cette situation a signifié que l'inclusion économique, politique et sociale de groupements fondés sur des éléments communs historiques, ethniques ou linguistiques n'est plus visée, dans bien des cas, ni même reconnue en tant que telle au niveau gouvernemental. Des communautés particulières, tant blanches qu'appartenant à des minorités visibles, ont par conséquent été *laissées pour compte* en ce qui a trait à la recherche et aux politiques.

Le cas des Canadiens-Portugais

Le manque de recherches et de politiques est particulièrement évident dans le cas des Portugais au Canada. Ce groupe est souvent présenté comme ayant réussi la transition d'une population immigrante, principalement rurale, moins instruite que la moyenne et non spécialisée, à une communauté économiquement stable, travaillante et autosuffisante.

Cependant, en dépit de cette prospérité et de cette stabilité apparentes, il a été prouvé que les Portugais au Canada se heurtent à des obstacles systémiques majeurs restreignant leur intégration complète à la société canadienne, surtout dans le domaine de l'éducation. Dans certains cas, ces obstacles sont comparables à ceux que doivent affronter certains des groupes non européens en situation minoritaire. Dans des domaines en particulier, l'exemple portugais ne se prête pas aux théories antiracistes qui ont cours, selon lesquelles le manque d'accès aux ressources, différentiel et chronique, est principalement attribuable aux différences de couleur de peau. En raison d'une lacune dans les recherches, ces obstacles sont souvent négligés par les décideurs et, par conséquent, la situation des Portugais demeure inconnue pour de nombreux universitaires et décideurs de la majorité.

Contexte : la communauté portugaise au Canada

Les personnes d'origine portugaise (ou Luso-Canadiens) ont commencé à immigrer au Canada en grand nombre en 1953, et cette vague d'immigration s'est poursuivie jusqu'au début des années 1990 (Anderson et Higgs, 1976; Marques et Medeiros, 1980). Arrivant en grande proportion des régions rurales les plus pauvres du Portugal et des Açores, les générations migrantes de cette communauté présentaient certains des niveaux de scolarité parmi les plus bas de tous les groupes en situation minoritaire au Canada (habituellement quatre années de scolarité ou moins) (Anderson et Higgs, 1976).

En occupant surtout des emplois non spécialisés dans les secteurs de la construction, des industries manufacturières ou des services, les Portugais ont vite réussi à surmonter de nombreuses limites posées par leur faible niveau de scolarité et ont connu un certain succès économique et une sécurité financière dans leur nouveau pays. Par exemple, à la fin des années 1990, ils étaient en très grand nombre propriétaires de leur logement, soit dans une proportion de 70 % (Murdie et Teixeira, 2003). Ils avaient aussi tendance à présenter des niveaux peu élevés de pauvreté et des niveaux moyens de chômage (Nunes, 1998; Ornstein, 2001, 2006a, 2006b et 2006c). En 2000, la communauté formait environ 1,2 % de la population du Canada, soit 358 000 personnes (Statistique Canada, 2001). Environ 60 % des Luso-Canadiens vivaient à Toronto et à Montréal où, dans chaque ville, ils représentaient respectivement les 6e et les 9e groupes non britanniques/irlandais et non québécois (Statistique Canada, 2003). De nombreuses communautés se trouvent aussi dans les centres suivants : Vancouver, Hamilton, Kitchener, London, Ottawa-Gatineau, Thunder Bay et Winnipeg.

> Jusqu'à la fin des années 1970, il était encore fréquent [...] de conceptualiser, d'étudier et de politiser notre diversité sociale, économique et politique en fonction de différences culturelles, linguistiques ou de classe. Cependant, à la fin des années 1970, une attention particulière a été accordée à la réalité raciale [...] comme facteur déterminant du niveau de participation des immigrants à la société canadienne.

Cependant, le profil professionnel et scolaire des premiers immigrants portugais, associé à des taux élevés de décrochage scolaire, n'a pas tardé à amener cette communauté vers une participation inégale à la prospérité économique du Canada (Li, 1988; Nunes, 1986b; Ornstein, 2000, 2006a, 2006b, 2006c, Porter, 1965). Par exemple, les membres de cette communauté ont des revenus nettement moins élevés que la moyenne des Canadiens. En outre, ils présentent des niveaux faibles de participation et de représentation politique par rapport à leur nombre. Ils présentent également une tendance à se replier sur leur famille, vestige de la vie sous le régime de l'une des plus longues dictatures d'Europe (le régime Salazar), qui a fortement réprimé la participation politique et civile (Anderson et Higgs, 1976; Nunes, 1986b). Le profil économique et scolaire marginalisé des premières générations de la communauté canadienne-portugaise a également créé une image négative de ce groupe parmi de nombreux autres groupes dans la société canadienne[1] :

> Je vais vous donner une description de l'image que le Canadien typique se fait des Portugais. Les Portugais ont le teint foncé et sont courts. Ils parlent une langue qu'ils sont les seuls à comprendre [...] Le Portugais est un ouvrier de la construction. [...] La Portugaise est une femme de ménage. Les Portugais ne sont pas très raffinés. [...] [Ils] n'aiment pas étudier. Peut-être que l'image qu'on se fait des Portugais [...] changera au cours de la prochaine génération [...] Je l'espère. Au moins, l'image qu'on se fait d'eux ne peut pas être pire (Duckworth, 1986).

Aujourd'hui, la communauté portugaise, qui en est déjà à sa troisième génération née au Canada, continue

d'être très marginalisée dans plusieurs secteurs de la société canadienne. Les Luso-Canadiens présentent encore les pourcentages les plus élevés de personnes ne possédant que des études primaires parmi tous les groupes canadiens en situation minoritaire (Matas et Valentine, 2000; Nunes, 1998, 2000; Ornstein, 2000, 2006a, 2006b). Fait encore plus important, ils présentent des proportions de diplômés des collèges ou universités égales à celles des communautés autochtones (6 %). Leur concentration dans des emplois non spécialisés et dans le secteur manufacturier est analogue à celle de groupes immigrants plus récents. Ils occupent également en très faible proportion des postes de professionnels de haut niveau et de gestion (Matas et Valentine, 2000; Nunes, 1998, 2000; Ornstein, 2000, 2006a, 2006b). Par conséquent, ils continuent à gagner des revenus nettement moins élevés que les autres Canadiens et les pourcentages de hauts salariés dans la communauté portugaise sont, une fois de plus, comparables uniquement à ceux des communautés autochtones (Nunes, 1998, 2000; Ornstein 2000, 2006a, 2006b). Les Luso-Canadiens continuent également d'être sous-représentés au sein des secteurs politique, économique, social et culturel de notre pays. À la fin des années 1990, l'universitaire luso-canadien Edite Noivo (1997, p. 33) a formulé l'observation suivante :

> Après au moins 25 ans en « terre d'avenir », les conditions socio-économiques de l'ensemble des immigrants portugais demeurent bien inférieures à la moyenne nationale [...] et démontrent une participation réduite au minimum dans l'ensemble de la société.

La communauté portugaise, qui en est déjà à sa troisième génération née au Canada, continue d'être très marginalisée dans plusieurs secteurs de la société canadienne. Les Luso-Canadiens présentent encore les pourcentages les plus élevés de personnes ne possédant que des études primaires parmi tous les groupes canadiens en situation minoritaire.

Sous-rendement scolaire de la communauté

L'inclusion complète de cette communauté dans la société canadienne a surtout été entravée par les résultats scolaires insuffisants chroniques de ses jeunes. Depuis le début des années 1970, les générations successives d'enfants luso-canadiens – surtout à Toronto – ont obtenu des résultats scolaires nettement inférieurs à la moyenne, ont été représentés de façon disproportionnée dans les programmes d'éducation spécialisée et de rééducation en lecture et ont quitté l'école plus tôt et en plus grand nombre que la plupart des autres étudiants (Brown, 1999; Brown et coll., 1992; Cheng et Yau, 1999; Cheng et coll., 1989; Santos, 2004; Nunes, 1986, 2003; Ornstein, 2000, 2006a, 2006b, 2006c; Yau, Cheng et Ziegler, 1993). Les Luso-Canadiens à Toronto sont également plus portés à déclarer qu'ils n'iront pas à l'université, à manquer de confiance en leur capacité de réussir des études postsecondaires, à travailler en moyenne plus d'heures que leurs pairs dans des emplois à temps partiel et à passer moins de temps par semaine à faire leurs devoirs (Cheng et Yau, 1999; Cheng, Yau et Ziegler, 1993; Larter et coll., 1982; Project Diploma, 2004). Au tournant du millénaire, environ 6 % seulement de tous les Luso-Canadiens âgés de plus de 15 ans étaient titulaires d'un diplôme universitaire (Matas et Valentine, 2000).

Le problème de décrochage dans la communauté a été mis en évidence dans le rapport de la Royal Commission on Learning (Commission royale sur l'apprentissage) de 1994 et, chez les nouvelles générations, par Giles (2002) et Ornstein (2000, 2006a, 2006b, 2000c). Dans le rapport intitulé *Ethnoracial Inequality in Toronto*, Ornstein (2000) a démontré que les jeunes Portugais âgés de 20 à 24 ans avaient le deuxième taux de décrochage le plus élevé de toutes les minorités et a décrit les Luso-Canadiens comme l'un des groupes « les plus préoccupants » (p. 51) et ayant été victimes « de désavantages [scolaires] extrêmes » (p. 124-125). En 2006, Ornstein a ensuite présenté deux autres rapports démontrant que cette situation n'avait pas changé et que les Portugais à Montréal et à Vancouver montraient des tendances similaires (Ornstein, 2006a, 2006b).

Craintes de la « reproduction sociale »

Au cours des années 1980 et 1990, de nombreux militants et organisations communautaires ont porté ce problème à l'attention des médias et du gouvernement. Ils ont accusé le système scolaire de ne pas avoir éliminé les obstacles discriminatoires systémiques, comme les regroupements par aptitudes, les calculs subjectifs du quotient intellectuel et les attentes peu élevées des enseignants (Dos Santos, Perestrelo et Coelho, 1985; Duffy, 1995; Ward, 1985). La Portuguese-Canadian Coalition for Better Education, groupe ad hoc composé de plus de 40 associations communautaires et de militants, a également mis sur pied des groupes de travail avec les deux conseils scolaires afin de se pencher sur des façons de renverser ces tendances. Ces groupes reprenaient les propos tenus par leur communauté concernant la « reproduction sociale » en bloc et la marginalisation par la suite de générations entières de jeunes Portugais. Les participants à une étude nationale sur les Luso-Canadiens effectuée en 1998 ont fait part des craintes suivantes (Nunes, 1998, p. 7) :

> Si nos enfants ne terminent pas l'école secondaire [...] ne vont pas à l'université, nous continuerons d'avoir une communauté

> portugaise qui est la réplique exacte [...] de la première génération [...] je crois que, si nous ne faisons pas attention, [cette situation se transformera en] une grande calamité pour la communauté portugaise.

Ce sentiment a également été repris dans une étude indépendante menée à Montréal (Noivo, 1997, p. 95) :

> Tout d'abord, un grand nombre des membres de la troisième génération ne poursuivent ni leurs études ni l'acquisition de compétences en demande sur le marché du travail [...] Un grand nombre semblent être fermement décidés à profiter de la vie au lieu de travailler fort et de faire des épargnes. Je trouve déplorable que personne [...] ne semble se rendre compte de la gravité de la situation ni ne semble troublé par [...] l'avenir incertain qui attend la troisième génération.

Ce qui accentue l'urgence de s'intéresser à la situation est que la composante des moins de 24 ans de cette communauté est proportionnellement plus grande et a également un taux de croissance plus rapide que la population dans son ensemble ou que des groupes ethnoculturels similaires (p. ex., les Italiens ou les Grecs) (Nunes, 1998; Ornstein, 2006b, 2006c; Tepper, 2002). Par conséquent, l'intégration réussie de cette communauté est plus intimement liée que les autres au développement du *capital social* de ses jeunes (Policy Research Initiative, 2005).

Les craintes de la communauté concernant le manque de progrès scolaire de ses jeunes sont étayées par des recherches qui démontrent que les enfants d'immigrants canadiens-portugais n'affichent effectivement pas de progrès au-delà des rôles socioéconomiques limités de leurs parents. Un rapport de 2005 sur la mobilité intergénérationnelle chez les enfants d'immigrants a indiqué que, tandis que les jeunes canadiens-portugais avaient presque doublé leur niveau d'instruction par rapport à celui de leurs pères, leurs revenus ne se sont pas améliorés (Aydemir, Chen, et Corak, 2005). En fait, ce rapport a démontré que les fils de la première génération gagnaient effectivement un peu moins que leur père, tandis que les filles gagnaient beaucoup moins. Le rapport a également démontré que les revenus des enfants nés au Canada de parents portugais étaient similaires à ceux des groupes d'immigrants de minorité visible récemment arrivés et ayant des niveaux d'instruction aussi bas (p. ex., les Centraméricains, les Sud-Américains, les Guyanais, les Jamaïcains, les Grenadiens et les Équatoriens).

Cependant, le regroupement de communautés différentes et souvent culturellement ou linguistiquement uniques dans des catégories raciales plus vastes a souvent servi à masquer des différences importantes entre des populations ethnoculturelles de races similaires.

Besoin de recherches axées sur l'ethnicité

Un grand nombre d'organisations et de militants luso-canadiens ont souvent demandé, lors de rencontres avec les ministres de l'Éducation de l'Ontario et la Commission royale sur l'apprentissage, que soient effectuées plus de recherches sur ce problème, notamment sur les données se rapportant à l'ethnicité (Ferreira, 1998; Januario, 1997, 1998; Levy, 1995; Pedro, 2004; Ponte, 1995; Commission royale sur l'éducation, 1994, p. 95-96; Tavares, 2004).

En dépit de ces demandes et des indications montrant de façon manifeste que ce groupe se heurte à d'importants obstacles à l'intégration, le cas des Portugais n'a pas encore été examiné efficacement par les chercheurs ni, surtout, par le gouvernement. Du fait qu'ils sont surtout Blancs et de minorité européenne, les Portugais ne sont pas considérés comme un groupe cible séparé dans de nombreux documents portant sur les recherches et les politiques du gouvernement. Par conséquent, les données sur cette communauté dans ce type de rapport sont souvent amalgamées sous la rubrique « Européens » ou « Européens du Sud » ou « Blancs ». Cela étant, les questions liées à cette communauté ne sont pas mises en valeur, ne font pas l'objet de discussions et ne sont pas portées à l'attention des décideurs.

Parallèlement, ce groupe n'attire pas beaucoup l'attention des milieux universitaires. Par exemple, en 2001, dans une bibliographie commentée de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat rédigées de 1980 à 2001 sur la diversité, on a constaté que sur 1 500 mémoires, seulement 16 portaient précisément sur les Portugais (Mulholland, 2001). En revanche, au cours de cette période, 160 thèses portaient sur des Canadiens-Chinois, 80 sur les Asiatiques du Sud et 80 autres sur les Noirs, 50 sur les Italiens et 20 sur les Grecs.

Ce manque d'attention se reflète dans les politiques, où il y a un manque d'inclusion des Portugais dans des initiatives liées à l'équité et conçues pour surmonter les obstacles systémiques. Par exemple, certains jeunes de cette communauté se demandent pourquoi les Portugais ne figurent pas parmi les groupes visés par l'équité en matière d'emploi du gouvernement fédéral, en dépit des obstacles à l'éducation importants auxquels ils se heurtent (Nunes, 1998). Ces jeunes déplorent le fait qu'un grand nombre de communautés dont les tendances d'obtention des diplômes n'indiquent aucun sous-rendement scolaire sont incluses, alors que leur communauté ne l'est pas. D'autres jeunes ont également critiqué la pratique répandue consistant à utiliser la région d'origine afin de déterminer qui est membre d'une minorité visible (par exemple, les demandes

d'emploi indiquant précisément que les personnes nées au Portugal ne doivent pas volontairement se déclarer membres d'une minorité visible). Un jeune a souligné la situation ironique dans laquelle un enfant né au Brésil de parents portugais immigrants qui avaient déménagé d'Amérique latine au Canada, aurait droit au statut de minorité visible dans le cadre d'une demande d'emploi, alors que les cousins de cet enfant ou même ses frères, qui seraient nés au Canada ou au Portugal, ne le seraient pas.

Ce manque important de recherches et de politiques révèle une lacune dans notre dialogue actuel sur la diversité. Le manque d'attention porté à l'élément ethnoculturel dans une grande partie des recherches effectuées au niveau du gouvernement ne touche pas seulement les Portugais, mais d'autres groupes de minorités visibles souvent amalgamées dans des catégories raciales plus larges (p. ex., les Haïtiens, les Vietnamiens ou les Afghans). Comme les Portugais, certains de ces groupes se heurtent à d'importants obstacles à l'intégration, mais leur situation unique est rarement abordée séparément des autres communautés de minorités visibles dans le cadre des recherches et des politiques.

En résumé, en augmentant sa portée afin d'inclure des considérations de race, le dialogue sur la diversité a exposé une réalité dont on avait omis de tenir compte au cours des décennies précédentes. Cependant, le regroupement de communautés différentes et souvent culturellement ou linguistiquement uniques dans des catégories raciales plus vastes a souvent servi à masquer des différences importantes entre des populations ethnoculturelles de races similaires. Il faudrait esquisser un profil de ces communautés, pour leur propre compte, et répondre à leurs besoins au moyen de politiques adaptées. Il est à espérer que le dialogue sur la diversité au Canada permettra de trouver un équilibre dans notre façon de répondre aux questions liées tant à l'ethnicité qu'à la race.

Références

Anderson, G. M., et D. Higgs. 1976. *A Future to Inherit: The Portuguese Communities of Canada*, Canada, McClelland and Stewart.

Aydemir, A., W. Chen, et M. Corak. 2005. *Mobilité intergénérationnelle des gains chez les enfants des immigrants au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Études sur la famille et le travail, nº 11F0019MIF267 au catalogue.

Brown, R. S. 1999. *A Study of the Grade 9 Cohort of 1993, 1993-1998: The Last Grade 9 Cohort of the Toronto Board of Education*, Toronto, Academic Accountability, Toronto District School Board, rapport nº 229.

Brown, R. S., M. Cheng, M. Yau, and S. Ziegler. 1992. *The 1991 Every Secondary Student Survey: Initial findings*, Toronto, Research Services, Toronto Board of Education, rapport nº 200.

Canada. Patrimoine canadien. 2008. *Promouvoir l'intégration : rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2006-2007*, nº CH31-1/2007 au catalogue.

———. Statistique Canada. 2004. *Population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'immigration : Recensement de 2001*. www40.statcan.ca/l02/cst01/demo24a_f.htm.

Cheng, M., et M. Yau. 1999. *The 1997 Every Secondary Student Survey: Detailed Findings*, Toronto, Toronto District School Board, rapport nº 230.

Cheng, M., G. Tsuji, M. Yau, et S. Ziegler. 1989. *The Every Secondary Student Survey, Fall 1987*, Toronto, Research Section, Toronto Board of Education, rapport nº 191.

Cheng, M., M. Yau, et S. Ziegler. 1993. *The 1991 Every Secondary Student Survey, Part II: Detailed Profiles of Toronto's Secondary School Students*, Toronto, Research Services, Toronto Board of Education, rapport nº 204.

Chui, T., K. Tran, et H. Maheux. 2007. *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la Statistique sociale et autochtone, nº 97-557-XIF au catalogue.

Commission royale sur l'éducation. 1994. *Pour l'amour d'apprendre : rapport de la Commission royale sur l'éducation* (vol. IV, Des idées à l'action), Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Dei, G. 1996. *Anti Racism Education: Theory and Practice*, Halifax, N.-É., Fernwood Publishing.

Giles, W. 2002. *Portuguese Women in Toronto: Gender Immigration and Nationalism*. Toronto, University of Toronto Press.

Koc, M., et F. Nunes. 2001. *Newcomer Youth at Risk in the School System*, Toronto, Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement et Citoyenneté et Immigration Canada.

Larter, S., M. Cheng, S. Capps, et M. Lee. 1982. *Post Secondary Plans of Grade Eight Students and Related Variables*, Toronto, Research Department, Toronto Board of Education, rapport nº 165.

Matas, F., et J. Valentine. 2000. *Selected Ethnic Profiles on Educational Attainment. Strategic Research and Analysis*, Ottawa, Programme du multiculturalisme, ministère du Patrimoine canadien.

Mulholland, M. L. 2001. *Annotated Bibliography of Canadian Theses and Dissertations on Ddiversity (1980-2001)*. Ottawa, Patrimoine canadien, Direction générale du multiculturalisme.

Murdie, R., et C. Teixeira. 2003. « Towards a Comfortable Neighbourhood and Affordable Housing: Immigrant Experiences in Toronto », dans P. Anisef et M. Lanphier (dir.), *The World in a City*, Toronto, University of Toronto Press, p. 132-191.

Noivo, E. 1997. *Inside Ethnic Families: Three Generations of Portuguese-Canadians*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

Nunes, F. 2005a. « Gender Differences and Commonalities in the Integration of Luso-Canadians », dans M. Marujo, A. Baptista et R. Barbosa (dir.), *The Voice and Choice of Portuguese Immigrant Women*, Department of Spanish and Portuguese, p. 149-155. http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/VLFrame_E.html.

———. 2005b. « Portuguese-Canadians: A National Study », *Encruzilhadas / Crossroads*, vol. 6, p. 39-52.

———. 2004. « Portuguese-Canadian Youth and Their Academic Underachievement: A Literature Review », *Portuguese-Studies Review*, vol. 11, nº 2, p. 41-87.

———. 2003. « Marginalization, Social Reproduction and Academic Underachievement: The Case of the Portuguese Community in Canada », dans G. de Abreu, T. Cline, and H. Lambert (dir.), *The Education of Portuguese Children in Britain: Insights from Research and Practice in England and Overseas* », Portugal, ministère de l'Éducation, p. 167-210.

———. 2000. « Portuguese-Canadians: A Profile from the 1991 Canadian Census », *Gávea-Brown*, vol. 21, p. 80-107.

———. 1998. *Portuguese-Canadians from Sea to Sea: A National Needs Assessment*, Portuguese-Canadian National Congress. http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/VLFrame_E.html.

———. 1986a. « Portuguese-Canadian Women: Problems and Prospects », *Polyphony*, vol. 8, p. 61-66.

———. 1986b. *Problems and Adjustments of the Portuguese Immigrant Family in Canada*, Porto, Secretaria de Estado das Comunidades Portuguesas, Centro de Estudos.

Ornstein, M. 2006a. *Ethno-Racial Groups in Montréal and Vancouver, 1971-2001: A Demographic and Socio-Economic Profile*, Toronto, York University, Institute for Social Research.

———, 2006b. *Ethno-Racial Groups in Toronto, 1971-2001: A Demographic and Socio-Economic Profile*, Toronto, York University, Institute for Social Research.

———, 2006c. « Moving the Watermill: Collectively Addressing the Needs of Luso-Canadian 'At-Risk' Youth », communication présentée lors d'une rencontre avec le juge en chef de l'Ontario Roy McMurtry et le Portuguese-Canadian National Congress, University of Toronto, salle Osgoode (4 avril).

———, 2000. *Ethno-Racial Inequality in the City of Toronto: An Analysis of the 1996 Census*, Ville de Toronto, Access and Equity Unit.

Porter, J. 1965. *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

Project Diploma. 2004. www.projectdiploma.com.

Santos, H. 2004. *Portuguese-Canadians and Their Academic Underachievement in High School in British Columbia: The Case of an Invisible Minority*, thèse de maîtrise, Simon Fraser University.

Tepper, E. L. 2002. « The Future of Ethnicity in Canada: A Demographic and Policy Perspective », communication présentée à la conférence Looking Back, Looking Forward: Building Strong Ethnocultural Communities Conference, du Canadian Ethnocultural Council (25 au 27 octobre).

University of Toronto. 1992. *University of Toronto: 1991-92 Facts and Figures*, Toronto, Bureau du vice-président adjoint (Planification) et registraire de l'université.[i]

Yau, M., M. Cheng, et S. Ziegler. 1993. *The 1991 Every Secondary Student Survey, Part III: Program Level and Student Achievement*. Toronto, Research Services, Toronto Board of Education, rapport n° 205.

Notes

[i] NdT : Toutes les citations dans cet article sont des traductions.

Appel de communications
Congrès annuel de l'Association d'études canadiennes

Dialogue canadien : L'état des relations entre les communautés du Canada
24-25 octobre 2008

Hotel Pur
395, rue de la Couronne
Québec, Québec

Les 24 et 25 octobre 2008, l'AÉC tiendra son congrès annuel sur le dialogue interculturel. Il y a de plus en plus de changements dus à une mobilité accrue et à une croissance du commerce et des voyages à travers le monde. Cette situation a engendré une interaction transnationale entre les différentes cultures, langues, groupes ethniques et religions au Canada et entre les Canadiens et autres peuples. Le congrès annuel de l'AÉC permettra d'évaluer le succès du Canada dans la gestion des conflits entre les différentes communautés au Canada et à l'extérieur du pays.

Pour plus d'informations et pour les thèmes des soumissions, veuillez consulter le site Web de l'AÉC à www.acs-aec.ca.

Veuillez nous faire parvenir un résumé d'au plus 150 mots à l'adresse ci-dessous, avant le 1er septembre 2008.

Association d'études canadiennes
a/s : James Ondrick
1822a, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
james.ondrick@acs-aec.ca
Tél.: 514-925-3097 Téléc. : 514-925-3095

ACS • AEC
Association for Canadian Studies • Association d'études canadiennes

Quelle histoire pour quel avenir?
Whose History for Whose Future?

Un congrès national
sur l'enseignement, l'apprentissage
et la communication de l'histoire

A National Conference
on the Teaching, Learning
and Communicating of History

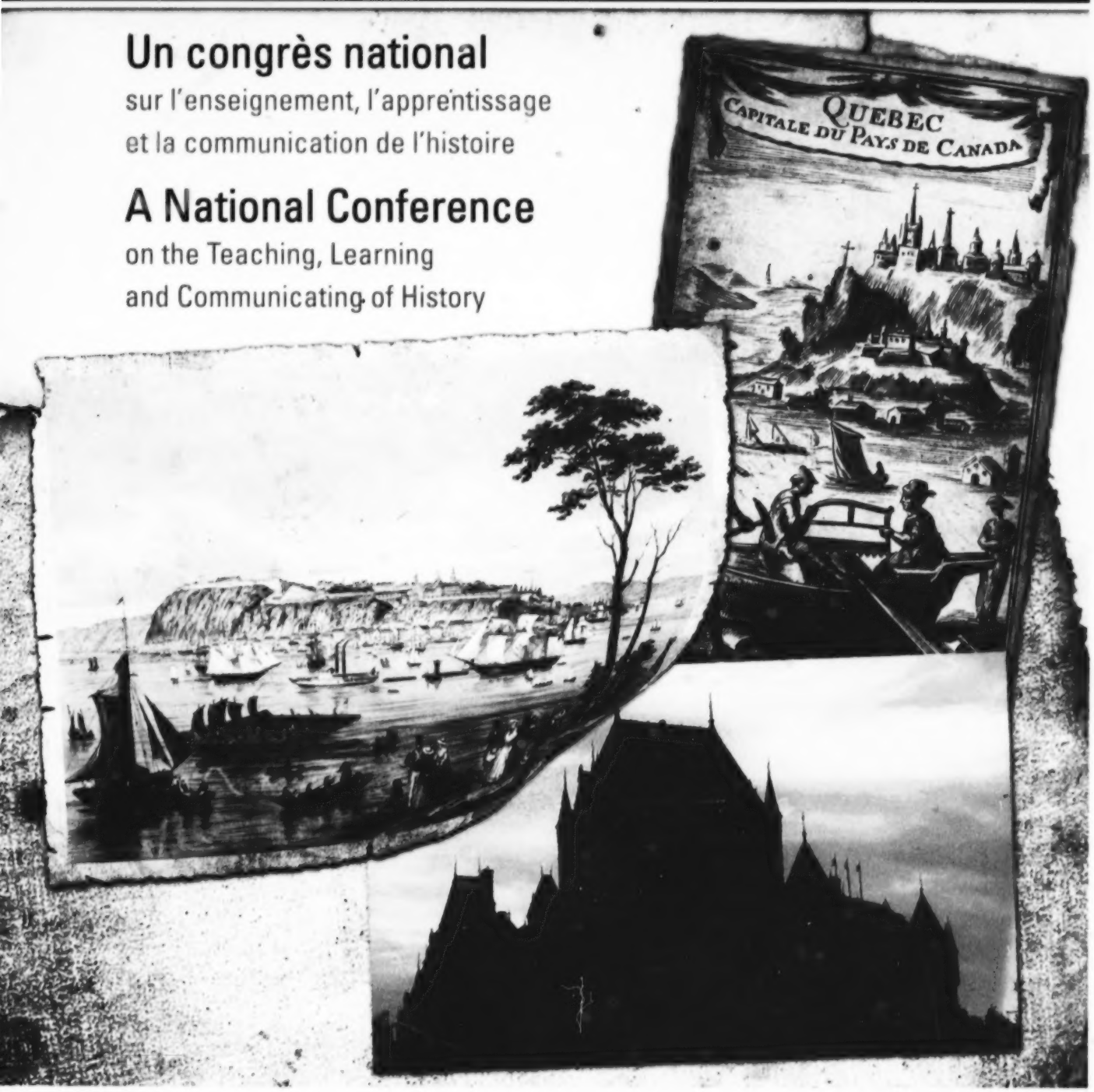

Library and Archives Canada | Bibliothèque et Archives Canada

Patrimoine canadien | Canadian Heritage

ACS • AEC

Hôtel Pur, 395, de la Couronne, Québec (Québec) • 24-26 octobre 2008 / October 24-26, 2008

Pour plus d'information, visitez www.acs-aec.ca • For more information, please visit www.acs-aec.ca

11e conférence nationale

Metropolis

« Aux confins de la migration canadienne »

PMC

Centre Metropolis des Prairies
pmc.metropolis.net
www.metropolis.net